Digitized by Google

IG 207/351

E.IV.1

HISTOIRE DE BRUGES.

Digitized by Google

DOM. S. ALOYS. JERSEIENS. S.J.
SAINTE GENEVIÈVE
Digitized by Google

LYDERIC

Digitized by Google

HISTOIRE

DE BRUGES,

ET DES

Evènements dont cette Ville a été le Théâtre

JUSQU'A

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DE L'IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK.

BRUGES. 1850.

DÉPOSÉ CONFORMÉMENT A LA LOI.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Voici un livre qui n'a pas d'autre prétention que d'offrir, dans un cadre restreint, un tableau assez intéressant des luttes communales dont Bruges fut le théâtre. Il nous eut été facile de donner plus d'étendue à notre travail, en accumulant les détails qui fourmillent dans les chroniques et les compilations. Nous avons trouvé plus méritoire de condenser les faits importants, de les coordonner avec attention et de faire une œuvre qui écartât la fatigue et fût tout à la fois d'une lecture facile et instructive.

Digitized by Google

Nous le disons sans détour, ce n'est pas un livre d'érudition: l'érudition, quand elle n'a pas d'autre objet qu'elle-même, n'est que le pédantisme de l'inutilité. Nous avons cherché l'exactitude, sans affecter la science, et le public, que cette simple déclaration doit délivrer de toute défiance, n'aura pas à s'effaroucher à chaque instant de l'aspect sinistre de nos citations. Nous sommes vrai et court; puisse le lecteur trouver dans ce précis ce qui fait vivre les livres: l'intérêt et l'agrément!

Les travaux historiques ont pris à notre époque des proportions sérieuses, grâce aux encouragements des gouvernements et du public. Les époques révolutionnaires ont toujours ce résultat. Après avoir détruit les institutions du passé, on aime à les étudier dans leurs origines, dans leur développement et dans leur décadence. On aime à saisir le sens de ce qui est mort dans la pratique et ne vit plus que dans les livres; en créant d'autres institutions, on sent le besoin d'étudier ce qu'ont fait en pareil cas les générations précédentes; mais comme le genre humain est partout et toujours constitué d'après des lois physiques et morales identiques, on est tout étonné, après toutes les investigations de l'histoire et les spéculations de la pensée, de reconnaître que

Digitized by Google

ses besoins politiques ont toujours été partout à peu près les mêmes, et qu'ils ont varié dans les termes beaucoup plus que dans le fond.

L'histoire de Bruges est bonne à étudier sous ce rapport. Jamais population n'a montré dans sa jeunesse et dans sa virilité plus de désir de combattre pour le maintien de ses droits. En traduisant ses exigences par les expressions dont se servent, pour les leurs, les peuples modernes, on verra que ces derniers n'ont pas le mérite d'être neufs dans leurs conceptions. C'est par là surtout que notre livre peut être instructif.

Les portraits lithographiés, qui accompagnent l'*Histoire de Bruges*, sont dessinés d'après des peintures en camaïeu, conservées à la bibliothèque du séminaire de Bruges. Plusieurs volets sont perdus, et cette perte est regrettable. Les tableaux sont d'une haute antiquité: tous, jusqu'à celui de Marie de Bourgogne, ont été retouchés en 1480, par ordre du vingt-sixième abbé des Dunes, Jean Crabbe, président du conseil de Maximilien, comme le prouve l'inscription du tableau, qui représente Marie de Bourgogne:

Illustrissime ac generosissime domine Marie ducisse Burgundie et comitisse Flandrie, et Karoli ducis et Isabelis de Borbonio filie. Pio adhortatu consensuque R. in cho. Patris, Dompni Jhois,

Digitized by Google

abbatis hujus loci, frater Petrus Vaillant cell. *hanc picturam seu genealogiam fecit renovari, anno Domini* 1480.

Détériorés par l'incendie de 1566 et par celui de l'abbaye provisoire, dite *Ten Bogaerde,* en 1578, ils furent mal restaurés de nos jours (1834). Les portraits des comtes de Flandre, depuis Marie de Bourgogne jusqu'à Marie-Thérèse, ont été exécutés par différents maitres et à différentes époques.

La seule circonstance que la première série de ces portraits a subi au xve siècle des restaurations importantes, prouve leur valeur archéologique. Leur valeur, comme portraits, serait encore plus considérable, si, comme tout autorise à le croire, ils ont été exécutés d'après les véritables portraits de nos comtes.

Digitized by Google

HISTOIRE DE BRUGES.

Chapitre Premier.

BRUGES. — SES ORIGINES.

Les anciens entouraient de fictions le berceau des peuples et des cités. Ces fables gracieuses avaient souvent un sens profond que pénétrait le philosophe et qui restait voilé pour la multitude. C'était, du reste, un moyen adroit de rendre cher aux hommes le lieu qui leur donna le jour que de l'entourer de mystères à son origine et d'y appeler le concours des génies supérieurs.

Dans nos siècles de froide raison et d'austère analyse, le rôle de l'historien est autrement cir-

Digitized by Google

conscrit. Il s'adresse à des lecteurs d'une autre trempe qui s'indigneraient, comme d'une surprise méditée contre leur bon sens, de tout récit qui n'aurait pas les caractères de l'évidence et le sérieux de la vérité.

Exposer, sans puérilités, sans niaiseries, sans banales digressions, le petit nombre de faits positifs que l'on recueille dans les origines obscures d'une cité; suivre, pas à pas, le développement de ce qui fut d'abord une maison, un hameau, un *pagus*, un *municipium*, jusqu'à ce que le rayon du cercle atteignant enfin sa plus grande dimension ait tracé l'enceinte vénérable qui renferme une grande et puissante ville; joindre à cet exposé l'histoire toujours instructive des institutions, des coutumes, des événements politiques, et surtout des monuments, qui ne sont rien, en définitive, qu'une sainte chronique, écrite d'une manière frappante pour tous les regards: voilà ce que l'historien d'une cité doit faire aujourd'hui, et cette mission est encore assez belle, pour qu'il se fasse une gloire de la remplir.

Nous l'acceptons dans toute sa rigueur, et nous y serons fidèles, autant que le permettra le cadre de notre travail.

Bruges est une de ces rares cités qui ont eu le privilége de fixer l'attention du monde entier, et que, dans leur décadence, on se plaît à étudier, comme la ruine d'une gloire qui n'aurait pas dû périr. Rivale autrefois des villes les plus opulentes et les plus célèbres, elle les a surpassées, presque

toutes, par la grandeur des drames politiques qui se sont dénoués dans son enceinte.

En dégageant les origines de cette ville des fables absurdes dont trop souvent de niais chroniqueurs ont amusé un public crédule, il reste encore un certain nombre de faits qui, malgré leur caractère plus ou moins historique, n'ont pu soutenir les regards d'une critique consciencieuse.

Telle est l'opinion qui fait venir S. Chrysole à Bruges, vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne.

Telle est la prétention de Meyer et d'Oudegherst qui racontent naïvement que sous le règne de Mérovée, vers l'an 445, la ville de Bruges fut détruite par Attila.

Telle est enfin la tradition plus accréditée que des ruines d'Oudenbourg, saccagé par Attila, se forma le Bourg de Bruges, véritable château-fort élevé contre les incursions des barbares.

Nous croyons ne pas trop présumer de nous-mêmes en disant que peut-être il ne nous est pas impossible d'expliquer cette tradition et de la réduire à ce qu'elle doit être pour le bon sens: rien qu'un emploi abusif de mots.

Lorsqu'on jette les yeux sur la carte de Bruges, on est frappé de voir la ville divisée en trois ilots, séparés l'un de l'autre par un ruisseau, d'une chétive importance, aujourd'hui que le creusement de vastes canaux l'a complètement absorbé. Mais ce ruisseau, dont le cours n'a plus de traces maintenant, était jadis une véritable

rivière qui prenait sa source non loin de Bruges et qui allait se jeter à la mer près de l'Ecluse. Cette rivière s'appelait, et ce qu'il en reste s'appelle encore aujourd'hui la *Reye*, en latin *Roya*.

De ces trois ilots, il en est un très-peu étendu; un autre plus grand, où se trouve le Bourg actuel, et enfin un troisième, de beaucoup le plus important des trois, celui où s'élèvent les deux vieilles basiliques de St-Sauveur et de Notre-Dame.

Ce grand ilot était traversé par un chemin qui coupait la Reye au lieu appelé *le Sablon*, devenu aujourd'hui la station du chemin de fer, et qui passait ensuite derrière l'église de Notre-Dame.

Or, ce chemin reliait les deux villes d'Oudenbourg et de Thourout à Rodenbourg, actuellement nommé Aerdenbourg. Et, sans tenir plus de compte qu'il n'en mérite, de l'avis de quelques savants qui font passer dans cette partie de la ville une voie militaire; sans donner une importance exagérée à une certaine voie romaine que l'on peut suivre encore depuis Cassel, de village en village, à quelques exceptions près, voie romaine qui a conservé le nom significatif pour nous de *Steenstraet, rue des Pierres;* nous nous croirons autorisés cependant à tirer de ces particularités une induction de nature à corroborer l'opinion qu'il nous tarde d'émettre.

Il est certain que, vers le milieu du VIIe siècle, S. Éloi vint prêcher l'Évangile à Bruges et y jeta les fondements d'une église, qui depuis est

devenue la cathédrale de St-Sauveur. Une tradition constante que rien n'est venu démentir jusqu'à ce jour, donne à ce fait une valeur historique.

Dans quelle partie de la ville se trouve cette église? Précisement dans la plus importante des trois îles, dans celle que traverse la grande voie dont nous venons de parler. Voilà donc deux faits, la direction de la route et l'emplacement de l'église, qui prouvent évidemment, que cette partie de la ville est bien le berceau de Bruges; car, là où il y a route, là où il y a église, là, nécessairement s'était concentrée la population.

Mais cette population, il n'en faut point douter, avait à lutter contre des agressions sans nombre. Entourée de peuplades barbares, et sortant à peine elle-même de la barbarie, grâce aux bienfaits du christianisme, elle dut songer à défendre son existence sans cesse menacée; et voilà ce qui explique l'existence d'un fort, dont il est question dans toutes les chroniques.

Où s'élevait ce fort? Là où se trouvait l'église et la population qu'il devait défendre l'une et l'autre. Et voilà pourquoi sans doute une rue de cet ilot se nomme encore aujourd'hui, *Oudenbourg, Vieux Bourg*. Il ne fallait pas, en vérité, se donner la peine d'aller chercher si loin les matériaux nécessaires à la construction du nouveau Bourg.

Digitized by Google

Chapitre II.

LE BOURG.

Pendant quelques siècles encore, la vérité ne peut se dégager des liens de la fiction. Quelques faits certains au milieu de mille conjectures, voilà tout ce que l'écrivain peut garantir au lecteur.

Ce qui paraît irrécusable, c'est que, dès le VIIe ou le VIIIe siècle, la population s'était tellement agglomérée dans l'enceinte primitive de Bruges, qu'une seule église ne suffisait plus aux besoins religieux des nouveaux convertis. L'église de St-Sauveur remonte à S. Éloi, et celle de Notre-Dame à S. Boniface. Les divers changements qu'ont subis ces deux monuments n'ôtent rien à la gloire de cette antiquité.

Mais, quel lien social, en dehors du christianisme, unissait les membres de cette grande famille, qui formait déjà une cité? Quels étaient ses chefs? Quel était son gouvernement? Ici, tout est obscur, et l'affirmation devient impos-

Digitized by Google

sible. Il est à présumer toutefois que pour se garantir contre les incursions journalières des barbares du nord, les habitants de la ville naissante n'auront pas hésité à recevoir une espèce de protectorat des rois francs qui avaient envahi la Gaule. Un chef, envoyé par ces rois, exerçait, sans doute, alors, sur les parties habitées de la Flandre, une espèce de pouvoir qu'aucun monument, aucune tradition ne définit.

On a douté de l'existence des forestiers, on a rejeté comme fabuleuses toutes les histoires que les chroniqueurs nous en ont laissées. Il faut avouer que le scepticisme de la critique a été bien loin de nos jours. Ne pouvait-on pas, en écartant les récits mensongers, en faisant justice même de ce mot de *forestiers*, ne pouvait-on pas admettre d'autres faits sur lesquels s'accordent toutes les traditions? Ne devait-on pas même considérer comme incontestable l'existence de certains chefs qui ont dû, dans ces temps reculés, administrer en leur nom, ou au nom d'un souverain étranger, toutes les parties de ce pays, qu'on nomme la Flandre.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir nous perdre ici en digressions oiseuses, nous rapporterons de ces chefs tout ce qui a rapport à l'histoire de Bruges; nous leur conserverons même leur titre véritable ou conventionnel de *forestiers*.

Le premier dont il soit fait mention, c'est Liederick, dit De Buck, que plusieurs nomment comte d'Harlebeke, choisi dit-on par Clotaire II,

pour gouverner toute l'étendue du pays où s'élevaient les villes d'Amiens, d'Arras, de Lille, d'Orchies, de Douai, Nivelles, Gand et Bruges qu'on désignait alors sous le nom de Brugstock. Il est probable que tout en employant la force pour éloigner les hommes du nord, ce délégué des rois francs n'aura pas manqué d'utiliser dans l'intérieur de ses états les services des saints personnages que nous voyons partout, vers cette époque, évangéliser les Flandres. S. Trond, S. Eloi, S. Amand, voilà les premiers civilisateurs de ce pays.

C'est à Liederick qu'on attribue la construction du château de Loove.

Nous ne dirons rien du second forestier Antoine, dont on rapporte qu'il eut la faiblesse de laisser ravager son pays par les barbares; ni de son successeur Bouchart, qui, dit-on, fut privé de la Flandre par Thierry, roi des Francs. Nous arrivons à Estore ou Estoredus, quatrième forestier, sous le gouvernement duquel S. Boniface consolida l'œuvre de ses prédécesseurs, en ravivant l'instruction évangélique et en élevant à la Vierge Marie une église qu'on appela *ecclesia D. Mariæ ad Royam.*

Après Estorède viennent Liederick II, Ingelram et Odoacre, dont toute la vie se passe à repousser les agressions ennemies et à élever des châteaux-forts.

Que Baudouin I ait été le dernier forestier, qu'il fût oui ou non le fils d'Ingelram, ce sont

ODOACRE

Digitized by Google

choses dont nous n'avons guère à nous soucier, puisque, jusqu'à présent, aucun monument ne peut éclaircir cette question. Mais, ce qui est positif, c'est que, à son apparition, nous sortons de l'âge mythologique pour entrer définitivement dans l'ère de l'histoire.

C'est le chef de cette série de princes magnanimes et de rudes guerroyeurs qui mirent souvent en échec les forces de la France. L'histoire le représente toujours armé, et le surnomme Bras-de-Fer.

Jeune encore, il enlève Judith, veuve d'Etelwolf, roi d'Angleterre, et fille de Karl-le-Chauve, empereur et roi des Français. La guerre s'allume entre le suzerain et le vassal; les Flamands sont vainqueurs. Relevé par le pape Nicolas I de l'anathème qu'il a encouru, Baudouin obtient son pardon de l'empereur qui lui donne le titre de comte, en rendant son fief héréditaire, d'amovible qu'il était. Depuis la ratification de son mariage, il fixa, dit-on, sa résidence à Bruges.

Que lui doit cette ville? Indépendamment d'une administration sage et aussi régulière qu'on pouvait l'attendre de ces temps reculés, elle lui fut redevable de sa sécurité, qu'il assura non seulement par la vigueur de ses armes, mais encore et surtout par la construction du Nouveau-Bourg, dont nous allons parler enfin.

L'accroissement de la population avait rendu complètement inutile le château-fort construit dans le grand ilot, dont il a été question dans

le chapitre précédent. Il fallut en construire un nouveau qui pût défendre à la fois ce berceau de la ville, et le second ilot qui s'était peuplé à son tour, sous l'influence d'une civilisation naissante. Ce fut Baudouin qui entreprit ce grand ouvrage.

Nous devons nous représenter ce que nous appelons le *Bourg*, comme une espèce de fort défendu par tout ce que le génie de la guerre avait inventé jusqu'alors: fossés, palissades, ponts-levis, murailles flanquées de tours.

Dans l'enceinte de ces murailles se groupent successivement divers édifices, tous appropriés au service de l'administration ou du gouvernement ou de la religion.

Nous citerons ici, parmi ces édifices, une chapelle construite par Baudouin et consacrée par lui à la sainte Vierge et à saint Donat, dont le roi de France lui avait envoyé le corps en signe de réconciliation et de bonne amitié. Cette chapelle devint plus tard une partie de l'église de St-Donat.

Le *Steen* que ce comte éleva fut d'abord son palais, mais plus tard ce bâtiment changea de destination, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

Le règne de ce grand prince fut tout rempli de ses luttes acharnées contre les Normands qui, après avoir porté le ravage et la dévastation dans les monastères qui s'élevaient le long de la Lys et de l'Escaut, reçoivent enfin un châtiment terrible dans les Ardennes. Les Fla-

mands eurent la gloire de la journée; Baudouin en fut le héros. Sa mort suivit d'assez près cet événement; elle eut lieu en 879, d'après les uns, en 881, d'après les autres.

Baudouin II, son fils lui succède, épouse Eltrude, fille du roi d'Angleterre, et remplit son règne d'expéditions guerrières et de travaux gigantesques.

Infatigables dans leurs ravages, les Normands et les Danois reparaissent dans les Flandres. Baudouin ne se lasse pas plus de les vaincre, qu'ils ne se lassent de l'attaquer. Partout il élève contre leurs irruptions des boulevards redoutables. Il fonde Bergues-St-Winock, fortifie les villes d'Ypres et de St-Omer, et entoure Bruges de travaux importants qui rendent impossible un coup de main. Il meurt à Gand en 919.

Son successeur est Arnould-le-Vieux, qui eut pour femme la fille du duc de Vermandois, dont il eut deux filles et un garçon, connu dans l'histoire sous le nom de Baudouin-le-Jeune. C'est en faveur de ce dernier qu'il abdiqua le comté de Flandre, dans une assemblée-générale, convoquée à Gand en 958. Le jeune prince donnait les plus belles espérances et la ville de Bruges surtout lui était redevable de nombreux témoignages de sollicitude pour son commerce naissant, lorsqu'il mourut après un règne de trois ans, c'est-à-dire en 961. Il avait eu de Mathilde, fille d'Herman, duc de Saxe, un fils trop jeune pour prendre en mains les rênes du gouverne-

ment. Arnould-le-Vieux, alors âgé de 89 ans, dut se charger de l'administration du pays, ce qu'il fit avec une rare sagesse.

C'est à lui que l'église de St-Donat dut son chapitre de douze chanoines, et sa prévôté qui joua un rôle dans l'histoire. Un des traits caractéristiques de l'époque, c'est le don considérable de terres et de bénéfices que le comte ajouta à cette fondation.

Nous passons de l'administration d'Arnould-le-Jeune, laquelle n'eut rien de remarquable, à celle de Baudouin IV, dit à la belle-barbe, qui constitua, en quelque sorte, l'administration communale de Bruges, par la création de treize échevins et d'un certain nombre de conseillers choisis dans les divers ordres et métiers de la ville. Il serait bien difficile de définir cette administration, dont une des particularités était l'élection annuelle d'un bourgmestre par les échevins et d'un autre bourgmestre par les conseillers.

La formation de ce pouvoir civil, la composition du personnel, la nécessité où fut Baudouin IV d'étendre l'enceinte de la ville, la relation faite par plusieurs historiens d'une peste qui, en 1006, enleva 12,000 personnes dans la seule ville de Bruges; tout prouve qu'à cette époque, cette cité avait déjà une importance majeure qui permettait de présager ses grandes destinées.

Rien de saillant pour Bruges sous Baudouin

de Lille et Baudouin de Mons. Sous Arnould III et son frère Baudouin, la partie française du pays de Flandre se déclare pour ces deux princes, tandis que les régions flamingantes subissent le joug de Robert de Frise. Vainqueur de ses rivaux, ce dernier réunit tout le pays sous sa domination et laisse le pouvoir à son fils Robert-le-Jeune, dit *de Jérusalem*.

C'était un grand prince et un brillant chevalier que ce Robert-le-Jeune. Rival à la croisade de Godefroi de Bouillon, il se distingua tellement au siége de Jérusalem, que toute l'armée chrétienne joignit le nom de cette ville au sien. L'abbaye de *St-André* et celle *des Dunes* datent de son époque.

Baudouin à la hache lui succède en 1111: il gouverna par la terreur; mais comme son extrême sévérité ne s'exerçait en général que sur les malfaiteurs, on lui pardonne volontiers les formes violentes dont il entourait sa justice. L'histoire ne cite pas, sans applaudir, ces onze gentils-hommes, convaincus de brigandage, qu'il fit pendre à une longue poutre, dans une des salles de son palais de Winendaele.

Baudouin Hapken ou *à la hache* mourut en 1119, en désignant pour son successeur Charles de Danemarck, connu dans l'histoire sous le nom de Charles-le-Bon. Il était fils du roi de cette contrée et d'Adèle de Flandre, fille de Robert-le-Frison. Avant d'aborder l'histoire de ce prince, dont la fin fut si tragique, nous croyons devoir

donner une courte description du Bourg, dont un des édifices fut le théâtre de ce drame sanglant.

On entrait dans cette forteresse par quatre portes situées dans la direction des quatre points cardinaux; l'une du côté de la rue que nous nommons aujourd'hui *la rue Haute,* une seconde vers la rue de l'*Ane aveugle;* une troisième conduisait vers la rue *Philipstock,* une quatrième enfin ouvrait sur la rue des *Brides.*

Un des édifices qui frappait d'abord les regards, c'était la maison dite *Ghyselhuys,* mot flamand qui signifie *maison d'arrêt* ou *d'ôtage.* Ce bâtiment devint le *Schepenhuys* ou *maison des Echevins*, à l'époque où l'administration civile fut créée par Baudouin à la belle Barbe. Il disparut en 1377 et sur ses ruines on bâtit l'hôtel-de-ville actuel. Il se trouvait donc dans la partie méridionale du Bourg.

Le Ghyselhuys touchait vers l'ouest à la *chapelle du Saint-Sang,* dont la crypte est d'une haute antiquité.

Tout-à-fait à l'ouest se trouvait un édifice nommé *het Steen,* qui à cette époque était déjà converti en prison.

A l'*Est* enfin, on voyait le château *de Loove* qui, dans les siècles postérieurs, fit place au *palais du Franc.* C'était le château des comtes de Flandre, château qui, par une galerie couverte au-dessus de la porte d'*Est*, communiquait avec le chœur de l'église de St-Donat. Cette particularité mérite quelque attention.

Digitized by Google

BALDUINUS PULCHRA BARBA

Digitized by Google

Digitized by Google

BALDUINUS INSULENSIS

Digitized by Google

Charles-le-Bon, dès son avènement au pouvoir, avait prouvé toute la perspicacité de celui qui l'avait choisi pour successeur. Au milieu de l'anarchie féodale qui désolait alors l'Europe, il sut faire régner dans ses états le calme, l'ordre et la paix. C'est en réprimant tous les délits, quelle qu'en fût l'origine, qu'ils vinssent de la noblesse, ou des gens de roture, c'est en sévissant d'une manière énergique contre les seigneurs chez qui l'habitude de guerroyer entr'eux pour le moindre prétexte était poussée jusqu'à la fureur, c'est enfin, en se montrant partout, bon justicier, et prince impartial, qu'il se vit entouré bientôt de l'estime de tous les gens de bien et surtout de l'amour du pauvre peuple.

Une famine horrible qui désola le pays, pendant le rude hiver de 1125 à 1126, fournit à Charles l'occasion de signaler tout à la fois et sa bienfaisance et sa sollicitude pour les besoins des classes souffrantes. Mais, ce qui aurait dû lui mériter les adorations de tout son peuple, fut précisément la cause de sa perte.

Au milieu de la détresse générale qui dévorait la multitude, il se trouvait des hommes assez égoïstes pour spéculer sur la misère publique, en se faisant accapareurs de grains. Loin d'imiter la charité de leur prince, qui distribuait chaque jour aux nécessiteux le superflu de ses ressources, ils entassaient dans leurs greniers les céréales qui auraient pu soulager ou prévenir tant de misère.

C'est contre ces natures sordides que Charles déploya sa juste rigueur: sa charité lui inspira le zèle d'être une fois sévère pour le bonheur de son peuple. Il fit enlever de force et vendre à vil prix tous les approvisionnements tenus en réserve par la cupidité des riches bourgeois.

Parmi ceux qui, dans cette circonstance, furent en butte à sa colère, était Berthulf, prévôt de St-Donat et chancelier de Flandre, qui avait, avec toute sa famille, largement usé de cet infâme moyen de s'enrichir. Compris dans la mesure générale, les membres de cette famille puissante jurèrent à Charles une haine implacable.

Leur âme, d'ailleurs, était déjà profondément ulcérée contre ce prince, qui n'avait pas épargné à leur amour-propre le plus sanglant des affronts. Sortis de basse lignée, ils s'étaient, soit intrigue, soit mérite réel, élevés au premier rang de la société, et ils venaient tout récemment de contracter alliance avec la noble et puissante famille des châtelains de Bruges.

Tant de bonne fortune avait allumé la jalouse susceptibilité de quelques hauts seigneurs, parmi lesquels Tancmar, chef de la famille des Van der Stracten, n'avait pas craint de reprocher à Berthulf, la honte de sa naissance. Le comte eut peut-être le tort, bien excusable à cette époque, d'épouser avec trop d'animosité la querelle des ennemis de Berthulf. Il exigea de la famille du prévôt, la preuve, par douze témoins

BALDUINUS MONTENSIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARNULFUS JUVENIS.

Digitized by Google

assermentés, de la réalité de son origine libre. L'acharnement qu'il mit à ses recherches, rendit toute réconciliation impossible, et désormais la lutte fut engagée entre lui et la famille de Berthulf.

« Plutôt mourir que de subir son servage, » s'écria le prévôt. Que serait ce Danois inso- » lent, si notre crédit ne l'avait conduit à la » place qu'il occupe! et c'est lui qui veut nous » réduire à la condition servile? Mais quoi qu'il » fasse, nous sommes libres, nous resterons » libres. »

Une réunion eut lieu de tous les parents et de tous les amis du prévôt. La mort du comte y fut résolue. C'était le 1 mars 1127. Les principaux conjurés étaient Berthulf, Guillaume de Wervi, Ingram et Bouchard, dont le comte venait de faire incendier la maison pour diverses rapines exercées contre les paysans du comte. La partie fut remise au lendemain.

Jamais une matinée plus triste n'inaugura un jour plus funeste. Le ciel était chargé d'un de ces brouillards épais qui, dans nos climats, sont si fréquents en hiver.

Après avoir, selon sa pieuse habitude, distribué des secours aux nécessiteux, Charles s'était rendu à l'église de St-Donat, par la galerie dont nous avons parlé plus haut. Agenouillé devant un livre de psaumes, l'excellent prince priait avec la plus grande ferveur. Autour de lui, étaient rangés ses principaux seigneurs,

parmi lesquels Gautier de Locres et Thémard, châtelain de Bourbourg.

Les conjurés ne perdirent point de temps: ils occupèrent en toute hâte les deux issues de la galerie, celle du château et celle de l'église, et lorsque tout fut disposé pour la réussite, Bouchard et ses gens se précipitant sur le comte, le percèrent de leur glaive au moment même où il accompagnait de prières à Dieu, les aumônes qu'il faisait aux pauvres assemblés dans l'église. La mort suivit de près l'assassinat.

Mais ce n'est pas assez pour les conjurés: Thémard tombe sous leurs coups. Au milieu du tumulte qu'un événement si tragique fait naître dans toute l'église, ils se répandent dans la ville, et, profitant de la terreur qui paralyse tous les bras, ils massacrent tous ceux des serviteurs du comte qui se présentent à leurs coups.

Une victime manquait à leur rage; c'était Gautier. Ils reviennent à l'église; le nom de Gautier! Gautier! résonne sous les sombres voûtes. Le malheureux s'était caché derrière les orgues, où couvert d'un manteau qu'avait jeté sur lui un gardien du temple, il avait attendu quelque temps le moment de s'évader. Une malheureuse inspiration lui fit abandonner cette retraite pour s'abriter aux pieds de l'autel. On l'aperçut; sanglants, écumants de fureur, les meurtriers se précipitent sur lui, et Bouchard le saisissant par les cheveux, le traîne hors de l'église et le jette

Digitized by Google

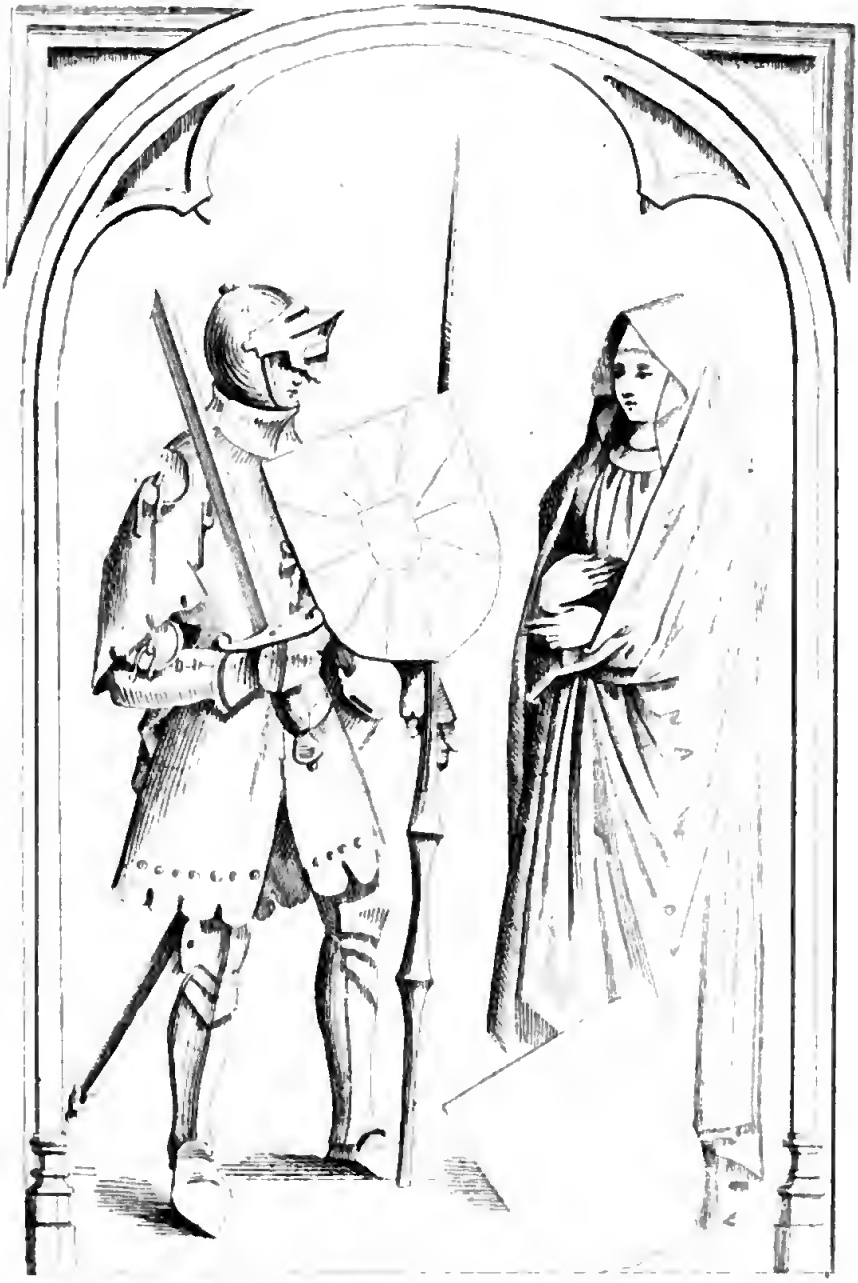

ROBERTUS FRISIUS.

ROBERTUS HIEROSOLYMITANUS.

Digitized by Google

à ses esclaves qui le massacrent, après l'avoir horriblement mutilé.

Que faisait le prévôt, pendant les péripéties de ce terrible drame? Enfermé chez lui, il se répandait en doléances sur la mort du comte, quand les chanoines vinrent réclamer son intercession auprès de ses parents.

Quant aux assassins, ils sentaient arriver l'heure de la vengeance publique; mais ils la voyaient arriver sans pâlir. Après avoir rempli de vivres et d'armes l'église de St-Donat, ils fortifièrent le Bourg où ils se renfermèrent avec leurs créatures, et ils attendirent de pied ferme, l'attaque de leurs ennemis. Ce leur fut une grande joie de recevoir de Guillaume d'Ypres un message qui leur jurait aide et amitié. Ils voulurent le créer comte de Flandre, et sans doute il ne dépendit point de l'ambition de Guillaume qu'il ne le devînt en effet.

Cependant, le triomphe des coupables ne fut pas de longue durée. Bientôt de puissants seigneurs, avec leurs hommes d'armes, se présentèrent devant Bruges, qui ouvrit ses portes sans résistance. A leur tête était le chevalier Gervais, fidèle ami de Charles, et qui, dans cette occasion, prouva son dévouement, en commençant la guerre contre les meurtriers.

Ces derniers sont refoulés dans le Bourg, dont ils ferment et barricadent les portes. Des machines de guerre et tous les moyens de défense sont organisés autour de la maison du

prévôt et de l'église de St-Donat. Ainsi préparés, les assiégés attendent avec courage et bon espoir les attaques dirigées contr'eux.

Ils auraient sans doute réussi à éloigner longtemps encore le danger qui les menaçait, sans le coup de main hardi de quelques hommes d'armes de Gervais. Profitant de la sécurité des assiégés, ils escaladent, pendant leur sommeil, les murailles du Bourg, et quand ils se voient en nombre, ils poussent d'affreux hurlements et dispersent ou massacrent tous ceux qui veulent leur opposer de la résistance.

Au milieu de cette affreuse surprise, Bouchard et les assiégés déploient un courage digne d'une meilleure cause. Assaillis par des forces supérieures, ils se défendent comme des lions, sèment la mort autour d'eux, et, toujours en combattant, ils se retirent, après avoir éprouvé de grandes pertes, dans l'église de St-Donat, où ils soutiennent un nouveau siége.

On ne put les vaincre ce jour-là et, le lendemain, quand après une lutte acharnée, on se fut emparé de l'église, il fallut commencer un nouveau siége en règle contre la tour où Bouchard et les siens s'étaient renfermés. Infatigable dans sa résistance, le chef des conjurés ne laissait pas même à ses ennemis la faculté de prendre un peu de repos après de si rudes combats. Au milieu des ténèbres, il lançait sur les maisons voisines des brandons enflammés, et à chaque

BALDUINUS SECURITULA.

Digitized by Google

Digitized by Google

CAROLUS BONUS.

Digitized by Google

instant le son de son terrible cor retentissait dans le silence de la nuit.

Que faisait Berthulf, alors que ses féaux vengeaient si vaillamment sa querelle? Berthulf, trois jours avant la prise du Bourg, avait, à prix d'argent, acheté la fidélité d'un des chefs du siége et avait gagné la campagne. Epuisé de fatigue, couvert de sueur, de poussière et de sang, il avait de village en village, de chaumière en chaumière, traîné sa triste fuite. Après avoir atteint Dixmude, puis Furnes, il se disposait à continuer sa marche, lorsque reconnu par plusieurs à Warneton, il fut livré à celui-là même qui l'avait encouragé dans sa rébellion, à ce Guillaume d'Ypres qui savait trahir les malheureux aussi bien que protéger les coupables.

Son procès fut bientôt instruit, ou plutôt il n'y eut point de procès. On le traîna honteusement, au milieu de tous les genres d'humiliations et de tortures, au lieu du supplice, où on le fit périr par strangulation. Suspendu à l'infâme gibet, il vivait encore, lorsque Guillaume d'Ypres, s'approchant de l'instrument fatal, éleva la voix: « Prévôt, lui dit-il, je t'adjure par le salut de » ton âme, de me dire quels sont, à part toi, » Isaac et les autres coupables avérés, ceux qui » ont trempé dans le meurtre de monseigneur » le comte Charles. » — « Tu les connais, bâtard » d'Ypres, » répondit Berthulf d'une voix de tonnerre, et il expira.

Digitized by Google

Ainsi périt le prévôt de St-Donat, terrible encore au moment de la mort et n'abdiquant pas même en ce moment suprême la fermeté que donne l'innocence.

De son côté, Bouchard résistait toujours. Les gens d'armes de Gervais et les bourgeois étaient à bout de ressources et d'énergie. Il ne fallut rien moins que l'appui du roi de France, Louis-le-Gros, pour réduire quelques hommes, enfermés depuis trois semaines dans une tour, et dont la faim bien plus que le courage demandait merci.

Ce fut sans doute grand'pitié, malgré leur crime, de voir ces braves gens, qui avaient tant souffert, et si vigoureusement bataillé, conduits pâles, défigurés, jusques sur une des tours du palais du comte, d'où ils furent inhumainement précipités.

Digitized by Google

GUILLELMUS NORTMANNUS.

Digitized by Google

Chapitre III.

LA CHAPELLE DU SAINT-SANG.

Le successeur de Charles-le-Bon fut Guillaume de Normandie, dont l'élection, qui suivit de près la mort de Charles, mérite quelques détails.

Le 27 mars 1127, quelques jours après la mort de Berthulf, les bourgeois se rassemblèrent dans une plaine voisine de la ville où, d'après Gualbert, les notables d'entr'eux prêtèrent, chacun à leur tour, le serment que voici : « Je jure de » n'élire pour comte de ce pays que celui qui, » tout en gouvernant sagement le domaine de » ses prédécesseurs, saura défendre nos droits » contre les ennemis de la patrie; qui sera af- » fectueux et compatissant envers les pauvres » gens, plein de dévotion, suivant la voie de » la rectitude, tel enfin qu'il ait le pouvoir et » le vouloir de servir le bien commun. »

Le roi de France se trouvait alors à Arras; on lui dépêcha des exprès pour le prier de venir

à Bruges, dans la triste occurrence où se trouvaient les habitants de cette ville.

Les envoyés furent courtoisement accueillis et revinrent bientôt avec la mission de recommander chaudement l'élection de Guillaume de Normandie.

Les Brugeois ne voulurent point s'arroger le droit de procéder seuls à cette élection, pour laquelle ils n'éprouvaient, du reste, aucune répugnance; mais ils tinrent beaucoup à l'avis des autres villes de Flandre, et cet avis fut favorable. Guillaume de Normandie fut donc proclamé comte de Flandre.

Malheureusement, Guillaume n'avait que des uclinations tyranniques. Il eut à peine le pouvoir en mains, qu'il cessa de tenir compte des promesses et des serments qu'il avait faits. Il indisposa ses bonnes villes de Flandre en foulant aux pieds leurs franchises, qui leur étaient si chères. Le peuple, outré de ses exactions, de ses parjures; de ses cruautés, se révolta, et conféra la dignité de comte à Thierry d'Alsace, second mari de la princesse Marguerite, veuve de Charles-le-Bon. Ce ne fut pas, au reste, sans une fière résistance et de rudes combats que Guillaume se vit peu-à-peu dépouillé de son pouvoir. Il périt enfin dans une mêlée au siége d'Alost, en 1128.

Thierry fut un prince sage et vaillant qui, en faisant regner la paix et la justice dans ses états, déploya dans les croisades une bravoure

Digitized by Google

que signalent tous les historiens de l'époque. Les Brugeois surtout chérissent sa mémoire pour un don précieux qui fait encore aujourd'hui l'objet de leur culte et de leur vénération.

Marié en secondes noces avec Sibille d'Anjou, sœur de Baudouin III, roi de Jérusalem, qu'il avait vue dans sa première expédition en Terre Sainte, Thierry avait épousé tous les enthousiasmes de son beau-frère, et toutes ses haines contre les infidèles.

Sa conduite en Palestine fut celle d'un héros, mais d'un héros qui sait unir la modestie à la vaillance. Plusieurs fois l'armée lui dut son salut; mais, quand on le félicitait sur ses brillants faits-d'armes: « J'ai fait mon devoir, disait-il; toute la gloire est à Dieu. »

On sait quels furent les tristes résultats de cette expédition: au lieu de réunir tous leurs efforts contre les mécréants, les croisés se livrèrent aux basses intrigues de la jalousie, et la division des chefs amena la dissolution de l'armée.

Quant à Thierry, sa conduite, au milieu de ces pitoyables débats, fut celle d'un grand cœur. Il gémit de voir le résultat de tant d'héroïques efforts, perdu sans retour pour de misérables querelles, et fit ses préparatifs de départ.

Mais, avant de se séparer de son beau-frère, Baudouin voulut lui laisser un gage de son estime et une récompense de ses services. De concert avec Foulques, patriarche de Jérusa-

lem, il lui ménagea une surprise agréable. On conservait, dans l'église du Saint-Sépulcre une portion du sang de Jésus-Christ, recueilli, disait la tradition, par Joseph d'Arimathie et Nicodème. C'est une partie de ce riche trésor qu'on offrit à Thierry: il en fut transporté de joie.

La chose se fit avec le plus grand cérémonial. De nombreux chevaliers, des hommes-d'armes richement équipés, et tout ce que la ville de Jérusalem renfermait alors de gens de parage et de haut renom, remplissaient l'enceinte de l'église. Après avoir enlevé le sceau qui fermait l'orifice du vase où se trouvait le liquide sacré, le patriarche divisa ce liquide en deux portions aussi parfaitement égales que possible, dont l'une fut renfermée dans une fiole de forme octoèdre, qu'il cacheta et scella scrupuleusement. Ce fut celle-là qu'il remit entre les mains du comte, qui, à son tour, par un excès d'humilité, chargea de ce dépôt Léonius, son aumônier, abbé de St-Bertin, à St-Omer.

Après une longue et pénible traversée, après un voyage aussi long sur terre, Thierry touchait enfin aux frontières de ses états, où l'appelaient de graves intérêts et les vœux de toute une population.

Son arrivée fut une fête publique, une fête à laquelle tous les cœurs prenaient part. Il entra dans les Flandres par un arc de triomphe, et il est vrai de dire que toute sa marche ne fut qu'un triomphe.

Digitized by Google

THEODORICUS ALSATIUS.

Digitized by Google

Quant à la ville de Bruges, elle se surpassa. Déjà célèbre, à cette époque par son commerce et son industrie, cette populeuse cité jouissait alors de cette opulence que donnent les grandes spéculations mercantiles. Aussi rien ne fut épargné pour orner les édifices publics et les habitations particulières. Les plus belles tentures décoraient les rues, et c'est sur un tapis de verdure et de fleurs que le cortége s'achemina vers le palais du comte.

A la tête marchaient le clergé, le magistrat et les notables de la ville, qui tous s'étaient empressés de venir recevoir et congratuler le prince. Thierry suivait avec ses barons et ses hommes-d'armes. Les corporations et le peuple venaient ensuite. Quant on fut à la porte du château, l'abbé de St-Bertin remit entre les mains du comte la précieuse relique, dont il n'avait pas voulu se séparer depuis son départ de la Terre Sainte. Le comte à son tour la fit déposer avec une religieuse sollicitude dans la chapelle de St-Basile, dont nous allons nous occuper.

Il y avait, sur le Bourg, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, une chapelle fort ancienne, attenant d'une part à l'hôtel-de-ville et de l'autre à la prison dite *het Steen.*

Quelle était l'origine de cette chapelle? Peut-on assigner une date précise à sa fondation? Tout ici est conjectures; mais de toutes ces conjectures, la moins douteuse, c'est qu'elle date

Digitized by Google

de Baudouin Bras-de-fer, qui, sans doute, la fit construire, lorsque aprés une longue résidence à St-Omer, il vint se fixer à Bruges en 863. Cette chapelle touchait au château, qu'il occupait alors. L'amateur peut encore voir les traces de la tribune, où se tenaient les comtes de Flandre, pendant le service divin.

Mais l'objet le plus curieux de cette chapelle souterraine, c'est un bas-relief de l'époque, fouillé profondément dans une pierre dure et grisâtre, dont le sujet est *le baptême du Christ dans les eaux du Jourdain.* Ce bas-relief, est en quelque sorte le retable d'un autel grossier qui appartient à la même époque.

A peine arrivé à Bruges, Thierry fit élever une chapelle près de celle dont il vient d'être question. L'évêque de Tournay en fit la dédicace, et, à la demande expresse du comte, la destina au culte du Saint-Sang. C'est la même qui fut abandonnée à la confrérie des maçons.

Non content de la construction de l'édifice, Thierry y ajouta l'institution de quatre chapelains avec prébende et d'un sacristain avec une demi-prébende. Ces quatre chapelains, en dehors de leur titre principal, avaient encore celui de *chapelains de la cour* et de chanoines de St-Basile, prérogatives qui leur furent contestées plus tard.

Quand il eut satisfait sa dévotion et son zèle par ces pieuses fondations, Thierry prit de nouveau la croix et partit pour la Terre Sainte, où

Digitized by Google

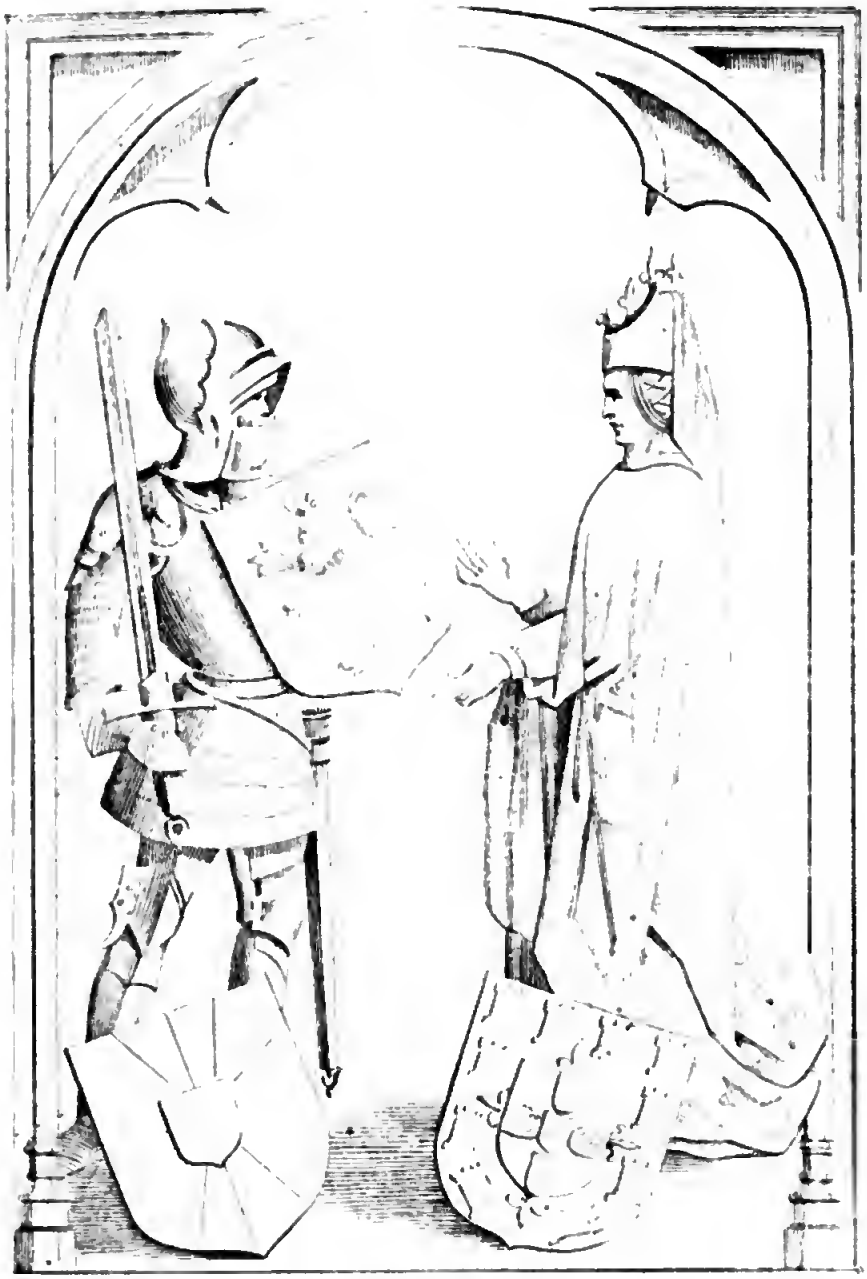

PHILIPPUS ALSATIUS.

Digitized by Google

MARGARETA ALSATIA.

Digitized by Google

ses brillants exploits firent oublier ses premiers faits-d'armes. De nouveau de retour dans ses états, il les gouverna avec une sagesse qui fit regretter sa fin prématurée. Epuisé par le chagrin que lui causait la mort d'une épouse chérie, et par les fatigues de longues et pénibles expéditions, il mourut en 1169, dans le couvent de Watten, où il s'était retiré.

Son successeur fut son fils, Philippe d'Alsace, qui mérita le titre de *Grand,* grâce à ses belles et brillantes qualités. Tous les rapports que l'histoire lui donne avec la ville de Bruges, se résument dans cet extrait des Annales de M. Delepierre.

« En 1185, il obtint en mariage la princesse » Mathilde, fille d'Alphonse, roi de Portugal. » Elle fit son entrée à Bruges, avec la plus » grande pompe.

» Durant son règne, Philippe accorda ou re- » nouvela plusieurs priviléges et immunités. En- » tr'autres, il institua pour la châtellenie de » Bruges, autrement le Franc, la *vierschaere,* ou » tribunal. Un des articles de la *keure* ou ordon- » nance d'institution contenait que nul habitant » du Franc ne serait bâtard de par sa mère. »

Philippe mourut au siége de Ptolémaïs (St-Jean d'Acre), sans laisser d'enfant (1191).

Sous le règne de Marguerite d'Alsace, qui lui succéda, il ne se passa aucun fait de quelque intérêt pour la ville de Bruges. La comtesse

gouverna la Flandre en son propre nom jusqu'en 1194, époque, où son époux, Baudouin, comte de Hainaut et de Namur, descendant de Baudouin de Mons, fut solennellement reconnu comte de Flandre, pair de France, et fit, en cette dernière qualité, hommage de son fief au roi Philippe-Auguste, qui, sous prétexte de vacature, faute d'hoirs mâles, avait quelques années auparavant, fait une expédition en Flandre, pour réunir ce pays à sa couronne.

Marguerite mourut en 1194, et Baudouin, l'année suivante: ils laissèrent sept enfants, dont quatre garçons. La comtesse fut enterrée dans l'église de St-Donat.

Baudouin, l'aîné, succéda au comté de Flandre; il est connu dans l'histoire sous le nom de Baudouin de Constantinople. C'était un prince éclairé, vaillant et magnanime. Après la prise de Constantinople par les croisés, il eut l'honneur d'être proclamé empereur par ses compagnons d'armes. Vaincu par le roi des Bulgares, au siége d'Andrinople, il disparut, selon les uns, et, selon les autres, il fut précipité dans un puits, où il ne mourut, dit-on, qu'après trois jours d'horribles souffrances (1206).

Jeanne sa fille lui succède. Les premières années de son règne n'intéressent notre histoire que par l'entrée magnifique qu'elle fit dans la ville de Bruges, avec Fernand de Portugal qu'elle épousa en 1211.

Fait prisonnier à la bataille de Bouvines, Fer-

BALDUINUS C.P.

Digitized by Google

JOANNA CONSTANTINOPOLITANA.

Digitized by Google

nand fut conduit à Paris, où il fut retenu prisonnier pendant douze ans. La comtesse prit alors en mains les rênes du gouvernement, et administra le pays avec la sagesse et la fermeté des plus mâles caractères.

Les années 1214 et 1215 furent deux années terribles pour la ville de Bruges. Une peste, une inondation et un immense incendie furent les trois fléaux qui désolèrent cette malheureuse cité.

L'année 1224 est célèbre dans les annales de Bruges par l'aliénation du Franc. Après d'interminables démêlés, Jean de Nesle céda cette châtellenie à la comtesse Jeanne, pour la somme de 24,545 livres parisis, six escalins et huit deniers. Le *Franc* forma, dès lors, la quatrième partie de la division territoriale de la Flandre.

Revenu dans ses états, après l'avènement de Louis IX au trône de France, Fernand fit quelques changements dans l'administration de la ville de Bruges. Pour prévenir les abus du népotisme, il publia un décret pour interdire la dignité de bailli à tous ceux qui étaient nés dans la ville, ou même simplement mariés à une Brugeoise.

Fernand mourut en 1233.

Jeanne continua à gouverner avec cette hauteur de caractère qui avait signalé les premières années de son administration. Elle ne se laissa point déconcerter par l'imposture du faux Baudouin, de ce mendiant champenois qui avait fanatisé le peuple, au point de se faire reconnaître comme le véritable empereur de Constantinople

et d'oser réclamer le noble comté de Flandre. Jeanne le fit pendre près de Loos, selon les uns; à Lille selon les autres.

Après avoir fait une foule de fondations utiles, elle mourut, en 1244, à l'abbaye de Marquette, où elle s'était retirée.

Sa sœur Marguerite lui succéda. Elle eut d'abord pour mari, Bouchard, comte d'Avesnes, son tuteur, archidiacre de Laon, chanoine et trésorier de Tournai. Le pape annulla ce mariage, et c'est alors qu'elle épousa Guillaume, sire de Dampierre, dont elle eut trois fils et deux filles. Elle mourut en 1279 et fut ensevelie à l'abbaye de Flines. Son successeur fut son second fils, Gui de Dampierre, dont le gouvernement ouvre une ère d'événements remarquables pour la ville de Bruges.

Digitized by Google

MARGARETA CONSTANTINOPOLITANA.

Digitized by Google

WILLELMUS ET MARGARETA.

Digitized by Google

Chapitre IV.

LA TOUR DE LA HALLE. — GUI DE DAMPIERRE. — LA MOERLEMYE.

Nous avons signalé à la mort de Charles-le-Bon, le premier acte de vitalité politique que l'histoire attribue aux bourgeois de notre cité. Le règne de Gui de Dampierre déploya, dans toute sa rude énergie, la fierté des gens des métiers.

Les Brugeois semblent avoir imprimé sur la tête de la *Tour de la Halle*, l'orgueil des longues luttes qu'ils ont dû soutenir pour la conquête et le maintien de leurs franchises. Si les *Beffrois* réveillent, dans toutes les villes où ils s'élèvent, de glorieux souvenirs pour la liberté, en est-il un qui parle plus noblement à l'âme, que ce majestueux et sublime monument, dont les formes solennelles n'ont pu être inspirées que par le génie de l'indépendance?

Aussi, ce fut dans toute la ville une alarme universelle, quand, le 15 août 1280, on apprit qu'un terrible incendie dévorait avec une rapidité

que rien ne pouvait arrêter, la tour de la Halle, alors construite en bois, aussi bien que les immenses bâtiments dont elle était entourée. La douleur fut grande pour le bâtiment en lui-même; mais elle alla jusqu'au désespoir pour le précieux dépôt qu'il renfermait. Il s'agissait en effet des archives de la ville, parmi lesquelles se trouvaient tous les priviléges et prérogatives des soixante-douze corps de métiers.

Les Brugeois firent de vaines démarches auprès de leur comte pour le renouvellement de leurs chartes et franchises. Gui de Dampierre voulut exploiter à son profit ce malheur immérité: il refusa tout, dans l'espoir, sans doute, de se faire payer par de grands sacrifices d'argent, l'octroi de nouveaux priviléges. Il était cupide en effet, et malgré les excellentes qualités de son cœur, aucun moyen ne lui répugnait, quand il pouvait lui procurer de l'or.

« Ce prince, dit De Marne, dans un passage » d'un article intéressant sur *Jean Breydel*, im- » primé dans les Annales de la société d'Ému- » lation, ce prince ne put parvenir à se faire » aimer des Flamands, qui lui imputaient tous » les maux dont la Flandre fut accablée de son » temps. Accoutumée à la magnificence de la com- » tesse Marguerite, ces peuples ne pouvaient voir » sans mépris je ne sais quel air bourgeois et » mesquin qui régnait à la cour de son fils. En » effet, Guy aimait l'argent et marquait dans toutes » les occasions une extrême envie d'en amasser.

Digitized by Google

GUIDO DE DAMPETRA.

Digitized by Google

» Jamais prince n'accorda à ses sujets plus de » priviléges et ne les leur fit mieux payer. Les » villes de Flandre, avides de cette espèce de » grâces, qu'elles firent bien valoir dans la suite, » fournissaient, pour les obtenir, des sommes im- » menses, lesquelles, jointes à une grande écono- » mie, mirent ce prince en état de faire lui seul, » plus d'acquisitions que n'en avaient fait tous ses » prédécesseurs. Par là, sans toucher aux revenus » de l'État, il enrichit sa nombreuse famille et » attira à son service beaucoup de seigneurs étran- » gers, à qui il faisait des pensions connues en » ce temps-là sous le nom de fiefs de bourse. »

Si ce portrait n'est point chargé, et il ne l'est point, on peut deviner, bien que l'histoire n'en parle pas, le prix qu'il mit au renouvellement des franchises de la cité de Bruges. Indignés de ses refus, les gens des métiers commençaient à murmurer assez haut pour que leurs doléances menaçantes parvinssent aux oreilles du comte.

Sans perdre de temps, il dépêcha sur les lieux plusieurs de ses affidés, chargés de voir de près l'état des choses et de lui en faire un rapport exact. Ils trouvèrent les bourgeois dans une irritation extrême. Loin de les calmer par leurs discours, ils ne parvinrent qu'à les exaspérer, et ils durent fuir eux-mêmes devant une démonstration où périrent plusieurs d'entr'eux.

A cette nouvelle, la colère du comte fut extrême. A la tête de forces imposantes, il marche contre la ville, s'en empare, arrête les instigateurs de

cette émeute, que l'on nommait la *Moerlemye* (1). et les fait décapiter hors de la porte *Bouverie*. A ce châtiment exemplaire, il en joint un autre qui satisfait mieux son âme sordide: la ville est condamnée à une amende de 100,000 florins pour sa rebellion, et à quatre mille pour les dégats causés par l'insurrection.

Le calme renaît à ce prix, mais il n'est pas de longue durée. A peine le comte s'est-il éloigné, que les Brugeois s'arment de nouveau, réclament à hauts cris leurs priviléges et massacrent Thierry Franckesone, sur lequel planaient des soupçons de connivence avec le comte, pour ses actes de mauvais vouloir envers la ville.

Une nouvelle entrée des troupes de Gui dans la ville de Bruges, une amende de 122,000 florins tant pour le crime de lèze-suzeraineté que pour dommages causés aux bâtiments publics, tel fut le résultat de cette seconde révolte.

Toute l'administration de Gui de Dampierre est pleine de ces prises d'armes de la bourgeoisie. Alors apparaissent ces fameux chefs de corporations, athlètes aux proportions gigantesques, dont toute la vie fut un combat, et qui, par leur dévouement, leur fierté d'âme, leur courage sur le champ de bataille, s'élevèrent assez haut

(1) Rien n'indique la signification de ce mot, ou plutôt rien n'explique l'application qu'on en fait à l'émeute dont il s'agit. Despars se contente d'employer le mot, sans l'expliquer.

pour traiter avec les princes qu'ils surpassaient souvent en magnanimité.

Pierre de Koninck et Jean Breydel furent les héros de cette époque. Tous deux Brugeois, tous deux unis par la haine de la tyrannie, ils rendirent leurs noms immortels par les proportions qu'ils surent donner à un acte de grande vengeance.

Mais avant d'arriver à ce moment fatal où vont paraître ces fameuses figures historiques, il est nécessaire de suivre Gui de Dampierre dans tous les événements d'une administration où le nom de Bruges paraît à chaque instant.

Le grand malheur du comte de Flandre, c'est d'avoir rencontré, dès son avènement au pouvoir, dans la personne de Philippe-le-Bel, roi de France, un ennemi perfide et déloyal, dont l'astucieuse activité lui suscita dans ses propres domaines des embarras inouïs.

Gui de Dampierre avait mécontenté ses bonnes villes de Flandre, par son avarice et ses attentats réitérés contre les priviléges des corporations. Gand, aussi bien que Bruges, avait eu ses émeutes, et s'était fièrement rebellé contre un pouvoir tracassier qui menaçait de devenir tyrannique. Philippe-le-Bel comprit la situation et devina le rôle que lui faisait la fortune: il appuya tour-à-tour les prétentions des deux partis, espérant, après les avoir affaiblis l'un par l'autre, s'élever sur leurs débris. Il trouva des instruments dociles dans les trente-neuf de Gand, magistrats félons et prévaricateurs, qui ne craignirent point

de sacrifier à l'ambition d'un prince étranger les intérêts de leur patrie.

Un attentat exécrable mit le comble à tous les chagrins dont Philippe avait jusqu'alors accablé son vassal. Le comte de Flandre était sur le point de marier sa fille Philippine au prince de Galles, fils d'Edouard, roi d'Angleterre. Le roi de France apprend cette nouvelle, et, comprenant tout ce qu'il y a de menaçant pour lui dans cette alliance, il engage le comte à venir le trouver avec sa fille, prétextant le désir de voir sa chère filleule et de recevoir ses adieux avant son départ.

Le comte se rend, sans défiance, à l'invitation royale, suivi de ses barons et de ses chevaliers; mais à peine est-il arrivé à Paris, qu'on s'empare de lui et de sa fille, et tous deux deviennent les prisonniers du roi de France.

Irrité d'une pareille trahison, Gui de Dampierre prend Dieu à témoin de la justice de sa cause, et en appelle à ses pairs de l'odieux procédé dont il est la victime. Leur sentence lui fut favorable: il put regagner ses états, mais en laissant sa fille en ôtage. C'était beaucoup pour le cœur d'un père: ce n'était pas assez pour Philippe. Il leva, à diverses reprises, sur les sujets du comte, divers impôts considérables, dont le plus exécré fut celui de la *maltote*, et se rendit coupable, dans le pays de Flandre, de tant d'exactions et d'injustices, qu'à la fin la colère du peuple se souleva, et que le comte retrempa toute sa fierté dans ses malheurs et dans l'exaspération publique.

La guerre fut déclarée à la France, dans une assemblée de souverains, convoquée par le comte à Grammont. Mais les assurances d'appui que lui donnèrent ses alliés s'évanouirent l'une après l'autre et le comte en fut réduit à ses propres forces.

Il ne désespéra pas. Le cri de *Flandre au lion*, et de *mort aux Français* retentit d'un bout à l'autre du pays. Les bonnes gens des métiers accourent en foule sous les drapeaux de Gui de Dampierre. C'est une guerre sainte qu'ils entreprennent, la justice de leur cause a été reconnue par le pape, par les pairs de leurs souverains; et d'ailleurs quand toutes les puissances de la terre seraient liguées contre leurs droits, en est-il un seul parmi eux, qui ne se sente prêt à verser tout son sang pour les défendre, pour défendre le sol de la patrie et l'existence même de leur nation?

Ils marchent donc en bon ordre à la rencontre de Philippe. Le choc eut lieu dans les plaines de Bulscamp, aux environs de Furnes. Malgré les forces de Philippe, qui s'élevaient à dix mille hommes de cavalerie et à soixante mille hommes de pied, l'indomptable bravoure des Flamands leur aurait assuré la victoire, sans une trahison que l'histoire doit citer en rougissant pour les infâmes qui l'ont commise.

Deux fois, les Français avaient plié sous les efforts héroïques des gens des métiers et des hommes d'armes flamandes, lorsque la défection de la noblesse changea la face des choses. Tout-

à-coup retentit au milieu d'elle le cri de *Montjoie Saint-Denis, mort aux Allemands*. C'était le signal convenu entre les traîtres et le roi corrupteur. Dès lors la mêlée fut affreuse ou plutôt ce fut une boucherie: seize mille Flamands restèrent sur le champ de bataille. Le comte d'Artois, qui commandait l'armée française, et qui avait acheté cette défection, devint pour les Flamands un objet d'exécration.

Les vainqueurs usèrent cruellement de leur victoire. Devenus maîtres de Lille, ils exercèrent dans cette ville et dans les environs des actes d'atrocité, qui révoltent l'âme de tout lecteur impartial des chroniques de cette époque. Leurs fureurs s'étendirent sur toute la Flandre et amenèrent les terribles représailles dont les Français furent, quelque temps après, les victimes.

Désespérés du désastre de Bulscamp, Gui de Dampierre essaya de fléchir son vainqueur par l'intervention de Charles de Valois, le frère du monarque. Il se décida même à se rendre à Paris pour obtenir plus facilement merci. Il y retrouva toute la haine du comte d'Artois, sur les instigations duquel le vieux comte fut jeté dans les fers.

En vain le pape intervint, le comte d'Artois jeta sa bulle au feu, et Philippe poussa la rebellion jusqu'à en fabriquer une autre, dont il publia lui-même une réfutation dérisoire.

Le choix de Jacques de Châtillon, comme gouverneur de Bruges, mit le comble aux misères publiques. Jamais satrape d'un prince cruel n'exerça plus insolemment l'exaction et la violence.

L'amour-propre national outragé, se promit enfin une vengeance. L'âme de la conspiration, fut le fils même de Gui de Dampierre: le héros en fut un membre de la conjuration des bouchers, le fameux Jean Breydel, qui ne tarda pas à s'associer Pierre De Koninck, doyen de la corporation des tisserands.

De son côté, Châtillon semblait prendre à tâche d'exaspérer la colère publique. A la tête de tous les hommes d'armes qu'il avait réunis à Courtrai, il entra dans Bruges, l'arme au poing, la menace à la bouche et dissimulant peu les projets atroces qu'il méditait: il ne s'agissait de rien moins que du massacre de la population.

Cette population se souleva tout entière à l'appel de Jean Breydel: les Français furent surpris et massacrés au nombre de trois ou quatre mille par les Flamands, dont le mot d'ordre était: *Schild en vriend* (bouclier et ami).

Deux simples dénominations de partis caractérisent cette époque de nos annales: la lutte était engagée entre les *Clauwaerts* (les bourgeois) et les *Leliaerts* (partisans du Lys ou de la France). La noblesse flamande avait malheureusement le tort d'avoir embrassé ce parti antinational.

La lutte, dès lors, devait être implacable. Châtillon sauvé alla souffler la haine et le sentiment de la vengeance à la cour du monarque français. Breydel et De Koninck préparèrent avec énergie les éléments d'une résistance héroïque.

La marche des Français dans les Flandres, fut

semée de meurtres, de ruines et de profanations. Les forces des deux pays se rencontrèrent dans les plaines de Groeninghe, aux environs de Courtrai. Ce fut une bataille de géants. Les *estafiers de Breydel et de De Coninck* prouvèrent qu'ils pouvaient se mesurer avec les hauts barons de France. Le comte d'Artois y perdit la vie, après avoir répandu la mort autour de lui. Là périt la fleur de la chevalerie française: douze mille gentils-hommes furent impitoyablement massacrés par les bonnes gens des villes et des villages de Flandre. Les plus illustres de ces chevaliers, indépendamment de Robert d'Artois, général de l'armée, furent Raoul de Nesle, connétable de France; Jean, roi de Majorque; Godefroid de Brabant et son fils; les comtes d'Eu, de la Marche, de Dampmartin, de Tancarville. Quant à ce Jacques de Châtillon, dont l'odieuse conduite avait, en partie, amené ce terrible conflit, il fut assez heureux pour s'échapper. Cette sanglante affaire eut lieu au mois de Juillet 1302: la défaite des Français fut complète: les Flamands recueillirent sur le champ de bataille quatre mille éperons d'or, enlevés aux cadavres des chevaliers; et c'est ce qui fit donner à cette journée le nom de *bataille des éperons*. Les *Leliaerts* abattus n'osèrent relever la tête.

Gui de Dampierre n'eut pas le bonheur d'assister en personne au triomphe de sa patrie: il mourut à l'âge de 80 ans, dans les prisons de Compiègne (1304).

ROBERTUS DE BETHUNIA.

Digitized by Google

Chapitre V.

ROBERT DE BÉTHUNE. — LOUIS DE NEVERS. — PUISSANCE DES COMMUNES.

L'ADMINISTRATION de Robert de Béthune offre d'abord comme événement important la suppression de l'ordre des templiers, dont l'hôtel à Bruges se trouvait dans un lieu qu'on nomme encore aujourd'hui *Tempel-hof*, et dont un des héros au milieu des tortures fut Gaussoin de Bruges, commandeur de Flandre. Mais ce qui distingue surtout cette époque, c'est la continuation de la lutte entre les *Leliaerts* et les *Clauwaerts;* le comte s'était allié avec les premiers, et les bonnes gens des communes qui craignaient de devenir serfs de leurs seigneurs, se battirent souvent avec une énergie qui rappelle les plus beaux temps de l'antiquité. Jean Breydel et Pierre De Koninck se montraient partout où il s'agissait de défendre les opprimés contre les oppresseurs, et ils eurent la gloire de délivrer vingt-cinq des plus notables habitants du pays de Waes, qui allaient être mis

à mort ou exilés par les baillis du comte ou leurs amis.

Ce que Robert de Béthune voulait obtenir des communes, c'était l'acceptation du traité d'Athies, traité que l'orgueil intraitable de Philippe-le-Bel avait dicté à la pusillanimité de Robert. Toutes les bonnes villes de Flandre y étaient maltraitées, mais nulle n'avait plus à se plaindre que la cité de Bruges, dont le roi voulait que trois mille habitants, jugés les plus coupables par le comte, fussent envoyés en pèlerinage aux pays lointains, c'est-à-dire exilés ou proscrits.

On juge de l'indignation des bourgeois de Bruges à ces propositions honteuses, que Robert de Béthune n'eut pas honte de leur faire en personne; ils dissimulèrent toutefois et demandèrent un délai; mais le mercredi saint de l'année 1308, ils se réunirent et il y eut entre les *Leliaerts* et les *Clauwaerts* une nouvelle lutte, qui faillit compromettre la tranquillité publique. Les partisans du Lys avaient mis dans leurs intérêts les *courtiers* et les *pêcheurs;* les autres corporations, à la tête desquelles figuraient Pierre De Koninck et Jean Breydel, ne voulaient pas entendre parler du traité, et le sang allait couler, lorsque l'intervention des bourgeois les plus honorables fit cesser le tumulte.

Philippe-le-Bel dut toutefois céder à la résistance des bonnes villes et modifier les conditions du traité d'Athies. Il reçut, quelque temps après, le serment des communes dans le couvent des

Frères-prêcheurs à Bruges; il s'était fait représenter dans cette circonstance par Guillaume De Plassian.

Au moment où les communes de Flandre allaient se réconcilier avec leur comte, le roi de France travaillait à rendre cette réconciliation impossible; les communes n'avaient pas alors de meilleur défenseur que Louis de Nevers, qui changea bien de rôle plus tard.

Le roi avait autorisé Pierre De Galard, grand-maître des arbalétriers, à exiger des Brugeois la remise de leurs chartes et priviléges; mais malgré tout ce que put faire l'éloquence de deux envoyés qui allèrent plaider auprès du roi la cause de Bruges, les chartes furent déposées au monastère de St-Vaast à Arras.

Puis vient l'emprisonnement de Louis de Nevers, où le roi montra autant de cruauté que de perfidie. Louis parvint toutefois à s'échapper, et alla souffler dans les communes de Flandre l'esprit de ressentiment dont il était animé contre le roi. Mais que pouvaient faire contre la ruse et la force, la loyauté, la franchise et le bon droit? Robert de Béthune appelé à Paris, pour y rendre hommage au roi de France, y fut retenu comme ôtage avec plusieurs seigneurs de sa suite, et il ne fallut rien moins qu'une grande démonstration armée des communes de Flandre, pour obtenir leur délivrance. Enfin, Philippe-le-Bel mourut dans la vigueur de l'âge, en se reprochant amèrement les maltôtes et les tailles dont il avait accablé ses

sujets. La Flandre put respirer un moment; elle osa même espérer tout de son successeur; mais on se trompait, et la lutte recommença de nouveau.

C'était toujours le traité d'Athies qui en était l'objet; et nous résumerons en peu de mots tout ce qu'il y avait d'onéreux pour la Flandre dans cet acte diplomatique, en disant qu'il détachait du comté ou démantelait complètement quelques villes importantes, parmi lesquelles il faut citer Lille, Douay, Orchies et Béthune. La guerre fut décidée: une pluie horrible qui défonça tous les chemins, et une panique inqualifiable firent justice de la première armée que le roi envoya contre les communes; mais fatiguées des malheurs que les gens d'armes causaient à tout le pays, et des ravages d'une peste qui enleva un tiers de la population septentrionale de l'Europe, les villes de Flandre entrèrent en négociation avec le roi pour obtenir la paix. Le roi eut l'art de mettre dans ses intérêts le pape Jean XXII, qui lança une sentence d'interdit contre la Flandre, si elle persistait dans son dessein de guerroyer. Trois moines arrivèrent à Bruges, pour sommer les communes d'exécuter la sentence du pape. Il n'y fut rien décidé, sinon que plus tard les députés des communes flamandes se rendraient à Compiègne pour s'y entendre avec les conseillers du roi de France, en présence des légats du St-Siége.

Dans cette circonstance, les représentants des communes de Flandre firent preuve de beaucoup de courage et de fermeté; mais, le roi de France

n'en obtint pas moins ce qu'il désirait, grâce au rôle plein de duplicité que consentit à jouer en cette circonstance Louis de Nevers qui venait de choisir pour compagne à son fils la petite-fille de Philippe-le-Bel. Louis parvint en effet à changer l'esprit de beaucoup de communes, et eut la honte de servir plus les intérêts du roi de France, que ceux de sa patrie et l'honneur de son nom. Il ne jouit pas longtemps du fruit de sa déloyale conduite, et mourut quelques mois avant Robert de Béthune, qui succomba à Ypres, le 17 septembre 1322.

Digitized by Google

Chapitre VI.

LOUIS DE CRÉCY. — LA HALLE AUX ÉPICES. — GRANDEUR DES COMMUNES FLAMANDES.

Louis de Crécy, que l'histoire nomme Louis de Nevers comme son père, eut la gloire de développer par le commerce, la richesse et la prospérité de la Flandre; mais il eut le tort de céder peut-être à la nécessité, en se dévouant, comme son père, aux caprices du roi de France. Rien n'est plus ferme que le texte du traité d'alliance conclu entre les villes de Gand et de Bruges. Elles résolurent de s'opposer de toute leur énergie à tout attentat porté à leurs priviléges. « S'il ad-
» venait, y est-il dit, que quelqu'un voulût attenter
» à nos libertés, à nos mœurs et usages, à nos
» chartes et priviléges, les deux villes précitées
» uniraient leurs efforts pour empêcher l'aggres-
» sion. »

Cinq bourgeois furent choisis par les Gantois et cinq par la ville de Bruges, pour veiller à l'exécution de ce traité. Il faut citer ici, leur

gloire comme celle de leur patrie le réclame, les noms des Brugeois qui furent honorés de cette distinction; c'étaient: Gauthier De Rudder, Gilles d'Aertrike, Chrétien de la Potterie, Jean Breydel et Nicolas Bonin.

Louis de Nevers, sommé de se rendre à Paris pour y justifier son avènement au pouvoir, fut jeté dans la tour du Louvre. Il ne fallut rien moins que l'énergique protestation des communes de Flandre, pour arracher le prince de cette prison. Le roi de France qui était alors Charles-le-Bel, dut plier devant la redoutable réclamation des bonnes villes de Flandre, et un arrêt de la cour des pairs proclama Louis légitime héritier de Robert de Béthune.

Parmi les moyens que le jeune prince mit en usage pour se concilier le bon vouloir et l'obéissance de ses plus redoutables vassaux, il en est un qui excita au plus haut point contre lui la colère des Brugeois. Il avait donné à Jean de Namur le bailliage des eaux de l'Ecluse dont jusqu'alors les habitants de Damme et de Bruges avaient eu le privilége. Furieux de se voir lésés dans leurs intérêts, les Brugeois coururent aux armes. Les instances du comte, arrivé tout exprès de Courtrai pour étouffer cette émeute, ne purent empêcher les Brugeois de s'emparer de l'Ecluse, d'y faire de grands ravages et d'amener Jean de Namur, qui fut enfermé au *Steen*.

Son évasion, qui eut lieu bientôt après, irrita les Brugeois; il fallut que le comte abandonnât le

Nivernais, sur les prières des Gantois, pour calmer l'effervescence populaire. Le changement qu'on remarqua dans sa personne et dans ses dispositions à l'égard de la Flandre, réveillèrent les ressentiments un instant étouffés. Jeune encore, il s'était montré l'ami des *Clauwaerts*, dans leurs démêlés avec Robert de Béthune; aujourd'hui toutes ses sympathies étaient pour ceux-là même qu'il avait combattus autrefois. Bientôt toute la contrée fut en combustion: les *Clauwaerts* ayant à leur tête Nicolas Zannequin de Furnes, promenèrent la ruine et l'incendie dans toutes les nobles demeures des barons et des chevaliers. Un édit qu'il publia à Audenaerde, édit qui enlevait à la ville de Bruges toutes ses libertés et priviléges, porta l'exaspération à ses dernières limites. L'arrestation qu'il ordonna de dix Brugeois, arrivés à Courtrai au moment où il venait de faire son entrée dans cette ville, souleva toute la population de Bruges. Cinq mille combattants sortirent de cette ville. Au lieu d'une bataille, il y eut fraternisation entre les Courtraisiens et les Brugeois; le comte et ses conseillers furent seuls sacrifiés; on le plaça par dérision sur un petit cheval, et on le conduisit ainsi à Bruges, au milieu de ses barons enchaînés.

Il avait bien mérité ce traitement. A l'approche des Brugeois, le comte, pour empêcher leur entrée dans Courtrai, avait fait mettre le feu à l'un des faubourgs de la ville; mais alimenté par un vent impétueux, l'incendie avait gagné l'intérieur

Digitized by Google

de la ville et avait fait des progrès immenses. Les Courtraisiens exaspérés forcèrent le comte à partir pour Lille, et il allait obéir à cette injonction, quand on voulut lui arracher les prisonniers qu'il traînait à sa suite.

Il y eut alors une mêlée sanglante. Le comte, avec six de ses conseillers, fut incarcéré, et, le lendemain, ils furent livrés aux Brugeois, aussitôt que ceux-ci eurent fait leur entrée dans la ville. Les gens du comte furent massacrés sous ses yeux, et c'est alors qu'on le conduisit dérisoirement à Bruges, comme nous venons de le voir. Son emprisonnement dans la *Halle aux épices* dura six mois et huit jours, et il dut son élargissement, bien moins aux menaces de la France et du Saint-Siége, qu'à la trahison des communes qui finirent par abandonner la cause du duc.

La salle aux épices, dite *Kruydhalle,* était un vieux bâtiment dont il est question déjà en 1225, et qui probablement avait été enveloppé dans l'immense incendie de 1280. Il offrait une suite de trente-six salles, ou boutiques, que la ville louait ordinairement aux épiciers pour un espace de trois années, en leur imposant individuellement une rétribution de six gros. Ces épiciers étaient les apothicaires ou pharmaciens du temps. Ils formaient une corporation qui, longtemps, sans doute, avant l'incendie de 1280, avait la jouissance de ce local. Mr le docteur De Meyer a recueilli avec soin tous les documents qui con-

cernent ce corps de métier. Voici ce qu'il en dit, dans une brochure qu'il a publiée sur cet objet (1):

« Les comptes de l'hôpital Saint-Jean de 1279, et ceux de la ville de l'année 1288 et années suivantes, contiennent plusieurs articles traitant d'objets qui étaient, à la vérité, du domaine de l'épicier-droguiste, mais qui n'indiquent ni l'existence de la corporation elle-même, ni les individus qui en exerçaient les fonctions. Les premiers indices qu'on en rencontre se rapportent à 1297. ..... Nonobstant le manque de tout document antérieur, et quoique celui dont nous venons de parler, n'ait trait qu'à un seul individu, il n'en est pas moins permis de croire que la corporation des épiciers-droguistes existait longtemps avant cette époque. Pour preuve de cette assertion, il suffira de faire remarquer que peu d'années après, et tout au commencement du XIVe siècle, ce corps était déjà en possession d'une halle, espèce de vaste local, destiné à son usage particulier, qu'il avait également son sceau, ses statuts ou sa *keure*, et que bien probablement une chapelle lui appartenait en toute propriété. Or, toutes ces attributions démontrent évidemment, ce me semble, une corporation parfaitement organisée, jouissant de priviléges qu'elle n'avait pu

(1) Origine des Apothicaires de Bruges, par le docteur De Meyer. Bruges; Félix De Pachtere. MDCCCXLII.

Digitized by Google

LUDOVICUS NIVERNENSIS.

Digitized by Google

obtenir qu'après de longues années d'existence et de prospérité. »

Robert de Cassel, élu rewaerd de Flandre pendant la captivité de Louis de Nevers, conduisit les Brugeois contre vingt mille Gantois campés près du pont de Reckelinghe. Il les défit complètement, et la puissance des bourgeois de Bruges s'en accrut si fort, qu'ils exigèrent la soumission des Gantois et leur renonciation définitive à toute alliance avec le comte.

Le roi de France, à cette nouvelle, fulmina contre Bruges les plus terribles menaces. Louis de Nevers fut pourtant rendu à la liberté, mais à la condition de respecter toutes les franchises et d'admettre désormais les communes dans le gouvernement.

La mort de Charles-le-Bel, roi de France, ne changea rien à la situation. Philippe de Valois prit parti pour Louis de Nevers contre les communes. C'était surtout contre Bruges qu'était grande la colère des deux princes. Une expédition fut décidée, et Robert de Cassel lui-même, qui jusque-là avait pris parti pour les communes, se rangea cette fois du côté des *Leliaerts*. La rencontre eut lieu à Cassel. Les milices de Bruges et des contrées maritimes du *Fleanderland*, commandées par Nicolas Zannequin, furent vaincues cette fois par l'armée française. Seize mille Flamands demeurèrent sur le champ de bataille, après avoir combattu comme des lions. Malgré l'empressement des Dames brugeoises à arborer la bannière

Digitized by Google

fleurdelysée, leur ville fut obligée de se rendre à merci; quatorze cents ôtages, choisis parmi les bourgeois d'Ypres et de Bruges, furent remis à Philippe VI. Les plus coupables furent conduits à Damme, où ils périrent dans les tortures. Le plus malheureux fut un ancien bourgmestre de Bruges, Guillaume Dedeken, qui fut conduit à Paris, attaché au pilori, après avoir eu les deux mains coupées, puis roué vif, et comme il vivait encore, suspendu au gibet de Montfaucon.

La ville de Bruges fut comprise pour une large part dans les amendes énormes dont le roi frappa les villes de Flandre, et ce fut un jour de bien grande humiliation pour les bourgeois de cette cité, que de se voir contraints d'aller au devant du comte jusqu'à mi-chemin de Macle, pour y implorer à genoux sa miséricorde. C'est peu, leurs fortifications furent démolies, leurs priviléges supprimés.

Une tentative de Sohier Janssone pour rendre la liberté à son pays, n'aboutit qu'au triomphe des *Leliaerts*. Janssone, avec ses deux complices Guillaume de Cockelaere et Jean Breydel, fut promené nu dans la ville de Bruges, roué et pendu.

C'est grâce à de pareils moyens, que Louis de Nevers rétablit son autorité; aussi est-il facile de concevoir que, maltraitée de cette sorte par les *Leliaerts*, la Flandre incapable de se rendre elle-même la liberté, se montra plus désireuse de la recevoir de l'Angleterre que de la France.

Depuis le règne d'Edouard I, Bruges était l'entrepôt des laines, dont le commerce se faisait entre les deux pays. Filées et tissées en Flandre, elles devenaient pour ce dernier pays une source de richesses d'autant plus abondante, que Gand et Bruges, mais Bruges surtout, en avait presque le monopole. On conçoit l'importance que devait avoir cette industrie dans un temps où la concurrence étrangère était nulle ou presque nulle. Un coup mortel fut porté à la ville de Bruges, le jour où Edouard III, roi d'Angleterre, conçut le dessein de naturaliser dans son royaume la fabrication des tissus de laine et où il amorça par ses largesses et l'espoir du lucre, tous les ouvriers flamands qui voudraient implanter en Angleterre cette importante industrie. Pour un observateur attentif, la décadence de la prospérité commerciale de Bruges se pressent dès cette époque et, chose remarquable, elle sera parallèle à sa décadence politique.

On ne saurait croire l'opiniâtreté que mit Edouard à la réussite de ses projets, et la maladresse de Louis de Nevers qui, dans ses démêlés avec ce prince, se montra souvent l'obséquieux serviteur du roi de France, et contribua pour sa part au dépérissement de l'industrie nationale. Quand le roi d'Angleterre voulait tenir en échec toute la fortune publique de Bruges, il défendait l'exportation des laines; aussitôt, comme par un coup de baguette magique, tous les métiers s'arrêtaient et la faim allait frapper à toutes les portes.

Il n'aurait donc pas été impolitique de la part du comte de Flandre, d'entretenir de bonnes relations avec les Anglais, sans rompre pour cela son alliance étroite avec Philippe de Valois. L'idée de ces nouvelles relations fermentait dans toutes les têtes: Sohier de Courtray, ami de Louis de Nevers, en avait fait une question d'existence pour le commerce flamand, et quand cette idée fut nettement formulée dans tous les esprits, elle trouva son avocat, son apôtre, son héros, dans Jacques d'Artevelde.

Le roi de France pressentait bien le résultat de tout ce qui se disait alors à Gand et à Bruges sur ce sujet, et il n'était sorte de caresses et de cajoleries qu'il n'employât auprès des bonnes gens de Bruges, pour empêcher une alliance, qui, de commerciale, pouvait devenir et deviendrait certainement politique. Il commença par leur permettre de recreuser leurs fossés entre la porte Ste-Catherine et celle de Coolkerke; puis il étendit l'autorisation à toute l'enceinte et finalement il leur octroya de relever leurs remparts.

Il n'entre pas dans le cadre de notre travail de faire la biographie d'Artevelde; qu'il nous suffise de dire qu'il appartenait à l'une des familles les plus considérables de Gand, famille qui, en tout temps, s'était distinguée par son patriotisme. Sa jeunesse, semée de voyages et d'aventures, le prépara au rôle important qu'il joua plus tard.

Quand les Gantois le choisirent pour diriger leurs affaires, le comte de Flandre était dans la

plus grande perplexité, partagé qu'il était entre la crainte des communes et celle du roi de France. Tous les efforts qu'il fit pour détacher les Brugeois de leur sympathie pour l'Angleterre, n'aboutirent qu'à exaspérer les villes alliées contre lui. Cependant Artevelde avait hâte de remplir la haute mission dont l'avait chargé la confiance de ses concitoyens. Une convention, qui assurait la réconciliation du roi d'Angleterre et des communes de Flandre, fut signée dans les premiers mois de 1338.

La décapitation de Sohier de Courtrai au château de Rupelmonde, exécutée par les gens du comte de Flandre, sur les ordres du roi de France, et la sentence d'interdit lancée contre les Gantois par l'évêque de Senlis et l'abbé de St-Denis, exaspérèrent la population de cette ville, et bientôt après eut lieu la bataille de Biervliet, qui porta la gloire d'Artevelde à son apogée.

Cependant les tentatives de séduction de la part du comte ne cessèrent point à l'égard des bourgeois de Bruges. Ce fut un jour solennel pour cette ville que le 25 avril 1338. Le comte était parvenu à mettre dans ses intérêts quelques hommes dont la fermeté n'avait pu tenir contre ses avances; mais, irrité de la résistance des autres, il était venu de Maele planter sa bannière au milieu du marché. Ce fut une indignation générale; les foulons accoururent et ils furent suivis bientôt de tous les corps de métiers, qui forcèrent le comte et ses troupes à se retirer dans

son château. Alors, en présence de Jacques d'Artevelde, venu de Gand pour défendre les franchises brugeoises, une alliance offensive et défensive fut proclamée entre Bruges, Ypres et Gand. D'après le traité qui fut conclu, ces trois cités devaient gouverner en commun par l'organe d'une administration permanente, composée de neuf membres élus par les bourgeois des trois villes. Ce fut cette administration qu'on nomma plus tard *les trois membres de Flandre.*

La réunion eut lieu au monastère d'Eeckhoute, et quelques jours après Louis de Nevers se voyait contraint de révoquer le traité d'Athies, et dans une assemblée générale tenue à Oostcamp, de jurer le maintien des franchises de la Flandre.

Par cet acte d'énergie qu'il avait provoqué, Jacques d'Artevelde eut la gloire de réconcilier les communes flamandes avec leur souverain; mais aussi habile politique qu'homme de résolution et de courage, il n'eut garde de négliger l'alliance commerciale de la France, tout en resserrant l'alliance de son pays avec l'Angleterre.

Ce fut la pensée constante de ce grand citoyen, et il faut avouer que ce projet de neutralité absolue de la Flandre entre deux puissances rivales, était tout à la fois patriotique et digne d'un meilleur siècle.

Louis de Nevers secondait de tout son pouvoir la politique de Philippe de Valois, dans les obstacles que ce dernier suscitait à l'alliance de

l'Angleterre et des communes flamandes. Les Brugeois ne se laissèrent pas prendre au piége qu'il leur tendait; ils repoussèrent ses avances comme perfides, et comme les créatures du comte s'étaient emparées de Dixmude, les milices flamandes s'y portèrent en toute hâte, mirent le désordre dans ses gens d'armes, et faillirent le surprendre lui-même, pendant son sommeil. Il eut, fort heureusement pour lui, le temps de s'enfuir jusqu'à St-Omer.

Toute l'administration de Louis de Nevers n'est que l'histoire de ses luttes acharnées contre les communes de Flandre. Elles voulaient à tout prix l'alliance anglaise, et de son côté, Edouard III, dont les prétentions allaient beaucoup plus loin, espérait que l'appui de la Flandre le mènerait à la couronne de France, à laquelle il se croyait des droits d'héritage, par la ligne féminine. Il parvint en effet à recevoir l'hommage des communes, et nous remarquons, en ce qui concerne Bruges, qu'une des conditions de sa soumission, ce fut le rétablissement en cette ville, pour un espace de quinze années, de cette étape des laines, à laquelle était attachée sa prospérité commerciale.

Un des traits caractéristiques de l'époque, c'est l'intervention du Saint-Siége dans ces longues querelles qui armèrent l'une contre l'autre la Flandre et la France. Dans les efforts louables qu'il fit pour rétablir la paix, il lui arriva souvent d'employer une arme toute puissante, l'excommu-

nication. Les bonnes villes de Flandre en furent souvent frappées, et la consternation que produisait cet arrêt de souveraineté spirituelle, comprimait souvent la fureur de ces guerres interminables.

Le pape Benoit XII se déclara contre les prétentions d'Edouard III; mais l'énergie de Jacques d'Artevelde agit sur l'esprit des communes. Exaltées par son éloquence et son courage, elles continuèrent la lutte contre la France, et lorsque, en 1340, le roi Philippe prépara sa grande expédition maritime contre la flotte anglaise qui devait débarquer, en Flandre, le roi Edouard et une nombreuse armée, ce fut à l'appui des Brugeois, que les Anglais durent la victoire.

Les deux flottes se rencontrèrent près de l'Ecluse. Deux Brugeois, Jean Breydel et Jean Schynkele, suivis de nombreuses milices, vinrent à temps pour secourir la ville. La flotte française, composée de huit cents voiles, fut complètement détruite par les Anglais; mais les Brugeois eurent la plus grande part de gloire, dans cette journée célèbre. A la voix de leurs députés, deux cents navires flamands s'étaient réunis, avaient pris part à la mêlée, et s'y étaient si bien conduits, qu'il n'était resté que des ruines de l'immense armement de la France.

Ce fut l'évènement le plus mémorable des dernières années de l'administration de Louis de Nevers. Rentré dans ses états, à la suite d'une trève de deux années, qui fut signée entre la

Flandre et le roi Philippe, il ne tarda pas à en être chassé de nouveau, et il périt à la bataille de Crécy, après avoir combattu en héros dans les rangs de l'armée française, que sa bravoure et celle de son fils ne purent sauver d'une ruine complète (1346). Le héros de cette époque, Jacques d'Artevelde, avait péri quelque temps auparavant, à Gand, sous les coups d'une faction qui jalousait sa gloire et sa popularité.

Digitized by Google

Chapitre VII.

LOUIS DE MAELE. — DISSENSIONS CIVILES. — JEAN YOENS. — PHILIPPE D'ARTEVELDE ET LES GANTOIS A BRUGES. — PROSPÉRITÉ DE CETTE VILLE.

Aussitôt après la mort de son père, Louis de Maele rendit hommage de son comté au roi de France, dans la ville même d'Amiens, au moment où les milices flamandes, secondant le roi d'Angleterre, occupaient l'Artois. Il y eut d'abord réconciliation entre le prince et ses sujets, réconciliation qu'il n'obtint que par une soumission entière aux conditions qui lui furent posées. Non seulement il jura de maintenir tous les priviléges des communes, mais il fut obligé de donner son assentiment à la confédération fondée par Jacques d'Artevelde et dans laquelle entraient la Flandre, le Brabant et le Hainaut.

Dans le mois de Novembre 1346, il fit son entrée à Bruges, où les *Leliaerts* lui firent le meilleur accueil; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il y avait défiance chez la plupart des

LUDOVICUS MALBANUS.

Digitized by Google

bourgeois, et le genre de conseillers dont il s'entoura, n'était pas de nature à dissiper les soupçons.

Son mariage avec Marguerite, fille du duc de Brabant, en dépit du vœu des Flamands, qui auraient désiré une alliance matrimoniale avec la princesse Isabelle, fille du roi d'Angleterre, prouva que le comte n'avait point renoncé à ses sympathies pour la France, et que, dans la lutte entre les deux nations, il ne serait point d'accord avec les communes flamandes.

De là de grandes protestations de ces communes contre ce qu'elles appelaient le parjure du comte; de là nécessité pour Louis de Maele de rester en France où il avait accompli son mariage, tandis que les communes dirigeaient une expédition sur St-Omer. Une sentence d'excommunication fut lancée à Tournai au nom du pape Clément VI, par l'évêque de Tusculum et un autre légat, son collègue, contre toute la Flandre, pour sa rébellion envers le comte et son suzerain le roi de France. Les Flamands en furent moins effrayés qu'autrefois et ils ne cessèrent point de guerroyer contre les armées françaises. Leurs milices assistaient à ce siége de Calais, rendu célèbre par le dévouement d'Eustache de St-Pierre.

Les Brugeois n'avaient pas pris à ces dernières luttes une part aussi active que les autres bonnes villes: ils étaient, aussi bien que les milices du Franc, assez disposés à écouter les promesses de Louis de Maele; d'ailleurs, Bruges ne voyait qu'avec dépit la prépondérance que Gand avait acquise

dans les troubles qui avaient agité le pays. Retiré dans son château de Macle, le comte recevait de sa bonne ville de Bruges les nouvelles les plus favorables à sa cause, lorsque Gilles De Coudebroeck, bourgmestre de la ville, souleva les tisserands et les foulons, en traitant de perfides les serments et les promesses du comte. Ils se rassemblent sur la place publique et y plantent leurs bannières en réclamant Coudebroeck, que le comte avait fait conduire à Audenaerde sous bonne escorte. Les partisans du comte furent les plus forts, et les métiers vaincus furent désarmés.

Dès-lors il ne cherche plus à dissimuler. C'est une guerre ouverte qu'il déclare aux communes prétendues rebelles. Plusieurs fois encore, il revint ou il fit semblant de revenir à resipiscence, et chaque fois on crut à des promesses arrachées par la force. Il alla même, dans une convention conclue entre les états de Flandre et Édouard III, jusqu'à reconnaître ce dernier comme légitime roi de France et d'Angleterre et seigneur d'Irlande. De nouvelles dissensions où le comte joua divers rôles, suivant ses succès ou ses revers, ne tardèrent pas à renaître; il parvint toutefois à écraser à Ypres et à Gand, comme il l'avait fait à Bruges, la redoutable et turbulente faction des tisserands.

Il ne fallut rien moins qu'une horrible peste pour suspendre pendant quelque temps les guerres et les ravages qui désolaient le pays de Flandre. La ville de Bruges fut frappée comme

les autres de cet épouvantable fléau : ce fut même dans cette ville que parut pour la première fois, aux yeux des Flamands, la célèbre et bizarre confrérie des *Flagellants*, espèce de secte mystique originaire de Hongrie, et dont les initiés, pour désarmer la colère céleste, dont ils voyaient un témoignage dans l'épidémie, se livraient publiquement sur eux-mêmes à des actes d'atrocité incroyable. Ils se flagellaient trente-trois fois par jour et s'imposaient d'affreuses privations. Bientôt la ville presque tout entière se soumit à cette dure discipline; mais, si jamais la faiblesse humaine parut dans toute sa triste réalité, ce fut bien dans cette circonstance. A peine délivrés de la crainte de la peste, tous les nouveaux convertis retournèrent à leur vie ordinaire et le débordement des mœurs, auquel on avait attribué les ravages du fléau, ne tarda pas à redevenir ce qu'il était auparavant.

Louis de Macle avait su profiter de la terreur générale, pour rasseoir son autorité et exterminer ce qui restait encore de la corporation des tisserands. Puis, témoin du tort immense qu'avaient fait au commerce les dissentions civiles, il s'appliqua à faire revivre la prospérité publique. Il y réussit au point que, en 1358, la ville de Bruges, abandonnée quelques années auparavant par les négociants étrangers, redevenait de nouveau la plus importante place de commerce du monde, après Londres et Novogorod.

Le comte avait ses motifs dans la protection qu'il accordait à sa bonne ville de Bruges. Il savait

qu'en divisant par la jalousie les principales communes de Flandre, il finirait par les soumettre plus facilement à son autorité, et il n'était pas fâché de réveiller l'antique rivalité de Gand et de Bruges.

Quoi qu'il en soit, cette dernière ville eut tout à gagner dans cette manière d'envisager les choses, et elle applaudit vivement au privilége que le comte lui accorda par lettres patentes du 2 août 1358, de posséder seule un entrepôt général de marchandises.

On approuva avec le même enthousiasme la création d'une chambre de commerce, chargée de statuer sur les contestations mercantiles et de remplacer dans ces fonctions le magistrat de la ville, qui jusqu'alors avait cumulé le judiciaire et l'administratif.

Tout souriait aux bonnes gens de Bruges, et ils se laissaient mollement aller à cette vie douce et facile que procure l'abondance, lorsque, dans la même année 1358, ils furent tirés de leur quiétude, par un immense incendie qui dévora toute l'église de St-Sauveur.

Ce n'est pas tout: l'année suivante, la famine, suivie d'une affreuse épidémie, fit d'incroyables ravages dans toutes les classes de la population, et enfin, pour surcroit d'épreuves, en 1361, un incendie, qui dura quatre jours, consuma tout un quartier de la ville.

Tant de désastres auraient pu facilement se réparer par une sage administration, dans une

Digitized by Google

ville où le développement du travail augmentait chaque jour la richesse publique. Mais de nouvelles agitations compromirent de nouveau cette heureuse tranquillité, qui était un bien pour tous.

A la suite de la prospérité commerciale était venu le luxe; le luxe à son tour avait produit le relâchement des mœurs, et dans tout le pays de Flandre on ne voyait plus que joyeusetés, joûtes, tournois, jeux d'histrions et de baladins.

Le comte donnait l'exemple de la débauche et de la prodigalité. Il épuisait les ressources nationales pour donner des fêtes, et il donnait des fêtes pour fermer les yeux du peuple sur l'épuisement des ressources nationales. Mais il devait y avoir une limite au bon vouloir des Flamands. Le signal de la résistance fut donné par un bourgeois de Gand, Golwin Mulaert: « Jusques à quand, s'écria-t-il, les deniers du pauvre peuple paieront-ils les folies des princes et les farces des jongleurs? » Tous les bourgeois s'associèrent à ce cri, et les nouveaux impôts furent refusés.

Le comte employa sa tactique ordinaire: il vint à Bruges, flatta les habitants, leur fit de belles promesses, et pour arriver à ses fins, les autorisa à creuser un canal qui détournerait la Lys pour la joindre à la Reye. C'était d'un seul coup ruiner le commerce gantois et fixer dorénavant à Bruges l'entrepôt des blés de l'Artois.

Les Brugeois se mirent à l'œuvre; mais les Gantois ne dormaient pas. Ils mirent à leur tête Jean Yoens, ancien échevin de la Keure et doyen

des francs-bateliers, homme d'une grande énergie et d'une ambition plus grande encore, qui aspirait à renouveler le rôle de Jacques d'Artevelde. Il leur fit prendre à tous le chaperon blanc, ce signe de ralliement du fameux agitateur gantois, et la guerre entre les deux villes fut déclarée.

Tous les ouvriers qui travaillaient au canal, furent dispersés ou massacrés par une compagnie de chaperons blancs: ce fut le premier acte d'hostilité. En vain le comte employa-t-il tout à la fois la promesse et la menace: Roger de Hauterive, qu'il avait envoyé à Gand pour calmer ou comprimer le mouvement populaire, fut impitoyablement massacré (1379), la bannière du comte fut déchirée, et, trois jours après, le château de Wondelghem, riche et brillante habitation du prince, fut incendié par les chaperons-blancs.

C'était creuser un abîme entre les deux partis: désormais la réconciliation devenait impossible. Jean Yoens le comprit, et proclamé capitaine de Gand, il propagea la révolte dans les villes de Termonde, d'Alost, de Deynze et de Ninove. L'insurrection prit dès lors un autre caractère. Ce ne fut plus une simple lutte contre la ville de Bruges: ce fut une insurrection générale contre le pouvoir du comte.

Il suffit à Jean Yoens de se présenter devant Bruges, pour que les échevins s'empressassent de lui en ouvrir le guichet. Il y fit son entrée à la tête de dix mille Gantois, et ce jour-là même un traité de bon voisinage et d'inviolable amitié

Digitized by Google

fut juré entre les Gantois et les Brugeois. Mais la mort de Jean Yoens dissipa tous les projets d'alliance. Les *Leliaerts* firent d'incroyables efforts pour envenimer la jalousie qui divisait les deux villes, et ils n'y réussirent que trop. Le 13 Mai 1379, bien peu de temps après la conclusion du traité d'union, une lutte sanglante s'engagea à Bruges entre les habitants de cette ville et les Gantois. Assaillis de toute part, ces derniers se retirèrent en laissant plusieurs de leurs gens sur le champ de bataille.

Une lutte acharnée entre les communes et le comte, lutte mémorable dont la ville de Gand est l'âme, où Bruges, suivant les influences qu'elle subit, se range tantôt d'un parti et tantôt d'un autre, une lutte où les succès et les revers sont balancés de part et d'autre, tel est le tableau qu'offre la Flandre, jusqu'au moment où, invoquant le souvenir d'un grand nom, les Gantois remirent toute l'autorité entre les mains de Philippe d'Artevelde, en le nommant *Rewaert.*

La biographie de ce grand homme appartient trop exclusivement à l'histoire de Gand, pour que nous le suivions dans tous les actes de sa brillante carrière. Nous arrivons tout de suite au 3 Mai 1382, où nous le voyons devant la ville de Bruges, pour signifier au comte les conditions que les Gantois veulent mettre à une réconciliation.

Parti de Gand avec des hommes déterminés à vaincre ou à mourir, Artevelde avait marché

jusqu'à Oedelem et de là s'était dirigé sur les vastes bruyères de Beverhoutsveld, où il s'était retranché. Il y était encore le lendemain, lorsqu'il aperçut de loin des nuages de poussière qui lui annonçaient l'approche de l'ennemi. C'étaient en effet les hommes d'armes du comte, qui marchaient à la rencontre du héros gantois. A leur suite, venaient ceux des métiers qui, en 1380, avaient vaincu les bourgeois de Gand sur le marché au vendredi: c'étaient les tailleurs, les bouchers, les poissonniers et les vairiers. On voyait encore parmi eux une foule de gens qu'avait, ce jour-là, réunis à Bruges la solennité de la procession du St-Sang, et qui, suivant l'antique usage, avaient célébré la fête par de nombreuses libations.

Il y avait dans ces bandes, formées au hasard, privées de conseil et de discipline, une turbulence et une présomption qui devaient les conduire à leur perte. L'artillerie gantoise en eut bientôt fait justice, et les vainqueurs, profitant de leur avantage, entrèrent pêle-mêle dans la ville avec les vaincus. Louis de Maele, qui avait pris part à la lutte, était du nombre des fuyards. Sa surprise fut au comble, lorsqu'en s'approchant de la place du marché, il y vit plantée la bannière de Gand qui avait devancé la sienne.

Tout était perdu pour les *Leliaerts*. Les bouchers, les poissonniers et les autres corporations, qui s'étaient concentrés près de l'église de St-Jacques, ne tinrent point contre les troupes

d'Artevelde, qui vit bientôt se ranger sous sa bannière les tisserands et les foulons.

Louis de Maele aurait été fait prisonnier dans la mêlée, si les circonstances et sa présence d'esprit ne lui eussent inspiré un moyen de salut. Il était soir, et l'on se battait à la lueur des torches: le comte les fit éteindre et profitant de l'obscurité, il se blottit derrière la petite chapelle de St-Amand, où il se déguisa sous la houppelande d'un de ses valets. Une pauvre femme, qui souvent avait reçu l'aumône à la porte du palais, le cacha sous la paille de son grenier. Cette femme s'appelait la veuve Bruynaert et celui qui avait indiqué cet asile au comte était un bourgeois nommé Regnier Campiaen. Le lendemain, le malheureux prince gagna le fossé de la ville à travers le cimetière et le pré de St-Sauveur. Il atteignit ainsi la campagne et, monté sur une pauvre jument qu'il acheta à un laboureur, il arriva bientôt à Roulers, où il s'arrêta à l'hôtel du *Cornet*. Là il se fit connaitre: on fut touché de son malheur, on lui procura un excellent cheval et on le conduisit jusqu'à Lille.

Cependant Philippe d'Artevelde profitait de ses succès. Toutes les bonnes gens de Bruges furent convoqués hors la porte de Ste-Catherine, où ils s'unirent par serment à la cause des Gantois. La plupart des villes de Flandre entrèrent dans la confédération, et Gand salua Philippe du nom de sauveur et de libérateur. Tous ceux des Bru-

geois qui ne se rendirent pas à l'appel, furent mis à mort par Ackerman, lieutenant d'Artevelde.

Privé de tout appui dans ses états, le comte alla demander du secours au jeune roi de France, Charles VI. En 1382, les milices de Flandre et l'armée française se trouvèrent en présence près de Roosebeke. Le combat fut acharné; mais l'impétuosité des chevaliers français fit tout plier devant elle: plus de trente mille Flamands restèrent sur le champ de bataille, et Philippe d'Artevelde tomba lui-même de cheval sous les pieds de ses hommes d'armes qui, impatients de se dérober à la poursuite des Français, n'eurent pas le temps de respecter son cadavre.

Bruges se soumit. Douze bourgeois, accompagnés de deux Frères Mineurs, furent envoyés vers Charles VI, qui s'était avancé jusqu'à Thourout. Ils implorèrent sa merci, et lui demandèrent pardon pour toute la ville, *de toutes les fautes, désobéissances et rébellions* dont elle s'était rendue coupable envers lui et ses prédécesseurs, lui promettant de sa part entière soumission. Le jeune roi ne céda qu'aux instances du duc de Bourgogne, qui l'avait accompagné dans cette expédition, et qui, dans cette circonstance, plaida chaleureusement la cause d'une ville qui devait faire partie du riche héritage de Marguerite de Flandre, sa femme.

Au reste, les conditions du monarque français furent terribles: les Brugeois furent condamnés

Digitized by Google

à indemniser les *grandes compagnies* recrutées en Bretagne, à se déclarer hommes-liges du roi de France, à reconnaître le parlement de Paris comme tribunal d'appel, et à obéir désormais au pape Clément VII, dans la personne duquel la Flandre avait jusque-là vu un anti-pape. A ce prix, le roi leur pardonna, refusa aux Bretons le sac de Bruges, et fit même pendre devant les halles quelques-uns d'entr'eux qui s'étaient introduits dans la ville, sans doute avec l'espoir d'y faire un riche butin.

Redevenu maître de ses états par le secours des armes étrangères, Louis de Maele y exerça des rigueurs sans exemple. Toutes les villes de Flandre durent lui remettre leurs priviléges, et Bruges se vit dépouillée de tous ces titres de gloire et de liberté qu'elle avait acquis au prix de tant d'effort et de sang.

Louis de Maele ne jouit pas longtemps de son triomphe: le 30 janvier 1384, il mourut à St-Omer, regrettant, mais trop tard, le mal qu'il avait fait à son peuple.

Les communes flamandes ne se relevèrent plus des coups terribles qu'il leur avait portées. Le cri de liberté qu'elles avaient fait entendre, et qui avait trouvé des échos de sympathie jusques dans les villes de France, fut étouffé par les vainqueurs de Roosebeke. Nous verrons bien encore çà et là, dans la suite de cette histoire, quelques efforts isolés des grandes cités du pays; mais, plus de concert, plus de grande pensée,

plus rien de cette fière et sauvage susceptibilité qui, au premier danger couru par les franchises des bonnes villes, rassemblait les métiers sur la place du marché, pour y planter leur bannière et défendre le bon droit.

Dans cette lutte de tous les jours, Bruges perdit insensiblement ce qui faisait sa gloire et sa richesse. Le commerce et l'industrie sont amis du calme et du repos et ne peuvent vivre au milieu des agitations politiques et des convulsions civiles.

Digitized by Google

PHILIPPUS ET MARGARETA.

Digitized by Google

Chapitre VIII.

PHILIPPE-LE-HARDI. — LE CALME SE RÉTABLIT A BRUGES.

En inaugurant dans le pays la domination des ducs de Bourgogne, Philippe se promit d'obtenir par la ruse et la corruption, ce que ses prédécesseurs, les comtes de Flandre, n'avaient pu obtenir par la violence. Il n'y eut point de Brugeois qui ne se laissât prendre à l'appât de ses promesses lorsque, peu de temps après son avènement, arrivant à Bruges pour y recevoir les serments des échevins, il déploya, en confirmant les anciens priviléges de la cité, cette affabilité pleine de grâce à laquelle résistent rarement les cœurs les moins sensibles.

Toutefois les Brugeois durent deviner, dans les réticences du prince, que ses faveurs n'étaient qu'une concession nécessaire. « Il leur fut dé» fendu, dit M. Delepierre, de crier désormais » *Bruges, Bruges,* ou *Franc, Franc,* ainsi qu'on » avait fait auparavant dans des révoltes; ils

» durent se soumettre dorénavant à la confisca-
» tion au profit du prince, de tous les biens des
» habitants qui, par sentence des magistrats,
» seraient convaincus d'avoir pris part à quelques
» séditions. »

Gand, qui voulut continuer, sous ce prince, le régime de résistance qui avait ensanglanté les dernières années du règne de Louis de Maele, essaya de faire payer cher aux Brugeois leur soumission précoce. François Ackerman et Pierre Vanden Bossche, résolurent de s'emparer de Bruges par surprise. Trompés dans leurs desseins par la vigilance des Bourguignons, ils coururent à Damme, où ils étaient appelés par une population ennemie du joug étranger, se rendirent maîtres de la ville, et privèrent ainsi les Brugeois de toute communication avec Damme et l'Ecluse. C'était un coup mortel pour la ville de Bruges.

Le duc de Bourgogne était à Amiens, dans l'enivrement des fêtes que l'on donnait à la jeune Isabeau de Bavière, récemment mariée au roi de France Charles VI, lorsqu'il apprit l'entrée des Gantois à Damme. Il conçut aussitôt le projet d'une grande vengeance. Damme se défendit avec héroïsme et les troupes d'Ackerman y firent des prodiges de valeur; mais, profitant de la désertion de l'Angleterre, les Français pénétrèrent dans la ville, qu'ils livrèrent à la dévastation, et ramenèrent à Bruges quelques trainards gantois qu'ils y trouvèrent, pour les décapiter devant le *Steen*.

Digitized by Google

La Flandre aurait succombé dans cette lutte de la démocratie contre le pouvoir du duc, appuyé de toutes les forces de la France. Un arrangement entre les parties belligérantes était une question de vie et de mort pour le commerce de cette belle contrée, et déjà les dix-sept comptoirs établis à Bruges faisaient entendre un cri de détresse, lorsque, grâce à l'intervention des plus sages citoyens de Bruges et de Gand, un traité fut conclu à Tournay, le 18 Décembre 1385, traité où des concessions mutuelles assuraient au duc la soumission de ses sujets, et aux Flamands la confirmation de leurs priviléges. Le traité était conclu d'une part, au nom des députés de Gand, et de l'autre au nom du duc et de Marguerite de Maele.

Comme s'il était dans les destinées de la Flandre de vivre dans le trouble et l'agitation, à peine la réconciliation s'était-elle faite entre le duc et les Flamands, que de nouvelles dissensions faillirent éclater à propos d'une question religieuse. Le grand schisme d'Occident en fut l'occasion. Le duc s'était ouvertement déclaré pour le pape Clément VII et le peuple pour Urbain VI. Le clergé était divisé comme le peuple et le souverain, et l'on vit à Bruges Jean de Waes, curé de Ste-Walburge, foudroyer du haut de la chaire tous les Clémentins, c'est-à-dire, tous les partisans du pape d'Avignon. Il en fut de même de Gérard Van der Zype, abbé de Baudeloo, dont les violentes prédications entraînaient la multitude. Ils

furent bientôt obligés de fuir et d'éviter ainsi les terribles effets de la colère du comte.

Tous ne furent pas aussi heureux : les uns furent emprisonnés, les autres payèrent de leur tête l'excitation au désordre dont ils s'étaient rendus coupables. Le clergé et le peuple finirent toutefois, mais en frémissant, par se soumettre au parti clémentin. Le plus terrible évènement qui signala ces sanglants démêlés, ce fut la mort d'un chevalier de Flandre, Jean De Heyse, qui avait rendu de grands services au duc Philippe, et qui, pour s'être montré favorable aux Urbanistes, fut jeté dans une prison, où il mourut de faim.

Les Brugeois cherchaient à se distraire des discordes civiles, par les jeux et les fêtes. Les joûtes et les tournois se succédaient sans interruption. Mais deux genres d'exercice étaient surtout dans les goûts de la population, l'arc et l'arbalète. La prédilection des Brugeois pour ces plaisirs s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et nous devons convenir que nos sociétés d'archers, indépendamment de l'attrait historique, offrent l'avantage d'unir, par de véritables liens de famille, tous les habitants d'une grande cité.

Le 11 mars 1393 fut un jour brillant pour la ville de Bruges. De grand matin, toutes les façades de la Grand'place étaient pavoisées aux couleurs de Jehan de Gruthuyse et du seigneur de Ghistelles, qui devaient, ce jour là même, se mesurer dans un tournoi. Le premier était tenant de la lutte et le second l'assaillant.

Digitized by Google

Les fanfares annoncèrent l'arrivée des deux combattants, qui s'arrêtèrent devant la barrière. Tous deux étaient couverts de leurs cottes-d'armes, montés sur de superbes *destriers*, et suivis des plus nobles chevaliers de la contrée. Dès que les rois-d'armes eurent, à son de trompe, proclamé le tournoi, la barrière fut ouverte, et les deux champions entrèrent dans la lice, au milieu des applaudissements que leur donnaient les dames, du haut de la tribune qu'on leur avait réservée.

Le serment prêté, les deux nobles sires s'élancèrent l'un contre l'autre, lance en arrêt, heaume baissé. Tous leurs seconds les imitèrent, et bientôt ce fut une mêlée générale de tournois, où l'on ne distinguait plus que le bruit des armes et les cris des combattants.

La lutte dura plusieurs heures, et, quand elle fut terminée, les lutteurs allèrent recevoir des mains de la beauté, le prix du courage et de l'adresse. Les dames, le chevalier d'honneur et les juges leur adressèrent mille compliments, auxquels s'associa toute la population.

Tels étaient les plaisirs de nos aïeux. Ils prouvent, qu'au milieu des déchirements de la guerre civile, Bruges continuait à jouir d'une grande prospérité matérielle. Un fait, cité par tous les historiens, confirmera cette opinion, c'est que, lorsque Jean-sans-Peur fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, un seul négociant de Bruges cautionna le paiement de sa rançon, qui s'élevait à la somme énorme de 200,000 ducats.

La tranquillité renaissait dans tout le pays, et Philippe-le-Hardi se rendait à Bruxelles pour ajouter à ses états le duché de Brabant, qui venait de lui échoir par la mort de la duchesse Jeanne, lorsqu'il se sentit atteint d'un mal qu'il ne tarda pas à considérer comme mortel. Il se fit transporter à Notre-Dame de Halle, pour y implorer sa guérison; mais ses vœux ne furent point exaucés, et il y mourut le 27 Avril 1404. Les folles dépenses de son règne avaient épuisé son trésor, et il ne laissa pas de quoi couvrir les frais de ses obsèques.

Digitized by Google

JOANNES DUX BURGUNDIÆ

Digitized by Google

Chapitre IX.

JEAN-SANS-PEUR. — TROUBLES A BRUGES. — ASSASSINAT DU DUC DE BOURGOGNE A MONTEREAU.

En prenant possession du comté de Flandre (1404), le duc Jean-sans-Peur reçut les députés des quatre *membres* du pays, c'est-à-dire, de Gand, de Bruges, d'Ypres et du Franc, et, après avoir entendu leurs requêtes, il jura, dit Oudegherst, « d'être droicturier seigneur et comte de Flandre, de garder et deffendre la sainte Église, de tenir et faire tenir le pays de Flandres en paix, en droit et en justice. » C'était beaucoup promettre: le prince ne fut pas toujours fidèle à ses engagements.

Bruges lui témoigna d'abord sa mauvaise humeur, quand elle lui vit armer une flotte contre l'Angleterre, pour continuer la guerre impopulaire que ses prédécesseurs avaient faite à ce pays, en appuyant les prétentions de la France. La guerre avec l'Angleterre, c'était la ruine du commerce brugeois, puisque c'était un obstacle à

l'arrivée de tous les navires étrangers. Aussi, lorsque Jean-sans-Peur intima aux habitants de cette ville l'ordre de défendre les barbacanes de l'Ecluse contre les galères de Henri IV, il y eut refus formel d'obéir de la part des Brugeois, et le magistrat, dans cette circonstance, marcha d'accord avec la population.

Plusieurs autres motifs excitaient la colère publique. Depuis Baudouin-bras-de-Fer, les Brugeois avaient vu leur souverain résider dans leurs murs, et jusque là, Jean-sans-Peur n'avait eu aucun égard à cette prérogative. Il voulait de plus étendre aux habitants du Franc le privilége de la fabrication des draps, qui faisait en partie la richesse de Bruges, et l'on criait à l'injustice, à l'oubli des serments.

Le duc arrive dans la ville, fait planter sa bannière au milieu du marché, et après y avoir fait ranger les hommes-d'armes, il parait au balcon des Halles, une verge à la main, comme symbole de colère et de vengeance. Six échevins, deux conseillers, les deux trésoriers de la ville et les six capitaines des sextaineries sont déclarés déchus de leurs fonctions par une sentence de Jean-sans-Peur (1). L'histoire de Bruges doit conserver avec orgueil les noms de ceux qui, dans cette cir-

(1) On peut lire les détails de cette affaire dans l'admirable Histoire de Flandre de M. Kervyn, ouvrage de science et d'érudition, qui restera comme un monument. La lecture de ce livre remarquable nous a été fort utile pour notre travail.

constance, sacrifièrent leur amour-propre aux intérêts de la cité. « C'étaient, entr'autres, dit M. Kervyn, Jean Honin, ancien bourgmestre, Jean Heldebolle, Jean Van der Buerse, Jean Hoste, Jacques et Thomas Bonin, Sohier Van de Walle, Jean Metteneye et Nicolas Barbesaen.

» Le lendemain, 25 avril 1407, le duc de Bourgogne fit sceller une charte qui défendait aux métiers de porter leurs bannières sur la place publique, si celle du prince n'y avait été arborée la première, et qui, en cas de désobéissance, punissait le métier tout entier de la perte de ses bannières, et le bourgeois isolé qui en donnerait l'exemple, du dernier supplice. Elle ajoutait, contre toutes les règles du droit criminel de ce temps, que le coupable contumace pourrait, après avoir été cité au son de la cloche, être frappé d'un exil de cent ans et un jour, et rétablissait pour ce genre de délits la peine de la confiscation des biens, si odieuse à toutes les communes. Enfin elle supprimait le *maendghelt,* subside mensuel qui était depuis longtemps accordé par l'administration municipale aux divers corps des métiers. Ces résolutions restèrent toujours secrètes: on se contenta d'annoncer aux métiers que Jean-sans-Peur leur permettait de conserver leurs bannières, pourvu qu'ils en usassent raisonnablement; et dès que l'on eut remarqué que cette déclaration calmait un peu l'inquiétude causée par les sentences de la veille, on les invita à remercier le duc de Bourgogne de ce qu'il avait bien voulu leur

confirmer le droit de posséder des bannières, en lui promettant de s'en servir « parmi les » modérations, restrictions et obligations » énoncées dans la charte du 27 avril. Les doyens des métiers hésitèrent pendant quelques jours: ils voulaient, disaient-ils, connaître les conditions imposées par le duc. Enfin, quelques-uns cédèrent aux instances des conseillers bourguignons: on employa la violence envers ceux qui persistaient dans leur refus, et, le 24 mai 1407, les doyens des métiers apposèrent leurs sceaux sur un acte d'adhésion où leur volonté n'avait pas été libre, où ils avaient pris des engagements dont ils ignoraient eux-mêmes l'étendue. C'est le fameux *calf-vel* de 1407 » (1).

Mais ce *calf-vel* ne résista pas à une épreuve de quelques années: en 1411, l'énergie des Brugeois en obtint l'abolition, avec le redressement des nombreux griefs qu'ils articulaient contre l'administration du duc.

Le magistrat intrus de 1407 avait établi, pour le trésor du comte, une gabelle de deux gros tournois par muid de blé, et c'est l'impôt odieux connu sous le nom de *cueillette,* qui faillit bouleverser toute la ville de Bruges. En 1411, l'aubette des commis chargés de percevoir cette redevance était renversée, au *Braemberg,* et le peuple indigné frappait d'exil les magistrats pré-

(1) Kervyn, Hist. de Flandre, Tome IV, liv. 4.

varicateurs qui dans un intérêt d'ambition, avaient sacrifié les intérêts de la ville à la cupidité du prince.

Cette révolution urbaine fut l'ouvrage des milices brugeoises que le duc avait armées contre les partisans du duc d'Orléans et qui, avant de rentrer dans leurs foyers, voulurent rendre ce service à leur patrie. Elles vinrent déployer leurs bannières à St-Michel, jurant d'obtenir par la force ce qu'on avait jusqu'alors refusé à leurs instances. Le bourgmestre de Bruges, Baudouin De Vos, et le collége des échevins, parmi lesquels on s'étonne de rencontrer un Breydel, essaient vainement de les calmer, en leur montrant les maux que la violence peut attirer sur la ville: les milices tiennent bon; elles exigent qu'on fasse droit à leurs réclamations qui portent sur sept points principaux; elles ne déposeront les armes qu'à ce prix.

Ce fut pour le duc, qui se trouvait alors à Beauvais, un grand sujet d'étonnement, d'apprendre tout ce qui se passait à Bruges. Son premier mouvement fut un accès de colère, lorsque le sire de Steenhuyse se rendit auprès de lui, pour lui faire l'énumération des griefs de la cité. Mais ses conseillers lui firent comprendre que toute idée de répression était inopportune, et qu'il fallait dissimuler. Il céda, malgré lui, mais il céda, et le succès de cette première tentative pour ressusciter leur nationalité, rendit aux Brugeois le sentiment de leur

grandeur passée, et remplit leurs cœurs de bon espoir pour l'avenir. Absorbé par la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, Jean-sans-Peur remettait à un autre temps le soin de faire revenir les Flamands de leurs illusions.

Il s'en flattait en vain. La mort le surprit au milieu de ses projets de vengeance. Le 10 septembre 1419, il fut assassiné par les gens du dauphin sur le pont de Montereau: la justice divine le punissait ainsi du meurtre du duc d'Orléans, massacré par son ordre quelque temps auparavant, dans les rues de Paris: le crime payait le crime.

Digitized by Google

Chapitre X.

PHILIPPE-LE-BON. — TROUBLES A BRUGES.

Philippe-le-Bon n'avait que vingt-trois ans, lorsqu'il succéda à son père Jean-sans-Peur. Plus habile que lui, il échoua pourtant dans ses premières tentatives contre les communes de Flandre, et il put se faire une idée de la résistance qu'on lui préparait, lorsque, arrivant aux portes de Bruges, il fut obligé de s'y arrêter quatre heures avant d'obtenir de la commune qu'elle lui permit d'y faire rentrer quelques magistrats exilés.

Il feignit d'oublier ces premiers témoignages d'opposition, pour songer à venger son père. Il le fit avec une colère implacable, et l'on sait trop quels maux sans nombre sa haine causa au noble royaume de France. Il n'entre pas dans le plan de notre travail de suivre pas à pas cette partie dramatique de l'histoire: qu'il nous suffise de dire que la France paya cher la trahison de ses chefs.

Philippe se fit dans cette circonstance l'instrument de l'ambition du roi d'Angleterre. Il devint

son délégué pour l'administration du royaume de France, et voulut se servir de cette autorité, pour se créer une domination indépendante.

Ce fut par une fête splendide qu'il voulut inaugurer le pouvoir qu'il rêvait, et Bruges fut le théâtre de cette fête. Rien ne fut épargné pour la rendre aussi brillante que possible. Le duc saisit l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal, pour la solennité qui devait porter au loin le renom de sa richesse et de sa munificence.

Des princes, de hauts barons et une foule de chevaliers furent invités. Ils arrivèrent à Bruges dans le plus grand appareil, et furent reçus dans une salle immense de l'ancien palais, que l'on avait décorée avec un luxe dont on se ferait difficilement une idée aujourd'hui.

Le 7 Janvier 1429, la cérémonie nuptiale eut lieu à l'Ecluse, et le lendemain, sur le canal de Damme, six vaisseaux pavoisés des plus riches couleurs, s'avançaient vers Bruges, pour y conduire la princesse et sa suite, composée des grands seigneurs de Portugal. Quand le brillant cortége fut arrivé à la *Speypoort* (aujourd'hui porte de Damme), la princesse quitta le vaisseau et s'assit de côté sur la riche litière qui l'attendait.

Une foule immense encombrait toutes les avenues et criait: *Noël!* Partout où passait la duchesse, les mêmes cris se faisaient entendre, et c'est au milieu de joyeuses fanfares, en traversant des rues tapissées de tentures superbes, et la place du marché où de brillants échafauds étaient char-

gés de curieux, qu'elle arriva enfin au palais du duc, où la duchesse de Bedford, après l'avoir reçue dans l'ancienne salle, la conduisit à la chapelle.

On y célébra la messe; puis on conduisit Isabelle dans la grande salle que l'on avait construite tout exprès pour cette circonstance. Elle avait cent quarante-six pieds de longueur et soixante-treize pieds de largeur, et les tentures qui l'ornaient étaient de drap bleu, de drap blanc et de drap vermeil.

Alors eut lieu le banquet dont la splendeur dépassa tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour. Tous les convives étaient couverts des plus riches vêtements, et la vaisselle d'or massif jetait un éclat féerique sur les tables qu'elle surchargeait. Le repas fut homérique: il le fut sous le rapport du gigantesque et du bouffon. Car, dans ces solennités de nos pères, la naïve gaieté était de toutes les fêtes et assaisonnait tous les mets. Les bateleurs et les jongleurs étaient de la partie et réjouirent beaucoup la noble société.

Le peuple ne fut pas oublié dans cette circonstance: on ne lui épargna ni le vin, ni la bière, ni l'hypocras, ni les réjouissances de toute espèce. Pendant quatre jours, ce ne furent que joûtes et tournois où la joie la plus franche ne cessa pas de régner un seul instant.

Le duc voulut perpétuer le souvenir de cette fête mémorable par l'institution d'un ordre fameux, la Toison d'or, qui fut proclamé solennel-

lement par le roi-d'armes de Flandre. Outre la personne du duc, qui était grand-maître de l'ordre, vingt-quatre chevaliers sans reproche reçurent l'ordre dans cette circonstance: ce furent messire Guillaume de Vienne, messire Regnier Pot, messire Jean de Roubaix, messire Roland d'Uutkerke, messire Antoine de Vergy, messire David de Brimeu, messire Hugues de Lannoy, messire Jean de Commines, messire Antoine de Toulongion, messire Pierre de Luxembourg, messire Jean de la Trémoille, messire Gilbert de Lannoy, messire Jean de Luxembourg, messire Jean de Villiers, messire Antoine de Croy, messire Florimond de Brimeu, messire Robert de Masmines, messire Jacques de Brimeu, messire Baudouin de Lannoy, messire Pierre de Beaufremont, messire Philippe de Ternant, messire Jean de Croy, messire Jean de Neuchâtel et messire Jean de Créquy.

On peut lire dans divers ouvrages la description du second chapitre de cet ordre, qui fut tenu dans l'église de St-Donat, le 30 novembre 1432. Qu'il nous suffise de dire que le costume des chevaliers était une robe écarlate, avec un chaperon également écarlate. Chacun d'eux avait de plus un collier auquel pendait la Toison d'or.

Bruges ne sortit de ces fêtes que pour retomber dans les convulsions des troubles intérieurs. Le siége de Calais en fut l'occasion. Le duc avait cessé de combattre pour l'Angleterre contre les intérêts de la France. Il s'était réconcilié avec

ce dernier pays, et avait réuni contre Calais les milices de Bruges, de Damme, de l'Ecluse, d'Oostbourg, d'Ardenbourg, de Thourout, d'Ostende, de Mude, de Meunickereede, d'Houcke, de Blanckenberghe, de Ghistelles, de Dixmude et d'Oudenbourg. Les Anglais assiégés se défendirent avec courage. Quant aux Flamands, soit division, soit lassitude, ils ne tardèrent pas à se retirer, quelques instances que le duc leur pût faire. C'était pitié de voir ce prince, aller de tente en tente, suppliant ses sujets de ne point l'abandonner dans une affaire où il y allait de son honneur. Ils furent inflexibles et sonnèrent la retraite, en criant à la trahison. Pour cette fois, il n'y en avait que dans leur cœur.

Chez les Brugeois, c'était le sentiment de l'amour-propre blessé. La milice de l'Ecluse avait, au départ pour Calais, refusé de se mettre en marche à la suite de celle de Bruges, et il avait fallu l'intervention et les promesses du duc, pour la décider à la soumission. Au retour de l'expédition, les Brugeois se souvinrent de cette prétention et exigèrent que la commune de l'Ecluse fût punie de ce chef, en la menaçant d'abattre ses remparts et ses murailles. La colère des Brugeois s'étendait sur les milices du Franc, qui, elles aussi, avaient, à la même époque, réclamé leur indépendance. Non seulement dès 1411, Jean-sans-Peur leur avait permis de marcher en corps distinct dans l'expédition de Montdidier; mais leurs communes pouvaient ré-

vendiquer la gloire d'une juridiction spéciale qui remontait aux temps les plus reculés, et se considérer comme formant le quatrième membre de Flandre.

Un incident exaspéra les Brugeois: on avait réclamé le secours des milices flamandes pour éloigner la flotte anglaise qui menaçait le fort de l'Ecluse. Lorsque celles de Bruges se présentèrent sous les murs de cette place, Roland d'Uutkerke, qui en avait le commandement, répondit avec mépris qu'ils devaient s'en retourner à Bruges, parce qu'il n'y avait point de vaisseaux pour les conduire contre les Anglais. Il fit plus: il mitrailla ceux qui s'étaient avancés à portée du canon et chassa honteusement ceux des Brugeois qui s'étaient introduits la veille dans l'intérieur des murs, en menaçant de mort ceux qui résisteraient à cette injonction.

Les Brugeois jurèrent de châtier l'insolence du sire d'Uutkerke; et, par la pente ordinaire des soulèvements de cette nature, celui-ci ne tarda pas à dégénérer en sédition intérieure. « Nous abattrons les murailles de l'Ecluse, s'écriait-on de toute part, et, quant à nous, nous voulons désormais garder nous-mêmes nos priviléges et les clefs de la ville. »

Ni l'intervention bienveillante du sire de Gruuthuse, capitaine de la ville, ni les paroles conciliatrices du bailli, Jehan Uutenhove, ne purent calmer l'effervescence générale. Le sang fut même répandu: ce fut celui de l'écoutète Eustache Briex,

Digitized by Google

PHILIPPUS BONUS

Digitized by Google

Digitized by Google

qui avait osé saisir, sur la place du marché, la bannière du duc, comme signal de répression. La foule se précipita sur lui et le massacra.

La cause de l'ordre fut vaincue. On dut remettre au peuple les clefs de la ville, celles de la caisse aux priviléges, et, reculant devant les conséquences de ce triomphe populaire, Jean de Gruuthuse se déchargea de ses fonctions de capitaine.

Vincent de Schotelaere, que l'on donna pour successeur à l'écoutète Briex, fit ensevelir le corps de son prédécesseur, et étouffa toutes les poursuites que pouvait provoquer cette malheureuse affaire. On lut ensuite du haut des Halles toutes les chartes des priviléges qui mettaient les bonnes gens de l'Ecluse sous l'autorité de ceux de Bruges.

Au milieu de ces scènes déplorables, la duchesse n'avait pas quitté Bruges; mais, quand elle vit le désordre s'accroître avec le succès, elle tenta de s'évader. Déjà sa voiture atteignait la porte de Ste-Croix et elle comptait se rendre à Gand, pour y rejoindre son mari, quand des furieux l'arrêtèrent. Malgré les cris du jeune comte de Charolais, on arracha de la voiture la femme de messire Roland d'Uutkerke, et la veuve de messire de Hoorne. Toutes deux, retenues comme ôtages, furent conduites en lieu de sûreté. Quant à la princesse, on lui laissa continuer sa route en liberté.

Bruges ne voulait point s'isoler dans ce mouve-

ment d'insurrection. Les cinquante-deux doyens de cette ville avaient adressé une lettre aux cinquante-deux doyens de la ville de Gand, pour les prier d'appuyer avec énergie toutes leurs réclamations. Gand n'avait pas été insensible à la supplique de son ancienne rivale: mais le duc fut inflexible et rejeta toute médiation. Il n'en fallut pas davantage pour décider les Gantois à faire cause commune avec les Brugeois, et, telle fut l'intimidation qu'ils exercèrent sur le duc, qu'il ne put les empêcher de condamner en sa présence à un exil de cent années, Roland d'Uutkerke, Colard de Commines, Gilles Van de Woestyne, Enguerrand Hauweel et Jean Van Damme, comme ayant trahi le pays dans la guerre contre les Anglais.

Philippe comprit que le temps de la violence n'était pas venu et qu'il fallait agir avec toute l'adresse possible, pour raviver la vieille rivalité des deux grandes villes.

Cependant il y avait à Bruges convocation de toutes les communes qui voulaient s'unir à elle. Un grand nombre firent leur adhésion, et la force que cet appui donnait aux Brugeois semblait leur promettre des conditions avantageuses, dans les tentatives qu'ils faisaient alors pour se réconcilier avec leur duc. Mais il reçut leurs députés avec une raideur qui n'était guère de bon augure.

Toutefois, le 8 octobre il se rendit à Damme où il promit aux Brugeois de confirmer tous leurs

priviléges dans le délai de trois jours, s'ils consentaient à mettre bas les armes et à quitter la place du marché. La séparation des corps de métiers ne se fit pas sans grandeur et sans dignité. Ils jurèrent de s'entr'aider à la vie et à la mort et les bannières déposées aux Halles étaient chacune fidèlement gardées par deux hommes dévoués.

Cette défiance était légitime. Le duc ne s'était rendu à Damme que pour en faire un point de ralliement pour ses troupes et réunir les moyens de vaincre la résistance des Brugeois. A la nouvelle des préparatifs que faisait Philippe, les corps de métiers courent reprendre leurs bannières, se rangent sur la place du marché et plantent devant le beffroi l'étendard de Flandre et celui de la ville. La plupart des communes et même celles du Franc prennent part à cette manifestation, contre l'attente de Philippe, qui s'attendait à les trouver fidèles à sa cause.

Il comprit que, cette fois, il devait céder, sauf à reprendre ses avantages, quand les circonstances lui seraient plus favorables. Au reste, les Brugeois eux-mêmes souffraient de leurs discordes, et l'interruption des affaires commerciales était le résultat de leur lutte perpétuelle contre leur souverain. Les esprits étaient donc tout disposés à une réconciliation: elle eut lieu en apparence le 12 octobre. Le duc fit une déclaration solennelle, par laquelle il confirmait les priviléges de Bruges; mais il exigea que les délé-

gués de cette ville vinssent s'excuser à genoux de leur rébellion. Les Brugeois y consentirent; mais comme ils craignaient que le prince n'appesantît sa colère sur ces envoyés, ils ne consentirent à les lui livrer qu'après que le prince leur eut lui-même remis ses envoyés comme ôtages. C'est en 1436 que la paix fut signée entre Philippe et la commune de Bruges, et une procession solennelle, qui eut lieu dans les rues de la ville, témoigna de la joie que causait cet évènement.

Cependant la tranquillité ne devait pas être de longue durée. Colard de Commines, Roland d'Uutkerke et leurs amis, bannis par un décret de la commune, s'étaient retirés à l'Ecluse, où, à l'abri de toute atteinte, et secrètement appuyés par le comte, ils ne manquaient pas de faire tout le mal imaginable aux Brugeois qui pouvaient tomber entre leurs mains. Les représailles vinrent à leur tour et l'agitation qu'on avait crue étouffée, renaissait plus violente que jamais.

Le 13 décembre, Philippe arrive à Bruges. Les protestations ne manquent pas de part et d'autre; mais, d'un côté, il y avait défiance et de l'autre mauvaise foi. Il y avait un point sur lequel les Brugeois n'entendaient point céder; c'était leur domination sur le port de l'Ecluse. Ils voyaient avec indignation le Franc déclaré quatrième membre du pays et jouissant d'une organisation complètement indépendante.

Toutes apparences de sympathie pour le duc

étaient considérés comme des crimes; l'esprit même de conciliation était devenu une trahison aux yeux de la foule égarée: c'est ce qui perdit le bourgmestre Maurice de Varssenare. Il avait eu le tort bien excusable de se rendre à Lille auprès de Philippe, pour aviser aux moyens de calmer le désordre. Cette démarche le rendit suspect. Aussi, quelque temps après, le 18 avril 1437, au moment où il cherchait à ramener la population égarée, il est poursuivi par une foule en délire et massacré dans la *Groenevoorde,* où il s'était réfugié avec son frère Jacques de Varssenare, capitaine du quartier St-Jean.

Le duc fut indigné et s'avança vers Bruges avec ses Bourguignons, parmi lesquels se trouvaient quatre mille Picards, gens exécrés des Flamands à cause de leur amour du pillage. Philippe avait promis que pas un seul d'entr'eux n'entrerait dans la ville de Bruges; mais il était à peine à St-Michel, que déjà ses troupes étaient devant la porte de la Bouverie. Le bourgmestre Louis Van de Walle, les échevins et les doyens des métiers, sortent de la ville et supplient le prince de ne pas oublier ses promesses. Il feint de parlementer, pour gagner du temps; puis, quand il sait que déjà ses soldats ont franchi les portes, il s'avance pour les soutenir.

La consternation était générale dans la grande cité; mais elle ne tarda pas à faire place à la colère. Le peuple envahit les rues, et les troupes qui déjà s'étaient avancées jusqu'à l'église de

St-Sauveur, sont refoulées jusqu'au marché du vendredi. C'étaient quinze cents Picards, déterminés à tout et qui ne craignirent point de lancer une foule de traits sur la multitude qui se pressait autour d'eux. Aux cris des femmes et des enfants blessés, le tumulte devient général. On ferme la porte de la Bouverie, pour empêcher l'entrée de nouvelles troupes; le tocsin se fait entendre, tout annonce un grand évènement: c'était le 22 mai 1457. Le massacre de deux bourgeois inaugura cette journée. Ils se nommaient Yvin et Vander Smissen et payèrent de leur vie l'empressement avec lequel ils étaient venus féliciter le duc.

Philippe battit en retraite, entouré de ses principaux chevaliers, qui tombaient les uns après les autres en le défendant. Parmi eux, il faut citer le sire de l'Isle-Adam, massacré par les furieux, près de la chapelle de St-Julien. Il fallut, pour sauver Philippe lui-même, le dévouement de Louis Van de Walle, qui, ne pouvant obtenir par les prières les plus éloquentes, la pitié des bourgeois en délire, courut chercher un ouvrier qui, par ses efforts, parvint à ouvrir la porte de la ville et à sauver ainsi le duc de la mort ou d'un honteux emprisonnement. Le malheureux paya cher cet acte d'humanité: il fut écartelé quelques jours après. C'est alors que fut pillé l'hôtel de Maele, autrement dit l'hôtel aux sept tours (aujourd'hui habité par M. De Man).

Les cachots de Bruges se remplirent de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient cent soixante et dix serviteurs du duc de Bourgogne, la plupart gens de haut lignage et de prouesse, qui n'avaient pu suivre leur maître dans sa retraite.

Les Brugeois se voyaient donc vainqueurs : mais la victoire était embarrassante. Grâce aux ordres du duc, les vivres n'arrivaient plus à Bruges et la navigation était interrompue sur la Reye jusqu'au port de l'Ecluse. Il fallut se résoudre à sortir de la ville, pour trouver des munitions. L'expédition réussit, et cinq mille hommes allèrent attaquer l'Ecluse, qui aurait succombé malgré la résistance de Roland d'Uutkerke et de Simon de Lalaing, si l'intervention des Gantois n'avait décidé les Brugeois à abandonner, par amour de la conciliation, une victoire certaine.

Mais cette intervention des Gantois finit par être deshonorante pour Bruges. Dans des conférences qui eurent lieu à Ecloo entre les Gantois et les gens du duc, sur le démêlé qui divisait Bruges et l'Ecluse, un acte fut signé, qui était une adhésion complète aux volontés du duc. Nous citerons cette pièce, que nous trouvons dans Monstrelet : « Nous, bourgmestres, échevins, » conseils, cheftains de la bourgeoisie, doyens » et jurés des métiers et toute la communauté, » faisons savoir à tous ceux qui ces présentes » lettres verront, que nous, à l'honneur de nos- » tre très-redouté seigneur et prince le duc de » Bourgogne, et à la prière des trois membres

» de la ville de Gand et de toutes les franches
» villes de la châtellenie de Gand, avons con-
» senti et consentons pour nous et nos succes-
» seurs, à tenir ferme et stable la sentence donnée
» et ordonnée de nostre dit seigneur et de son
» conseil, le onzième jour de février de l'an mil
» quatre cents trente-six. »

Que disait la ville de Bruges, ainsi trahie par son alliée, et abandonnée de tous ceux qui l'avaient encouragée dans ses réclamations? Bruges se taisait, mais son silence était celui du désespoir. A tous les malheurs politiques vint se joindre une disette affreuse, et la disette, comme il arrive souvent, fut suivie d'une peste qui enleva, dans la ville seule, vingt-quatre mille habitants. La désolation était générale et les cris de détresse retentissaient à chaque instant dans les rues de l'opulente cité. La nature vaincue réclamait du repos, et ce que n'avaient pu faire les gens d'armes du duc de Bourgogne, la force des circonstances finit par l'obtenir.

Des députés brugeois se rendirent donc à Arras auprès de la duchesse de Bourgogne, dont ils implorèrent la médiation. Ils avaient commencé par élargir ceux des serviteurs du prince qu'ils avaient retenus prisonniers, espérant le toucher par cet acte spontané de générosité. Le duc était trop habile pour ne pas profiter de l'humiliation à laquelle il voyait réduits ceux qu'il considérait comme des sujets rebelles. Il les laissa longtemps dans l'attente de ce qu'il

allait ordonner d'eux; il retint même, pendant trois mois, sans leur donner de réponse, les députés qui lui étaient envoyés, et quand il les voyait à ses pieds implorant merci, il les accueillait d'un regard de mépris, malgré les instances des abbés de Ter Doest, de St-André, d'Oudenbourg et d'Eeckhout. Il fallut, pour le fléchir, que la duchesse Isabelle elle-même tombât à ses pieds, tenant dans ses bras le jeune comte de Charolais.

Le duc parut enfin céder, ou plutôt il consentit à prononcer leur sentence: elle est du 4 mars 1437. Le style en est dur et sec: on y sent l'orgueil impitoyable d'une victoire longtemps disputée. Nous ne dirons rien du préambule, résumé partial de tous les méfaits des Brugeois depuis le siége de Calais; nous passerons aux conditions de l'amnistie.

La première fois que le duc ira à Bruges, les bourgmestres, échevins, conseillers, trésoriers, chefs-hommes, doyens et jurés de la ville, suivis de dix personnes de chaque métier, iront tête et pieds nus à une lieue de la ville à la rencontre de Philippe, aux pieds duquel ils s'agenouilleront en demandant grâce et merci.

Ils le prieront alors d'entrer dans leur ville, dont ils lui offriront les clefs avec leurs corps et leurs biens. Il en sera de même toutes les fois que le duc se rendra à Bruges: les magistrats devront lui offrir les clefs et il lui sera

loisible de les rendre ou de les garder, selon son bon plaisir.

Du moment où les Brugeois auront fait leur soumission, ils accompagneront le duc jusqu'à son palais, et afin qu'il reste un monument éternel de cet évènement, il sera érigé, à la place même où les Brugeois se seront agenouillés, une croix de pierre sur laquelle il sera fait mention de cet évènement.

La porte de la Bouverie sera maçonnée de manière qu'on ne puisse plus y passer, et l'on y bâtira une chapelle, avec un revenu de soixante livres, et fondation d'une messe pour chaque jour.

Chaque année, le 22 mai, il sera célébré à l'église de St-Donat, un service anniversaire solennel, auquel seront tenus d'assister tous les magistrats, chef-hommes et doyens; vingt-quatre personnes y tiendront des flambeaux.

L'intention du duc étant d'envoyer à Bruges un commissaire avant d'y entrer lui-même, tous les magistrats et les doyens devront se rendre au devant de lui et protester à genoux de leur obéissance au duc.

Pour réparer les dommages que les Brugeois ont causés au prince, ils lui paieront une amende de deux cents mille philippus d'or.

D'autres dispositions plus humiliantes encore, furent imposées aux malheureux habitants de Bruges. Ainsi une indemnité dont le duc se réservait de fixer l'importance, devait être payée

aux habitants de l'Ecluse, aux parents du sire de l'Isle-Adam, d'Eustache Briex, de Maurice et de Jacques de Varssenare, assassinés pendant la sédition.

Toute offense à la personne du prince était punie par la confiscation.

L'article le plus désastreux du décret, parce qu'il engageait l'avenir, c'était celui qui maintenait l'indépendance complète de l'Ecluse à l'égard de Bruges, et assurait à la première de ces villes plusieurs priviléges préjudiciables à la seconde.

S'il arrivait, ajoute la sentence, que les Brugeois élevassent de nouveau sur les places publiques une bannière quelconque avant qu'on eût préalablement arboré celle du duc, le coupable sera décapité. Quant aux corporations qui auraient pris part à cette manifestation, elles perdront à jamais leur bannière. Toutes les fois qu'un corps de métier suspendra ses travaux, il perdra ses franchises.

La partie la plus odieuse de cet acte doit être connue. Quarante-deux citoyens, choisis par les gens du duc, devaient être exécutés publiquement, et chose inouïe! parmi eux se trouvaient Vincent De Schotelaere, dont il avait naguère réclamé la protection, Louis Van de Walle, qui exposa sa vie pour sauver la sienne, et le capitaine des *Scaerwetters*, Jacques Neyts.

Le fatal édit s'exécuta de point en point. Le 11 mars, les magistrats et les doyens des métiers étaient debout, la figure consternée, près du

couvent de la Madeleine, attendant le commissaire de Philippe. Jean de Clèves était le proconsul chargé de cette triste mission. Du plus loin que ce triste cortége eut aperçu le délégué du prince, tous s'agenouillèrent, et bientôt après la paix fut proclamée de la tour des Halles, paix dérisoire, ensanglantée par l'exécution qui eut lieu presque en même temps de tous ceux qui, à la requête du duc, avaient été enfermés au *Steen*. Arrachées de leur prison, ces malheureuses victimes furent conduites au lieu du supplice.

Dans son aveugle ressentiment, Philippe avait, comme nous l'avons vu, confondu avec les coupables ceux-là même qui l'avaient servi. Alors périrent Cornille Vander Saerten, Lampsin Mettengelde, Josse Van de Walle, fils de l'ancien bourgmestre, plusieurs membres des corporations et le doyen des charpentiers. Jacques Neyts seul échappa à la mort, par une faveur spéciale; mais, il ne put échapper à la torture. Le drame allait recommencer le 2 mai. Déjà même Vincent De Schotelaere avait couvert l'échafaud de son sang, et Louis Van de Walle allait y monter à son tour, lorsqu'on annonça l'arrivée de la duchesse. Sa pieuse médiation sauva la tête de ce malheureux, ainsi que celle de sa femme Gertrude; mais la peine n'était que commuée, et le château de Winendale vit s'ouvrir et se refermer ses cachots sur ces martyrs de la liberté.

Ainsi Philippe traitait en ennemie une des cités les plus florissantes de ses états. Toutes

les calamités semblaient se réunir pour la faire déchoir de son ancienne grandeur. Les marchands, qui l'avaient abandonnée au milieu des troubles, n'y revenaient pas ; l'épidémie continuait ses ravages, des pluies désastreuses détruisaient les moissons, et, pour comble d'humiliation, les habitants de l'Ecluse se riant de tant de malheurs, semblaient prendre à tâche de léser dans ses intérêts cette ville rivale, toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion.

Bruges marchait donc vers sa décadence, après avoir étonné le monde par l'éclat de ses richesses et l'importance de ses transactions commerciales. La politique bourguignonne trouvait son compte dans l'affaiblissement moral et matériel de cette grande cité; mais nous, témoins de la solitude qui s'est faite au milieu d'elle, témoins aussi des beautés monumentales que viennent tous les jours admirer les étrangers, ne devons-nous pas un juste tribut d'admiration à cette lutte opiniâtre, mais malheureuse, soutenue par nos pères pour la défense de leurs priviléges?

L'âme du lecteur est péniblement affectée, lorsque l'on voit, au milieu des fêtes que le duc donne à St-Omer, en novembre 1440, les députés brugeois venir humblement supplier le duc de calmer son ressentiment, et d'honorer leur ville de sa présence. Il fallut les instances du duc d'Orléans, pour le décider à obtempérer à leur prière. Qu'était devenue l'antique fierté flamande!

Le spectacle fut plus triste encore le 11 dé-

cembre, lorsque, allant à sa rencontre, les doyens des métiers et les plus notables d'entre les Brugeois, s'avancèrent hors la porte de Sainte-Croix, pieds nus, la tête découverte, en costume de suppliants. Dès qu'ils l'aperçurent, ils s'agenouillèrent, lui offrirent les clefs de la ville et le supplièrent d'oublier les excès passés et de faire grâce aux coupables.

Le duc parut hésiter un instant; mais les prières de la duchesse d'Orléans le désarmèrent. Il pardonna aux Brugeois tout leur passé, mais il retint les clefs de la ville. On se mit en marche et bientôt on entra dans les murs. Tout y était préparé comme pour une fête publique: les Brugeois s'avouaient sans doute à eux-mêmes, que c'était beaucoup de pompe et de luxe pour célébrer une chûte et un acte d'humiliation. La nécessité les justifiait.

De bruyantes fanfares se firent entendre, dès que l'on eut passé la porte de Ste-Croix. Le duc fut reçu d'abord par les nobles de la ville et les marchands étrangers, dont les riches costumes n'étaient pas le moindre ornement du cortége. On s'avança ainsi dans l'intérieur de la ville, au chant du *Te Deum,* entonné par les abbés de Ter Doest, d'Eeckhout et de Zoetendale.

Les Brugeois, qui se sont fait un nom dans l'art de décorer les rues dans les solennités publiques, s'étaient surpassés en cette circonstance. Les plus riches tentures ornaient les façades, et le mélange de toutes les couleurs y produisait un effet éblouis-

sant pour les yeux. L'abaissement de la patrie avait trouvé ses flatteurs, comme on put le voir dans les peintures allégoriques qui ornaient les environs de la porte Ste-Croix. Ici Job, assis sur le fumier, déplorait ses malheurs. Plus loin, S. Jean-Baptiste portait un écriteau avec ces mots: *Ego vox clamantis in deserto: parate viam Domini:* « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert: préparez la voie du Seigneur. » Qui était Job? Le pauvre bourgeois de Bruges. Et le seigneur, dont il faut si pieusement préparer la voie? Monseigneur le duc de Bourgogne. L'opprimé léchait les pieds de l'oppresseur.

Cependant le cortége composé des divers ordres religieux, du clergé portant les reliques des saints, d'archers, d'arbalétriers et de hérauts d'armes, s'avançait lentement vers sa destination. L'adulation se surpassa au pont des Moulins: sur une bannière que tenait en main un des prophètes représentés, on lisait ces mots: *Princeps Dei est apud nos,* « Le prince de Dieu est chez nous. »

La porte d'entrée de la place du Franc, offrait un aspect féérique: elle était entièrement dorée et couverte des ornements les plus pittoresques. Quand le cortége y passa, il fut ravi des chants mélodieux qui s'y firent entendre: ces chants venaient d'une espèce d'estrade ou de jubé où se trouvaient douze enfants, figurant des chérubins, la tête couverte de couronnes de rose.

Sur la place même du Franc, une statue allé-

gorique versait de l'hypocras. Sur le marché, on voyait une fontaine où trois tritons et trois sirènes nageaient dans un bassin, dont les figures principales étaient deux femmes faisant jaillir des flots de lait de leurs mamelles. C'était par ces moyens grossiers, qu'on cherchait à faire oublier au peuple ses griefs et sa décadence.

Cependant, le son des cloches ne cessait pas de se faire entendre. Le soir arriva, et la fête n'en fut que plus brillante. Les sons de mille instruments se faisaient entendre dans les rues; les chansons allaient leur train; les refrains joyeux accompagnaient les fréquentes libations, et, à la lueur des torches qui se multipliaient comme par enchantement, on voyait le noble duc de Bourgogne, à cheval, ayant la duchesse d'Orléans en croupe, parcourir cette vaste cité qu'il venait de réduire au désespoir.

Après ces fêtes de la nuit, vinrent celles du lendemain. Il y eut des joûtes et des tournois où brillèrent Adolphe de Clèves, le sire de Wavrin, Perceval d'Halewyn et plusieurs autres chevaliers. Tous ces amusements se terminèrent par un magnifique banquet donné par les magistrats au duc, à l'hôtel des échevins. Ce fut le 17 décembre que le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans quittèrent Bruges, pour se rendre à Gand.

Philippe fut content de cet accueil. Il pouvait l'être à moindre prix. Son orgueil n'oublia jamais ce triomphe, et comme les bonnes gens d'Ypres

faisaient mine de remuer: « Souvenez-vous de Bruges, » leur avait-il dit. Un pareil avertissement ne manquait pas d'éloquence.

Au reste, les fêtes et les passes-d'armes remplacèrent pour Bruges, les événements de la vie politique. A peine venait de cesser celle que nous venons de décrire, qu'une autre s'y célébra avec une solennité et un enthousiasme sans exemple. Elle fut donnée par les bourgeois de la ville à la société des chevaliers de l'Epinette, qui résidait à Lille. Depuis les premières années du quatorzième siècle, cette fête était annuelle. Le premier dimanche de carême, les archers de Bruges se rendaient à Lille où avaient lieu de brillantes fêtes, et, le second dimanche après Pâques, les chevaliers de l'Epinette venaient à Bruges assister aux joûtes de l'Ours blanc. On y disputait d'adresse, de force et de souplesse: les prix étaient une lance, un cor de chasse, un ours ciselé en argent. Enumérer les plaisirs, les banquets, les joyeuses réunions de ces naïves solennités, serait chose impossible: nos pères s'entendaient mieux que nous à s'amuser: le rire n'était pas encore flétri sur leurs lèvres.

Dans l'histoire du bon chevalier messire Jacques de Lalain, se trouve le récit d'un tournoi que M. Delepierre cite avec raison dans ses Annales dans toute la simplicité du style original. Comme lui, nous aurons le bon goût de ne pas le traduire. Le lecteur intelligent nous saura gré de notre respect pour le texte. Un écuyer anglais

était venu à Bruges, pour y chercher occasion de prouver sa vaillance et sa prouesse, à l'encontre de quelque chevalier flamand ou bourguignon.

« Pour laquelle venue, dit l'histoire, messire Jacques de Lalain fut joyeux de tout son cœur, désirant de tant faire qu'il fut mémoire de luy, et de ses hauts et vertueux faicts, et afin que tous nobles l'ensuivissent, prenissent exemple à luy et à ses œuvres. Si pria et requist au duc son seigneur, en luy demandant licence que son bon plaisir fist qu'il peust faire et accomplir ses armes à l'encontre de l'escuyer anglois, selon le contenu en ses chapitres; car icelluy Anglois estoit venu en son pays à la requête d'icelluy de Lalain. Le duc libéralement luy accorda et promit d'être leur juge, et leur fit assigner jour. Quand le jour fust venu, les deux champions se préparèrent chascun de son côté pour faire et accomplir leurs armes. Lors le duc, moult grandement accompagné, monta dessus le hourt qui pour luy estoit ordonné et apparcillé, et auprès estoit la duchesse de Cleves, la comtesse d'Estampes et autres plusieurs grandes dames et damoiselles; et esdits hourts, et fenestres des maisons d'entour les lices estoient plusieurs estrangers. Puis tost après, messire Jacques de Lalain, sçachant le duc estre venu, entra dedans les lices grandement accompagné de chevaliers et escuyers, tant de ceux de la cour du duc, comme d'aultres. Il passa devant le hourt du

duc, si luy fist la reverence, et aux dames et damoiselles, puis passa outre et vint en son pavillon pour soy armer. Assez tost après entra l'escuyer anglois qui pareillement fist la révérence et entra dedans son pavillon luy et aucuns de ses gens, accompagné de deux chevaliers, à luy baillez de par le duc pour le conseiller, ainsi que de longtems est accoustumé de faire. Les cris et les deffences faictes comme il appartient, les bastons des champions furent visités, et furent tenues paroles de la hache de l'escuyer anglois qui n'estoit pas telle comme pour lors on avoit accoustumé porter en liees, et estoit icelle hache à taillans et à martel, à longue et large dague devant: si estoit le taillant d'icelle hache long et aigu. Messire Jacques de Lalain par gens notables le fist remontrer à iceluy Anglois, mais pour rien ne le vouloit oter, n'en prendre une pareille, comme avoit messire de Lalain; si en fut parlé au duc leur juge, si fust la chose mise en conseil, et sembloit à tous qu'iceluy escuyer anglois devoit combattre de telle hache que le diet de Lalain: mais toujours prioit iceluy Anglois que sa hache luy demeurast, et le duc qui estoit leur juge ne le vouloit accorder, sans le consentement de sa partie. Lors quand messire Jacques de Lalain veit qu'iceluy Anglois prioit si fort de combattre de sa hache qu'il avait apporté de son pays d'Angleterre, comme il disoit, messire Jacques de Lalain qui estoit courtois sur tous les hommes par sa

débonnaireté, luy accorda qu'il en combattist: de quoy il fist folie, comme cy après orrez.

» Quand l'accord et appointement fut faict de la hache, les cris et deffences faites et publiées, messire Jacques de Lalain issit hors de son pavillon qui estoit bel et riche, et tout armoyé de trente-deux bannières des armes des seigneurs dont il estoit issu. Armé de toutes armes, sa coste vestue, la salade en teste, sans gorgerin et sans bavière, sa hache en son poing pour tous bastons. Lors l'Anglois pareillement issit hors de son pavillon, armé de tous harnas; grand bacinet à bavière et visière fermée; cotte d'armes vestue, sa hache en sa main, et son espée ceinte: eux voyans et advisans l'un l'autre, encommencèrent tous deux à marcher l'un contre l'autre. Si commencèrent de férir, et tout en combattant vindrent devant le hourt du duc: messire Jacques de Lalain soy sentant armé à son aise et à son haleine tout à délivré, en commença de donner de grands coups de hache sur la teste du dict Anglois, et le frappoit si menu et si souvent, qu'il le faisoit demarcher et reculer tout à son bon plaisir. Mais une fortune qui donne à l'un et oste à l'autre, se tourna à celle heure à l'encontre de messire Jacques, car il se boutta de son coup mesme parmy la poincte de la hache de son adversaire, et fut atteint entre l'avant-bras et le gantelet, et tant qu'il eut le bras senestre percé tout outre, et veines et nerfs coupés; car la dague de la hache d'iceluy Anglois estoit

à merveille large et tranchante. Et alors il mit le bout d'en bas de sa hache dessoubs son bras senestre, et de la main dextre se combattoit: mais n'en fist guère de chose. Lors quant veit ce, par grant fierté jetta sa hache par terre, et moult vivement print le diet Anglois par la coupe de son bacinet de l'une de ses mains, et de l'autre par le bras senestre, si le tira par terre par telle force, qu'il cheut le visage dessoubs, si rudement que la visière d'iceluy bacinet entra dans le sablon, le derrière en haut, et tout découvert, et tant que d'un bien petit coustel, se messire Jacques de Lalain eust voulu, il estoit en luy de l'occire et mettre à mort. Lors sans plus arrester, le juge jecta le baston en bas. Les gardes à ce ordonnés, tost et hastivement voyans le baston du juge jecté en bas, vindrent devers l'Anglois, qui encore gisoit de tout le corps à terre, si le levèrent et l'amenèrent devant le duc leur juge où estoit iceluy messire Jacques, car tantost qu'il eust porté son adverse partie par terre, il le laissa illec gisant sans à luy autrement toucher. Et quant ils furent par devant le duc, il leurs diet: Vos armes sont accomplis; soyez frères et amis et touchez ensemble: laquelle chose ils firent, et en ce poinct prindrent fin les dictes armes et s'en alla chascun en son hôtel. En après, m'a esté diet, qu'iceluy messire Jacques qui estoit moult courtois et large en honneur, envoya à l'escuyer anglois aucuns dons honorables, c'est à scavoir un très beau

cheval, et un harnas complet, dont le dict escuyer en mercia fort messire Jacques de Lalain. Depuis icelles armes faites, l'escuyer anglais séjourna en la ville de Bruges l'espace de huit jours, durant lequel temps il fut très bien festoyé à la cour du duc, et aussi de la duchesse de Bourgogne, auxquels en les remerciant moult humblement, print congé d'eux, et s'en retourna au royaume d'Angleterre dont il estoit natif. »

Le duc avait à peine soumis les Brugeois, qu'il s'éleva à Gand, à propos des impôts et notamment de l'impôt sur le sel, une sédition qui exigea toute son attention et toute son énergie. Cette fois, les Gantois cherchèrent vainement des appuis dans leurs anciens alliés de Bruges. On se souvenait, dans cette ville, comment s'étaient conduits ceux de Gand dans les derniers démêlés que Bruges avait eus avec le duc. Grâce aux sages conseils de Louis de Gruuthuyse, leur gouverneur, les Brugeois résistèrent à toutes les suggestions, et le duc leur tenant compte de leur conduite, leur permit de faire rouvrir la porte de la Bouverie.

Les dernières années du gouvernement de Philippe-le-Bon n'offrent rien de remarquable que l'arrivée à Bruges du dauphin de France, qui fut depuis le fameux Louis XI. Il y fut reçu avec grande pompe par les magistrats, la noblesse, les marchands étrangers et les corporations, qui, un flambeau à la main, allèrent à sa rencontre jusqu'à la porte de la Bouverie. Les tournois et

les joûtes furent, comme de coutume, prodigués en cette occasion. C'est en 1457 qu'eut lieu la joyeuse entrée du fils de Charles VII. Dix ans après, le duc Philippe était étendu sur son lit de mort, et voyait à ses pieds, son propre fils, rebelle aussi à l'autorité paternelle, mais qui, plus pieux que le fils du roi de France, venait dans ce moment suprême, faire à son père, l'aveu de son repentir.

Philippe fut enterré avec une pompe inouïe dans l'église de St-Donat. Il laissait des richesses immenses, et plus de regrets encore, d'après certains historiens. S'il en fut ainsi, que faudrait-il penser des Brugeois de cette époque? Avaient-ils oublié les malheurs passés et la tyrannie du duc? Ou l'habitude de la servitude était-elle devenue pour eux plus douce que les luttes de la résistance? Il faudrait presque le croire, si les récits de ces auteurs ne sont pas des adulations.

Digitized by Google

Chapitre XI.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE. — MARIE DE BOURGOGNE.

A PHILIPPE-LE-BON succéda son fils Charles, célèbre dans l'histoire sous le nom de Téméraire. Inauguré à Gand le 28 juin 1467, il entra à Bruges le 9 avril de l'année suivante. De l'église où il alla d'abord s'agenouiller, il se rendit à l'hôtel-de-ville, où, du haut du balcon de cuivre, il jura de maintenir les priviléges, et reçut à son tour le serment des chefs-hommes et des doyens des métiers.

Charles avait eu pour première femme Catherine de France, fille de Charles VII; il avait épousé en secondes nôces Isabelle de Bourbon. En 1468, il songea à s'unir à Marguerite d'Yorck, sœur du roi d'Angleterre. La princesse lui fut accordée et, le 2 juillet de la même année, elle arrivait à l'Ecluse, avec une suite nombreuse et treize vaisseaux richement équipés. La cérémonie du mariage eut lieu à Damme, d'où les nobles époux se rendirent à Bruges, où les attendaient

CAMILLUS AIDAX.

Digitized by Google

les fêtes les plus brillantes, dont cette ville eût été témoin.

Le cortége fut brillant. Une riche litière, couverte de drap d'or et des étoffes les plus précieuses, attendait la princesse, qui, vêtue de la robe nuptiale, la couronne en tête, et parée d'un riche collier, ouvrait la marche. Treize haquenées la suivaient et frappaient les regards par la richesse de leurs harnais; elles étaient montées par de grandes dames d'Angleterre qui l'avaient accompagnée. A leur suite, cinq chars revêtus de drap d'or portaient d'autres dames, parmi lesquelles brillait par son rang et par sa beauté, la duchesse de Norfolk. On arriva ainsi à la porte Ste-Croix, où une foule de grands personnages et de chevaliers vinrent à la rencontre de Marguerite.

Puis le cortége s'avança dans les rues de la ville. D'abord marchait le clergé, composé d'évêques, d'abbés et de prélats, portant des reliques. Puis venaient le bailli et l'écoutète de Bruges, suivis des gentils-hommes de l'hôtel des princes. Alors paraissait un gentil-homme, capitaine des archers du bâtard de Bourgogne: les douze archers, qui venaient après lui, étaient vêtus de tuniques, qui, devant et derrière, étaient recouvertes d'un arbre d'or, emblême de l'institution de l'arbre d'or, qu'il voulait fonder ce jour-là. Ceux qui venaient ensuite, marchaient dans l'ordre que voici:

Les gentils-hommes de l'hôtel du duc, deux à deux.

Les chambellans et les seigneurs du sang, en robes de damas noir et en pourpoints de satin cramoisi.

Les chefs d'office, à peu près dans le même costume.

Les chevaliers et les membres du conseil, en robes de velours noir et pourpoints de velours cramoisi.

Les serviteurs et valets du palais.

Les musiciens des diverses nations.

Les ménétriers.

Les officiers d'armes, portant cottes-de-mailles.

Six archers portant une couronne d'or sur l'épaule. On les disait archers de la couronne d'Angleterre.

La duchesse, dans sa litière, telle que nous l'avons décrite.

De chaque côté de la litière, deux capitaines des archers du duc, accompagnés de vingt archers richement vêtus.

Autour de cette même litière, les chevaliers de la Toison d'or, couverts de drap d'or, et autres grands personnages.

Ensuite venaient:

Six autres archers, vêtus comme les premiers.

Un grand nombre de haquenées et de chars, couverts de dames et damoiselles.

Les nations, dans l'ordre suivant:

Les Vénitiens, avec leurs serviteurs, tous à cheval, les premiers vêtus de velours cramoisi, les autres de drap; ils étaient précédés de cin-

quante hommes à pieds, un flambeau à la main.

Les Florentins, ayant à leur tête Thomas Portunaire, leur chef, vêtus comme les conseillers du duc. Ils portaient le pourpoint cramoisi. Ils étaient précédés de soixante hommes à pied, le flambeau à la main, et suivis de vingt-quatre varlets à cheval, tous habillés de bleu.

Les Espagnols, au nombre de trente-quatre marchands, à cheval, vêtus de satin noir et de velours cramoisi, précédés chacun de leur page. Les soixante hommes qui portaient des torches devant eux étaient vêtus de violet et de vert.

Les Genevois, au nombre de cent et huit marchands, vêtus de drap violet. Une jeune fille à cheval les précédait. Elle était d'une grande beauté et représentait la jeune vierge, que saint Georges défendit contre le dragon. Elle avait à sa suite monseigneur saint Georges, armé de pied en cap, et monté sur un cheval couvert de damas blanc. La demoiselle était vêtue de damas blanc, ainsi que les trois pages qui la suivaient, montés sur des chevaux couverts de drap violet.

Les Osterlins fermaient la marche. Ils étaient au nombre de cent et huit, tous à cheval, tous vêtus de robes violettes, fourrées de gris; ils étaient accompagnés de pages, vêtus de satin violet, avec des robes de damas blanc, et montés sur des chevaux dont les housses étaient de damas violet.

Toutes les rues que traversait le cortége étaient

tendues de drap d'or, de soie et de riches tapis, depuis la porte de la ville jusqu'au palais du duc.

Devant ce palais on avait placé un tableau aux couleurs d'or et d'azur, et sur le fond, deux lions tenaient un écu aux armes du duc. Cet écu se trouvait entre deux archers, dont l'un représentait un Grec, l'arc à la main, et de l'extrémité de la flèche, qu'il avait en main, découlaient des flots de Beaune, ce qui dura autant que la fête. L'autre était un Allemand, dont l'arme faisait jaillir du vin du Rhin. Tout ce vin coulait dans deux grands réservoirs de pierre, et les amateurs pouvaient s'en gorger à loisir.

Dans l'intérieur de la cour on voyait un grand pélican se perçant la poitrine à coups de bec, et il en sortait non pas du sang, mais de l'hypocras. Ces images naïves amusaient nos pères: chaque siècle a ses mœurs!

Le diner fut splendide, et par l'abondance des mets et par la richesse des ornements qui décoraient la salle. Quelque temps après le diner, commencèrent les joûtes. Le théâtre en était le marché, qui était fermé de toute part, à l'exception de deux entrées qu'on avait réservées. L'une se trouvait près de la chapelle de St-Christophe: c'était une grande porte couverte d'une peinture représentant un arbre d'or. L'autre porte se trouvait en face: elle était garnie de tourelles sur lesquelles se trouvaient les clairons du bâtard de Bourgogne, tous portant sa grande bannière,

avec sa livrée qui, ce jour-là, se composait d'une robe rouge dont les manches portaient de petits arbres d'or; les bannières qui flottaient sur les tours de la même porte, étaient toutes blanches et aussi couvertes d'un arbre d'or.

L'arbre d'or était planté du côté des Halles: c'était un superbe pin doré tout entier, à l'exception des feuilles. Là, se trouvait une estrade, et sur cette estrade on voyait un nain, un géant et Arbre-d'or le poursuivant. Toutes les maisons qui environnaient la lice, offraient aux croisées une si grande affluence de curieux, *que c'estoit belle chose à veoir*, dit le chroniqueur Olivier de la Marche.

Laissons-lui maintenant, le soin de raconter, avec le mérite d'une naïveté inimitable, tous les détails de la joûte:

« Monsieur de Ravastein, environ six heures, arriva à la porte de l'arbre d'or (laquelle il trouva close) et son poursuivant heurta trois fois d'un marteau doré à la dicte porte: et tantost luy fust la porte ouverte, et vint Arbre-d'or le poursuivant, ayant une cotte-d'armes blanche, à grans arbres d'or, et estoit accompagné du capitaine des archers de monsieur le bastard, et de six de ses archers qui défendaient l'entrée. Le dict Arbre-d'or dit au poursuivant: Noble officier d'armes, que demandez-vous? Et le poursuivant lui répondit: A cette porte est arrivé haut et puissant signeur monsieur Adolf de Clèves,

signeur de Ravastein, lequel est ici venu pour accomplir l'aventure de l'arbre d'or. Si vous présente le blason de ses armes: et vous prie qu'ouverte lui soit faicte et qu'il soit receu. Le dict Arbre-d'or prit une table, où il escrivit le nom du chevalier venant au pas: et puis prit en les mains en grande reverence et à genoux, le blason de monsieur de Ravastain et l'emporta solennellement jusques à l'arbre d'or, et en passant par devant les juges leur montra le dict blason; et leur dict l'aventure qu'il avait trouvée à la porte. Si, fust le dict blason attaché à l'arbre d'or, et fut fait scavoir au chevalier qui gardoit le pas, le nom de celuy qui estoit arrivé pour son emprise fournir. Alors partirent du perron pour venir à la porte, Arbre-d'or qui allait devant, et après luy le nain qui menoit le géant enchaîné: et le nain estoit vestu d'une longue robe, la moitié de drap de damas blanc, et l'autre moitié de satin figuré cramoisy, et avait une barrette en sa teste: et le géant estoit vestu d'une longue robe d'un drap d'or d'estrange façon, et n'avoit rien en sa teste qu'un petit chapeau de Provence. Le dict géant estoit ceint d'une chaine longue et traînante, et par le bout qui trainoit le tenoit le dict nain, et le menoyt après soy, et ainsy arrivèrent à la porte. Sur se poinct fust la porte ouverte: et entrèrent premièrement les clairons de monsieur de Ravastein, et après venoient les tambourins, les officiers-d'armes, suyvant venoit monsieur de Ravastein. »

Digitized by Google

Voici le moment intéressant de la joûte: le narrateur continue:

« Tost le signeur de Ravastein revint, accompagné de quatre chevaliers et deux escuyers, ayans leurs chevaux harnachés de velours bleu, chargé de campanes d'argent. Prestement sonnèrent les trompettes qui estoyent dessus la porte; et fust la dicte porte ouverte par plusieurs archers de corps de mon dict seigneur le bastard qui la gardoyent: et prestement s'apparut un grand pavillon jaune tout semé d'arbres d'or de brodure: et audessus avoit une pomme d'or où estoit plantée une bannière. Et fut conduict le dict pavillon jusques au bout de la lice, et l'on ne voyait rien de la conduite du dict pavillon, exceptés six petits pages à pié, vestus d'orfaverie, qui tenoyent la main au dict pavillon. Après le pavillon venoyent sept chevaliers vestus de drap de damas blanc, montés sur bons chevaux couverts de courtes couvertes de velours violet, semés de gros boutons dorés, auxquels pendoyent grosses campanes d'argent: et incontinent que le pavillon fust au bout de la lice, les lances furent choisies d'une part et d'autre, devant les juges: et fust apporté à chascun une lance: et lors fut ouvert le pavillon où estoit le chevalier à l'arbre d'or. Il portoit un escu vert. Son cheval estoit couvert de velours violet. Aussitost qu'ils eurent d'un costé et d'autre les lances sur la cuisse, le nain qui estoit sur le perron dressa son horologe (qui estoit de verre plein

de sablon, portant le cours d'une grande demye heure) et puis sonna sa trompée. Les chevaliers mirent les lances en arrest: et commencèrent leur jouste. En déans une demye heure rompit le chevalier à l'arbre d'or plus de lances que le chevalier venant du dehors: parquoy il gagna la verge d'or: comme il estoit contenu es articles des pas. Incontinent le nain sonna son cor, et furent toutes les lances ostées d'une part et d'autre. »

Après la description du *tournoi,* vient celle du banquet, dont nous extrairons quelques passages, pour donner une idée de l'esprit du temps.

« Assez tost après rentra parmy la salle un grand lyon tout d'or, et d'aussi grande grandeur que le plus grand destrier du monde; dessus iceluy lyon estoit assise madame de Beaugrant (c'est à scavoir la naine de madame de Bourgongne) vestue d'un riche drap d'or, et par dessus un petit rochet de volet fin, et portoit pannetière, houlette, et tous habillemens de bergère, et menoit derrière elle un petit levrier en lesse. Elle tenoit en main une grande bannière de Bourgongne. Quand le lyon entra parmy la salle, il commença à ouvrir la gorge et à la reclorre par si bonne façon, qu'il commença à chanter une chanson faicte à propos, pendant qu'il fit son tour parmy la salle. Et quand il fut devant madame la nouvelle duchesse, le dict maistre d'hostel qui avoit faict le présent de la Marguerite (allusion à la mariée), s'agenouilla devant ma

dicte dame et dict: Ma tres-redoutée dame, les païs dont aujourd'huy par la grace de Dieu vous estes dame, sont moult joyeux de vostre venue, et en souvenance des nobles bergères qui par cy devant ont esté pastoures et gardes brebis de par deçà et qui si vertueusement s'y sont conduites, que les dictes païs ne s'en seavent assez louer; ils vous font présent de ceste belle bergère, habillée et embatonnée de vertueux habillements, vous suppliant que l'ayez en souvenance. En ce disant, deux nobles chevaliers prirent la bergère et la présentèrent sur la table, et ma diete dame la receut très-humainement; et ainsi le lyon recommença sa chanson et retourna pour où il estoit venu.

« Le tiers et dernier entremets pour celuy jour fust un grand dromadaire qui entra parmy la salle, et estoit enharnaché à la manière sarrasinoise à grandes campanes dorées, et sur son dos, avoit deux grans paniers, et entre iceux assis un homme, habillé d'estrange façon; et quant il entra en la salle, celuy qui estoit dessus ouvrit les paniers: et en tiroient oiseaux étrangement peints, comme s'ils veinssent d'Inde: et les gestoit parmi la salle, et pardessus les tables, et retourna par où il estoit venu. Et plus n'en fust faict pour celuy jour: et ne firent pas après soupers longues danses; car avant que les tables fussent ostées, il sonna trois heures après minuict. Si fust tantost l'espouse menée coucher: et du surplus du secret de la nuit, je le laisse

à l'entendement des nobles parties, et reviens à deviser de l'aventure du lendemain, qui fut le lundy second jour de la feste »

On conçoit assez que ce lendemain fut aussi brillant que la veille. Ce fut une série de fêtes qui se prolongea jusqu'au lundi suivant. Ce ne furent que festins, joûtes et tournois. Au milieu de ces plaisirs, Bruges oubliait son ancienne gloire et faisait, sans s'en apercevoir, l'apprentissage de la servitude. La politique des ducs de Bourgogne semble en effet avoir eu pour unique but d'amollir par des fêtes, les populations flamandes, autrefois si redoutables: quand les esprits sont énervés, la tyrannie a beau jeu.

L'année précédente (1467), avait vu un évènement plus intéressant pour Bruges, sous le rapport historique. Le symbole des libertés liégeoises, le fameux perron qui ornait la place publique de Liége, avait été, par ordre du Téméraire, transporté à Bruges et élevé sur la place de la Bourse. Voici les circonstances de ce fait curieux pour les deux cités.

Louis de Bourbon était évêque de Liége. Comme tous les évêques de cette ville, il joignait le titre de prince à son titre ecclésiastique. Mais, il faut le dire, plus occupé du monde, que de son ministère sacré, il se livrait sans frein à tous les plaisirs, et, comme pour satisfaire ses goûts, il lui fallait surtout de l'argent, il ne se faisait pas faute d'en extorquer de toutes les façons, par des impôts et des tailles extraordinaires.

Digitized by Google

La population liégeoise indignée se souleva, et, dans sa révolte, elle trouva un appui dans le roi de France, toujours disposé à susciter des embarras à son ennemi, le duc de Bourgogne. La vengeance de celui-ci fut terrible. Il n'entre pas dans le plan de notre travail de faire ici le récit du siége de la ville révoltée: ce récit se trouve partout, et le premier romancier de l'époque, Walter Scott, l'a orné des brillantes couleurs de son imagination, dans un roman célèbre, *Quentin Durward*. Qu'il nous suffise de dire qu'une fois maître de Liége, Charles-le-Téméraire publia contre les rebelles une sentence terrible, dont un des articles était ainsi conçu:

« Le perron qui est sur la place du marché, sera enlevé, et monseigneur le duc en fera son bon plaisir. Jamais on ne pourra relever ce perron, ni même le faire figurer dans les armes de la commune. »

C'était frapper les Liégeois dans ce qu'ils avaient de plus cher. Symbole des libertés communales, ce monument rappelait aux malheureux vaincus toutes les luttes que leurs pères avaient soutenues pour conquérir leurs franchises. Les enfants étaient élevés dans l'amour et le respect de ce signe auguste, dont la vue réveillait de si héroïques souvenirs. Aussi, quand les bonnes gens de Liége le virent partir de leurs murs, ce fut une désolation générale, plus grande que la douleur même que leur causait la perte de leurs libertés. Mais Charles fut inflexible, et le perron, comme

trophée, fut transporté à Bruges, où on le plaça sur la place de la Bourse. L'inscription suivante, qu'on grava sur le piédestal, fait allusion à l'évènement dont il s'agit:

Desine sublimes in cœlum tollere vultus:
Nosce meo casu nec dare firma Deos.
Nobilitatis ego Leodis venerabile signum
Gentis et invictæ gloria nuper eram.
Sum modo ridentis spectaclum turpe popelli;
Heus! odio Caroli me cecidisse queror (1).

Mais qu'était-ce que ce perron de Liége? C'était une simple fontaine, formée d'une colonne, à l'extrémité de laquelle se trouvait une pomme de pin surmontée d'une croix. Des figures obscènes étaient groupées autour de cette pomme, autre symbole sans doute, qui n'avait rien de scandaleux pour la naïveté de nos pères. Ajoutons, pour en finir avec le monument que, dix ans plus tard, les Liégeois saluèrent de leurs acclamations, la rentrée de ce *perron* dans leurs murs; ils croyaient retrouver le palladium de leurs franchises, et malgré l'arrêt du Téméraire, il reparut dans les armes de la commune.

---

(1) Cessez d'élever un front altier vers le ciel: mon malheur vous apprend qu'il n'y a rien de stable. Moi, qui étais le symbole vénérable de la noblesse de Liége, et d'un peuple jusqu'ici indempté, je me vois exposé en spectacle à la risée du peuple. Le ressentiment de Charles m'a fait choir de ma grandeur.

L'administration de Charles-le-Téméraire n'offre plus rien de remarquable pour la ville de Bruges. Les fêtes, les banquets, les tournois remplacèrent les anciennes luttes de la cité flamande contre le bon vouloir du souverain. Grâce à la tranquillité publique, l'industrie et le commerce retrouvèrent leurs jours d'antique prospérité. L'esprit public perdit bien de son énergie; mais, fatigué de longues discordes, le peuple aimait à se reposer dans l'abondance de toutes choses, des grands combats qu'il avait livrés. Dans la pénurie des grands évènements, terminons l'histoire du gouvernement de ce prince, par un fait qui honore l'hospitalité brugeoise.

En 1470, on vit arriver à Bruges le roi d'Angleterre Edouard IV, qui, chassé de ses États, avait cherché un refuge dans la Flandre. Le seigneur de Gruuthuyse voulut avoir l'honneur de loger le noble proscrit. Il lui fit un accueil brillant, et quand le souverain se mit en route pour Damme, où l'attendaient dix-huit vaisseaux que Charles lui donnait pour tenter une expédition en Angleterre, le peuple de Bruges, touché d'une si grande infortune, se précipita sur son passage et voulut l'accompagner jusqu'à Damme.

Le prince n'oublia pas cet accueil. Quand la Providence, secondant ses efforts et son bon droit, le replaça sur le trône de ses pères, il créa le seigneur de Gruuthuyse comte de Winchester, et écrivit aux habitants de Bruges une lettre affectueuse de remerciement pour l'accueil

plein de bienveillance et de cordialité qu'on lui avait fait, en des temps malheureux.

Quant à Charles-le-Téméraire, la guerre, qui avait toujours été sa passion dominante, remplit les dernières années de sa vie. Vaincu dans plusieurs rencontres qu'il eut avec les Suisses, il mourut à la bataille de Nancy, et c'est à peine si l'on put retrouver, dans une mare de sang, le cadavre de celui qu'on avait nommé le grand duc d'occident. La politique de Louis XI avait plus fait pour la perte de ce prince, que l'effort des armées ennemies. Bouillant et irréfléchi dans toutes ses entreprises, il devait succomber enfin sous les coups, répétés sans cesse, d'une politique cauteleuse et machiavélique. Enterré d'abord dans la chapelle de Saint-Nicolas à Nancy, il en fut tiré en 1553, pour être transféré à l'église de St-Donat de Bruges, par les ordres de l'empereur Charles-Quint.

C'est le moment de nous arrêter sur cette église de St-Donat.

Nous en avons dit un mot à propos du meurtre de Charles-le-Bon. Nous allons compléter les documents qui s'y rattachent.

Ce fut d'abord un modeste *sacellum* qui devint plus tard l'église de Saint-Donat ou Donatien. La nouvelle construction remonte sans doute au comte de Flandre, Baudouin Bras-de-Fer. C'était une bien haute antiquité dont rendait témoignage l'architecture de l'église, tout entière romane ou lombarde pour le chœur et la travée.

Digitized by Google

Elle eut d'abord la forme d'une rotonde; mais il nous serait impossible d'en préciser les dimensions. Au reste, depuis Baudouin, l'église subit plusieurs restaurations, dont la plus importante est celle de 1316, qui comprit la tour et une grande partie du vaisseau. C'est alors qu'on y ajouta des nefs latérales, et cet agrandissement, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, contribua à l'embellissement de ce monument religieux.

Le chœur était la partie principale de l'église; il avait quatre-vingt-quatre pieds de hauteur, et il était entouré d'une nef qui en avait quarante. Cette nef avait une galerie qui communiquait avec le palais des comtes de Flandre, et l'on y remarquait un oratoire où, en 1127, fut massacré Charles-le-Bon, treizième comte de Flandre.

C'est dans cette église que Baudouin fit transporter le corps de saint Donat. En 961, un chapitre de douze chanoines y fut fondé, avec l'autorisation de sa grandeur l'évêque de Tournai, par le comte Baudouin-le-Jeune. Différents actes de fondation avaient déjà, en 1215, porté à vingt-sept le nombre de ces chanoines prébendés. Le premier fond d'entretien leur fut donné par le comte Baudouin, qui abandonna, pour cet objet, plusieurs de ses biens domaniaux et la dîme de quelques autres. Ce chapitre reçut de plus le privilége d'élire son prévôt, et c'est un de ces prévôts qui joua un si grand rôle dans l'assassinat de Charles-le-Bon.

Converti en prison à l'époque de la révolution

française, ce vieux monument avait vu briser ou enlever tout ce qu'il renfermait de plus précieux. La profanation ne s'arrêta pas là: vendu en 1799, il fut, quelques mois après l'adjudication, démoli avec les maisons voisines. On avait choisi pour cet acte de vandalisme le 14 octobre, jour même de la fête de saint Donat; étrange et affreuse dérision que le délire seul de l'époque peut expliquer.

Digitized by Google

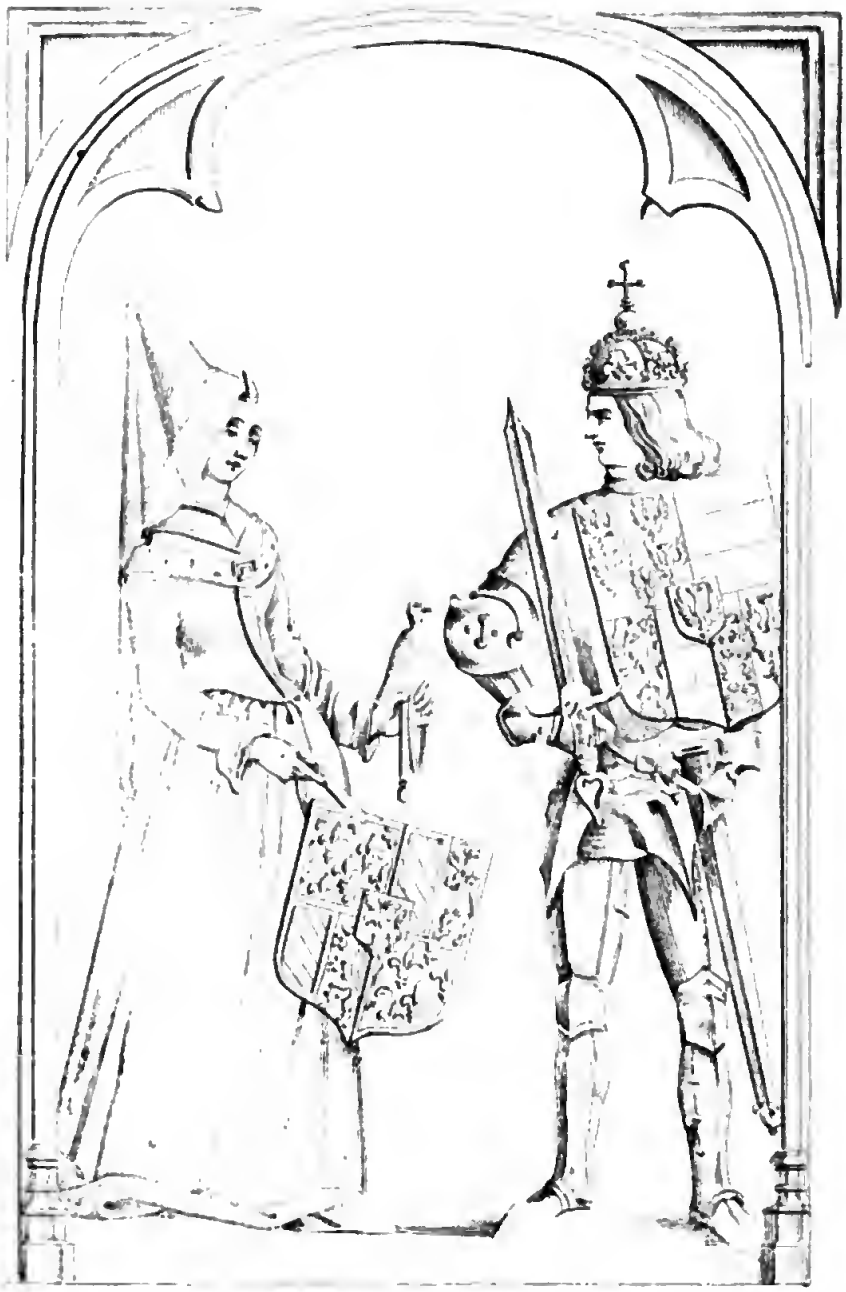

MAXIMILIANUS.

Digitized by Google

Chapitre XII.

MARIE DE BOURGOGNE. — ÉMEUTE A BRUGES. — LE PRINCENHOF. — L'HÔTEL-DE-VILLE. — MORT DE LA PRINCESSE. — SON TOMBEAU ET CELUI DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME. — UN MOT DE CETTE ÉGLISE.

Marie naquit à Bruxelles et fut élevée à Gand. Elle avait eu pour parrain Louis XI, roi de France, qui se montra, dans toutes les circonstances, son plus cruel ennemi. Le 16 janvier 1477, elle arriva à Bruges, où elle jura, en qualité de comtesse de Flandre, le maintien des priviléges et franchises du pays. Louis XI ne dormait pas: il souffla la révolte à Gand, et malgré ses prières et ses pleurs, la princesse vit dans les murs de cette ville le supplice de ses deux conseillers les plus intimes, le seigneur d'Humbercourt et le chancelier Hugonet.

De Gand, la sédition eut bientôt gagné la ville de Bruges. Les doyens des métiers réclamèrent à haute voix la lecture de tous les anciens priviléges, dont plusieurs étaient depuis longtemps

Digitized by Google

oblitérés. Le bourgmestre des échevins, Jean de Nieuwenhove, s'y opposa de toute son énergie; mais, il dut céder à l'orage populaire, et le lendemain, le bourgmestre de la commune, Josse d'Halewyn, faisait lire à haute voix les priviléges à la foule assemblée devant la Halle.

Ni les efforts, ni les instantes prières de messire Louis de Bruges, de messire Anselme Adornes et de Jean Breydel, ne purent calmer l'effervescence populaire. C'était à la juridiction du Franc qu'on en voulait; on s'indignait de voir le Franc reconnu comme quatrième membre de Flandre, et on demandait à grands cris l'abolition de ce privilége. Chose étonnante! Bruges était rempli de gens venus des communes du Franc, qui, dans cette émeute, faisaient cause commune avec les Brugeois, et qui, plus violents que ces derniers, emprisonnèrent le *crick-houder* et quatre échevins du Franc, dont ils brulèrent les bureaux avec les chartes et priviléges qu'on y conservait.

Enhardie par les premiers succès, la populace emprisonna seize des principaux bourgeois, en leur enjoignant de rendre compte de leur administration. Nous les citerons d'après Beaucourt: c'étaient Jean De Baenst, seigneur de St-George; messire Jean d'Overtvelt, Jean Barbasaen, Martin Lem, messire Anselme Adornes, Pierre Metteneye, fils de messire Pierre; Jacques De Vooght, Louis Greffinck, Jacques De Witte, Corneille Breydel, Jacques De Hont, fils de Pierre, grossier; Jean De Hont, son fils, drapier; Jean Ghyns,

Jerôme Van Vyve, Jean Van Riebeke et Jean de Nieuwenhove, fils de Nicolas. Quant au bourgmestre Nieuwenhove, on promit une récompense de quatre-vingts livres de gros à qui l'amènerait en prison.

La princesse crut pouvoir ramener par sa présence la foule égarée. Elle parut à Bruges le 5 avril et y fut reçue par les Béguines, qui lui offrirent, comme à leur protectrice, un chapelet (une couronne) de roses. Elle se trompait sur les dispositions de la commune: quand on apprit les priviléges qu'elle venait d'accorder au Franc, comme quatrième membre de Flandre, on refusa de lui prêter serment, et elle dut s'en retourner comme elle était venue, dans sa litière couverte de velours noir.

Tous les métiers étaient en armes sur la place; des rumeurs sinistres circulaient parmi eux; les principaux citoyens furent emprisonnés et on poussa la fureur jusqu'à incendier la maison du bourgmestre Jean de Nieuwenhove. En vain la princesse avait-elle employé les prières les plus touchantes pour fléchir le peuple; rien n'avait pu le décider à déposer les armes.

Le 16 du même mois, on vit arriver à Bruges les députés de l'empereur, qui avaient pour mission de conclure le mariage de la princesse Marie avec l'archiduc Maximilien. Ces envoyés étaient l'archevêque de Trèves, l'évêque de Metz, le duc de Bavière et le chancelier de l'empire. Des torches ardentes à la main, le seigneur de Gruut-

huyse et messire Philippe de Hornes, seigneur de Gaesbeke, leur firent traverser la place, où les corporations étaient en armes, et les conduisirent au palais, connu sous le nom de *Princen-hof,* où eurent lieu les épousailles.

Ce palais avait été construit par Philippe-le-Bon, qui, en 1429, avait acheté pour cet objet une grande étendue de terrain, qui comprenait toute la partie de la rue Nord du Sablon, commençant au coin de la rue des Receveurs et s'étendant jusqu'à la grande porte de la Monnaie.

Le palais était précédé d'une avant-cour entourée d'une galerie. Le bâtiment était grandiose, et renfermait des salles immenses, meublées avec tout le luxe dont firent toujours preuve les ducs de Bourgogne. Plusieurs tours pittoresques couronnaient l'édifice et lui donnaient cet air tout à la fois imposant et gracieux qu'offrent tous les monuments analogues du moyen-âge.

Le lendemain, la princesse se rendit sur la place, et de la fenêtre d'une maison, elle fit savoir aux bonnes gens des communes, qu'elle leur accordait tout ce qu'ils avaient demandé dans leur requête, et les priait de retourner chez eux, ce qu'ils firent à l'instant même.

Le 18, la princesse alla donc à l'hôtel-de-ville, où, après la lecture du serment fait par le greffier, maître Antoine De Loof, la princesse jura tous les priviléges anciens et nouveaux de la cité. Les chefs-hommes et les doyens des métiers firent serment à leur tour. Exemple frappant et

l'un des derniers de la puissance des communes! Quelle autorité fait ici la loi? Celle des corporations. Quelle autorité doit plier devant l'injonction de la bourgeoisie? Celle des princes mêmes. Et dans quel lieu se passe ce grand acte de la souveraineté bourgeoise? Dans l'hôtel-de-ville, c'est-à-dire, dans le palais de cette bourgeoisie, dans la maison qualifiée si justement du titre de *maison communale.*

C'est le moment de consacrer quelques mots à l'hôtel-de-ville de Bruges.

Sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui, Baudouin Bras-de-Fer, éleva d'abord le *Ghyselhuys, maison d'arrêt.* Ce bâtiment prit ensuite le nom de *Schepenhuys,* ou *maison des Echevins.* Ce fut en 1377, qu'on le démolit, pour le remplacer par l'édifice actuel, dont la construction est due au comte de Flandre, Louis de Maele.

Personne ne peut s'arrêter devant ce monument, sans en admirer la grâce et l'élégance. La légèreté de ses détails, la justesse de ses proportions, et la sobriété de ses ornements, en font une merveille d'architecture. Indépendamment des six tourelles qui s'élancent de la toiture, on doit admirer la hauteur des croisées ogivales, et la beauté des niches qui renfermaient des statues que le vandalisme révolutionnaire a fait disparaître, mais que nous devons énumérer ici, pour l'agrément du lecteur. C'étaient celles de Baudouin Bras-de-Fer, de la Vierge et de l'ange

Digitized by Google

figurant l'Annonciation, de David, de Salomon, de Daniël, de Zacharie, de Jérémie, de Job et d'Ezéchiel, de Baudouin de Constantinople, de Jeanne de Constantinople, de Guillaume de Dampierre, de Marguerite de Constantinople, de Gui de Dampierre, de Robert de Béthune, de Louis de Crécy, de Louis de Maele, de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, de Marguerite de Maele, de Jean-sans-Peur, de Philippe-le-Bon, de Charles-le-Téméraire, de Maximilien, de Marie de Bourgogne, de Philippe-le-Beau, de Charles-Quint, de Philippe II, de Philippe III, du prince Albert, d'Isabelle-Claire-Eugénie, de Philippe IV, de Charles II, de Philippe V, de Charles VI, empereur, de Marie-Thérèse, de Joseph II.

D'autres statues se remarquaient sur les faces des tourelles; elles représentaient Robert de Frise, Robert de Jérusalem, Baudouin à la Hache, Charles-le-Bon, Guillaume de Normandie, Thierry d'Alsace et Philippe d'Alsace.

Ajoutons, pour compléter ce qui concerne l'hôtel-de-ville, que vers la fin du XVIe siècle, ce bâtiment fut considérablement agrandi; mais il ne le fut pas, malheureusement, dans le style de la construction générale, et ce n'est pas sans surprise que le touriste, en entrant dans le vestibule de ce monument, aperçoit des colonnes et des voûtes dont le caractère est si peu en harmonie avec la façade. Une petite rue, dite *rue des Bouchers,* où depuis longtemps se trouvaient les demeures des chapelains du St-Sang, fut avec

Digitized by Google

tout le terrain occupé par les habitations, cédé à la ville de Bruges, qui fit procéder immédiatement à la construction d'un corps de bâtiment qui sert de salle de réunion au conseil communal.

C'est donc à l'hôtel-de-ville, que le 18 avril 1477, la noble duchesse de Bourgogne dut céder à la pression de la volonté populaire. Là furent nommés quatre commissaires chargés de renouveler le magistrat. On le fit, d'après l'ordonnance de Baudouin à *la belle Barbe:* les cinq premiers furent choisis dans la bourgeoisie, le sixième fut tiré des quatre grands métiers, le septième des bouchers, le huitième des dix-sept métiers, le neuvième de la corporation des orfèvres, le dixième des cordonniers, le onzième des tanneurs, le douzième des boulangers et le treizième des courtiers. Ces échevins se choisirent entr'eux un bourgmestre.

Les troubles avaient cessé, et l'on put, le 21 avril, célébrer le mariage de la princesse Marie avec l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédérie. La solennité fut brillante, et ce fut l'évêque de Tournai qui donna la bénédiction aux deux augustes époux. Le 2 mai, la princesse déclarait, par un acte public, que désormais le Franc ne serait plus compté parmi les quatre membres de la Flandre. Ainsi l'opiniâtreté des bonnes gens de Bruges avait triomphé de toutes les résistances.

Jamais la Flandre n'avait joui d'une pareille tranquillité. Marie et Maximilien étaient adorés des Flamands, et un enfant que le ciel leur donna,

Digitized by Google

semblait resserrer les liens qui les unissaient à la nation, lorsqu'un malheur à jamais regrettable, ravit la noble duchesse à l'amour de ses sujets. Montée sur un léger palefroi, elle était sortie de Bruges, par la porte de Ste-Croix, pour chasser au héron, avec une suite nombreuse de chevaliers et de pages. Tout à coup, son cheval s'effraie, emporte la princesse avec une rapidité sans exemple et la jette contre le tronc d'un arbre. Elle était enceinte, et autant par pudeur que par crainte d'alarmer l'archiduc, elle dissimula la gravité de sa blessure et ne voulut pas même indiquer aux chirurgiens l'endroit du corps où elle était blessée. Il en résulta une irritation d'abord, puis une inflammation. Enfin la gangrène acheva la décomposition, et au bout de six semaines la princesse mourait, consumée par une fièvre ardente qui ne lui avait laissé de repos ni le jour ni la nuit. C'était en 1482; la princesse n'avait que vingt-cinq ans.

Bonne, charitable, amie de la paix et des mesures de conciliation, Marie avait eu peu de bonheur cependant; mais, heureuse de l'amour de son peuple, elle s'était fait une étude de lui plaire et de lui donner la prospérité. Elle en était adorée. Les Brugeois surtout idolâtraient cette aimable princesse, qui, bien différente de ses prédécesseurs, n'avait comprimé les troubles publics que par la clémence et la mansuétude. C'est à l'église de Notre Dame à Bruges, que se trouve son mausolée, ainsi que celui de son

père Charles-le-Téméraire. La beauté de ces monuments mérite ici une description.

Ils se trouvent dans la chapelle dite *de Lanchals,* où ils font chaque jour l'admiration des visiteurs. Le travail en est du plus beau fini, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître de brillants artistes, dans ceux qui ont dessiné et exécuté les ornements du tombeau de la princesse. Ceux qui entourent le tombeau de Charles, sont plus lourds, et annoncent déjà une époque de décadence. Au reste, la richesse de la matière donnerait seule du prix à ces monuments, indépendamment du mérite artistique. Tous deux sont de pierre de touche, couverts de divers ouvrages de cuivre plaqué d'or. Les socles sont enveloppés de toutes parts des rameaux de l'arbre généalogique des deux familles; les écussons sont émaillés, et de nombreuses figures complètent ce gracieux ensemble. Sur les tablettes des deux cénotaphes on remarque deux statues, aussi en cuivre doré, représentant les deux nobles personnages, couchés sur le dos, les mains jointes, dans le calme de la mort chrétienne. Les draperies sont d'un travail admirable, surtout celles de Marie de Bourgogne.

Quand la fureur révolutionnaire menaça ces deux monuments, Bruges trouva dans son sein deux hommes qui bravèrent tous les dangers pour les sauver de la destruction. Il faut les citer ici, pour la gloire de leurs noms. L'un se nommait Pierre De Zutter, alors bedeau de Notre Dame;

l'autre Bertulphe Valckenaere, employé de la table des pauvres dans la même église. Les tombeaux furent démontés pièce à pièce et transportés chez le dernier.

En 1810, Napoléon les vit dans la chapelle de Lanchals, et il donna, pour les restaurer, la somme de dix mille francs.

Ces deux chefs-d'œuvre se trouvent, comme nous venons de le voir, dans l'église de Notre Dame. Consacrons un moment d'attention à cette basilique. Il suffit d'un coup-d'œil jeté sur l'ensemble de cette construction, pour reconnaître qu'elle appartient à diverses époques du style ogival. Mais il serait impossible d'y retrouver quelque trace de son origine. Ce fut primitivement un simple *sacellum*, une chapelle construite par S. Boniface, dit-on, lorsque, dans ses pérégrinations évangéliques, il vint apporter la lumière de la foi dans les Flandres.

Un incendie la dévore en 1116; restaurée, par les soins de Charles-le-Bon, en 1120, et augmentée de sous-ailes, elle subit de nouvelles modifications en 1180, et, en 1185, lorsque les travaux sont terminés, elle perd son nom de St-Boniface, auquel elle était dédiée, pour prendre celui de Notre Dame.

Les agrandissements du XIVe et du XVe siècle, furent sans doute les derniers, et c'est de cette époque que date l'édifice, tel que nous le voyons aujourd'hui. Les additions qu'on y fit alors, com-

prennent la nef du St-Sacrement et celle de la Ste-Croix.

La tour, par son élévation, est une partie importante de ce monument; c'est une masse quadrangulaire avec contre-forts, surmontée d'une flèche très-élancée, entourée jadis de quatre tourelles, que des craintes non fondées firent démolir en 1760. L'ensemble subit plusieurs reconstructions, restaurations et modifications, comme la plupart des monuments d'une pareille antiquité. Il est inutile de les rappeler ici: il en est fait mention dans plusieurs ouvrages spéciaux sur les monuments de Bruges.

Le lecteur nous saura gré sans doute de ne pas abandonner l'église de Notre Dame, sans lui parler de la vierge de Michel-Ange. Nous emprunterons notre description à l'ouvrage intitulé: Monuments et vues de Bruges, édité par M. Buffa, et nous le ferons avec d'autant moins de scrupule, que nous ne faisons que reproduire notre propre travail:

« C'est dans l'église de Notre Dame qu'il faut aller admirer ce chef-d'œuvre de l'illustre sculpteur Florentin. Comme il arrive presque toujours pour les compositions des grands maitres, ce n'est qu'après s'être arrêté quelque temps sur ce groupe, que l'œil en saisit toutes les perfections. Le fini même de cette production a inspiré à plusieurs personnes de mérite le doute qu'elle eût Michel-Ange pour auteur. Il suffit de l'étudier avec un peu de soins, pour écarter ce doute,

et reconnaître l'authenticité de la noble origine que nous donnons à cette œuvre capitale.

» L'objection du fini des draperies n'en est pas une pour ceux qui ont vu la plupart des productions de Michel-Ange. Monsieur Rio, qui a longtemps habité l'Italie, et dont l'ouvrage sur l'art chrétien, malheureusement inachevé, a fait sensation dans tout le monde artistique, M. Rio, ce judicieux appréciateur des grands maîtres italiens, nous a formellement assuré qu'il existe en Italie plusieurs ouvrages très-achevés de Michel-Ange, et n'hésitait pas à placer notre vierge parmi les plus beaux morceaux enfantés par le ciseau de cet illustre statuaire.

» Tout est austère dans cette composition, même la joie de l'enfant qui est une joie divine et sereine, sans pétulance et sans agitation. Cette joie fait ici un admirable contraste, mais sans affectation, sans offrir rien de heurté, avec la douleur méditative de la Vierge-mère. C'est tout un drame que l'artiste a mis dans cette opposition naturelle. Les sanglantes péripéties de la passion se présentent à l'imagination de la mère: car cet enfant, ce fruit de ses entrailles, elle sait qu'il sera maudit, renié, martyrisé par la nation qu'il s'est choisie, et que la croix du Golgotha sera la récompense d'une vie tout entière consacrée à instruire, à soulager l'humanité.

» Sous le rapport matériel, l'élégante et sérieuse disposition des draperies dans la statue de la Vierge, la pureté des lignes et la morbidesse

des chairs dans celle de l'enfant, justifient l'opinion généralement admise jusqu'à ce jour, sur l'origine de ce chef-d'œuvre.

» Rien donc ne peut nous empêcher de croire, ce que raconte Descamps, que, destinée à la ville de Gênes, cette statue fut, avec le navire qui la portait, prise par un corsaire hollandais, et achetée par un Brugeois qui en fit don à l'église de Notre Dame. Il y a dans les traditions, quand elles ne heurtent pas le bon sens, quelque chose de sacré qu'il faut savoir respecter. »

Digitized by Google

Chapitre XIII.

PHILIPPE-LE-BEAU. — MAXIMILIEN EMPRISONNÉ. — LE CRAENENBURG. — TROUBLES A BRUGES.

La mort de Marie de Bourgogne mit fin à la paix dont jouissaient depuis longtemps les Brugeois. L'archiduc Maximilien voulut hériter du pouvoir de la princesse, et à peine avait-elle reçu les derniers honneurs, qu'il convoqua à Bruges les états et les trois membres de Flandre en assemblée extraordinaire. Il requérait la tutelle des mineurs, et la mise en possession immédiate de tous les biens du jeune Philippe. La réponse fut ajournée, et devait être rendue à Gand. Elle le fut en effet un mois plus tard, mais elle était loin de remplir les vœux de Maximilien. On lui donnait la tutelle, mais on se réservait de la lui enlever, selon le bon plaisir des états.

L'archiduc en fut outré. Il trouva Bruges et Ypres aussi mal disposées que Gand, et il dut, pour se soustraire à la honte qu'il en éprouvait,

Digitized by Google

PHILIPPUS PULCHER.

Digitized by Google

quitter la Flandre, qu'il se promit toutefois de châtier bientôt. On profita de son absence pour épurer l'administration et proscrire les magistrats prévaricateurs. Cependant Maximilien veillait à sa vengeance. Il parut bientôt en vue de l'Ecluse, avec une flotte de cent cinquante vaisseaux; mais son entreprise échoua, et les Flamands répondirent à son agression en faisant alliance avec la France, moyennant la promesse d'un mariage entre le dauphin et Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien. Quant au jeune prince Philippe, il fut inauguré, à Gand, comme comte de Flandre, le 10 janvier 1483, et on lui choisit en même temps quatre tuteurs.

Maximilien, qui était en Hollande, en fut profondément irrité. A l'instant, il parut en Flandre avec une armée, et bientôt il déploya ses étendards près de la porte Maréchale et la porte Bouverie. Le héraut qu'il envoya en ville pour conférer avec le magistrat, reçut de François Van Bassevelde, alors échevin, une réponse qui rappelle les plus beaux temps de la nationalité flamande: « Allez dire à votre maître, que s'il veut parler au magistrat, il doit venir lui-même à la chambre des échevins, qui lui donneront audience, à la condition toutefois que son escorte ne se composera que de dix ou douze personnes. » Les Brugeois devenus soupçonneux, par crainte, procédèrent à l'exécution de tous ceux qu'ils supposaient être en intelligence avec l'archiduc. C'est ainsi que l'écoutète, Pierre Lanc-

hals, fut banni pour cinquante ans du pays, pour avoir communiqué à Maximilien tout ce qui se passait dans la ville. Aux proscriptions se joignirent les emprisonnements et les décapitations, et bientôt un système général de terreur fut organisé dans la ville. Parmi ceux qui perdirent la vie, il faut citer le bourgmestre de la commune Jean Breydel, et messire Colard d'Aveluys, ancien maître-d'hôtel de Marie de Bourgogne.

Il y avait au fond du ressentiment des Brugeois, la secrète indignation causée par des intérêts froissés. Maximilien avait récemment accordé à Anvers des franchises, immunités et autres avantages, préjudiciables au commerce de la Flandre, et surtout de Bruges. C'est en effet sur les ruines de l'industrie brugeoise que s'est élevée la prospérité commerciale d'Anvers, et cette prospérité date de cette époque.

Au reste, la guerre allumée dans toute la Flandre, n'était pas de nature à ramener l'abondance. Bruges en était fatiguée, et le magistrat commençait à comprendre qu'il faudrait céder un jour. Dans la détresse générale, on eut recours à la clémence céleste, et une procession eut lieu pour la prospérité du pays. Le pieux cortége parcourait la ville, lorsque arrivèrent des envoyés de l'archiduc, tous gens notables, qui mirent pied à terre sur le Bourg et se rendirent à l'hôtel-de-ville, où, du haut du balcon de cuivre, le chancelier de Brabant représenta aux bonnes gens de Bruges les malheurs que leur opiniâtreté

causait à la Flandre et plus particulièrement à leur ville, et finit par leur demander s'ils voulaient la paix ou la guerre. *La paix! la paix!* fut le cri général. Le chancelier répondit que l'archiduc était tout disposé à l'accorder, et à l'instant même il en dicta les conditions.

Les Brugeois n'avaient pas à répliquer: ils acceptèrent tout avec résignation. Au reste la conservation de leurs priviléges leur était assurée; mais dix hommes, jugés les plus coupables par le prince, devaient être emprisonnés pour être jugés. C'étaient Louis de Gruuthuyse, François Van Bassevelde le boucher, maître Van der Eecke, Antoine Labbe, orfèvre, Guillaume Moreel, Jean de Riebeke, Siger De Roo, Louis Stellen, Jean d'Oosteamp et Jean De Keyt. Les quatre premiers furent en effet mis en prison; les autres avaient disparu.

La réconciliation ainsi opérée, l'archiduc vint à Bruges, où, placé aux fenêtres de l'hôtel-de-ville, audessus de la grand'salle, il jura d'être un bon seigneur et prince pour la ville de Bruges. Alors, et les magistrats, et les chefs-hommes, et les notables, et les doyens, jurèrent fidélité à Maximilien, comme tuteur du jeune duc Philippe de Bourgogne, comte de Flandre.

Les représailles suivirent ces démonstrations réciproques de bonne entente: les tortures, la proscription et l'échafaud, firent justice de ceux qui avaient excité le peuple contre l'archiduc. On frémit d'horreur quand on lit dans les annales

du temps, qu'après l'exécution des victimes, on plaça leurs têtes, les unes sur des piques fichées au coin des Halles, les autres sur le tourillon des Halles, du côté de la rue des Pierres. Quant à Louis de Gruuthuyse, il fut relâché, mais à la condition de se représenter au premier chapitre de la Toison d'or. Toute l'administration fut changée, ainsi que celle du Franc.

Bruges ainsi pacifiée, l'archiduc partit pour l'Allemagne où il fut choisi et couronné roi des Romains. A sa rentrée dans cette ville, avec son père l'empereur Frédéric et le jeune duc Philippe, il y eut une joie qu'il est impossible de décrire. Quand on le vit surtout se rendre populaire au point d'aller au Vieux Jardin tirer l'oiseau avec la confrérie de St-George, on oublia tout le passé, pour se livrer aux plus belles espérances.

Mais ces espérances devaient n'être que des illusions. Pour couvrir les frais de la guerre que l'archiduc avait entreprise contre la France, il fallait de l'argent, et les états lui en refusaient. Les Gantois commencèrent par murmurer contre les impôts; les autres villes suivirent l'exemple de Gand, et l'indignation fut au comble à Bruges, quand on le vit entrer dans la ville avec deux cents hommes de cavalerie, ou plutôt deux cents pillards, qui mirent le désordre partout.

Au reste, pour comprendre jusqu'où le vertige de la puissance conduisait l'archiduc, il suffit de lire une partie des propositions qu'il fit faire

à la commune en 1488. Les réponses qu'on lui donna, prouvèrent en même temps, que les Flamands se souvenaient de la noble fierté de leurs pères.

« Comme les Français, y est-il dit, se sont emparés de Bourbourg, les Brugeois sont invités à accorder au roi des Romains une somme de six mille livres de gros pour mieux soutenir la guerre. »

A quoi il fut répondu :

« Que les Flamands étaient étrangers à la guerre qui se faisait alors, et qu'ils s'en tenaient à la paix d'Arras, outre que leurs finances étaient trop épuisées pour contribuer plus que les autres membres du pays. »

Dans une autre proposition, Maximilien demandait « que la ville de Bruges fournît deux mille soldats, et payât leur solde toujours un mois d'avance. »

Les doyens et les chefs-hommes répondirent qu'ils n'en feraient rien, et que d'ailleurs leur intention était de marcher de concert avec les Gantois.

Aux refus on ajouta des observations. On représenta au roi des Romains combien il était urgent de faire sortir de la ville les troupes étrangères qu'il y avait amenées, et qui s'y conduisaient en véritables barbares.

Maximilien comprit que la résistance devenait sérieuse. Loin d'avoir recours aux moyens de conciliation, il employa la force en appelant des

soldats étrangers. On leur refusa l'entrée de la ville. Ni les menaces du duc, ni le déploiement de forces qu'il fit dans l'intérieur de la ville, ne purent vaincre la résistance des bourgeois. Les métiers avaient déployé leurs bannières, et leurs doyens firent voir dans cette circonstance une énergie digne des plus beaux temps de la Flandre. Dans la perplexité où se trouvaient les conseillers du prince, ils firent mettre le feu aux quatre coins de la ville. Mais cette odieuse vengeance fut loin d'être profitable à ses auteurs: on se rendit maître de l'incendie, on courut aux armes, les bannières furent plantées sur la grand'place, et, comme Maximilien troublé songeait à quitter Bruges, on lui en refusa la sortie, et l'on donna le gouvernement de la ville à messire Charles d'Halewyn, son grand-bailli, dont on exigea un serment au duc Philippe et à la ville de Bruges.

Maximilien dut capituler. Il se présenta sur la place, au balcon où se lisaient les ordonnances de police et fit crier qu'il était prêt à faire tout ce qu'on voulait, qu'on n'avait qu'à s'expliquer. La commune fit répondre par ses députés qu'on s'entendrait pour cet objet avec les bourgeois de Gand et d'Ypres, et, comme pour braver le prince, on publia la mise à prix de plusieurs têtes, parmi lesquelles il faut citer celles de Pierre Lanchals, de Roeland Le Febvre, receveur-général de Flandre, et de Thibaut Barradot, conseiller du prince.

C'en était trop, pour la patience du duc: il

se retira dans son palais du *Princen-hof,* attendant, pour agir, de meilleures conjonctures. La révolte s'organisait sur de larges proportions, et avec elles s'organisaient les proscriptions. Ce fut bien pis, quand arrivèrent les députés de Gand, avec une foule de gens armés. Une conférence eut lieu, dans la maison de Jean Canneel, qui demeurait à l'ouest de la place. Il y fut décidé que de tous les moyens de pourvoir au mal, le meilleur était l'arrestation et l'emprisonnement de Maximilien et de tout son conseil, jusqu'à ce que l'on eût pris connaissance de l'administration. On pria donc le prince de se rendre le lendemain sur le marché, et, quand il y fut venu, il fut requis de se constituer prisonnier dans la maison de *Craenenburg,* située à l'ouest de la place, jusqu'à ce qu'on eût puni les ennemis du peuple. La résistance était inutile: le roi des Romains dut céder. On emprisonna de même tous les conseillers, et tous les anciens magistrats.

Maximilien, gardé à vue dans sa prison, eut la douleur de voir garnir de barreaux de fer les fenêtres de sa chambre, et de s'entendre signifier par les trois membres du pays, qu'après ample information de sa mauvaise administration, on le déclarait déchu, comme en étant incapable, de la tutelle, dont se chargeraient désormais les membres du pays.

A ces violences envers le prince, succédèrent les exécutions et les tortures. La ville de Bruges semblait être devenue un théâtre de sang et de

ruines: les plus nobles têtes y furent jetées en holocauste à la fureur populaire. Parmi ces têtes, il faut citer celles de Gilbert Dhomme, échevin du Franc; Jean de Nieuwenhove, Victor Huygens, bailli de Maele, Pierre Daris, lieutenant de l'écoutète Lanchals, et messire George Ghyselin.

La plus terrible de ces exécutions fut celle de Pierre Lanchals, dont on apprit la retraite chez un conseiller, demeurant rue des Carmes. Le bourgmestre de la commune, et quelques hommes de la corporation des charpentiers, allèrent l'y chercher, pour le conduire en prison, avec l'homme généreux qui lui avait donné un asile et qui se nommait Van der Keere. La joie du peuple, en apprenant cette nouvelle, alla jusqu'au délire. On promena le malheureux écoutète de bannière en bannière, de rue en rue, et on l'abreuva d'outrages, que sa grande âme souffrit avec résignation. Aux reproches sanglants qu'on lui adressait, il se contenta de répondre: « Si j'avais à faire à des gens raisonnables, ma justification serait facile. » Après lui avoir fait dévorer tous les outrages, on le jeta dans les fers.

Mais son martyre était loin d'être à son terme. Le jour suivant, 16 mars 1488, on le mit à la torture, sur une espèce d'échafaud dont lui-même était l'inventeur; la violence de la douleur lui fit avouer tous les actes de son administration. Les gens des métiers n'étaient pas encore satis-

faits: il leur fallait la tête de l'infortuné: quelques bannières se présentèrent sur le Bourg le 22, et exigèrent le prompt jugement du prisonnier. On le conduisit donc devant les juges, où on lui lut sa sentence. Il était condamné à avoir la tête tranchée, le corps coupé en quatre et la tête placée sur une pique à la porte de Gand.

Vainement le malheureux Lanchals s'agenouilla-t-il, pour demander la commutation de sa peine: la commune fut inflexible. Alors il monta sur l'échafaud, se deshabilla lui-même, réclama de son titre de citoyen de Bruges pour reprendre une magnifique chaîne d'or, dont un des chefs-doyens s'était déjà emparé, et la confia à son confesseur pour la remettre à sa femme. Puis, après avoir supplié la commune de le faire inhumer en terre sainte, il se plaça sur le billot, et on lui trancha la tête. Un peu calmés par sa mort, les furieux permirent de l'enterrer dans l'église de Notre Dame.

L'exécution de messire Jacques de Ghistelles, seigneur de Dudzeele, donna lieu à une scène palpitante. On l'accusait d'avoir, lorsqu'il était bourgmestre des échevins, dilapidé les finances de la ville, d'avoir, en février 1482, essayé de livrer la place au roi des Romains, d'avoir pillé et ravagé les villages de Ste-Anne-ter-Muyden, d'Heyst et de Knocke, d'avoir encouragé les impôts et les taxes dont une administration prévaricatrice avait chargé le peuple etc. etc., pour lesquels méfaits il était condamné à avoir la tête tranchée.

Pendant que Guillaume Schoutharinck, debout sur l'échafaud couvert de drap rouge, lisait les crimes et les aveux de l'accusé, on vit arriver sur la grande place une dame couverte de vêtements de deuil, et dans un état de douleur inexprimable: c'était l'épouse de l'accusé. Elle tenait par la main ses deux jeunes filles qu'elle montrait au peuple irrité, comme pour lui demander grâce pour le père de ces innocentes créatures. Le prévôt de Notre Dame et une foule de personnes notables dans l'ordre ecclésiastique et dans l'ordre séculier, l'avaient accompagnée dans cette suprême démarche. Agenouillée devant la foule, elle pleurait, elle se lamentait et demandait à grands cris qu'on épargnât l'existence de son époux, offrant pour une tête si chère tous ses biens et ceux de son mari, et se condamnant volontairement à l'exil et à l'indigence.

Le peuple inexorable fit entendre le cri terrible: *Faites mourir! faites mourir!* et ceux, qui avaient accompagné la noble suppliante, durent prendre la fuite, pour échapper à la colère des révoltés. Le seigneur de Dudzeele lui-même eut beau demander grâce: il fut exécuté sur le champ.

La populace ameutée est une puissance aveugle, que l'odeur du sang enivre. La première vengeance en avait appelé beaucoup d'autres, et la sanglante tragédie de l'échafaud se renouvelait presque tous les jours dans la ville de Bruges. Mais ces excès devaient avoir leur terme; les

troupes de Maximilien environnaient la place et grossissaient tous les jours. Déjà les électeurs de l'empire avaient fait savoir aux Brugeois qu'ils repondraient de tout ce qui pourrait arriver de mal à Maximilien; le gouverneur de l'Ecluse, sur qui l'on croyait pouvoir compter, en avait fait autant. La ville souffrait horriblement de ces divisions; l'industrie était anéantie, le commerce à l'agonie, et les nations avaient presque toutes abandonné ce théâtre de discordes. C'était le moment de songer à la paix. Les métiers et le peuple abandonnèrent la place qu'ils n'avaient pas quittée depuis six semaines. Seize à dix-sept mille hommes se retirèrent ainsi, ayant à leur tête le seigneur d'Uytkerke, portant l'étendard de Flandre, et Pierre Metteneye, écuyer, chargé de la bannière de Bruges. Avant de se séparer, on jura de se réunir le jour de *Quasimodo*, pour faire, en faveur de la paix, une procession générale avec les reliques de S. Donat.

Un évènement acheva de rendre plus fort le parti de la paix: on reçut une lettre du pape Innocent VIII, qui, sous les peines les plus terribles de l'Église, enjoignait aux Brugeois de rendre la liberté au roi des Romains. Cette lettre avait été précédée de plusieurs autres, écrites dans le même sens, et qui étaient adressées par les diverses puissances de l'Europe. Les préliminaires de la paix furent arrêtés dans les conférences qui furent ouvertes à Bruges. Il s'en était ouvert également à Gand, et, malgré divers

accidents qui en retardèrent le succès, on pouvait prévoir qu'elles seraient un acheminement vers une réconciliation véritable. Une lettre de Maximilien aux négociateurs les priait de se réunir à Bruges, en ajoutant qu'il était disposé à octroyer toutes les conditions qu'il plairait aux Flamands de lui proposer, et qu'il licencierait incessamment les soldats étrangers qu'il avait à sa solde.

Le jour après l'Ascension (1488), fut choisi pour l'acte de réconciliation du souverain et du peuple. Une procession générale eut lieu avec le St-Sacrement et les reliques de S. Donat. Les états assemblés faisaient partie du pieux cortége qui s'achemina vers la nouvelle prison que l'on avait donnée à Maximilien. Le roi sortit alors de sa prison, et se mit à la suite de la procession avec ses conseillers et sa noblesse. Quand il fut arrivé sur la place, il se rendit au *Craenenburg*, où il avait été enfermé d'abord. Sur un amphithéâtre de deux cent quatre-vingts pieds carrés étaient dressés un autel et un trône, autour desquels était rangé le clergé.

Cependant les membres de Flandre, l'écoutète et le magistrat, tous vêtus de noir, se rendirent auprès du prince, et le supplièrent à genoux d'oublier les excès auxquels la population soulevée s'était portée sur sa royale personne. Le roi quitta le *Craenenburg*, se rendit à l'amphithéâtre, et après la lecture du traité de paix, prononça à genoux, le serment que voici:

« Nous, de propos délibéré, promettons et jurons de bonne foi, devant le St-Sacrement de l'autel, sur le saint Évangile et sur le canon de la messe, en présence d'une partie de la vraie Croix de notre Sauveur et du corps de S. Donat, patron de la paix, que nous entretiendrons et exécuterons en tout la paix, l'alliance, l'accord et la bonne intelligence entre nous, nos chers états et les trois membres de Flandre, avec leurs dépendances; approuvons tous les dits points et articles sur notre parole de prince, notre foi et notre honneur, comme ils sont rédigés, exemptant les Flamands du serment qu'ils nous ont prêté en notre qualité de tuteur de notre cher et bien-aimé fils.

Le traité de paix portait:

1° Que le roi des Romains serait remis en pleine liberté, et se retirerait, où bon lui semblerait, en laissant toutefois pour ôtages à Bruges le seigneur de Valckenstein et le comte de Hainaut, et à Gand messire Philippe de Clèves, aussi longtemps que les conditions de la paix seraient exécutées.

2° Que le roi des Romains procéderait, quatre jours après sa délivrance, à la sortie de tous les soldats Allemands. Les Flamands de leur côté s'engageaient à licencier leurs troupes.

3° Afin de faciliter l'opération de ce départ, les états-généraux devaient payer dans un mois au roi des Romains, la somme de vingt-cinq mille florins. Une fois cette somme soldée, toutes

les places et châteaux-forts devaient leur être remis pour recevoir de nouveaux commandants à leur choix.

4° Le roi des Romains publierait une amnistie générale, qui comprendrait les Brugeois pour les excès qu'ils avaient commis envers sa personne, pendant son emprisonnement. Les Flamands, de leur côté, s'engageaient à oublier tous les malheurs dont on les avait accablés. Il n'y aurait d'exceptés que les cas de concussion et de péculat.

5° Le roi des Romains se désistera du droit de tutelle sur son fils, pour en charger la province de Flandre. Il recevra, des Flamands, pendant toute la durée de la tutelle, la somme de mille livres de gros, mais à la condition qu'il ne pourra plus prendre les armes de la province.

6° Le roi des Romains souscrira à la paix faite avec la France en 1482, et confirmera tous les usages et priviléges du pays.

7° Enfin il fera agréer et ratifier le présent traité par le pape, par l'empereur et les autres princes du Saint-Empire, déliant, en cas d'infraction de sa part, tous les Flamands du serment de fidélité.

A peine la paix était-elle signée, et les feux de joie qui en célébraient la conclusion n'étaient pas encore éteints, que la discorde et la guerre reparurent avec toutes leurs fureurs. Le prétexte fut l'arrivée de l'empereur Frédéric, qui, à la tête de troupes nombreuses, fit irruption dans

le pays où il porta le ravage et la désolation. Les Flamands se soulevèrent et dans les différentes luttes qui suivirent cette infraction des traités, les Brugeois se distinguèrent par des faits-d'armes remarquables. Enfin le 22 juillet 1489, dans la paix qui fut conclue entre Maximilien et Charles VIII, roi de France, il fut convenu que ce dernier serait choisi pour arbitre de tous les différends qui s'étaient élevés entre les Flamands et le roi des Romains. Une députation brillante fut envoyée à Charles VIII, qui se trouvait alors à Tours, et cette députation en rapporta, quelques jours après, des conditions de paix, honorables pour les deux partis.

Quand la paix de Tours fut publiée à la Halle, au nom du roi de France, la joie fut générale parmi les bonnes gens de Bruges. On était fatigué de la guerre civile et l'on entrevoyait, avec une sorte d'ivresse, des jours de paix et de tranquillité. Jamais ville n'avait souffert autant que celle-ci des dissensions intérieures. Le commerce y était anéanti, le trésor public épuisé; la confiance avait disparu partout, et les marchands étrangers, qui, autrefois lui donnaient tant d'animation, semblaient avoir oublié les chemins qui conduisaient à ses murs. Un sentiment de ses libertés, poussé jusqu'à la passion et la fureur, avait perdu la reine des cités commerçantes du Nord. Mais faut-il la blâmer de cette noble susceptibilité? Il y a quelque plaisir, et c'est ce qui nous a conduit à nous arrêter aussi

longtemps sur le règne de Maximilien, il y a quelque plaisir, disons-nous, à voir les combats de cette population laborieuse contre un gouvernement souvent oppresseur. Sans doute, dans cette lutte si longue et souvent si barbare, il y a des torts de chaque côté, et la bourgeoisie exigea trop souvent, les armes à la main, ce qu'elle aurait pu obtenir par la patience, et une opposition passive. Mais quand on songe au noble but de ses exigences, quand on réfléchit qu'il s'agissait en définitive de franchises et de libertés acquises par tant de sang versé, quand on voit surtout le sommeil léthargique où se trouvaient encore plongées tant de grandes villes de l'Europe, alors que déjà depuis longtemps l'amour de la liberté avait chez nous passionné les âmes, on oublie les torts de cette vieille cité, pour se rappeler une gloire dont elle a bien raison de s'enorgueillir.

La mort de l'empereur Frédéric appela Maximilien, son fils, en Allemagne, pour lui succéder à l'empire (1494), et cet évènement fit plus que tous les traités pour la pacification du pays. Le duc Philippe, alors âgé de seize ans, fut appelé à gouverner le pays par lui-même, et son inauguration, comme comte de Flandre, eut lieu le 27 décembre de la même année.

Nous terminerons ce chapitre par quelques mots sur la Halle, dont la tour avait été, l'année précédente, incendiée par la foudre. C'est le moment de faire l'histoire de ce vieil édifice,

qui fut témoin de tant de luttes et de tant de sanglantes tragédies.

Le beffroi est sans doute la partie la plus ancienne de cet immense ensemble. A quelle époque en remonte la fondation? Aucun document historique ne l'indique; mais il y a lieu de croire qu'il en existait déjà un vers le XIIe siècle; ce qu'il y a de positif, c'est qu'un beffroi fut, en 1280, la proie d'un incendie qui dévora en même temps les archives et les priviléges de la ville. Cette tour était probablement de bois, ainsi que les bâtiments contigus, dont il est déjà fait mention à cette époque, et qui avaient le nom de Halle: c'était un vaste édifice où se trouvaient réunies une foule de boutiques destinées à diverses industries.

La tour, telle qu'elle existe aujourd'hui, est de date plus récente: il faut même ajouter que plusieurs époques peuvent être signalées dans son architecture, depuis la base jusqu'au sommet. Un fait est certain, c'est qu'en 1291, on en jeta les fondements, et la brique et la pierre furent les matériaux employés pour cet objet. Quant aux constructions, dont la tour est entourée aujourd'hui, il serait impossible de préciser l'époque à laquelle elles appartiennent. Celles qu'on éleva en 1364, étaient aussi de bois, et c'est probablement à la suite d'un nouvel incendie qui les aura dévorées, qu'on aura élevé les bâtiments actuels, achevés seulement en 1565, et dont les dimensions sont: longueur 84 mètres; largeur 43 mètres, 50 centimètres.

Digitized by Google

Ce qui donne à notre supposition la force d'un fait, c'est qu'un orage terrible éclata en 1493 sur le beffroi. La flèche s'affaissa, entraînant dans sa ruine la statue de St-Michel et celle du dragon renversé que l'archange perçait de sa lance. Toutes les cloches furent fondues et leur chûte entraîna en partie la destruction des charpentes. Le zèle des magistrats et la générosité des habitants s'unirent pour réparer ces dégats: le tout fut reconstruit avec une nouvelle magnificence: seulement la statue de St-Michel fut remplacée par un lion, en cuivre doré, tenant une couronne dans ses griffes de devant; il avait neuf pieds de hauteur.

Ce lion était destiné au même sort que l'archange: la foudre l'atteignit en 1741, et cette fois l'incendie s'étendit sur toute l'étendue de l'édifice: toutes les cloches, y compris le bourdon, qui pesait 22,420 livres, et le tambour du carillon avec toute la sonnerie, furent engloutis dans l'immense brasier. La flèche, qu'avait détruite le tonnerre, ne fut plus reconstruite, et depuis lors, la tour, sauf quelques réparations, est restée ce qu'elle est aujourd'hui.

CAROLUS V.

Digitized by Google

Chapitre XIV.

BRUGES SOUS LE DUC PHILIPPE ET SOUS CHARLES-QUINT. — ANÉANTISSEMENT DU COMMERCE BRUGEOIS.

Aux luttes dramatiques de l'histoire, vont succéder d'autres évènements d'un intérêt moins saisissant. L'histoire de Bruges va ressembler, maintenant, à l'histoire de toutes les autres cités. A l'exception des querelles religieuses qui ensanglanteront le règne de Philippe II, les faits perdront de leurs proportions historiques, pour prendre les proportions des simples anecdotes de chroniques.

Le duc Philippe avait 16 ans, quand il prit en mains le gouvernement du pays, après avoir été inauguré comte de Flandre. Son entrée à Bruges ne date pourtant que de 1497: il arriva dans cette ville avec son épouse, Jeanne, fille de Ferdinand, roi d'Espagne. Après avoir, dans l'église de St-Donat, prêté, suivant l'antique usage, le serment de fidélité à la sainte Église,

Digitized by Google

il se rendit à l'hôtel-de-ville, et du haut du balcon, que l'on avait garni de drap d'or, il jura, devant les chefs-hommes et les doyens des métiers, réunis dans un enclos, de maintenir scrupuleusement les franchises et priviléges de la ville. Puis, quand il eut reçu le serment de la commune, il fit procéder à la même cérémonie pour le magistrat du Franc.

Voilà tous les rapports de ce prince avec la ville de Bruges. Appelé au trône de Castille, de Léon et de Grenade, du chef de la princesse Jeanne, son épouse, le prince quitta le pays et se rendit en Espagne, pour y prendre possession de ses états. Mais à peine jouissait-il de son nouveau pouvoir, qu'une mort presque subite l'emporta en 1506. Son cœur fut apporté à Bruges et fut conservé sous la tombe de Marie de Bourgogne.

Le jeune Charles, depuis si célèbre sous le nom de Charles-Quint, n'avait pas six ans à la mort de son père. L'empereur son aïeul vint prendre possession de ses états de Belgique, et le gouvernement en fut laissé à Marguerite d'Autriche.

Jusqu'à l'inauguration de ce prince, il n'y eut d'autres faits importants dans la ville de Bruges que la fondation de la pauvre école, dite *Ecole-Bogaerde,* créée dans le local des Frères du Repentir. Le magistrat y plaça en 1513, trente jeunes garçons, à qui l'on donnait l'instruction, l'habillement et le pain, jusqu'au moment où ils

étaient capables de se suffire à eux-mêmes. Cette institution a, depuis lors, pris de grands développements.

Ce fut le 22 avril 1515, que le prince Charles, âgé de 16 ans, fut inauguré à Bruges, comme comte de Flandre. Les fêtes qu'on célébra dans cette circonstance, ne le cédèrent en rien aux solennités des siècles passés.

La description de l'entrée de ce prince dans nos murs, exigerait un volume: nous nous bornerons aux décorations de la rue des Espagnols, qui, dans cette circonstance, voulut faire honneur à son nom, en renchérissant sur toutes les autres.

Elle était, d'une extrémité à l'autre, tendue de drap rouge et de drap vert, couverts d'écus aux armes d'Espagne, et plus de douze cents torches éclairaient les deux rangs de façades. Un arc de triomphe, imitant un château-fort avec ses tourelles et ses tourillons, formait l'entrée principale. Entre les tours accouplées qui s'élevaient de chaque côté, on avait placé les armes d'Espagne et celles de Bourgogne.

En face de cet arc de triomphe, sur le pont des Augustins, on avait simulé un château doré depuis la base jusqu'au faite, à l'exception des fenêtres et clôtures, qui étaient azurées.

Ce château s'ouvrit tout-à-coup, et sur un trône richement orné, paraissait une figure représentant le jeune prince, aux pieds duquel, sur les six marches inférieures, étaient agenouillés six hérauts, armés de pied en cap, représentant de leur côté

les royaumes de Castille, de Léon, d'Arragon, de Sicile, de Grenade, de Naples et de Navarre. Chacun d'eux offrait au prince une couronne. Les inscriptions ne manquaient pas; nous n'en donnerons aucune; car plusieurs sont d'une longueur et d'un style qui fatigueraient le lecteur. Nous dirons seulement que l'adulation y avait épuisé toutes ses formules.

Quand on avait parcouru environ un tiers de la rue, on rencontrait un autre arc triomphal coloré de haut en bas d'or, d'azur, d'argent et de sinople. Sur la corniche de cet arc on avait placé un immense vase argenté audessus duquel un homme nu versait le vin à grands flots, comme une image des bienfaits que l'Espagne devait répandre sur le pays.

La maison des Espagnols, qui se trouvait dans la même rue, était tendue de vert et de rouge, avec des écus aux armes d'Espagne. On y avait prodigué les flambeaux, et il y avait une grande quantité de trompettes et de clairons, qui, au passage du prince, exécutèrent des fanfares qui le réjouirent beaucoup.

Du même côté, sur un échafaud dressé tout exprès, étaient placés trois arcs. Dans celui du centre était la roue de la fortune, autour de laquelle six couronnes représentaient les six couronnes du prince. Audessus de cette roue s'élevait un trône, où était assis un jeune adolescent richement vêtu: c'était l'image de Charles-Quint. Des figures allégoriques complétaient cet ensem-

ble: c'étaient les vertus cardinales, la Force, la Tempérance, la Prudence et la Justice; diverses inscriptions donnaient la signification de tous ces symboles.

A l'autre extrémité de la rue, vers la gauche, un échafaud élevé de sept ou huit pieds, était couvert d'un jardin plein d'arbres et de fleurs, au milieu desquels paraissait l'image d'Orphée, dont la lyre faisait entendre des sons si mélodieux, dit la chronique, qu'on voyait voltiger autour de lui une foule d'oiseaux de toutes couleurs. Le jardin était l'emblême de toutes les prospérités que le nouveau règne devait procurer aux états du prince, et quant à la figure d'Orphée, elle représentait ce prince établissant partout l'harmonie et la paix.

L'ornementation de la rue finissait par un arc de triomphe immense, où l'on avait figuré la ville de Jérusalem, avec ses tours, ses châteaux, ses édifices sacrés et profanes. Trois anges se tenaient à la porte de la ville, et chacun d'eux offrait un présent au jeune prince: le premier un blason aux armes de ce royaume, le second une couronne dont il ceignait sa tête, et le troisième les clefs de la ville. Les messagers célestes accompagnaient les offrandes de douces paroles, et le jeune adolescent, agenouillé à leurs pieds, répondait: « Quelles grâces puis-je rendre à mon Dieu pour tant de biens qu'il lui plaît de m'envoyer. »

Toutes les rues par où passa le cortége, étaient

décorées avec le même goût: beaucoup d'allégories, de sentences, de proverbes, des hyperboles sans nombre, et des métaphores plus ou moins avouables.

Le prince revint à Bruges en 1520, au moment où les électeurs de l'empire venaient de lui donner la succession de Maximilien, son aïeul. Son arrivée dans cette ville fut saluée de l'accueil le plus gracieux: la gouvernante Marguerite, de grands personnages et un grand nombre d'ambassadeurs, s'étaient empressés de venir à sa rencontre, pour lui porter l'hommage de leurs félicitations.

Même réception en 1521, lorsque, après avoir reçu la couronne impériale à Aix-la-chapelle, il revint en Flandre et fit son entrée comme empereur, dans la cité de Bruges. Il avait à sa suite Ferdinand, son frère, et un nombreux cortége, composé de personnes de distinction. Il s'arrêta d'abord à St-André, où il entendit les vêpres; puis, vers le soir, il entra dans la ville, où on le reçut avec des témoignages de joie inexprimables.

Tels sont, ou à peu près, les seuls rapports que Charles-Quint eut avec la ville de Bruges. Ajouterons-nous ici quelques faits peu importants qui se passèrent dans cette ville, sous le règne de ce prince? L'absence d'évènements plus importants ou plus dramatiques nous autorise à donner, d'après quelques annalistes, plusieurs détails qui d'ailleurs

Digitized by Google

ne manquent pas d'intérêt pour une certaine classe de lecteurs.

Parmi ces détails nous citerons.

1° L'arrivée à Bruges des *Annonciades* ou Sœurs Rouges, qui répondirent à l'appel de la gouvernante Marguerite. Elles fixèrent d'abord leur résidence dans la rue des *Baudets;* mais bientôt trouvant ce local insuffisant, elles se retirèrent dans le couvent que venaient d'abandonner les Frères Mineurs (1515).

2° L'autorisation que Charles-Quint accorde en 1530 au Franc de Bruges, d'employer un sceau particulier, pour sceller la paix de Madrid et de Cambrai et diverses constitutions de rente.

3° Une terrible inondation, qui, à la suite d'une grande tempête, ravagea tous les environs de Bruges.

4° La création dans cette ville d'une chaire de philosophie et d'une chaire de théologie. Cette institution était due à Jean De Witte, évêque de Cuba, qui mourut à Bruges en 1540. Il avait légué pour cette fondation plusieurs domaines qui furent vendus et donnèrent un revenu de 50 livres de gros en rentes sur la ville. La collation de ces chaires appartenait à ses parents, et, à leur défaut, au magistrat de la ville. Ces leçons se donnaient dans trois locaux, au couvent des Dominicains, dans la salle de l'ancien hôtel du Franc, sous la prison et à la vieille Halle.

5° L'établissement d'une nouvelle manufacture de draps en 1542, et voici à quelle occasion.

Digitized by Google

Depuis les troubles qui agitèrent l'époque de Maximilien, une décadence toujours croissante dans l'industrie avait tellement diminué le nombre des habitants de la ville, que, pour y rappeler la population ouvrière, le magistrat crut rendre à la fabrication des draps son ancienne prospérité, en accordant un ducat pour chaque pièce de drap fabriquée à Bruges. Une pareille prime était de nature à attirer beaucoup d'amateurs. Bientôt les fabricants, les foulons, les fileurs et les cardeurs affluèrent à Bruges. Il en vint surtout un grand nombre d'Armentières. Mais, qu'arriva-t-il? A peine le magistrat eut-il retiré la prime, que toute cette industrie de privilége disparut comme par enchantement. L'économie politique de l'époque ne voyait pas plus loin; l'industrie qui vit de primes, disparaît avec les primes.

Une meilleure idée fut celle d'une fabrique de serge qu'on érigea vers ce temps sur le modèle de celle d'Hondscote. Ce qui rendit cette institution plus heureuse, c'est la sagesse des statuts qui réglaient la qualité des fabricats et les conditions de vente. Il en résulta que bientôt les serges de Bruges se vendirent en Espagne dix escalins plus cher à la pièce, que celles d'Hondscote.

Fatigué des grandeurs et du bruit qu'il avait fait dans le monde, Charles-Quint voulut passer le reste de ses jours dans la solitude. Dans une assemblée générale de ses états, qu'il tint à Bru-

Digitized by Google

xelles le 15 octobre 1555, il abdiqua en faveur de Philippe II, son fils. On sait que le célèbre peintre belge Gallait, a fait sur ce thème un tableau magnifique, qui décore aujourd'hui une des salles de l'hôtel-de-ville de Bruxelles.

Il existe à Bruges un autre objet d'art qui rappelle la mémoire de ce grand prince: c'est la cheminée de la salle d'audience des magistrats du Franc. C'est tout à la fois une œuvre de sculpture et d'architecture du plus grand style. Le mot d'architecture est ici justifié par la grandeur des proportions.

Invention, distribution des masses, exécution tout à la fois délicate et hardie, voilà ce qu'il faut admirer dans ce morceau capital. Jamais le ciseau n'a fouillé le bois avec plus de vigueur; jamais, dans les détails, il ne l'a travaillé avec plus de bonheur et de légèreté. De grands artistes pouvaient seuls concevoir et exécuter un travail de cette importance.

Longtemps égarée sur les auteurs de ce chef-d'œuvre, l'opinion publique a pu se fixer enfin, grâce aux découvertes qu'un employé des archives provinciales a faites, il y a quelques années, dans ce précieux dépôt. On peut, sans hésitation, nommer Lancelot Blondeel, architecte et peintre de Bruges, comme l'inventeur de l'ensemble et l'exécuteur de toute la partie en bois; Guyot de Beaugrant a exécuté toute la partie de marbre. D'habiles artistes travaillaient sous la direction de ces maîtres, et s'inspiraient de leurs conseils:

c'étaient Herman Glosencamp, Rogier De Smet et Adrien Rash ou Ras.

Arrivons maintenant à la description de ce monument. La figure principale est celle de Charles-Quint; c'est celle qui frappe d'abord la vue par la place qu'elle occupe et par l'air imposant que l'auteur à su lui donner. On reconnait celui qui réunissait sous sa puissance tant de nations diverses et qui, par la fermeté de son gouvernement, sut mettre l'harmonie dans toutes les parties de la plus vaste monarchie qui fût jamais.

Il parait au centre de la cheminée. A droite, dans les entre-colonnements sont les figures de Charles-le-Hardi et de Marguerite d'Angleterre. Celles de Maximilien et de Marie de Bourgogne décorent la partie gauche. Des statuettes d'enfants soutiennent les écussons de leurs familles. Quant aux bas-reliefs d'albâtre qui remplissent le cadre de chambranle, ils représentent l'histoire de la chaste Susanne et sont, sous le rapport du dessin, comme sous celui de l'exécution, d'une délicatesse extrême.

L'imagination qui avait créé mille conjectures sur l'origine et la destination de cette œuvre d'art, s'était étrangement méprise. Jamais elle ne fut un arc de triomphe dressé comme souvenir des hauts-faits de ce prince: ce ne fut jamais qu'une cheminée, dont la construction est décrétée par les magistrats le 16 décembre 1528, et dont les travaux sont mis en adjudication en février 1529.

Digitized by Google

Dans les dernières années de son règne, Louis-Philippe, roi des Français, avait manifesté le désir de faire prendre pour un de ses châteaux le moule en plâtre de cette cheminée. Ce travail fut exécuté avec habileté par des artistes spéciaux envoyés par ce prince. Mais il fallut, pour cela, désagencer toutes les parties de l'ensemble, pour les replacer ensuite avec la dernière précision.

On conçoit qu'un monument en bois de plusieurs siècles n'a pu, sans dégradations plus ou moins importantes, subir cette série d'opérations. C'est ce dont on s'aperçut quelque temps après. Une commission fut aussitôt nommée, pour étudier les réparations dont l'urgence était connue. Elle fit son rapport, et en dehors des travaux qui furent jugés indispensables pour la cheminée, elle proposa plusieurs modifications à la salle même, modifications qui avaient pour but de faire mieux ressortir encore toutes les beautés du monument.

M. Geers, de Louvain, que les stalles de la cathédrale d'Anvers ont immortalisé, fut chargé des travaux. Il s'en acquitta avec tout le bonheur qu'on avait droit d'attendre de son talent.

Digitized by Google

Chapitre XV.

PHILIPPE II. — TROUBLES RELIGIEUX. — LES GUEUX.

Les Pays-Bas n'avaient donc plus d'autre maître que Philippe II: en même temps que Charles-Quint abandonnait la puissance, madame Marguerite quittait le gouvernement du pays.

Les troubles religieux remplirent presque tout le règne du nouveau roi. La réforme qui trouva dans cette contrée une résistance héroïque, à laquelle elle ne pouvait opposer que son fanatisme implacable, ne recula pas devant les moyens les plus odieux, pour étendre son empire dans notre cité. Les écrivains qui ont si violemment attaqué les mesures rigoureuses du clergé catholique contre les doctrines des nouveaux sectaires, feraient bien de lire notre histoire, à cette époque, pour se convaincre que la tolérance n'était pas toujours l'apanage des réformés.

Les querelles religieuses commencèrent dès 1564 dans la ville de Bruges. Les nouvelles doc-

Digitized by Google

PHILIPPUS II.

Digitized by Google

trines y avaient fait de nombreux adeptes, qui, pour réponse aux rigueurs de l'inquisition, pillaient les églises, brisaient les images et dépouillaient les autels de leurs ornements. Dès 1566 et jusqu'en 1568, les catholiques avaient dû se cacher pour les besoins de leur culte; un instant les églises furent fermées, et l'on n'y replaça les images, que le jour où des mesures répressives effrayèrent les iconoclastes.

L'arrivée des Jésuites à Bruges en 1569, fut une digue au progrès des doctrines luthériennes; mais leurs sectateurs s'organisaient en Hollande: les environs de Bruges étaient tous les jours envahis par les bandes de ces fanatiques, connus sous le nom de Gueux, qui promenaient partout le ravage et la désolation. On appela des troupes espagnoles dans le pays; mais, ces troupes elles-mêmes semblèrent se faire un jeu cruel du ravage et de la désolation, et leur indiscipline ne pouvait lutter contre les forces organisées des sectaires, qui, d'ailleurs, trouvaient un appui dans la plupart des nobles du pays.

D'où vient ce nom de Gueux? Toutes les explications qu'on a voulu en donner, ne sont que des conjectures. Adopté par les novateurs dans les Pays-Bas, il devint le signe de ralliement de ce parti inquiet et remuant, qui, en détruisant le catholicisme, avait dès cette époque la prétention secrète de frapper le pouvoir séculier dans la personne des rois. L'hypocrisie se joignait à la violence dans leur lutte sacrilége. Rien n'égale

Digitized by Google

les expressions de déférence et de dévouement dont ils semblent honorer le roi, dans le même temps qu'ils s'attaquent à son gouvernement pour le renverser ou le rendre impossible. La médaille dont ils se paraient avec affectation, offrait d'un côté l'effigie du prince, avec cette légende: *en tout fidèle au roi;* et, au revers, deux mains jointes, avec ces mots: *jusques à la besace.*

Dans une lettre que la duchesse, Marguerite de Parme, avait, en 1566, écrite au roi d'Espagne, on peut voir les excès commis dans tout le pays par ces fanatiques, que soutenait le prince d'Orange. Nous nous bornerons à l'extrait suivant:

« En certains endroits, les hérétiques ont chassé » tous les prêtres; ailleurs, ils commencent à » prononcer des peines contre ceux qui ne veu- » lent point venir aux prêches.... Tout le service » divin cesse tellement, que les sectaires n'ont pas » seulement des temples pour eux, mais qu'ils » occupent toutes les églises des catholiques, dans » une grande partie de la Flandre, dans le Tour- » naisis, aux environs de Lille, Bois-le-Duc et » autres lieux.

» Ils menacent Bruxelles, ils s'apprêtent à » ravager aussi les temples de cette ville, voire » même la chapelle de la cour de votre majesté; » le prince d'Orange et d'autres seigneurs me » disent qu'ils veulent venir tuer, en ma pre- » sence, tous les prêtres, gens d'église et officiers » de votre majesté. De crainte de voir cela de

» mes yeux, j'avais résolu de partir d'ici de grand
» matin et de me sauver à Mons. Mais ayant
» communiqué mon projet au conseil, on me
» remontra le désespoir et la confusion que ceci
» allait causer en cette ville, et ils commencèrent
» à faire le guet pour m'empêcher d'en sortir. »

La gouvernante était entourée de gens qui voulaient l'entretenir dans une dangereuse sécurité: c'étaient le prince d'Orange et de Gavre, les comtes de Horn et de Hoochstracten; elle avait heureusement assez de clairvoyance pour deviner, je ne dirais pas leur connivence avec les novateurs, mais leurs sympathies secrètes pour les doctrines qu'ils répandaient parmi le peuple. Au reste, pour le prince d'Orange, c'était une question d'ambition personnelle. On le savait à la cour, et, ni le duc d'Aerschot, ni les comtes de Berlaimont, d'Aremberg et de Meghem, n'hésitèrent à le lui déclarer ouvertement devant la gouvernante.

Ainsi, l'un des pays les plus catholiques du monde, était à la merci de quelques bandes de fanatiques dirigés ou du moins protégés par ceux-mêmes qui auraient dû soutenir la religon de l'état. Ces derniers dissimulaient si peu leurs tendances anti-catholiques, que, dans une réunion du conseil, la gouvernante ayant proposé de sévir contre les iconoclastes, plusieurs membres lui répondirent qu'ils ne le souffriraient pas, qu'ils ne considéraient comme coupables que ceux qui avaient commis des spoliations ou larcins.

Bruges était dans la désolation: les novateurs ne lui laissaient aucun repos; ils ravageaient la campagne autour de la ville, et la menaçaient elle-même d'une invasion prochaine. L'arrivée du duc de Medina Cœli à l'Ecluse en 1572, changea la face des choses. Les rebelles de Flessinghe lui prirent, il est vrai, quelques vaisseaux, mais il ne tarda pas à leur faire payer cher ce premier succès: il les vainquit près d'Ostende, avec le secours des Brugeois, et fit pendre à Bruges ceux qu'il avait fait prisonniers.

Telle était la destinée de cette ville: à peine délivrée d'un fléau, elle en retrouvait un autre. Les bandes espagnoles, dont les malheurs du temps avaient nécessité la présence, devinrent bientôt plus redoutables que les Gueux eux-mêmes. Leurs excès décidèrent la commune à se prononcer contre elles; elle se réclama de ses priviléges, pour exiger l'évacuation immédiate de la place, et le 2 novembre 1572, elle avait obtenu justice: les Espagnols quittaient Bruges, et la foule détruisait avec joie le corps-de-garde qu'on avait construit pour eux sur la place.

Au reste, ce n'était pas à Bruges seulement qu'on se plaignait de la conduite de ceux qui auraient dû se poser comme libérateurs du pays: ils s'étaient rendus odieux partout, et le 9 janvier 1577, les états décidèrent à l'unanimité qu'il fallait les chasser des Pays-Bas. Le prince d'Orange était trop habile, pour ne pas profiter des circonstances: il entretenait le mécontentement par

ses affidés, et se faisait appeler au secours d'une contrée dont il voulait faire son profit. Déjà nommé stathouder de la Hollande et de la Zélande, qui avaient abjuré la foi catholique, il entrevoyait sans doute l'occasion d'arracher à la couronne d'Espagne ses belles provinces des Pays-Bas.

Quoi qu'il en soit, on lui laissa toute l'administration du pays dont on venait de nommer gouverneur-général l'archiduc Mathias, trop jeune encore pour exercer le pouvoir en son nom.

Le gouverneur particulier de la Flandre était le duc d'Aerschot, odieux au prince d'Orange, à cause de son attachement à la foi catholique: Guillaume souleva contre lui les Gantois qui le firent prisonnier, avec les évêques de Bruges, d'Ypres et quelques autres personnages notables.

Tout en se prononçant avec énergie contre l'occupation espagnole, Bruges n'entendait pas se soumettre aux caprices du prince d'Orange. Sa population s'était constamment montrée fidèle à l'Église et n'ignorait pas les efforts que faisait Guillaume pour faire pénétrer dans son sein les nouvelles doctrines: elle se précautionna tout à la fois contre la double invasion de la force armée et de l'hérésie.

On renversa donc tous les bâtiments, qui, par leur voisinage de la ville, pouvaient servir de points d'appui aux sectaires: c'est ainsi qu'on démolit de fond en comble les églises de Ste-Croix et de Ste-Catherine, le couvent des Chartreux,

le couvent des Sœurs Rouges, dites Annonciades, et l'hôpital de la Madeleine, espèce de ladrerie, dont on fit passer les malades dans l'hôpital de Nazareth.

Le prince d'Orange voulut en finir avec les Brugeois. Après s'être emparé de l'Ecluse, il envoya à Bruges le seigneur de Ryhove, à la tête de mille fantassins et de quarante cavaliers. La ville leur fut livrée par trahison le 26 mars 1578, et le jour même tout le magistrat fut changé par décision de cet homme de guerre.

C'était le signal de toutes les persécutions contre le catholicisme. Dès la même année, la procession du Saint-Sang dut être protégée par des fidèles armés, et pour éviter les attaques des sectaires, on abrégea l'itinéraire qu'elle avait suivi jusqu'alors.

Les Gueux avaient donc relevé la tête, et les premiers actes de leur victoire furent des actes de spoliation et de cruauté. Ils commencèrent par s'emparer, pour leurs prêches, de l'église des Augustins, de la chapelle de St-Jean et de la basilique de St-Sauveur. Mais ils ne se bornèrent pas à ces violences: le couvent des Frères Gris fut pillé, et trois d'entr'eux furent brûlés publiquement sur le Bourg, aux applaudissements frénétiques des sectaires, heureux d'immoler ainsi les défenseurs les plus énergiques que la religion eut trouvés à Bruges dans la chaire chrétienne.

Puis vint le tour des Jésuites qui, le 4 août

1578, reçurent du magistrat intrus l'ordre de sortir de la ville, avant le terme de dix jours. Ce magistrat complaisant, ne l'était pourtant pas encore assez pour Guillaume: il fut destitué le 2 septembre, et remplacé par dix-huit inspecteurs, tous renégats, tous dévoués aux nouvelles doctrines.

A peine entrés en fonction, ces misérables chassèrent les ordres mendiants et firent vendre leurs biens par le conseil de guerre, qui en consacra le produit à la paie d'une milice improvisée. C'est peu: les églises furent visitées par des commissaires spéciaux et dépouillées de leurs images, tandis qu'un arrêté du magistrat défendait l'observance ultérieure des jours de fête, et faisait même un devoir à tous les métiers, de tenir, ces jours-là, boutique ouverte, et de travailler, comme les jours ordinaires.

Cependant, la population s'indignait de ces scandales; la colère fermentait en secret, et n'attendait qu'un moment pour éclater. Le magistrat commençait à craindre, et, pour éviter l'explosion, il feignit de s'indigner avec le public, des excès dont la ville avait été le théâtre.

Les églises furent un instant rendues au culte, et le 28 octobre, on promulguait un décret qui punissait de mort les spoliateurs des églises. Ce n'était qu'une mesure hypocrite, inspirée par la crainte des troupes wallonnes, qui, faisant des courses jusqu'aux portes de la ville, pouvaient entretenir des intelligences avec les catholiques

outragés. Une fois délivré de cette crainte, le magistrat laissa faire, pour ne pas dire qu'il encouragea le désordre.

Le jour de la Toussaint, en effet, le scandale alla jusqu'au sacrilége. Les Gueux voulurent témoigner, dans cette solennité, toute la haine que leur inspirait un culte qu'ils avaient abandonné. Au moment même de la célébration des saints mystères, ils se répandent dans toutes les églises; le saint sacrifice est interrompu, les vases sacrés, les ornements, tous les objets du culte sont enlevés par les misérables, qui, non contents de ce vandalisme, emportent avec eux, pour les livrer à leurs outrages, les hosties consacrées.

Il était temps de mettre un terme à de semblables calamités. On espéra ce bienfait de la décision de la commune, qui vint proclamer la liberté de conscience; déjà elle l'avait été à Bruxelles par les états du pays.

Nous citerons quelques articles de ce document précieux, où la partialité la plus révoltante pour l'hérésie, perce à chaque instant.

L'article II est un véritable décret de spoliation, voici comment il est conçu :

« Au premier jour, suivant le consentement cy-dessus, on leur laissera (aux sectaires), pour l'exercice de leur religion, l'usage du monastère des Frères Gris, dont ils ont parfaitement connaissance, ensemble le couvent des Carmes et des Augustins, avec leurs cimetières et autres

emplacements contigus, comme aussi la chapelle de St-Jean, desquelles églises lesdits religionnaires se tiendront contents, sans pouvoir, pour l'exercice de leur religion, ou pour leurs assemblées publiques ou particulières, choisir d'autres lieux bénits ou non bénits, à moins qu'ils n'en obtiennnent auparavant une nouvelle permission, suivant que leur religion et leur nombre l'exigeront. »

L'article III est une contrainte pour le culte catholique; l'article IV, une véritable iniquité. Les voici:

Art. III. « Et d'un autre côté, pour contenter ceux qui professent la religion catholique romaine, il leur sera permis de se servir des sept églises de St-Donat, de Notre Dame, de St-Gilles, de Ste-Anne, de Ste-Walburge, de St-Sauveur et de St-Jacques, avec leurs dépendances, et d'y faire les anciens exercices de leur religion, de jour seulement, à portes ouvertes, au son *médiocre* des cloches, et *sans pouvoir faire des processions hors de l'église.* »

Comme on le voit, les révolutionnaires modernes ont innové sans inventer.

Art. IV. « Quant aux chapelles qui sont dans différents quartiers de la ville, elles resteront fermées pour raisons à nous connues, et jusqu'à nouvel ordre, sans qu'on y puisse faire aucun service ou exercice de la religion romaine. »

Le despotisme le plus inique n'aurait pu mieux faire.

Digitized by Google

Quelques articles empreints d'un esprit apparent de tolérance et de modérantisme se rencontrent çà et là dans cette pièce unique; mais, à moins d'être aveugle, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une tendance anti-catholique bien prononcée.

Une résolution du magistrat vient à l'appui de cette opinion. Quelques jours après la fameuse proclamation de la liberté de conscience, il faisait enlever les cloches des églises, pour en faire des canons et couvrir les frais de la guerre.

Ici encore, les révolutionnaires modernes ne sont que des copistes.

La chapelle du Saint-Sang fut la plus maltraitée. Tout ce qu'elle renfermait de richesses fut transporté à la Halle, par ordre du magistrat, et confisqué au profit du trésor public. En vain la confrérie supplia-t-elle l'autorité de lui laisser au moins un magnifique ostensoir, qui était un des principaux ornements de la chapelle: on fut inflexible; on fit des lingots de tout et on procéda immédiatement à la vente. Dans ces circonstances pénibles, il y avait danger pour la précieuse relique du Saint-Sang: deux hommes se dévouèrent à sa conservation, et nous devons donner leurs noms, pour perpétuer leur gloire: ce furent Jean Perez et Anselme De Boodt.

L'année 1579 est celle de l'union d'Utrecht, alliance défensive et offensive de toutes les provinces de Hollande et de Zélande, en faveur du prince d'Orange. Quand le magistrat de Bruges

prétendit y faire accéder les bourgeois, il y eut, de la part des métiers, une opposition redoutable, qu'appuyèrent de toute leur influence le magistrat du Franc, le clergé et tout ce qu'il y avait d'hommes respectables dans la ville.

La réaction catholique se développa tout-à-coup. Malgré les efforts du magistrat, qui mit sur pied tout ce qu'il avait d'hommes disponibles, les opprimés relevaient la tête, les prêtres eux-mêmes avaient pris les armes, et, suivis des bourgeois soulevés, ils s'étaient rendus maîtres du Bourg. De leur côté, les échevins du Franc se portèrent à l'hôtel-de-ville, où ils firent prisonniers tous les membres du magistrat intrus.

Dans l'absence du gouverneur, choisi par Guillaume, la commune en avait nommé un, de son chef: c'était Jérôme De Mol, écuyer, qui, accompagné d'un grand nombre de nobles catholiques et des échevins du Franc, s'était fortement retranché dans son hôtel. Il était à peine investi de cette autorité, qu'une troupe de soldats, envoyée par les états, rendit le pouvoir aux Gueux et força le nouveau gouverneur de s'enfuir avec les personnes les plus respectables de la ville. L'espoir des catholiques ne s'était réveillé un instant que pour s'évanouir de nouveau.

Le résultat de cette nouvelle entrée des Gueux fut l'anéantissement du culte. Dès le mois de février 1580, tous les catholiques de distinction avaient dû quitter la ville; tous les couvents avaient vu leurs biens confisqués, après avoir

été fermés; on ne conserva que les Collettines, les Sœurs Noires, la maison de St-Jean, les religieuses de la Poterie et les Carmélites.

La profanation et la destruction suivirent ces premiers actes de fanatisme. Les plus beaux objets d'art ne purent trouver grâce devant les furieux, qui poussèrent le sacrilége jusqu'à faire un magasin de la chapelle de St-Basile, qui avait renfermé, depuis des siècles, l'incomparable relique du Saint-Sang. Fort heureusement pour la piété des fidèles, ce trésor trouva, comme nous l'avons vu, un gardien dévoué, M. Jean Perez de Malvenda.

Il en fut de même d'un fragment de la vraie Croix et des reliques de S. Boniface, conservés dans l'église de Notre Dame. Un marguillier de cette paroisse, Lieven De Voghelaere, les mit en sûreté et les conserva avec une religieuse sollicitude.

On croirait, en lisant ces lignes, assister à ces scènes scandaleuses des plus mauvais jours de la révolution française, où les ornements du culte étaient devenus pour une population en délire un objet de risée qu'elle détruisait avec un infernal plaisir; comme dans ces derniers temps aussi, de tristes exemples d'apostasie furent donnés par des religieux et des prêtres indignes de ce nom. Mais, hâtons-nous d'ajouter que la plupart furent des modèles de fermeté et de dévouement.

La retraite de l'archiduc Mathias, qui se sentait incapable d'arrêter le mouvement anti-religieux,

ne fit qu'aggraver la situation du pays. Le magistrat de Bruges s'enhardit dans l'exercice de sa mission persécutrice. Il commença par exiger de tous les employés un serment de fidélité, accompagné d'une abjuration de la religion romaine, chagrina les catholiques dans la pratique de leur culte, et finit par livrer à l'hérésie la seule église qui leur restât, l'église de Notre Dame.

Le prince d'Orange encourageait ce système de persécutions et il y trouvait son compte. Il avait demandé aux états une indemnité pour les dépenses qu'occasionnait la guerre contre l'Espagne : plusieurs villes se hâtèrent de lui livrer les dépouilles du clergé, et Bruges ne fut pas exceptée dans cet acte inouï de faiblesse. On lui donna en toute propriété l'abbaye de Bergues-St-Winoc, les revenus de l'abbaye des Dunes et de la prévôté d'Eversham.

Le duc d'Alençon avait été choisi pour remplacer l'archiduc Mathias; il fut élu duc de Brabant, et bientôt comte de Flandre. Son entrée à Bruges fut brillante et solennelle; mais son étoile ne tarda pas à pâlir. Il avait besoin du prince d'Orange pour se soutenir, et le prince d'Orange n'était pas d'humeur à le populariser à ses dépens; aussi, le duc d'Alençon ne tarda-t-il pas à se fatiguer d'une souveraineté illusoire, qui ne lui donnait que déboires, sans résultat assuré. Il laissa Guillaume lutter à son aise contre l'Espagne, et se retira en France.

Les misères de la guerre, la fatigue de luttes sans termes qui appauvrissaient toutes les sources de la richesse publique, et plus que tout cela, l'affreuse calamité de la peste qui, en 1583, enleva, d'après tous les historiens, quatre vingt mille hommes dans la ville de Bruges, tous ces motifs décidèrent les habitants de cette ville à envoyer au duc de Parme une double députation composée de membres du magistrat et du Franc, pour lui demander une paix honorable.

Cette paix si désirée fut signée à Tournai le 22 mai 1584. Le prince de Chimai, qui depuis quelque temps gouvernait la Flandre, monta, avec son père le duc d'Aerschot, au balcon de l'hôtel-de-ville de Bruges, pour annoncer aux habitants cette agréable nouvelle. Elle fut reçue avec tous les témoignages d'une joie qui tenait du délire.

C'était tout à la fois un acte d'amnistie pour les coupables, de réparation pour les opprimés, de miséricorde et de justice.

On se figure la joie de la population quand, le 16 août 1584, après avoir été si longtemps privée de toutes les cérémonies du culte, elle vit se dérouler sous ses yeux toutes les pompes d'une grande procession, où brillaient plus de cinq cents flambeaux, et où tous les cœurs faisaient des vœux pour la prospérité de la patrie.

Quelque temps après, l'homme pieux qui s'était dévoué pour la conservation du Saint-Sang, M. Jean Perez de Malvenda, fit part à l'évêque

Remi Driutius des moyens qu'il avait employés pour sauvegarder la précieuse relique de la fureur des iconoclastes, et le pria de faire procéder le plus tôt possible à la réinstallation de ce trésor dans la chapelle de St-Basile. Toutes les formalités étant faites, et le procès-verbal dressé et signé, l'évêque de Bruges, en habits pontificaux, porta le Saint-Sang à l'église de St-Donat, puis à la chapelle de St-Basile, à la tête d'un brillant cortége. La tête de la procession se composait des doyens, chanoines, chapelains et du chœur entier. Derrière la relique marchaient le gouverneur, l'écoutète, les bourgmestres, échevins, conseillers de la ville, le prévôt, les confrères du Saint-Sang, et les habitants les plus considérables de la ville.

Digitized by Google

Chapitre XVI.

DÉCADENCE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Que pouvaient l'industrie et le commerce, au milieu de ces révolutions périodiques? Ces deux sources de la richesse publique aiment à compter sur un lendemain, et il n'y a point de lendemain, il n'y a point d'avenir assuré, là où le sol fortement remué par les passions, n'est jamais un instant raffermi sous nos pieds.

La révolution religieuse du XVIe siècle fut le coup mortel porté à l'industrie brugeoise. Nous ne parlerons par des pertes incalculables que la dévastation fit éprouver aux habitants de la ville et de la campagne; quelque déplorables qu'elles puissent être, elles sont réparables jusqu'à un certain point, quand les temps de prospérité succèdent aux périodes de malheur. Mais quand le travail est mort, c'en est fait de l'espérance.

Il existe un écrit du XVIe siècle, intitulé: *Lamentations de Siger Van Maele*. On y trouve une foule

de détails curieux sur les résultats matériels que la réforme produit à Bruges. La partie la plus précieuse de cet écrit est celle qui concerne les maisons consulaires établies dans cette ville. Nous en donnerons l'analyse.

Van Maele signale d'abord le départ pour Anvers des Florentins qui avaient leur hôtel et leur loge à la Bourse; des Génois, des Vénitiens, et de plusieurs autres nations.

Ceux qu'on appelait *Oosterlings*, et dont le commerce principal consistait en draps et en pelleteries, avaient de vastes comptoirs et un hôtel avec tour sur la place qui porte leur nom; ils quittèrent Bruges comme les premiers, et, comme eux, ils s'établirent à Anvers.

Il en fut de même des Portugais, qui avaient plusieurs habitations et comptoirs et dont la chapelle, au couvent des Jacobins, était célèbre pour ses richesses. Ils allèrent former un établissement à Anvers.

Les Bretons faisaient à Bruges le commerce de canevas, d'alun et de fil. Ils quittèrent la ville comme les autres.

Ainsi disparurent successivement les maisons des Biscayens, des Castillans, des Navarrois et des Arragonais. Les uns se dirigèrent vers l'Allemagne, les autres allèrent se fixer à St-Omer, à Lille, à Calais et à Boulogne, villes que la fureur de la réforme avait épargnées.

Bruges était alors l'entrepôt des draps fabriqués à Poperinghe, à Tourcoing, à Bayeul, à Courtrai,

à Armentières etc. Les magasins de la Halle en étaient pleins, et on les expédiait de là en Pologne et en Russie. Ce commerce fut anéanti comme tant d'autres.

La fabrication du satin, qui occupait une foule de bras, fut déplacée par le peu d'intelligence qu'on avait alors des vrais principes de l'économie politique. Les Brugeois, irrités de la concurrence que leur faisaient, dans ce genre de travail, les Italiens établis en ville, obtinrent du magistrat une ordonnance qui monopolisait entre les mains des bourgeois cette fabrication. Les Italiens, plutôt que de se soumettre à l'indigénat, partirent pour Anvers avec leurs ouvriers, et y acclimatèrent leur industrie aux dépens de Bruges.

L'orfèvrerie eut le même sort: elle émigra pour Francfort, Ausbourg et Wesel.

Il y avait, à l'epoque où les Gueux envahirent notre ville, un genre d'industrie, depuis longtemps spécial à la ville de Bruges: c'était celle de toiles dites *Bocranen*. Ces toiles arrivaient écrues dans notre ville, de Thielt, Ardoye, Wingene, Meulebeke, Roulers, Coolscamp, Lichtervelde, Swevezeele, Eeghem, Pitthem, Cachthem et Emelghem, Rumbeke, Ruysselede, Denterghem, Zweveghem, Deynze, Wackene, Oyghem, Waereghem, Avelghem, Inghoyghem, Anseghem, Desselghem, Worteghem et de plusieurs autres communes. A Bruges, ces toiles subissaient un genre de teinture qu'on ne pouvait pas imiter ailleurs: le cramoisi surtout y était obtenu avec

Digitized by Google

une perfection qui désespérait les contrefacteurs. C'était là une industrie féconde qui en nourrissait une foule d'autres, et le nombre est incroyable de ceux qui trouvaient leur existence dans les travaux divers qu'exigeait la préparation de ces étoffes. Le premier effet de la guerre civile fut de rendre presque impossible l'introduction des toiles écrues dans notre cité; le second, de suspendre tous les travaux de teinturerie. Privés d'ouvrage chez eux, les teinturiers brugeois émigrèrent en Allemagne et allèrent implanter à Wesel et à Leipsig, un art qui avait fait la richesse de Bruges. Le marché de l'Angleterre fut ouvert à leurs produits, comme il l'avait été aux nôtres, et ce fut une perte irréparable pour nous.

Les *Meulenmeerschers* ou fabricants de gants, qui travaillaient surtout pour l'Angleterre, ont disparu aussi bien que les fabricants d'un certain genre de coutils ornés de fils d'or et de soie, qui servaient pour courtes-pointes.

Il en est de même des fabricants de garance, dont le commerce se faisait sur une grande échelle. Nous signalerons, à ce sujet, une circonstance, qui prouve, qu'à cette époque, on connaissait les marques de fabrique impérieusement réclamées aujourd'hui par les hommes intelligents, comme garantie pour le producteur aussi bien que pour le consommateur. Avant d'emballer ces marchandises, on les soumettait à l'expertise d'un doyen et d'hommes assermentés

qui, après en avoir constaté la qualité, y opposaient leur timbre comme contrôle. Gênée, molestée, persécutée par les troubles civils, cette industrie périt sans retour.

Ainsi disparurent la fabrication du vinaigre et celle du vernis, qui allèrent s'établir à Anvers. Nous perdîmes en même temps le marché des laines anglaises, celui des fers d'Espagne et du Hainaut, et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Nos pertes enrichirent les nations qui donnèrent asile à nos artisans. Les Anglais, qui tiraient leurs tissus de laines de notre pays, en fournirent bientôt à l'Europe entière; ils en vendirent même chez nous, à Gand, à Bruges, à Anvers et à Dunkerque. C'est de cette époque, en effet, que date, en Angleterre, la prospérité de la fabrication des draps.

Bruges devint insensiblement ce qu'elle est aujourd'hui, une ville sans mouvement, sans industrie, livrée au stérile regret d'une gloire qui n'est plus.

Digitized by Google

Digitized by Google

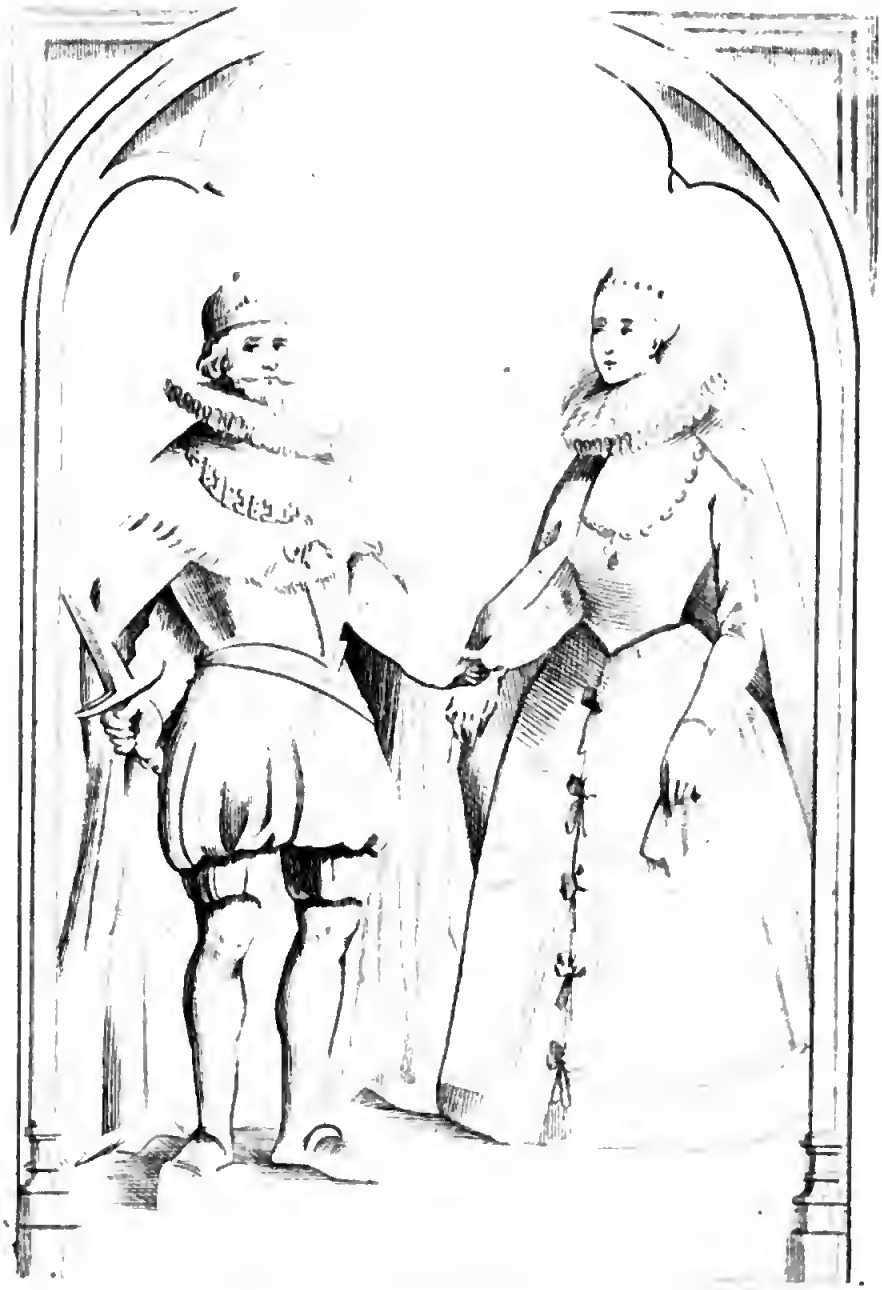

ALBERTUS ET ISABELLA.

Digitized by Google

Chapitre XVII.

ALBERT ET ISABELLE. — PHILIPPE III. — PHILIPPE IV. — LE PRINCE FERDINAND, GOUVERNEUR DES PAYS-BAS. — L'ABBAYE DES DUNES. — L'ÉGLISE DES JÉSUITES.

Dès l'année 1596, l'archiduc Albert avait reçu de Philippe II, le gouvernement des Pays-Bas; le 6 mai 1598, le roi constituait l'indépendance de ces pays, par un acte où il déclarait renoncer à tous ses droits sur les Pays-Bas en faveur de l'infante Isabelle et des enfants qui naîtraient de son mariage avec l'archiduc Albert. Dans le cas où cette union serait stérile, il y aurait retour immédiat des dix-sept provinces à la couronne d'Espagne. En cas d'apostasie, la déchéance était prononcée contre le souverain.

Le 7 juin 1599, l'archiduc Albert, après avoir reçu de Philippe III le collier de la Toison d'or, s'embarquait avec Isabelle pour prendre possession de ses états. Son gouvernement n'offre rien de remarquable pour Bruges, que l'arrivée des Hollandais sous les murs de cette ville, et

la bataille livrée et perdue par ce prince dans les dunes qui s'étendent de Westhende à Wilskerke. Le résultat de la guerre fut, pour notre cité, la ruine et la dévastation.

Albert meurt à Bruxelles en 1621, sans laisser d'enfant; mais Philippe IV laisse à la princesse Isabelle le gouvernement général des Pays-Bas. Une trève de douze ans avait donné quelque relâche aux Brugeois: la reprise des hostilités commença pour eux une nouvelle série de malheurs. C'est alors que, pour échapper aux calamités de la guerre, les religieuses de Ste-Godelieve, jusqu'alors fixées dans la commune de Ghistelles, vinrent se fixer à Bruges (4 août 1622).

Les religieux de l'abbaye des Dunes imitèrent leur exemple cinq ans plus tard, et à ce propos, nous dirons quelques mots de ce monastère.

Un couvent fut fondé, avant le douzième siècle, par un seigneur de Lisseweghe, nommé Lambert, sur la route qui relie cette commune à Bruges. En 1175, Everard, évêque de Tournai, en fit l'acquisition et le céda aux religieux des Dunes, qui habitaient une antique abbaye, près de Furnes.

En 1376, un abbé de ce monastère, c'était le vingt-deuxième, et il se nommait Jean Van Assenede, reçut du pape Grégoire XI, le privilége de la mitre et de la crosse, privilége transmissible à ses successeurs.

En 1623, la crainte des maux de la guerre avait engagé le quarantième abbé des Dunes,

PHILIPPUS III.

Digitized by Google

Bernard Campmans, à réclamer comme asile le refuge de Ter Doest, situé à Bruges, dans la rue dite *Snaggaerts*. La gouvernante l'y autorisa à construire un couvent de son ordre, moyennant le consentement de l'abbé de Clairvaux. Les travaux furent poussés avec une telle rapidité, que la nouvelle abbaye recevait, le 3 mai 1627, tous les religieux de l'abbé Campmans.

Nous ne suivrons pas l'histoire de cette abbaye: elle fut, comme toutes les communautés religieuses, supprimée par la révolution française. L'église fut convertie en magasin de fourrage, et les salles du couvent reçurent tous les objets enlevés aux églises. Le vandalisme révolutionnaire ne se contenta pas de ces sacriléges: il détruisit une foule d'objets d'art, dont la perte est à jamais regrettable.

Il en eût été de même au dix-septième siècle, quand le prince d'Orange lançait jusques sous les murs de Bruges, ses bataillons fanatisés, si la prévoyance de Bernard Campmans n'avait empêché cette calamité. Le prince faillit une fois s'emparer de cette ville. Il savait que les Brugeois souffraient difficilement dans leurs murs la présence de soldats étrangers, et soupçonnant qu'il n'y avait point dans la place de garnison espagnole, il arriva à l'improviste sous ses murs avec des forces considérables. Déjà le duc de Vendôme, qui se trouvait dans l'armée du prince d'Orange, avait mandé l'évêque de Bruges, sous prétexte de s'entendre avec lui sur les points de

religion qui séparaient les deux églises. L'évêque se garda bien d'acquiescer à cette invitation; mais, pendant les pourparlers, cinq mille hommes de troupes armées entraient dans la ville et la mettaient à l'abri d'un coup de main.

De leur côté, les bourgeois ne s'oubliaient pas: ils avaient tous couru aux armes et s'étaient préparés à une si belle résistance, que l'ennemi n'osa les attaquer.

Aussi, charmée de voir que, dans cette circonstance, les Brugeois s'étaient montrés plus jaloux de leur indépendance que de leurs priviléges, la gouvernante s'empressa de leur écrire une lettre flatteuse pour les remercier.

La princesse ne survécut guère à cet évènement: elle mourut à Bruxelles, le 1 décembre 1633, et eut pour successeur, dans le gouvernement des Pays-Bas, le prince Ferdinand, infant d'Espagne et cardinal. Son entrée à Bruges eut lieu le 25 janvier de l'année suivante: elle se fit avec toute la magnificence que Bruges sait donner à ses fêtes.

Un cortége brillant parcourut la ville dans l'après-dîner; on y voyait, outre le gouverneur, le prince Thomas de Savoie, le prince de Portugal, le marquis d'Este et une foule d'autres grands personnages. Le soir il y eut feu d'artifice sur la grand'place. La tour de la Halle et la *Water-Halle* étaient admirablement illuminées.

Qu'était-ce que la *Water-Halle*, nous demandera le lecteur? La *Water-Halle* était un vaste bâtiment

qui couvrait toute la partie Est de la grand'place. Élevé en 1214, il fut, en 1279, affecté par Gui de Dampierre au pesage des marchandises, qu'y amenait un large canal, comblé depuis lors. Quinze arcades, faisant face au marché, composaient une galerie pittoresque, et l'on ne peut s'empêcher de regretter la disparition d'un monument de cette importance, lorsqu'on voit sur les vieux tableaux l'effet original qu'il devait produire.

Plus tard la *Water-Halle* devint la *Halle aux Draps*, et, comme tel, le centre d'une activité prodigieuse, dont il serait difficile de se faire une idée aujourd'hui. Le canal, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, était sans cesse couvert de navires, dont les riches cargaisons, produits de nos fabriques, allaient se répandre dans tout l'univers.

Quand l'industrie des draps, qui avait fait longtemps la richesse de Bruges, eut disparu sans retour, ce bâtiment changea de destination; mais il serait impossible de donner l'historique de ses destinées pendant plusieurs siècles. On sait seulement que, en 1717, la société d'escrime, dite de St-Michel, obtint du magistrat l'autorisation de disposer d'une salle de ce bâtiment. En 1787, tout l'édifice fut démoli et remplacé par la vaste construction qu'on y voit aujourd'hui, et qui, malgré un certain air de grandeur, n'est qu'un pastiche mal déguisé de la façade des Tuileries.

La démolition de ce batiment ne se fit pas sans réclamations de la part du magistrat de la ville: dans la représentation qui fut faite au gou-

vernement par les bourgmestres, échevins et conseil de la ville de Bruges, nous lisons le passage suivant, qui prouve que ce travail de destruction était l'œuvre d'une coterie toute-puissante alors, à la tête de laquelle se trouvaient le colonel-ingénieur De Brou et le conseiller De Mahieu.

« La ville de Bruges est assez malheureuse de voir à demi-ruiné un bâtiment, qui a coûté à son peuple des sommes immenses, qui fut le plus beau magasin de l'Europe, admiré des étrangers, et utile à l'administration par le parti qu'elle en pouvait tirer en mille et mille occasions; trop avancé dans la démolition pour le rétablir, et qu'il est impossible de conserver dans l'état où on l'a réduit: la ville a plutôt le droit de réclamer une indemnité à charge de la cabale intrigante, qui a suscité cette destruction; cette indemnité serait plus conforme aux principes de l'équité que celle qu'annonce le Mémoire dont il s'agit (celui du conseiller Mahieu); au moins, s'il y a matière d'indemniser les entrepreneurs, ce n'est jamais notre administration qui en peut être chargée. »

Il faut dire, pour l'intelligence de ces lignes, que le colonel De Brou et le conseiller du gouvernement, De Mahieu, avaient présenté au pouvoir un mémoire où étaient longuement développés les motifs qui rendaient nécessaire la démolition de la *Water-Halle*, pour en approprier les matériaux à la construction d'une caserne sur

Digitized by Google

l'emplacement de l'ancien couvent des Chartreux. D'après le devis de ce Mahieu, les matériaux devaient produire 35,000 florins. Quant à la partie du bâtiment, qu'on se proposait de conserver, elle devait, avec le prétendu terrain sur lequel elle s'élevait, produire la somme de 15,000 florins, suivant le devis donné par le colonel De Brou.

La réclamation de la ville portait en partie contre la mauvaise foi de ce dernier devis, qui tenait compte d'un terrain qui n'existait pas, puisque le bâtiment était construit sur un canal; on faisait observer avec raison, qu'il faudrait une dépense considérable pour combler ce canal et construire un aqueduc capable de recevoir tous les égouts qui y aboutissent.

Malgré la justesse de ces observations, la *Water-Halle* fut condamnée et disparut sans retour.

Après avoir tracé l'historique de ce vieux monument, reprenons le cours des évènements où nous l'avons laissé.

C'est sous l'administration du prince Ferdinand qui gouvernait au nom de Philippe IV, que fut creusé, sur la demande des magistrats de Bruges, de Furnes et de Dunkerque, le canal de Nieuport, qui relie la première de ces villes à Dunkerque.

A côté de cette entreprise d'utilité matérielle, il faut citer un travail d'une autre nature: nous voulons parler de l'église des Jésuites (aujourd'hui de Ste-Walburge), qui fut achevée et inaugurée en 1641. Elle mérite assez peu, par elle-même,

l'attention de l'amateur, mais elle renferme deux objets d'art qui demandent un instant d'attention.

L'un est le banc de communion, magnifique ouvrage de sculpture en marbre blanc, qui embrasse toute la largeur de l'église. Le ciseau a fouillé profondément dans le cœur de la pierre, et en a tiré des ornements de toute espèce, d'un modelé merveilleux; fruits, rinceaux et figures, tout y est rendu avec une perfection qui fait honneur au talent de l'artiste malheureusement inconnu. Les bustes des médaillons sont ceux de sainte Rosalie, de S. Ignace, de S. Xavier et de sainte Ursule.

L'autre merveille de Ste-Walburge, est la chaire de vérité. Comme ensemble, elle impose par son air de grandeur et de majesté; comme détails, elle offre des beautés du premier ordre, qui rappellent les plus belles époques de la statuaire.

Les médaillons de la tribune sont puissants de relief et d'expression; les figures d'anges d'une légèreté remarquable, les rinceaux des rampes d'une richesse de composition toute particulière. Mais la pièce capitale de ce chef-d'œuvre, c'est la figure de la Foi, ou de la Religion, tenant d'une main un calice et de l'autre la croix; elle est d'un dessin irréprochable, d'une noblesse d'expression, digne des plus belles productions de l'école italienne, et les draperies, dont elle est couverte, sont jetées avec une grandeur et une souplesse toutes magistrales.

Digitized by Google

CAROLUS II.

Digitized by Google

Tandis que la religion et les arts s'unissaient pour rendre à Bruges une partie de l'éclat dont elle avait brillé jadis, cette malheureuse ville ne pouvait échapper aux désastres de la guerre qui désolait la Flandre. La partie était engagée entre l'Espagne d'une part, et la France, appuyée des Provinces-Unies, de l'autre. Le traité, conclu à Munster et proclamé, le 5 juin 1648, sur la grand'place de Bruges, ne fit que donner un instant de répit aux souffrances de cette grande cité: les Français inondaient les campagnes et venaient porter le ravage jusques sous nos murailles. Le jour, où la paix fut définitive, fut un jour d'allégresse publique.

Bruges n'avait plus la vie active de ses grandes transactions commerciales et de ses luttes intérieures, et l'écrivain est forcé, pour en suivre l'histoire, de s'arrêter à des évènements qui n'ont plus la même importance. Nous ne pouvons toutefois négliger la relation de ceux de ces évènements qui peuvent intéresser le lecteur.

En 1655, arrive à Bruges le roi d'Angleterre, Charles II, forcé de fuir de son pays. On le reçut avec de vifs témoignages de sympathie pour ses malheurs, et M. Preston, seigneur de St-George, lui donna une brillante hospitalité dans sa maison située rue du Vieux-Bourg. De Bruges, le prince proscrit se rendit à Anvers, d'où il revint dans notre ville avec son frère le duc de Glocester, et tous deux se fixèrent dans la maison des Sept Tours, au coin de la rue Haute.

Charles sut se rendre populaire en prenant part aux amusements de la population et en se pliant sans efforts, comme sans affectation, aux usages du pays. Ce fut une grande joie pour les nobles chevaliers de St-George, de le voir, en 1656, arriver parmi eux pour assister à un tir à l'oiseau qu'ils avaient organisé en son honneur; mais l'enthousiasme fut général, quand le roi, tirant le premier coup, abattit l'oiseau. On donna à Charles et à son frère, un magnifique banquet où, sans déroger à la déférence que méritaient les nobles personnages, on se livra à la joie la plus franche et la plus cordiale. Non contents de cette attention délicate pour la noble société, les deux princes demandèrent le registre et se firent inscrire comme confrères.

Ils firent de même pour la confrérie des archers de St-Sébastien et ils y laissèrent un souvenir du bon accueil qu'ils y avaient reçu.

Rien de remarquable jusqu'en 1662, où l'on inaugura le bâtiment connu sous le nom de la prévôté, vaste construction en pierres de taille, qui s'élevait sur le Bourg.

En 1665, le gouverneur des Pays-Bas, Castel Rodrigo, fit commencer sous ses yeux le creusement du bassin; les travaux étaient achevés huit mois après.

Sous le prince Charles, successeur de Philippe IV, la guerre qui se ralluma entre la France et l'Espagne, eut de cruels retentissements dans nos contrées: les provinces belges étaient le

Digitized by Google

champ de bataille de ces deux nations, et Bruges eut souvent à gémir de cette lutte de deux grandes puissances. Elle se prolongea jusqu'en 1679. Le 4 janvier de cette année, la population émerveillée était attroupée sous les fenêtres d'Antoine Van Zype, sur le pont de Gruuthuyse. C'était là que se réunissait le conseil de Flandre, depuis la prise de Gand par les Français, et c'est là aussi que ce jour, du haut du balcon, on proclama la paix de Nimègue, conclue entre la France et l'Espagne.

La joie publique n'était qu'une illusion: la guerre se ralluma avec une nouvelle fureur. Accablée d'impôts, de taxes, de corvées, de contributions de guerre, notre malheureuse ville offrait le triste spectacle du dépérissement et de la ruine. Pour raviver le génie de l'industrie qui se mourait, on recourait à ces moyens illusoires et nuisibles que conseillent les fausses notions d'économie politique: prohibition à l'entrée, prohibition à la sortie. Deux ordonnances émanées de Bruxelles, en 1699, défendaient l'importation de tous draps étrangers et autres objets manufacturés en laine, aussi bien que les tissus des Indes et les toiles de coton.

Par une mesure analogue et que la raison ne justifie pas davantage, on défendit la sortie des laines brutes ou filées. On conçoit que de pareils moyens furent loin de ranimer le commerce.

De 1700 à 1713, la Flandre fut le théâtre de la guerre que se livrèrent la France et l'Autriche,

pour la possession de la couronne d'Espagne. Le testament de Charles II léguait ce royaume au petit-fils de Louis XIV, qui devint roi sous le nom de Philippe V. Ce fut à force de sang versé que les projets de Louis XIV réussirent, et dans les péripéties de la lutte entre les deux plus grandes puissances de l'Europe, Bruges changea souvent de maître et de destinées; la paix de Rastadt assura définitivement la souveraineté des Pays-Bas à la maison d'Autriche, tandis que les Bourbons se fixaient sur le trône d'Espagne.

Au milieu des malheurs dont la guerre accablait la ville de Bruges, cette malheureuse cité donnait encore quelques signes d'existence, par son amour pour les arts. C'est en 1716 que fut arrêté le projet de fonder une école publique des beaux-arts. Cette institution naquit d'une conversation particulière, comme il arrive souvent pour les meilleures choses. Plusieurs amateurs de peinture s'entretenaient un jour des avantages que la jeunesse recueillerait de la fondation d'une école où on lui donnerait des leçons de dessin, de peinture et d'architecture.

Il se forma bientôt une association entre quelques citoyens, qui tous travaillèrent aussitôt à la réalisation du projet. Cette association se composait d'artistes et de personnes de distinction. Les artistes étaient: Jean-Antoine Van der Leepe, peintre, Joseph Van den Kerekhove, Jean-Baptiste Herregouts, Marc Duvenede, Josse Aerschoot;

les autres se nommaient: Baudouin De Witte, abbé du couvent de l'Eeckhoute, Jacques Van den Bogaerde, Jean-Albert de Morphy, tous deux chanoines de la cathédrale de St-Donat; François Joets, chanoine de St-Sauveur et peintre; Jean-Chrétien Madauts, gouverneur de Damme, Pierre Van Borsele van der Hooghen, bourgmestre du Franc, Charles-Anselme Adornes, seigneur de Poelvoorde, François-Albert baron de Bette, échevin du Franc, Jean Winckelman, seigneur de Metersche, Jacques De Gheldere, trésorier etc. etc.

Quand les bases de l'institution furent arrêtées, on s'adressa au magistrat pour obtenir un local convenable. La réponse ne se fit pas longtemps désirer: elle était telle qu'on devait l'attendre d'hommes éclairés et bienveillants. On accorda, une partie de la *Loge des bourgeois*, vieil édifice dont nous dirons un mot tout à l'heure.

L'académie était installée en 1720; on lui choisit aussitôt un protecteur, et celui à qui l'on décerna cette marque honorable de confiance, fut Jean-Chrétien Madauts, seigneur de Bernonsaert, gouverneur de la ville de Damme. Le choix des professeurs eut lieu ensuite, et l'organisation se fit avec tant d'intelligence et de rapidité tout à la fois, que l'on put, dès la première année, procéder à un concours d'après la bosse. Le premier prix fut accordé à Matthias De Visch.

Nous ne suivrons pas l'histoire de cette institution dans ses prospérités et ses épreuves: nous

ne dirons qu'un mot de l'affreux malheur qui en compromit l'existence en 1755. Ceux qui s'arrêtent devant la porte-d'entrée de la rue de l'Académie, y voient une inscription, formant chronogramme. Voici quelle en fut l'origine.

Le 27 janvier 1755, un violent incendie dévora les différentes salles de ce bâtiment, et tous les objets d'art qu'elle renfermait, parmi lesquels se trouvaient plusieurs tableaux de prix et de nombreuses statues de plâtre arrivées tout récemment de Paris. On conçoit la douleur de ceux qui prenaient intérêt à l'institution. Il ne fallut rien moins que leur zèle et leurs efforts pour réparer ce désastre. Le 6 novembre de la même année, on pouvait recommencer les cours: tout l'édifice était reconstruit, et c'est alors qu'au-dessus de la porte, on écrivit ces mots:

Ut phœnIX eX CInere sUo,
brUgensIUM Dono reVIVIsCo.

Ce qui veut dire: « Comme le Phénix renaît de ses cendres, je revis grâce à la générosité des Brugeois. »

Il s'est élevé dans ces derniers temps un différend sérieux entre l'administration de la ville et celle de l'académie. Il ne nous appartient pas de nous prononcer entre les parties intéressées. Il nous semble toutefois qu'une solution définitive est nécessaire dans l'intérêt des élèves, quelle

Digitized by Google

que soit d'ailleurs cette solution, qu'elle modifie ou non les bases de l'institution actuelle. C'est le vœu de tous ceux qui portent quelque intérêt à notre académie, dont les élèves se sont distingués dans toutes les écoles où ils se sont produits. Depuis sa fondation, six ont remporté le grand prix à Paris: Suvée, en 1771; Duvivier, en 1788; Kinsoen, en 1799; Odevaere, en 1804; le sculpteur Calloigne, en 1807, et Suys, en 1812.

Trois l'ont obtenu à Amsterdam: Rudd, Van Gierdegom, Jean, et De Graeve.

Un à Anvers: Dumery.

Cinq à Bruxelles: Van Gierdegom, Joseph, Rudd, De Hondt, De Vlamynck, Wulffaert.

Sept à Gand: Van den Berghe, Calloigne, Dumery, De Hondt, Wulffaert, De Vlamynck, Van der Steene.

Un à Groeninghe: Van Quaillie.

Après avoir résumé tout ce que renferme d'important l'histoire de cette école célèbre, consacrons quelques lignes au local de ses études, et à sa première destination. L'édifice est du quatorzième siècle ou, s'il a été reconstruit plus tard, il l'a été, en partie, d'après l'ancien plan. Il est gracieux de forme et la tourelle qui le domine, achève de lui donner un aspect tout à fait pittoresque. On l'appela d'abord *Loge des bourgeois* (*Poorters-loge*), parce que primitivement les habitants de la ville qui jouissaient d'une certaine aisance, s'y réunissaient le soir, pour se livrer à divers jeux.

En 1417, on en fit le lieu de réunion de la société de l'*Ours blanc*, société antique, dont l'origine se perdait dans celle même de la ville. *L'Ours blanc* que l'on voit à l'un des coins de l'édifice, rappelle cette destination. Le but de cette confrérie était le divertissement des joûtes et des tournois: on donnait le nom de *Forestier* à celui qui avait conquis le premier renom de prouesse, et comme tel, il présidait la société.

La société des *Escrimeurs* ou *Hallebardiers* remplaça, dans ce local, celle de l'*Ours blanc*. Elle était aussi d'une haute antiquité; mais elle ne fit ses exercices dans la Loge des bourgeois que vers le commencement du XVIe siècle.

La société du St-Esprit vint à son tour, mais beaucoup plus tard, vers le milieu du XVIIe siècle. La grande quantité de tableaux qu'elle possédait et dont elle décorait ses salles, fit naître sans doute l'idée de faire de ce local, une académie de peinture, d'architecture et de sculpture. Nous avons fourni sur cet établissement les données les plus intéressantes que fournissent ses archives.

Digitized by Google

Digitized by Google

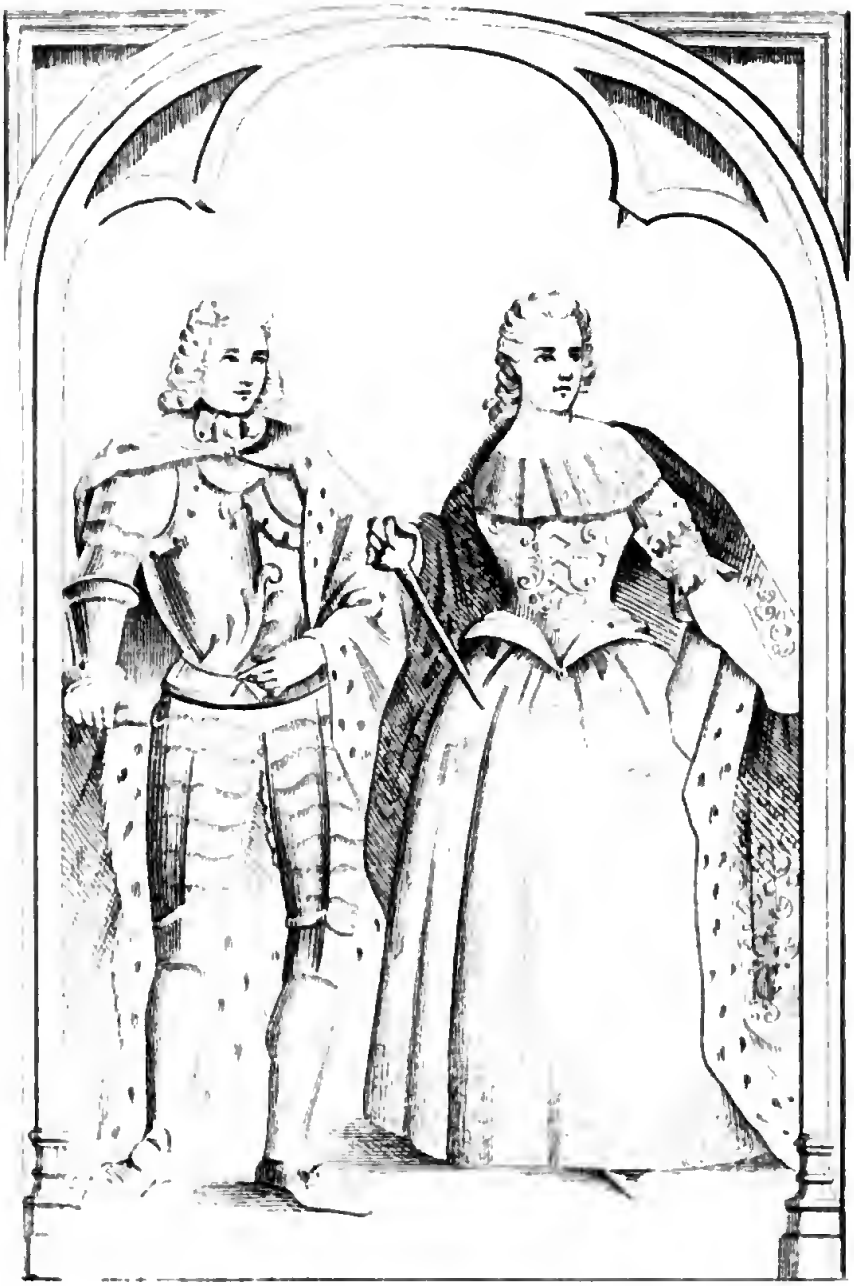

MARIA THERESIA.

Digitized by Google

Chapitre XVIII.

MARIE-THÉRÈSE.

Elle protégea de tout son pouvoir l'institution dont nous venons de parler: ce furent à peu près les seuls rapports directs qu'elle eut avec la ville de Bruges. Elle avait succédé sur le trône impérial à son père Charles VI, trente-huitième comte de Flandre, et cette dernière contrée l'avait, avec empressement, reconnue comme souveraine.

Mais la guerre acharnée que lui fit la France, eut des conséquences funestes pour les Pays-Bas: ils devinrent, par la victoire de Fontenoy, la proie des Français, qui ne tardèrent pas à y installer leur domination.

C'est en l'année 1745, que Bruges fut obligée de se rendre au vainqueur et d'ouvrir ses portes au marquis de Souvré, maréchal-de-camp des Français.

Bientôt après, le 29 juillet, on annonça l'ar-

rivée du roi de France. Tout le canal de Gand à Steenbrugge était couvert de navires portant la suite du monarque. Les magistrats, ayant en tête le duc de Boufflers, s'étaient portés à sa rencontre jusqu'à la porte de Ste-Catherine. A peine Louis XV fut-il en leur présence, que tous, un genou en terre, lui présentèrent leurs hommages.

On le harangua, suivant l'antique usage; puis, on lui présenta, sur un coussin de velours, deux clefs d'argent, symbole de la soumission de la ville, et tout le cortége, aux cris répétés de *vive le roi*, se dirigea vers l'église de St-Donat. Un trône magnifique avait été dressé dans le chœur: le roi y fut conduit par le clergé qui, à la porte principale, était venu le recevoir avec une magnificence extraordinaire. Alors on entonna le *Te Deum;* le service divin fut célébré avec une pompe sans exemple, et, quand la cérémonie fut achevée, le roi se rendit à l'hôtel du gouvernement, où on lui servit le vin d'honneur.

Le roi de France et le dauphin restèrent deux jours à Bruges, et l'accueil qu'ils y reçurent, prouvait assez que l'antique honneur national avait péri sans retour. Ainsi ballotée sans cesse de puissance à puissance, cette malheureuse ville avait perdu cet antique esprit d'indépendance, qui vient de la force et qui la donne.

On put s'en apercevoir quelques mois après, lorsque ce même prince repassa par la ville pour aller inspecter Ostende, qui venait de se

rendre. Toutes les rues étaient richement pavoisées, et c'est sous des arcs de triomphe sans nombre, dressés dans toutes les rues, que le roi, avec le dauphin, assis dans un carrosse magnifique attelé de six chevaux, traversa la cité des Breydel et des De Koninck.

Cet enthousiasme était-il sincère ou n'était-il que l'effet de la contrainte? Quoi qu'il en soit, Bruges ne tarda pas à se repentir de ses premiers entraînements. L'occupation française fut une ruine pour ses finances: indépendamment de la part qu'elle devait fournir, dans la contribution journalière de 14,000 rations, ordonnée par le roi de France, il lui était imposé un subside de cent cinquante-quatre mille florins, payable chaque mois par sixième. Cet impôt fut bientôt suivi d'un autre qui s'élevait à la somme de cent quatre mille florins.

Il fallut, pour faire ces deux sommes, recourir aux moyens extraordinaires: aggravation des contributions foncière et mobilière, taxes sur les vins, le thé et le café, taxes sur les cheminées etc. etc.

C'en était trop pour une ville qui n'avait plus la ressource de son industrie et de son commerce: tous les vœux étaient pour le départ de ceux dont on avait salué l'entrée avec tant d'effusion. Ce départ ne se fit pas attendre: la paix une fois conclue, la Flandre retourna sous la domination de la maison d'Autriche.

C'est le 3 février qu'eut lieu l'évacuation de la

ville, qui entra, comme tous les Pays-Bas, sous le gouvernement de Charles-Alexandre, duc de Lorraine et de Bar, représentant de Marie-Thérèse. Les bienfaits de la paix rendirent à Bruges le repos et le calme, mais ne purent ramener dans ses murs, l'activité du travail. Malgré tous les efforts de cette princesse, l'industrie ne revint point à son appel, et la grande cité commerçante du moyen-âge fut reduite à cet état de langueur et de molle quiétude, où nous la voyons encore aujourd'hui.

Le gouvernement paternel de Marie-Thérèse avait été pour les Brugeois une douce compensation à la perte de leur industrie: sa mort provoqua d'universels regrets, et l'historien impartial doit convenir qu'elle en était digne sous tous les rapports.

Digitized by Google

Chapitre XIX.

JOSEPH II. — ENVAHISSEMENT DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE. — RÉVOLUTION.

L'ESPRIT philosophique, qui avait soufflé sur le dix-huitième siècle, semblait avoir exercé une magique influence sur le fils de Marie-Thérèse, le célèbre Joseph II. Il avait pris au sérieux le rôle de roi-philosophe et voulut appliquer à son administration toutes les théories des libres-penseurs de son époque. Jeune encore, il avait lu avec avidité les œuvres des Grimm, des Diderot, des Voltaire et s'était fait, d'après ces lectures, les idées les plus fausses du gouvernement.

Il y avait aussi puisé cet esprit d'hostilité ouverte contre le catholicisme, esprit qui le rendit tracassier envers le clergé, et qui lui inspira la malheureuse idée de s'immiscer à toutes les questions religieuses, et de vouloir modifier, lui séculier, lui prince incrédule, la discipline ecclésiastique.

Digitized by Google

La Belgique ne s'attendait pas aux troubles qu'allait susciter l'avènement de ce monarque, lorsque, après les funérailles de Marie-Thérèse, le premier roi-d'armes, Toison d'or, alla prendre sur l'autel de Ste-Gudule l'épée, signe de souveraineté, et cria d'une voix forte, en l'élevant vers le ciel: Vive S. M. Joseph II, notre souverain. La Belgique espérait sans doute la continuation de ces douces années de calme et de bien-vivre, qui ont fait, pour tous ceux qui les ont traversées, une espèce d'âge d'or du règne de Marie-Thérèse. La Belgique se trompait.

Il était monté sur le trône avec le désir, ou plutôt la volonté bien déterminée d'innover, et il ne tarda pas à se mettre à l'œuvre. Ses prétendues réformes s'attaquèrent tout à la fois à l'ordre religieux, à l'ordre administratif et à l'ordre judiciaire.

Il eut d'abord l'idée de faire la guerre, et il la commença sans succès contre la Hollande, pour la terminer par une renonciation à la navigation de l'Escaut, moyennant une somme de dix millions de florins. Le résultat de cette attaque déloyale, suivie d'un pareil dénouement, fut d'abord sa déconsidération aux yeux de l'Europe, et plus tard, l'alliance de la Hollande avec les révolutionnaires armés contre son autorité.

La suppression des couvents et la confiscation de leurs biens, furent les premiers actes qu'il posa contre le clergé. Il y ajouta certaines mesures réglementaires pour la discipline et la

liturgie, qui le rendirent ridicule, tandis que la publication de son catéchisme philosophique et moral le rendait odieux.

Les Pays-Bas catholiques ne voyaient qu'avec douleur ces dispositions malveillantes de l'empereur pour la religion publique. Mais l'indignation fut au comble, lorsque, par un édit du 16 octobre 1786, il établit à Louvain un *séminaire général*, dont il voulut lui-même organiser l'enseignement.

Dans le plan tracé par le prince, les maximes qui relient à la chaire de Rome tous les membres de l'Église, étaient qualifiées de *maximes étrangères* qu'il fallait proscrire. L'éducation religieuse était nommée éducation *monacale*, et l'influence du chef de l'Église, était flétrie comme une *hydre ultramontaine*. Enfin l'expression de *charlataneries spirituelles* n'avait pas été trouvée trop dure pour les pratiques de l'Église les plus saintes et les plus vénérées.

Dans l'ordre administratif, ce système de perturbation fut poussé plus loin encore! Une organisation qui avait l'épreuve des siècles, dut céder la place à une combinaison nouvelle, éclose un beau jour dans le cerveau du monarque. Rien ne fut plus sensible aux Flamands, que la suppression des grands-baillis, châtelains, chefs-mayeurs, et la nouvelle division des provinces en neuf cercles, administrés par des intendants, et subdivisés en districts administrés par des commissaires.

Alors disparurent, à Bruges, et le collége des

magistrats de la ville et celui du Franc. Pour l'administration des deux juridictions, on établit un conseil impérial et royal de première instance, et pour le district, une intendance dont le premier titulaire fut un nommé J. P. Mahieu.

La longanimité des Belges les mettait à l'abri de l'enivrement des innovations, et la longue habitude d'institutions éprouvées, leur paraissait préférable, aux essais d'une conception de fantaisie. Ils savaient d'ailleurs tous les bienfaits de leur constitution politique, et ils comptaient sur le temps pour le redressement de certains abus. De quel œil virent-ils donc cette déplorable manie d'innover, qui s'attaquait à tout et qui confondait dans la destruction le profane et le sacré?

L'indignation publique ne connut plus de bornes, lorsqu'un édit du même mois renversa toute la constitution de l'ordre judiciaire, en supprimant les conseils de justice, les justices seigneuriales du plat pays, tous les tribunaux ecclésiastiques et ceux de l'université de Louvain.

A peine ces édits étaient-ils promulgués, qu'on voulut en faire l'application. Le fameux séminaire de Louvain fut ouvert, et le choix de certains professeurs était de nature à alarmer la foi des fidèles. Des troubles éclatèrent et Joseph les réprima par la force.

Alors vinrent de toutes parts aux pieds du trône les doléances des provinces, des communes, des corporations. On suppliait le prince de ne pas oublier cette vieille constitution du

pays, qu'il avait juré de maintenir, à son avènement au trône. Était-il juste de renverser d'un trait de plume un édifice vénérable que les siècles avaient respecté, cet édifice de priviléges, de franchises et d'immunités, qui faisait la base de notre histoire et de notre vie politique? N'était-ce pas pour ces franchises et ces priviléges qu'avaient si vaillamment combattu les héros des temps anciens?

Cette pensée était émouvante surtout pour les Flamands. A Bruges, on se demandait partout, si la cité des Breydel et des De Koninck était tellement dégénérée, qu'elle dût tout abandonner; religion, principes politiques, droits acquis au prix du sang, à un prince étranger au pays, et que des alliances de famille avaient seules fait souverain des Pays-Bas?

Des représentations énergiques accompagnaient les plaintes des États. Ceux de Flandre surtout s'exprimèrent de façon à faire comprendre qu'ils avaient derrière eux, pour les soutenir, l'animosité publique. Ils s'étonnaient que les paroles royales qualifiassent de *simples concessions, révocables à volonté*, ces priviléges sacrés pour lesquels des générations s'étaient immolées, et qui, gardés soigneusement jadis dans les beffrois des villes, semblaient l'égide de la cité et de la patrie.

Dans un mémoire présenté à Joseph II par les magistrats de la West-Flandre (Flandre-Occidentale) et qui porte la date du 2 juin 1787,

il y a des accents de douleur et d'indignation, qui honorent les hommes respectables qui l'ont redigé.

Après avoir déclaré, qu'établis par l'empereur lui-même pour faire le bonheur de la population qu'ils administrent, ils se considéreraient comme coupables envers lui, s'ils lui cachaient une partie de la vérité; ils ne dissimulent pas l'impression fâcheuse qu'a faite sur tout le pays la suppression de priviléges antiques, auxquels les Flamands sont attachés comme à leur patrie même, et dont l'empereur a juré la conservation, lors de son avènement au trône.

« Cette nation, s'écrie le mémoire, a gémi de voir que des magistrats établis conformément aux lois constitutionnelles de la province, pour administrer la justice, aient été privés de cette prérogative par l'érection des nouveaux tribunaux, qui portaient en même temps la plus rude atteinte au droit de propriété acquis ou à titre onéreux, ou en récompense des services rendus à l'État. Elle a gémi d'avoir perdu le droit d'implorer la justice de ces pères de la patrie, dont l'intégrité lui était connue, et de se voir contrainte de recourir à des juges qui ne pouvaient lui inspirer la même confiance.

» Quelles alarmes n'a point éprouvé ce même peuple, lorsqu'il apprit l'établissement des intendances, dont le pouvoir illimité devait nécessairement anéantir l'autorité des magistrats! Ce pouvoir confié à une seule personne étant toujours dangereux, a excité la crainte et la méfiance dans

l'esprit de la nation, accoutumée à n'obéir qu'aux ordres de ses magistrats, auxquels les vrais intérêts de leurs citoyens étaient connus, et dont les vues ne tendaient qu'au bien public.

» Les suppressions successives des maisons religieuses, ces asiles sacrés de l'innocence et de la religion, contre la dépravation presque générale des mœurs, ne pouvaient que faire entrevoir un danger imminent pour le droit de propriété, et pour la religion même, dont les religieux furent toujours un ferme appui. »

Le mémoire concluait à l'anéantissement des nouveaux tribunaux de justice et des intendances.

Au rétablissement des diverses magistratures et des cours de justice, tant séculières qu'ecclésiastiques, dans la jouissance de tous leurs droits et prérogatives.

A la réintégration des magistrats dans l'autorité qu'ils ont toujours exercée pour la direction des ouvrages publics, qu'ils croient nécessaires pour le bien de leur administration.

Au maintien des communautés religieuses, des chapitres et autres institutions pieuses, dans leurs biens, droits et priviléges, à la nécessité de remplir les places vacantes aux abbayes, sans y substituer des commendataires ni économes, et de confier l'administration des biens des couvents supprimés et des confréries spirituelles aux magistrats, sous le ressort desquels ils ont existé, afin qu'avec l'agréation de sa majesté, ces biens puissent être employés au rétablissement de ces

mêmes couvents, ou à d'autres œuvres pies et utiles au public.

Au rétablissement stable et constitutionnel du conseil de Flandre, et à la révocation des divers diplômes et édits émanés relativement à l'administration de la justice, et à l'établissement des intendances.

A la restitution aux évêques de la confiance qu'ils avaient si bien méritée à l'égard du dogme et de la discipline ecclésiastique, et à la révocation des ordonnances émanées relativement au séminaire-général établi à Louvain; à la reconstitution des séminaires diocésains et des écoles de théologie, sous l'inspection libre des évêques.

Au maintien des divers corps de métiers et corporations bourgeoises dans leurs droits et priviléges, sauf les droits et la surintendance des magistrats respectifs.

Au rétablissement du droit direct de représenter à sa majesté ou à son gouvernement, sans permission et sans intermédiaire.

Le mémoire finissait par assurer l'empereur de l'amour de ses peuples, s'il écoutait ces vœux de la magistrature, organe en ce point de l'opinion publique.

Le magistrat du Franc de Bruges ne s'était pas oublié dans cette circonstance: il avait fait aussi entendre ses plaintes. Dans un mémoire aux députés des états de Flandre, il avait rappelé ses titres et résumé l'histoire de ses priviléges:

« Dès l'année 1289, y est-il dit, le pays du

Franc fut décoré par le comte Guy, du beau privilége de tenir la *vierschaere* en public au Bourg de Bruges, les mardi, vendredi et samedi.

» La juridiction en matière civile et criminelle fut confirmée et successivement augmentée par le comte Jean, le 9 août 1405, et l'empereur Charles V, en 1521, nommément par un diplôme de ce dernier, daté du 20 novembre 1533, par lequel cet empereur, en renouvelant tous les priviléges pour lors déjà accordés, confirme et ratifie principalement celui de prendre connaissance de toutes les causes qui concernent les manants de ce pays, et de les juger tant en matière criminelle que civile.

» Enfin la coutume du pays du Franc, homologuée par les archiducs Albert et Isabelle, le 28 août 1619, doit rassurer l'existence et la pleine vigueur de tous les priviléges y réclamés, et dont la teneur est gravée dans les cœurs de tous les manants et sujets du Franc. »

Alors vient l'exposition de cette coutume : nous en donnerons l'analyse, comme étant d'une importance majeure pour l'étude de notre histoire administrative.

L'article IV constate le droit des magistrats du Franc de faire toutes sortes de statuts, lois et ordonnances de police.

L'art. V celui de choisir certains fonctionnaires et officiers de police.

L'art. VI règle la juridiction du Franc à l'égard des biens temporels des églises, des Hôtels-Dieu,

des Hôpitaux des pauvres, des confréries et de semblables fondations.

L'art. VII consacre la juridiction du Franc comme cour d'appel.

L'art. VIII lui donne la surintendance et l'administration judiciaire de toutes les digues et écluses de mer, et de tous les canaux qui sont dans le pays du Franc.

L'art. X est le résumé de tous ces priviléges: il accorde au bourgmestre et aux échevins du Franc la juridiction et la connaissance de tous les faits criminels et délits; le tout conformément aux concessions et priviléges qu'ils en ont.

Le clergé était plus particulièrement lésé par les édits de Joseph II; celui de la Flandre-Occidentale fit aussi entendre sa représentation. Cette pièce intéressante renferme un tableau de toutes les atteintes portées par le prince novateur à la religion et à la discipline de l'Église.

« Une foule d'édits, émanés sous le nom de votre majesté, bouleversant presque toute la constitution civile et religieuse de ce pays, porte l'alarme dans tous les cœurs. La tolérance des religions étrangères, la suppression, sans forme légale, de quantité de maisons religieuses; l'anéantissement de la juridiction ecclésiastique; la soumission des mandements des évêques et de leurs instructions pastorales à l'examen d'une autorité incompétente; la sainteté de l'union conjugale changée et traitée en affaire de pure police; l'interruption du service divin par la

lecture des édits; telles, sire, sont en partie les nouveautés, qui alarment avec raison le clergé et qui nous paraissent autant d'infractions faites aux promesses solennelles de votre majesté. »

Après cette exposition, le mémoire suppliait l'empereur et roi de révoquer tous les édits incriminés, de laisser aux évêques le soin d'élever sous leurs yeux les jeunes ecclésiastiques séculiers et réguliers, de rétablir les couvents ou de donner l'administration de leurs biens à l'évêque diocésain et à leurs magistrats respectifs, de révoquer l'édit de tolérance de 1781, et d'ordonner enfin l'exécution ponctuelle des anciennes lois touchant l'impression et l'introduction des livres impies ou immoraux.

Dans cette insurrection morale de tous les sentiments élevés du pays contre les innovations dangereuses d'un maître impérieux, qui, malgré sa prétention au titre de philosophe, ne reculait pas devant les moyens de violence, il ne faut pas oublier la requête des écoliers en théologie du diocèse de Bruges, aux états de Flandre. On voit quelle profonde répulsion avait soulevé dans toutes les consciences honnêtes, l'ensemble des mesures inspirées à ce prince par une imagination tracassière et remuante.

Forcés de se rendre au séminaire-général de Louvain, ces jeunes gens n'avaient pas tardé à s'apercevoir des étranges doctrines qu'on voulait leur enseigner. Une circonstance les frappa, c'est que leurs livres ne portaient aucune approbation

ecclésiastique. Ils comprirent qu'ils étaient tombés dans un piége, et ce qui d'abord n'avait été qu'un doute chez eux, devint bientôt une certitude.

On présenta d'abord à leur signature un *institut*, sans approbation des évêques ou de l'université, mais dont les articles leur semblèrent suspects à plus d'un titre.

Doctrine et discipline, tout leur parut étrange dans cet établissement improvisé par le génie réformateur de Joseph II.

Aussi, alarmés des dangers qu'ils couraient sous la conduite de ces maîtres de la fausse sagesse, ils ne tardèrent pas à abandonner le séminaire-général, et c'est alors qu'ils adressèrent aux États la supplique dont nous venons de parler.

Dans la résolution prise à l'assemblée du clergé de l'évêché de Bruges, le 22 mai 1787, on rappelle avec énergie la formule du serment prêté par les souverains du pays, formule à laquelle l'empereur s'était conformé par le serment de son inauguration solennelle.

Les annales des inaugurations antérieures étaient là pour appuyer ces réclamations, et on conservait encore enregistré dans les actes du chapitre de l'église cathédrale de Bruges, le serment de Marie de Bourgogne, comtesse de Flandre, et de Maximilien, duc d'Autriche. Voici les paroles mêmes de ce serment qu'ils avaient, en personne, prêté entre les mains du prévôt de la

dite église: *Juro et promitto observare jura et libertates sanctæ Matris Ecclesiæ, et specialiter istius Ecclesiæ ac etiam personas, bona, jura, et privilegia ejusdem.*

« Je jure et promets de respecter les droits et les libertés de notre Mère la sainte Église, et spécialement de cette église, ainsi que son personnel, ses biens, ses droits et ses priviléges. »

Malgré tant de requêtes, tant de suppliques, tant de réclamations venues de tous les points du pays, le gouvernement se montrait inflexible. Marie-Christine et Albert-Casimir, répondant aux États de Flandre, disent en termes exprès, à propos des représentations faites au nom du clergé, que le souverain *qui dans tous les États policés est l'arbitre et le modérateur suprême de l'instruction publique,* est incontestablement en droit d'exiger que tous ceux de ses sujets qui se destinent à l'ordre du clergé, fassent au préalable un cours réglé de théologie dans une université, laissant d'ailleurs aux évêques tout ce qui leur compète en matière de foi, et ne touchant rien du reste, quant aux fondations faites pour les études, aux droits des collateurs ni des familles, qui cependant doivent, par leur nature, se plier et être subordonnés aux réglements, que le souverain trouve bon de porter, pour la direction générale des études.

La dépêche finissait par une espèce d'injonction d'en finir avec les représentations qui fatiguaient le trône.

On jugera de l'esprit anti-religieux, qui animait Joseph II, par sa dépêche du 17 octobre 1789, envoyée à sa Grandeur, monseigneur l'évêque de Bruges. C'est une pièce qu'il faut citer d'un bout à l'autre: l'analyser serait lui enlever le double mérite de l'insolence et de la mauvaise foi qu'elle réunit au plus haut point:

L'empereur et roi,

Très-révérend père en Dieu, cher et féal, il n'est que trop connu, que le public séduit, abuse des meilleures choses; nous en avons un exemple récent dans les exercices publics de dévotions extraordinaires et inusitées, que l'on se permet dans plusieurs diocèses de nos provinces belgiques, sous le prétexte frivole de prétendues calamités, dénuées de toutes apparences, et que la religion serait en danger; assurés de la pureté de nos intentions sur la conservation de la Foi, et sur la protection que nous devons au maintien de la Religion de l'État, et ne pouvant nous dissimuler que de vaines clameurs sur la Religion, ne sont, dans les circonstances actuelles, que des masques pour déguiser d'autres desseins criminels et attentatoires aux droits de notre couronne, nous avons résolu de mettre, une bonne fois, fin à un si grand désordre, et d'y opposer toute notre autorité; en conséquence, nous vous ordonnons expressément de défendre dans toutes les églises de votre diocèse, soumises à notre domination, toutes messes solen-

nelles extraordinaires, avec ou sans collectes particulières, *sans distinction, ni restriction, ainsi que toute espèce de dévotion publique qui sort des rubriques ordinaires du culte journalier de chaque église: vous chargeant de demander une permission expresse de notre part, toutes les fois que vous croirez qu'il s'agirait réellement d'implorer, par des prières extraordinaires, le secours de la divine Puissance, pour le plus grand bien de la Religion et de l'Etat. A tant, très-révérend père en Dieu, cher et féal, Dieu vous ait en sa sainte garde.*

De Bruxelles le 17 *octobre* 1789.

Comme tous les pouvoirs engagés dans une voie mauvaise, Joseph II se flattait que sa volonté briserait facilement toutes ces résistances. Aux représentations qui lui arrivaient de toutes les parties des Pays-Bas, il répondait comme nous venons de le voir, par de mauvaises raisons ou par des impiétés. Il traitait de séditieuses les observations les plus justes, celles que dictait à l'élite de ses sujets le sentiment des malheurs que devaient entraîner après elles ses dangereuses innovations.

Cependant, il était aisé de s'apercevoir qu'un mouvement sérieux des Belges allait faire justice des airs hautains des conseillers du prince. Quelques mesures de rigueur avaient bien intimidé une partie de la population, qui avait émigré; mais quand on vit l'empereur supprimer la

députation du Brabant, casser le conseil souverain, et annuler la *joyeuse entrée*, cet ensemble de toutes les franchises du pays, on comprit qu'une résistance héroïque était nécessaire, et, s'il le fallait, une révolution.

Les héros du mouvement furent Van der Noot, avocat au conseil souverain de Brabant, homme d'énergie et d'ambition, et un autre avocat nommé Vonck, qui, uni d'abord d'intention avec le premier, finit par l'abandonner plus tard.

Ils trouvèrent sous la main un soldat dont ils surent utiliser les talents militaires, Van der Meersch, homme de tête et de résolution, qui avait fait longtemps la guerre, et dont le bras, déjà vieux, n'était pas engourdi. Van der Meersch se mit à la tête des émigrés réunis à Bréda et, le 24 octobre 1789, il franchit le territoire autrichien.

A Hoogstraete, il leur lut un manifeste « qui déclarait Joseph II, duc de Brabant, déchu de la souveraineté du dit duché; défendait de le reconnaître désormais pour tel, et dégageait un chacun de toute obéissance et fidélité envers le susdit empereur. »

Quelques jours après, avec quinze cents hommes environ, sans discipline, sans connaissance des armes, il battait à Turnhout le général autrichien Schrœder et par cette victoire rendait l'insurrection générale.

Le pouvoir était aux abois: il proposa un armistice à Van der Meersch, qui se garda bien

de le refuser. Mais l'armistice, une fois dénoncé, les hostilités reprirent avec une nouvelle fureur. La petite armée de Van der Meersch s'était recrutée d'une foule de Belges qui servaient dans l'armée autrichienne. Bientôt le peuple de Bruxelles lui-même prit les armes, et tandis que l'armée d'occupation se retirait en désordre vers le Luxembourg, tous les gens du pouvoir se sauvaient du pays dans un affreux sauve-qui-peut.

La révolution était consommée. Il n'entre pas dans le plan de notre travail de la suivre dans son développement et de signaler ses fautes et ses ingratitudes. C'est une histoire spéciale qui a été faite. Joseph II ne survécut pas longtemps à ce sanglant affront: il mourut dans le stérile regret d'avoir perdu, par sa faute, les plus riches provinces de ses états.

La nouvelle de ce triomphe excita dans la ville de Bruges une joie indicible. Le mandement que fit publier à ce sujet Félix-Guillaume Brenaert, évêque de cette ville, se ressentait de l'enthousiasme général. C'est d'un bout à l'autre un chant de triomphe, où le style atteint au lyrisme le plus élevé.

Au reste, l'évêque n'était que l'interprète de l'opinion publique: les États-Généraux de la Flandre, assemblés à Gand, dans une dépêche qu'ils envoyaient à ce prélat, s'exprimaient avec la même reconnaissance pour le Dieu des armées, la même admiration pour les héros de la patrie,

et la même jubilation de voir les vœux et les efforts d'une nation généreuse couronnés par la conquête de la liberté.

Digitized by Google

Chapitre XX.

QUELQUES MOTS SUR L'ÉCOLE DE BRUGES.

Quelle est l'origine de cette école éminente qui se révèle dans toute sa splendeur à la fin du quatorzième siècle, et remplit de sa gloire le quinzième siècle presque tout entier? Aujourd'hui que Bruges n'a plus rien de son ancienne importance commerciale et politique, la célébrité qu'elle s'est faite par ses artistes et surtout par ses grands peintres, attire seule dans ses murs cette foule d'étrangers avides de contempler et d'étudier les merveilles artistiques des âges reculés.

Supposerons-nous, comme plusieurs critiques, que les Van Eyck s'inspirèrent à l'école de Cologne? Cette opinion, que rien ne justifie, semble, au contraire, trouver un démenti dans le style même de ces artistes. La roideur des formes, le byzantinisme des types forment le caractère essentiel de l'école de Cologne. Chez les Van

Digitized by Google

Eyck, au contraire, le réalisme domine l'élément supérieur de l'art; les figures n'ont plus cette longueur décharnée qui semble exclure, chez l'artiste, toute préoccupation de la beauté corporelle: elles font pressentir déjà, par leurs lignes et leurs carnations, cette école flamande, qui deviendra célèbre plus tard et dont Rubens sera la plus haute, la plus complète individualité.

Il est à croire que les miniaturistes, dont la gloire modeste remplit tout le moyen-âge, doivent être considérés comme les pères de cette école de peinture, dont les Van Eyck et les Hemling sont, au quatorzième siècle, les plus dignes représentants. Sans chercher de filiation entre l'école de Bruges et celle de Cologne, n'est-il pas plus naturel de penser que, dominé, pendant tout le moyen-âge, par un même esprit religieux, l'art aura trouvé, dans ses différents centres, les mêmes formes et à peu près la même expression? Il ne faut donc pas isoler les frères Van Eyck de leurs devanciers; ils se rattachent sans aucun doute à cette antique famille d'enlumineurs, dont les œuvres pleines de grâce nous étonnent et nous enchantent.

On sait d'ailleurs que les frères Van Eyck ont travaillé dans ce genre pour la famille de Gruuthuyse et le duc de Bourgogne, Philippe. On sait de plus, que ces artistes, avec leur sœur Marguerite, sont les auteurs de ces riches miniatures qu'on admire dans le bréviaire du duc de Belford, conservé dans la bibliothèque nationale de Paris.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, comme la grande peinture, la peinture à l'huile dont ils sont les inventeurs, a, chez les Van Eyck, non seulement absorbé leur gloire de miniaturistes, mais effacé presque complètement celle de leurs devanciers, on peut admettre, sans scrupule, l'opinion qui les considère comme les fondateurs de l'école de Bruges. Leur carrière artistique s'étend de 1366 à 1442, et cet espace de temps fut rempli par des travaux nombreux qui font l'ornement des principaux cabinets de l'Europe.

Dans une notice remarquable, et qui contient, sur les Van Eyck, des renseignements curieux qu'on chercherait vainement ailleurs, M. l'abbé Carton a inséré la liste la plus complète de leurs ouvrages qu'il soit possible de dresser. Nous renvoyons à cette brochure importante ceux de nos lecteurs qui voudraient connaître sérieusement ces grands peintres; comme nous ne faisons pas une histoire complète de l'art, nous ne citerons de ces maîtres que les tableaux que possède l'académie de Bruges. Ils sont au nombre de trois: *Le portrait de la femme de Jean Van Eyck*, une *tête de Christ*, et un ex-voto du chanoine Van der Paele, qui jadis formait retable dans une chapelle de St-Donat.

Sur un trône richement orné et dont les marches sont couvertes d'un superbe tapis, est assise la Vierge-Mère, dont le type est assez beau, quoiqu'il soit loin de réaliser l'idéal des lignes qu'une pensée supérieure inspira à Hemling. A

gauche, debout, et couvert d'habits sacerdotaux, où le pinceau du peintre a voulu rendre tous les détails du tissu, paraît S. Donat, patron de l'église. Le patron du donateur se trouve à droite, aussi debout, et armé de pied en cap; devant lui, agenouillé, le donateur contemple la Vierge-Mère. Cette dernière figure est un portrait, dans toute la vérité de l'expression, où l'auteur n'a rien idéalisé dans les formes, qui sont replètes, et un peu vulgaires. Un fond, composé d'ornements d'architecture, complète l'ensemble de cette composition.

Memling, ou Hemling, vient après les Van Eyck, sous le rapport de la date, mais il les devance de beaucoup sous le rapport de l'invention et de la pensée. Comme les Van Eyck, il a fait un grand nombre de tableaux qui ornent les plus riches galeries du monde; mais Bruges a le bonheur de posséder ce qu'il a composé de plus suave et de plus délicieux: c'est à l'hôpital de St-Jean qu'il faut aller admirer ces merveilles, parmi lesquelles brille d'un éclat divin la châsse de sainte Ursule.

« Les Allemands, dit Hippolyte Fortoul, regardent Hemling comme le plus poétique de tous leurs anciens peintres; j'ajouterai qu'on ne saurait le comparer qu'au Pérugin. Comme le maître de Raphaël, il donna l'exemple d'une forme parfaite, revenant aux linéaments essentiels de la peinture ogivale, dans un temps où les autres artistes faisaient servir tous les perfectionnements

Digitized by Google

de l'art à s'éloigner au contraire de la pure donnée chrétienne. Hemling a renoncé à ce que le naturalisme des Van Eyck pouvait avoir déjà de trop individuel, de trop riche et de trop charnel; il n'en conserve que ce qui est nécessaire à la vérité et à l'effet qu'il veut produire. Il fait ses personnages en général moins gros, ses têtes moins carrées, ses parties moins détaillées, il donne aux corps une stature déliée, pareille à celle des arbres gracieux et élancés qu'il place assez souvent auprès d'eux, comme ont fait aussi le Pérugin et Raphaël dans sa première manière; il est rare qu'il ne forme pas les visages d'après une sorte d'ovale où la largeur du front, ainsi que dans les anciens ouvrages de la Grèce, contraste sans déplaisir avec la finesse du menton. Au lieu de multiplier la variété des couleurs et des traits, il accentue sans hésitation les lignes principales et étend sur le reste une pâleur générale, qui est pourtant nuancée avec des délicatesses infinies. Du reste, dans la plupart de ses œuvres qui appartiennent au système des légendes, il sème les épisodes, sans respect pour la loi de l'unité et pour celle de la perspective; mais l'harmonie morale la plus élevée règne dans ce désordre apparent de la composition: un sentiment profond de la nature, inconnu à ses successeurs plus encore qu'à ses contemporains, y accompagne toujours et y fait valoir l'expression humaine. Si jamais peintre mérite l'honneur d'être considéré comme un in-

terprète privilégié du christianisme, c'est assurément celui-là. »

La carrière artistique de Hemling avait embrassé toute la seconde moitié du quinzième siècle. Son génie, qui venait de l'âme, ne pouvait pas se perpétuer avec les procédés matériels de l'art. Aussi n'eut-il pas de successeurs, et l'on peut ajouter sans crainte, que la vieille école de Bruges périt avec lui. Ni les Metsys, ni les Breughel, malgré certaines imitations, ne peuvent passer pour les élèves de ce grand homme. Il faut aller jusqu'aux Van Bruyn d'Anvers, pour retrouver, dans le cours du seizième siècle, un reflet du spiritualisme qui avait inspiré Hemling.

Nous serions ingrat toutefois de ne pas comprendre dans cette école célèbre, le fameux peintre brugeois, François Pourbus, qui, malgré ses affiliations à l'école d'Anvers, conserve encore le cachet de la peinture légendaire.

Quant à Jacques Van Oost, qui naquit à Bruges en 1600, il appartient à un autre ordre d'idées, et dans ses compositions, qui rappellent souvent l'école italienne, il est plus facile encore de reconnaître l'influence de l'école d'Anvers.

Il en est de même de tous les peintres qui, depuis le dix-septième siècle, ont illustré la ville de Bruges. Il n'y a plus assez d'originalité pour les classer dans l'école qui porte le nom de cette ville: ils sont de toutes les écoles et ils y ont puisé ce qui fait le caractère de leurs œuvres.

La vie de l'art ne s'est pourtant pas retirée

du cœur de notre ville intéressante. Plus que partout ailleurs, la jeunesse s'y livre avec enthousiasme à l'admiration des grands maîtres. Mais, Bruges n'est plus la cité florissante du moyen-âge; elle n'est plus le centre de ces transactions commerciales qui la rendaient une des plus riches et des plus puissantes cités de ces époques reculées. L'industrie, en se déplaçant, a déplacé l'attention des artistes. Au lieu de se concentrer dans leur originale individualité, ils vont chercher, à Rome, à Paris, à Anvers, des modèles et des leçons. Ils peuvent, en suivant cette route, devenir des peintres d'un certain mérite; mais ils n'ont plus le mérite du génie qui s'inspire de lui-même. Enfin, Bruges peut encore produire des peintres de renom; mais il n'y a plus ce qu'on peut appeler d'école de Bruges.

La part est encore assez belle pour ceux qui veulent en profiter. Les efforts qui se font ici pour encourager les jeunes talents, et les triomphes qu'on décerne à tous leurs succès, stimuleront toutes les intelligences; un avenir prochain, nous l'espérons, paiera tous les sacrifices du présent.

CONCLUSION.

—

Chaque ville, comme le corps humain, a sa période de croissance et de perfectionnement que suit la période de dégénérescence et de décrépitude. Seulement, comme il n'existe point d'analogie parfaite, nous devons reconnaître que certaines cités ont eu le glorieux privilége de fleurir plusieurs fois, et à des époques plus ou moins éloignées l'une de l'autre.

Tel fut le sort de Rome qui, sous Auguste et sous Léon X, exerça sur toutes les nations une prépondérance irrécusable d'intelligence et de gloire? Telle fut la destinée de Paris, cette ville prodigieuse qui, après avoir été pendant le dix-septième siècle et le dix-huitième, le centre des lettres et des arts, vient, au dix-neuvième siècle, d'ajouter à ses vieux triomphes de l'esprit, l'honneur souvent dangereux de l'influence des idées?

En sera-t-il de même, à un moindre degré,

de cette ville de Bruges qui, au moyen-âge, a joué un rôle si important, sous le triple rapport des arts, de l'industrie, de la politique? Si la constitution des états modernes ne permet pas de supposer qu'un rôle éminent lui soit encore dévolu dans le domaine des affaires publiques, ne pouvons-nous pas espérer du moins que le temps lui rendra cette vieille couronne des arts et du commerce, dont la gloire obsède ses souvenirs?

On objectera peut-être que le commerce et l'industrie déplacent difficilement leurs centres, et qu'il faut des circonstances imprévues, des révolutions, des changements de frontières, pour amener la vie active là où règnent la solitude et la mort. Cette objection en serait une pour les populations naturellement indolentes, à qui le doux fainéantisme est plus précieux que le travail et la richesse. Mais en est-il de même de la population brugeoise, et le vieux sang des aïeux ne coulerait-il plus dans les veines de leurs descendants dégénérés?

L'industrie et le commerce de Bruges n'ont péri que par des causes accidentelles, étrangères au caractère et à la volonté de ses habitants. Ce sont les guerres civiles qui ensanglantent les plus beaux moments de ses annales, ce sont les guerres de religion au seizième siècle, ce sont les tracasseries suscitées par les dominations étrangères, qu'il faut accuser du sommeil qui pèse aujourd'hui sur cette vieille cité de la Hanse.

Mais, le réveil peut avoir lieu du jour au

lendemain. Il suffira de l'initiative toute-puissante donnée par quelques hommes entreprenants pour donner le branle aux affaires. Cette initiative est déjà prise, et, avant vingt années peut-être, la population d'indigents qui encombre les rues et qui vit de la charité publique, peut devenir une population ouvrière, ennoblie par le travail.

Que manque-t-il à Bruges pour prospérer? Ce ne sont pas les voies de communication: elle est le centre d'un vaste réseau dont les ramifications la relient à toutes les cités importantes du pays, et aux nations étrangères. Canaux, grandes routes, chemins de fer, tout abonde autour d'elle, tout l'appelle à l'expansion industrielle. Plus heureuse qu'une foule de localités actives, elle touche d'un côté à la France, d'un autre à la Hollande, et la mer, qui est à ses portes, lui permet les transactions sur la plus vaste échelle. Les capitaux ne lui manquent non plus; mais il faut les mobiliser: là est toute la question.

Quant à la gloire des arts, elle peut la récupérer plus facilement encore. Ses fêtes publiques annoncent le goût du pittoresque, et prouvent que sa population a l'œil formé pour l'appréciation du beau. Les brillantes individualités qu'elle produit chaque année, et dont les grandes écoles du pays et de l'étranger connaissent bien la valeur, peuvent faire de Bruges le centre d'une grande activité artistique, si Bruges veut leur donner l'élan, si Bruges veut reconnaître sa propre valeur.

C'est sous l'impression de cette idée, que nous avons terminé notre livre par quelques lignes sur l'ancienne et vénérable école de cette ville, école si glorieuse, qu'elle a suffi pour sauver de l'oubli le nom de cette ville même et porter sa gloire dans toutes les parties du monde civilisé. Quand Bruges n'aurait plus d'autre monument que son modeste hôpital de St-Jean, on viendrait encore avec enthousiasme dans ses murs, pour y admirer ce qui est éternellement admirable, les tableaux de Hemling. Les lignes que nous avons consacrées à ce grand maître et aux illustres Van Eyck, feront sentir d'ailleurs le besoin d'une histoire complète de l'art chez les Brugeois du XIVe et du XVe siècle. Puisse cette œuvre importante trouver bientôt un écrivain digne d'en comprendre toute l'étendue et toute la portée!

La partie importante de notre livre est l'histoire des troubles civils et politiques qui, après avoir fait notre grandeur, ont fini par occasionner notre décadence. Nous avons essayé de tracer de ces luttes palpitantes un tableau dramatique; dans ce tableau nous avons négligé les détails secondaires, et condensé les circonstances importantes, afin de ne pas laisser un seul instant sommeiller l'attention du lecteur. Nous serions trop heureux, si, en faisant ainsi, nous avions prêté la vie à la lettre-morte des chroniques et des chartes.

Loin de nous la prétention d'avoir fait une histoire complète de Bruges: le cadre ne suffisait

Digitized by Google

pas au développement de notre travail. Nous espérons toutefois avoir frayé la route à ceux qui voudront nous suivre dans la carrière. En observant comme indications les en-tête de nos chapitres, on peut arriver à une œuvre importante, instructive, où la part de la philosophie soit aussi large que celle du drame.

Quelle suite d'époques intéressantes ne présentent pas nos annales dans le cours de quelques siècles! Sous Gui de Dampierre, c'est la lutte des *Clauwaerts* et des *Léliaerts*, lutte terrible où la haine de la domination étrangère se personnifie dans les deux héros brugeois, Breydel et De Koninck.

Sous Louis de Nevers, c'est la guerre à outrance que les communes persécutées font au mauvais vouloir du comte. Cette guerre prend des proportions alarmantes sous Louis de Créey; les communes victorieuses un instant, tiennent en échec, et les foudres de Rome, et la puissance du roi de France, et les forces de leur propre comte. Bruges atteint à l'apogée de sa gloire.

La lutte continue sous Louis de Maele; Jean Yoens et Philippe d'Artevelde en sont les héros; mais dans ce mouvement patriotique, Bruges, cette fois, s'efface devant la gloire immortelle dont se couvre une cité rivale, la ville de Gand. Cette lutte qui finit par la sanglante bataille de Roosebeke, épuise le sang national et les ressources publiques. Il y aurait ici à faire un tableau de la prospérité industrielle et commerciale de Bruges.

Digitized by Google

Affaiblissement déjà sensible du caractère national sous Philippe-le-Hardi. L'amour des plaisirs s'introduit dans la Flandre avec la cour de Bourgogne.

La vie politique se ranime sous Jean-sans-Peur et Philippe-le-Bon; mais la fierté nationale succombe avec les forces des communes. Les fiers bourgeois de Bruges ne reculent pas devant la flatterie pour apaiser le bon duc de Bourgogne!

Il y eut encore de l'énergie sous Maximilien; mais, comme dans les époques de décadence, l'énergie dégénéra en attentats atroces. Dans cette partie de l'histoire, où l'échafaud joue un si grand rôle, l'humanité semble avoir perdu ses droits, et le lecteur affligé cesse de voir l'héroïsme là où paraît le bourreau.

Les querelles religieuses du seizième siècle n'ont rien d'intéressant pour nos annales que les actes de vandalisme et d'intolérance commis dans notre ville par les dissidents. Cette partie de notre histoire pourrait offrir des aperçus intéressants, si elle était étudiée et présentée par un esprit sérieusement philosophique.

L'époque de Joseph II termine notre travail. Les développements que nous lui avons donnés étaient justifiés par l'importance de la question religieuse. Nous ne pouvions d'ailleurs, sans émotions, arrêter nos regards sur ce prince mal avisé, qui ouvre la carrière des révolutions, pour s'y briser le premier. Le rôle que jouèrent dans ces circonstances et le clergé, et la magistrature, et

Digitized by Google

la population de Bruges tout entière, méritait l'attention de l'historien.

Nous n'avons rien dit de la révolution française, ni de la restauration, ni de la révolution de 1830. Nous n'aimons pas à faire de l'histoire contemporaine. L'histoire contemporaine est possible sur une grande échelle, quand elle embrasse des états, des royaumes, une contrée tout entière. Elle est dangereuse pour une ville, où les faits n'ont plus que les proportions de simples anecdoctes, où la plume s'arrête à chaque instant devant la honte d'un nom-propre, que la véracité de l'historien n'a pas le droit d'épargner.

Digitized by Google

TABLEAU INDICATIF

DES

NOMS DES RUES ET PLACES PUBLIQUES

OU

PLAN DE LA VILLE DE BRUGES,

dressé conformément à la liste adoptée par le Conseil Communal, en 1842,
et d'après des manuscrits authentiques du XIIIe siècle,
des imprimés des *Zeedeelen* etc.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
Philipstock.	N° 1 à 14	Philipstock-straet.	Slip Stock-st. Philip. Stoc.	nord
des Armuriers.	15 à 23	Wapenmaekers-straet.	Wapmaeekers-straet.	ouest
Place St-Jean.	24 à ..	St-Jans Plaets.	Hoenre Mert.	sud, est et ouest
de Cordoue.		Cordnaniers-straet.	Cardewanier-straet.	nord et sud
de la Chandelle.		Keers-straet.	Galgeveld; Achter St-Pieters kerko.	sud
St-Jean.		St-Jans-straet.		nord et sud
Quai de la Grne.	58 à 62	Kraene Rey.	Korte Spiegel Rey; bi crane Brueghe; Craene up die Roïe.	est
Place des Biscayens.		Biscaeyers Plaets.		sud
de l'Outre.		Wynzak-straet.	Sakwyn; Bellem-straet.	est
				Section
Philipstock.	N° 1 à 5	Philipstock-straet.		nord
Place Malleberg.		Malleberg Plaets.	Malenbergh; Pl. Maubert.	est
Haute.	12 à 23	Hooge-straet.	Hoech-straet.	nord
des Chevaliers.		Ridder-straet.	Rudders-straet.	ouest
St-Jean.	35 à 49	St-Jans-straet.		sud
Place St-Jean.		St-Jans Plaets.		est
des Armuriers.	50 à 52	Wapenmaekers-straet.		est
Ste-Walburge.		Sinte-Walburg-straet.	Ste-Wouburghe-st. St-Donaes-straet.	nord et sud
de Middelburg.		Middelburg-straet.		est
du Fil.		Twyn-straet.	Lange Twyn st. Tuin-st.	nord et sud
du Calice.		Kelk-straet.	Korte Kelk-st. Culcke-st.	est et ouest

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
A 1.	
rue Flamande, — Place Malleberg. rue Philipstock, — Place St-Jean.	Dans cette rue, du sud au nord, il y avait jadis un pont dit de St-Pierre, de la *Waterhalle* et *Wisselbrug*.
rue Philipstock, — Place St-Jean.	Au milieu de cette place, là où est actuellement une pompe, se trouvait la chapelle de St-Jean, démolie en 1784, et au côté ouest, N° 46, était le poids public pour la ferronnerie.
rue de Cordoue, — Philipstock. rue Anglaise, — Place de la Grue.	Une chapelle, bâtie en 1080 par Robert le Frison, dédiée à Ste-Catherine, communément connue sous le nom de *Sinte-Catharine in den Crog*, et une autre dédiée à St-Pierre, formaient dans cette rue un seul et même édifice : la première le bas du bâtiment et la seconde le haut ; c'est aujourd'hui un estaminet à l'enseigne de *la Chandelle*. Les fabricants de chandelles avaient leur maison au côté nord de cette chapelle.
Place des Biscayens, — Place de la Grue.	Au sud de cette place, la maison des Biscayens, construite en 1494.
Place des Biscayens, — Place St-Jean.	
A 2.	
rue Haute, — Philipstock. Place du Bourg, — Pont des Moulins. rue Anglaise, — Haute.	Malleberg, nom historique, désigne la place où les comtes rendaient la justice. Voir Du Cange, au mot *Mallus*. Au côté sud, N° 37, se trouvait la maison des Turcs ; tout près de là, celle de la nation Portugaise.
rue des Armuriers, — des Chevaliers. rue Ste-Walburge, — du Fil. Place Malleberg, — rue des Chevaliers. rue Haute, — du Fil.	*Het Hof van Middelburg*, puis l'hôtel de Consalves Aiguillières, maintenant institution St-Louis. Au côte sud se trouvait l'église de Ste-Walburge, devenue paroissiale en 1230, démolie en 1779.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
St-Jean	N° 1 à 4	St-Jans-straet.		nord
Anglaise.	5 à 18	Engelsche-straet.	Ingelsche-st. St-Donaes-st.	est et ouest
Courte des Chevaliers.	20 à 22	Korte Ridders-straet.	Wouburghe-straet.	nord
Place St-Martin.	23 à 25	St-Maertens Plaets.	Jesuiten Plaets; Schotten Plaets.	ouest
des Rois.	26 à 30	Koningen-straet.	Kromme Wal-*ou* Wallo-st.	est et ouest
du Cornet.	40 à 45	Hoorn-straat.	Wouder- *ou* Woudeu-st.	nord
Quai des Teinturiers.	46 à 51	Verwers Dyk.	Marengo Kaey.	ouest
Quai Spinola.	52 à 81	Spinola Rey.	Spiegel Rey; Eylau Rey.	sud
Place des Biscayens.	84 à 86	Biscaeyers Plaets.		est
de l'Outre.	87 à 89	Wynzak-straet.		est
				Section
Haute.		Hooge-straet.		nord et est
du Verger.		Boomgaerd-straet.	Bougaert-straet.	est et ouest
Place St-Martin.	N° 10 à 12	St-Maertens plaets.		est
du Chandelier.		Kandelaers-straet.	Kandelaert-straet; Kandelaerd Salmon-straet; Salmoen-straet.	sud
Quai des Teinturiers.	36 à 54	Verwers Dyk.		ouest
du Cornet.	55 à 56	Hoorn-straet.		sud
Courte des Chevaliers.	57 à 59	Korte Ridders-straet.		sud
des Chevaliers.	67 à 72	Ridders-straet.		est
				Section
Longue.	N° 1 à 46	Lange-straet.		nord
Rouge.	46² à 51	Roode-straet.	Dry Kroesen-straet.	ouest
de Terre Neuve.	52 à 64	Nieuwland.	Verbrande Nieuwland, Verberende Land.	sud
du Cérisier.		Kersen Boom-straet.		est et ouest
Pré aux Moulins.	69 à 74	Molen Meersch.	Meulen-ou Moelen-Meersch.	est

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
A 3.	
rue des Chevaliers, — Quai Spinola. rue Anglaise. — du Verger. près de l'église Ste-Walburge.	Au coin nord-ouest de la rue N° 4, se trouvait la balance de la nation Anglaise.
Pont des Reis, — Place St-Martin. Place St-Martin, — Quai des Teinturiers. Pont de Paille, — Pont des Moulins (rue Haute).	On y bâtit, en 1383, la maison des Écossais: cet édifice fut incorporé avec la rue dite *Woude-straete*, en 1619, dans l'enceinte du couvent et de l'église des Jésuites, devenue l'église paroissiale de Ste-Walburge en 1779.
Place Jean Van Eyck, — Pont de Paille.	Jadis une ruelle nommée *Kromme Watstraetken*, et d'abord *Drie Zakkenstraet*, conduisait du Quai Spinola à la rue des Reis.
A 4.	
rue Haute, — Place St-Martin.	
rue du Verger, — Quai des Teinturiers.	An côté est, a été bâti, en 1571, le séminaire; cette bâtisse a fait place à une maison particulière, sous le N° 64.
A 5.	
Pont des Meulins, — Porte Ste-Croix. rue de Jérusalem, — Longue.	Le refuge de Zoetendaele fermait le coin nord de la rue Longue, N° 18, à l'ouest de la rue du Cérisier.
Pré aux Meulins, — rue Rouge.	Une ruelle du nom *Engeland-straetken*, se trouvait dans cette rue.
rue de Terre Neuve, — Longue. rue Longue, — de Jérusalem.	

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
Pré aux Moulins. N° 1 à 5	Molen Meersch.		ouest
de Terre Neuve. 26 à 27	Nieuwland.		nord
des Charpentiers.	Timmermans-straet.	Temmer- ou Thymmermans-straet.	est et ouest
Rouge. 50 à 72	Roode-straet.		ouest
Pré aux Moulins. 73 à 95	Molen Meersch.		est
			Section
Quai Ste-Anne. N° 1 à 9	Sinte-Anne Rey.	Schotten Dyk; Verwers-Dyk.	est
de Leffinghe. N° 10 à 20	Leffinghe straet.	Leffinghemuer-straet; Bi Leffinghe.	nord
Pré aux Moulins. 21 à 35	Molen Meersch.		ouest
de l'église Ste-Anne.	Sinte-Anne kerk-straet.		nord et ouest
de la Balle. 41 2 à 55 3	Bal-straet.	Bael-straet.	ouest
du Rouleau. 54 à 73	Rolleweg.	Langhe Rolleweg, Riem-st.	sud
de Jérusalem. 74 à 95	Jerusalem-straet.	Stuyfzand-st. Stuveberg.	est et ouest
du Fenouil.	Venkel-straet.	Diefhoek, Weezen-straet.	est et ouest
de l'église Ste-Anne. 96 à 97	Sinte-Anne kerk-straet.		est
			Section
Quai Ste-Anne. N° 1 à 23	Sinte-Anne Rey.		est
de l'église Ste-Anne. 24 à 24 6	Sinte-Anne kerk-straet.		nord

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
3.	
aux Moulins, — rue de Terre Neuve.	A l'entrée de la rue du Pré aux Moulins, il y avait les *Houtten brugskens*, connus d'abord sous le nom de *Moorkens-brugghe*.
7.	
t de Paille, — rue de Leffinghe.	Une ruelle dite *Besem-straetje*, existait autrefois entre la rue de la Paille et celle de l'église de Ste-Anne, et conduisait du Quai Ste-Anne à la rue de Jérusalem.
i de Ste-Anne, — Pré aux Moulins.	*'t Hof van Leffinghe* était situé au nord-ouest de cette rue, N° 5.
t de Ste-Anne, — église de Ste-Anne.	Le Pont de Ste-Anne se nommait primitivement *Stockvisch-brugge*.
de Jérusalem, — du Rouleau.	Les patenôtriers avaient leur maison au côté sud de la rue du Rouleau.
de Jérusalem, — Rempart de Ste-Croix.	L'église de Jérusalem, bâtie en 1428; les religieux de l'abbaye de St-Nicolas, à Furnes, eurent leur refuge à côté de l'église. Ce refuge, habité aujourd'hui par les Sœurs Apostolines, fut d'abord le domicile d'Adornes.
t de Jérusalem, — rue des Carmes.	
de Jérusalem, — du Rouleau.	
8.	
	L'église de Ste-Anne, bâtie en 1495, dans un endroit où se trouvait *'t Hof van Beri*.
	La juridiction canonicale s'étendait sur le *Korte Stuyfzand-straet* et le *Rynstraetken*, desquels on a fait aujourd'hui une seule rue, savoir : celle des Trois Cignes; puis sur la moitié de la

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant part de la section.
de Jérusalem. N° 25 à 28	Jorusalem-straet.		ouest
des Trois Cignes.	Drie Zwaenen-straet.	Korte Stuyfzand-st. Kleyne Ghistel-straet.	nord et su
Courte des Portefaix.	Korte Rykepinders-straet.	Oranje Boom-straet.	est et oues
des Carmes.	Carmers-straet.	Engelsche Jufvrouwen-st. Drie Zwoentjes-straet.	est
de la Paille.	Strooy-straet.	Stoof-straetje.	nord et su
des Blanchisseurs.	Bleckers-straet.	Bleckers-straet.	nord et su
			Sectio
des Carmes. N° 1 à 41 2	Carmers-straet.		sud
du Rouleau. 43 à 47	Rolleweg.		nord
Courte des Ménétriers.	Korte Speelmans-straet.	rue des Musiciens.	nord et ouest
Courte de l'Affut.	Korte Roopeerd-straet.	Ram-straet; Corte Ram- *ou* Scapen-straet.	nord et ouest
			Sectio
du Poivre. N° 1 à 30	Peper-straet.		nord et sud
Longue. 31 à 34	Lange-straet.		nord
de Bapaume. 34 2 à 38	Bapaume-straet.	Bapeemo-st. S'heer Zeger Van Belle-straet.	nord et sud
de la Chaise. 41 2 à 43	Stoel-straet.		est
Rempart de Ste-Croix. 65	Sinte-Kruys Vest.		ouest
du Rouleau. 85 à 87	Rolleweg.		ouest

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
	rue Courte des Portefaix, la moitié de la rue de la Paille et une partie du cimetière de l'église de Ste-Anne (voir sect. A 11).
rue de Jérusalem, — du Fenouil.	Une ruelle se trouvait entre les rues des Carmes et des Trois Cignes, elle conduisait de la rue de Jérusalem à la rue Courte des Portefaix.
rue des Carmes, — du Rouleau.	Il y avait jadis au coin nord-est de cette rue une chapelle dite *Erasmus kapelle*, construite en 1422.
rue des Carmes, — Rempart de Ste-Croix.	Le couvent des Carmes, 1266. — Un marché au lait se tenait près du Pont des Carmes; ce pont se nommait d'abord *Rumund*- et *Blankaertsbrugge*.
Quai de Ste-Anne, — rue de Jérusalem.	
Quai de Ste-Anne, — rue de Jérusalem.	
A 9.	
rue des Carmes, — du Rouleau.	Les frères Adornes donnèrent, en 1454, à la société des arbalétriers, le terrain formant l'angle nord du côté des remparts; ils y tinrent leurs réunions, jusqu'en 1573.
rue des Carmes, — du Rouleau.	
A 10.	
rue de Jérusalem, — Longue.	Une ruelle, le *Korte Rolleweg*, qui conduisait de la rue du Poivre aux remparts, est supprimée.
Rempart de Ste-Croix, — rue Longue.	Au point où la rue de Bapaume entre dans la rue Longue, est la place dite *Waegenoers Plaets*, où anciennement se trouvait un hôpital pour les pèlerins, au nord de laquelle une chapelle, *te Colomne*, a été construite en 1364; cet hôpital a été transféré au prieuré de St-Obert. Les voituriers et les ouvriers-brasseurs ont obtenu cette chapelle pour leurs services, en 1490.
rue du Poivre, — Longue.	
Porte de Damme, — de Ste Croix.	Entre la Porte de Damme, dite *Coolkerksche* et *Sluysschepoort*, et la Porte des Baudets, il y eut encore la *Speypoort*, démolie; celle de St-Léonard est devenue la Porte du Bassin.

NOMS ACTUELS DES RUES			NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
EN FRANÇAIS.		EN FLAMAND.		
				Section
Rouge.	N° 1 à 28	Roode-straet.		est
Longue.	29 à 42	Lange-straet.		nord
de la Chaise.	42² à 42⁸	Stoel-straet.		ouest
du Poivre.	43 à 72	Peper-straet.		sud
				Section
Philipstock.	N° 1 à 22	Philipstock-straet.		sud
Place Malleberg.	23 à 27	Malleberg Plaets.		ouest
Haute.	28 à 29	Hooge-straet.		nord
Place du Bourg.	29⁸ à 42²	Burg Plaets.	Burch; Prefectuer Plaets.	nord
de la Bride.	43 à 55	Breydel-straet.	Hofbrugge.	nord
Grand'Place.	56 à 66	Groote Merkt.	Napoleons Plaets.	est
				Section
de l'Ane aveugle.	N° 1	Blinden Ezel-straet.	Burg-st. Anjoen-straeiken.	est
Place du Bourg.	2 à 3	Burg Plaets.		est

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
A 11.	
	La juridiction canonicale s'étendait aussi sur la moitié de la rue du Poivre jusqu'à la rue de la Chaise, et sur la rue Courte du Rouleau jusqu'au rempart.
B 1.	
Bourg, — Grand'Place.	Une impasse, dans cette rue, se nommait *Raem-straetken.* Sur l'emplacement du Bourg s'élevait jadis l'antique basilique dédiée à S. Donat, démolie en 1799, au côté ouest de laquelle fut établie, vers la la fin du XIVe siècle, la prévôté, rebâtie en 1662. La juridiction du *Proossche* s'étendait sur tout le carré comprenant le côté nord du Bourg et de la rue de la Bride, le côté est de la Grand'Place, le côté sud de la rue Philipstock et le côté ouest de la Place Malleberg; ainsi que sur le côté nord de la rue Philipstock, depuis la rue Flamande jusqu'à la rue dite *Galgeveld*, et sur la localité de l'auberge *den Blinden Esel*, aujourd'hui bureau de milice. La *Water-Halle*, bâtiment de 1384, démolie en 1789, couvrait toute la partie est de la Grand'Place.
B 2.	
Place du Bourg, — Marché au Poisson.	Le palais de Justice, ancienne demeure

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
Haute.	N° 4 à 28	Hooge-straet.		sud
du Cheval.	29 à 35	Peerde-straet.		est et ouest
Hertsberghe.	36 à 39	Hertsberghe-straet.		nord et sud
de l'Hydromel.	40 à 46	Mee-straet.	Calis-st. Carool-st.; une partie, Kleyne Rudder-st.	est

Section

des Dominicains.	N° 1 à 21	Predikheeren-straet.	de la Couronne Impériale.	nord et sud
de la Font. des Frères.	22 à 26	Freren Fonteyn-straet.	Freren bi der Fonteyne.	est
Wallonne.	27 à 33	Waelsche-straet.		nord et sud
de la Font. des Frères.	34 à 37	Freren Fonteyn-straet.		est
des Corroyeurs Noirs.	38 à 41	Zwarte Leerthouwers-st.	Zwarte Lederthonwerst.	ouest
du Cheval.	42 à 46	Peerde-straet.		ouest
Quai des Marbriers.	47 à 52	Steenhouwers Dyk.	't Groene.	est et ouest
de l'Hydromel.	53 à 57	Mee-straet.		est et ouest
Quai des Marbriers.	58 à 61a	Steenhouwers Dyk.		sud
Marché au Poisson.	64 à 64	Vischmerkt.	Marché au Grain; Braemberg.	est

Section

des Dominicains.	N° 1 à 21	Predikheeren-straet.		nord et sud
des Corroyeurs Noirs.	22 à 26	Zwarte Leerthouwers-st.		est
Kruytenburg.	27 à 35	Kruytenburg-straet.		nord
des Corroyeurs Blancs.	36 à 41	Witte Leerthouwers-st.	Une partie s'appelait *Buckstraetken.*	est et ouest
Wallonne.	42 à 53	Waelsche-straet.		nord et sud

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
	des comtes de Flandre, se nommait *den Loove;* Gui de Dampierre autorisa, en 1289, le magistrat du Franc à y siéger. En 1479, Philippe-le-Bon se fit construire un nouveau palais, et fit don du *Loove* au dit magistrat, qui y a tenu ses séances jusqu'en 1795; il fut rebâti en 1520 et en 1727.
rue Haute, — des Dominicains.	La maison des Sept Tours, nommée aussi *Domus Malleana,* bâtie au commencement du XIVe siècle par la famille Boonins.
rue de l'Hydremel, — du Cheval.	Au sud, la maison N° 49 était le refuge du prévôt d'Hertsberghe.
rue Haute, — des Ronces.	La maison du corps des orfèvres et bijoutiers était à l'est de cette rue.

B 3.

rue Longue, — des Ronces.	Une impasse, au nord de cette rue, nommée *Poepemoen-straetken,* est supprimée.
rue de la Prison, — des Dominicains.	
rue des Corroyeurs Blancs, — Marché aux Herbes.	
rue des Ciseaux, — des Dominicains.	Le Pont du Cheval se nommait anciennement *Goudbetelsbrug.*
Marché au Poisson, — Quai de l'Hydromel.	Le Pont de l'Hydromel se nommait *Celisbrug; Goderycxbrug.*
	Les tailleurs occupaient, pour leurs réunions, la maison N° 60, du côté sud du quai, et les bouchers celle marquée N° 61.
	Tout le côté est formait le *Oost Vleeschhuys.*

B 4.

rue de la Fontaine des Frères, — des Corroyeurs Blancs.	
rue des Dominicains, — des Ciseaux.	

NOMS ACTUELS DES RUES — EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES — EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
des Ciseaux. N° 82 à 84[a]	Schaere-straet.	Hoye-straet; Anker-straet.	nord
Quai de la Coupure. 84[b] à 85	Coupure Rey.		ouest
Quai Vert. 86 à 88	Groene Rey.		sud
du Cheval. 89 à 94	Peerde-straet.		est

Section

des Frères-Mineurs. N° 1 à 15	Frere Mineur-straet.	Abelgy-st. Freren Mueren.	est
de l'Ange. 16 à 19[a]	Engel-straet.	Vuyle Grip-straet.	nord
des Corroyeurs Noirs. 19[b] à 56	Zwarte Leerthouwers-st.		est et ouest
des Corroyeurs Blancs 57 à 68	Witte Leerthouwers-st.		ouest
Kruytenburg. 69 à 81	Kruytenburg-st.		sud

Section

des Frères-Mineurs. N° 1 à 7[a]	Frere Mineur-straet.		est
des Ciseaux. 8 à 10	Schaere-straet.		nord
des Corroyeurs Noirs. 11 à 35	Zwarte Leerthouwers-st.		est et ouest
des Ciseaux.	Schaere-straet.		nord
des Corroyeurs Blancs.	Witte Leerthouwers-st.		ouest
de l'Ange.	Engel-straet.		sud

Section

des Ciseaux. N° 1 à 41	Schaere-straet.		sud
du Bailleur. 42 à 43	Gapaert-straet.	Nieuwe Gragt-st. S'heer	est
de la Violette.	Violier-straet.	Boocems Wal-straet.	est et ouest
de la Visière.	Visier-straet.	Vuylreytie.	est et ouest
Quai de la Coupure.	Coupure Rey.		ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
Pont de la Coupure, — rue de la porte de Gand. Pont des Dominicains, — Rempart Boonem. Pont des Dominicains, — Pont de l'Hydromel.	Le canal la Coupure fut creusé en 1751.
B 5.	
rue des Ciseaux, — de la Prison. rue des Corroyeurs Blancs, — des Frères-Mineurs.	Dans cette rue était l'*Abelgyschepoort*. Le N° 78 était la chapelle des boulangers; un hospice pour les infirmes et vieillards de ce métier y était annexé à l'est.
B 6.	
	Le couvent des Recollets, bâti en 1254, démoli en 1798. A l'est se trouvait le local où se tenait la feire (*de pand*), qui eut lieu pour la première fois en 1473; en 1671, le magistrat en fit une maison de corection (*Rasphuys*) qui, en 1680, fut convertie, en prison.
B 7.	
rue des Ciseaux, — de la Coupure. rue des Ciseaux, — du Bailleur. rue des Ciseaux, — du Bailleur.	*Hof van Boonems Wal*, au côté est de la rue de la Violette. Un cul de sac nommé *Arend-straet*, fermait jadis une rue qui conduisait de celle des Ciseaux à la rue Verte.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
Longue.	N° 1 à 18[4]	Lange-straet.		sud
des Oies.	18[5] à 35[2]	Ganzen-straet.		ouest
Place des Oies.	35 à 43	Ganzen Plaets.		ouest
du Fein.	44 à 52	Hooy-straet.	Coupure-st. Ten Hoye.	nord
Quai des Dominicains.	52[2] à 62	Predikheeren Rey.		est
des Dominicains.		Predikheeren-straet.		est et ouest
				Section
Longue.	N° 1 à 18	Lange-straet.		sud
des Foulons.	19 à 52[5]	Vulders-straet.	Kasernen-straet.	ouest
Rempart des Casernes.	53 à 54	Casernen Vest.		nord
des Oies.	55 à 93	Ganzen-straet.		est
				Section
Longue.	N° 1 à 12	Lange-straet.		sud
du Frêne.	13 à 19	Esschen Boom-straet.		ouest
du Baumier.	20 à 41	Balsem Boom-straet.	Zetten-straet; Belzebut, Belzeput et Belsbuyk-straet.	est et ouest
des Cigognes.	42 à 63[21]	Oyevaers-straet.	Kweekers-straet.	est et ouest
des Feulens.	64 à 86	Vulders-straet.		est

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
B 8.	
rue Longue, — Rempart des Casernes. rue des Oies, — Quai des Dominicains. Pont des Moulins, — la Grille de Fer.	Un conduit d'eau (*moerbuys*) prend sa source dans les eaux du Rempart des Casernes, passe par la rue des Oies et la rue du Foin; de là il se partage en deux tuyaux, dont l'un alimente la pompe de la rue Longue et l'entre parcourt la Coupure, la rue de l'Ange, la rue des Frères Mineurs, la rue de la Fontaine des Frères, la rue Wallonne et de Suvée, et aboutit à la pompe du Marché au Poisson. A l'est du Quai des Dominicains, était le couvent des Frères Prêcheurs, construit en 1233, démoli en 1798.
B 9.	
Rempart des Casernes, — rue Longue. Porte Sainte-Croix, — Grille de Fer à la Coupure.	Près du rempart, entre la Porte Ste-Croix et la Grille de Fer, se trouvait la cour de Maldeghem. L'Hôtel de Middelbourg, qui devint plus tard celui de Merckem, se trouvait au côté nord-est de la rue des Oies; aujourd'hui N° 184 de la rue Longue.
B 10.	
rue Longue, — du Baumier. rue Longue, — des Confitures. rue Longue, — des Confitures.	

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
des Marchands. N° 1 à 10	Koopmans-straet.		est et ouest
Longue. 11 à 35	Lange-straet.		sud
Rempart des Casernes. 35² à 38	Casernen Vest.		nord
des Foulons. 39	Vulder-straet.		est
des Confitures. 40 à 42⁶	Confituere-straet.	Duyvelshoek.	est
du Baumier. 43 à 47¹⁷	Balsem Boom-straet.		est
du Frêne. 47¹⁸ à 54	Esschen Boom-straet.		est
Longue. 55 à 58	Lange-straet.		sud
			Section
du Foin. N° 1 à 17²	Hooy-straet.	Un cul de sac, jadis une rue *het Gornotje*, menait de la rue du Foin à la rue du Bailleur.	sud
des Oies. 17³ à 22	Gansen-straet.		ouest
Rempart des Casernes. 23 à 24⁶	Casernen Vest.		nord
Quai des Dominicains. 24 à 45	Predikheeren Rey.		est
de la Colline. 46 à 74	Hoogstuk straet.	Houvel-straet.	nord et sud
de Moerkorke. 75 à 77	Moerkerke-straet.	Groen-straet.	nord et sud
			Section
des Ciseaux. N° 1 à 10	Schaere-straet.		est
de la Porte de Gand. 11 à 39²	Gendpoort-straet.		est
Rempart Boonem. 40 à 47²	Boonems Vest.		nord
Avenue des Guillelm. 47²¹ à 53	Wilhelmyno Dreve.	Muer-st. Willomine Dreve.	est et ouest
Rempart Boonem. 54 à 55	Boonems Vest.		nord
Quai de la Coupure. 55²	Coupure Rey.		ouest
du Bailleur. 56 à 62	Gapaert-straet.		sud
			Section
de l'Eeckhout. N° 1 à 19	Eeckhout-straet.	Garenmerkt-st. Echout-st.	est
Guillaume. 19² à 25	Willem-straet.	S'heer Willem Dulle-st.	nord et sud
de l'Eeckhout. 26 à 37	Eeckhout-straet.	S'heer Willem-straet,	est
Marché au Fil. 38 à 44	Gaerenmerkt.	Nazareth Pl. Vlasmerkt.	est
Neuve de Gand. 45 à 58	Nieuwen Gendweg.		nord

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
B 11.	
rue Longue, — impasse.	A l'est, *Kasteel van Ompelanpompe.* L'hôpital ou prieuré de St-Obert fut fondé en 1279 pour les pèlerins; les Chartreux en ont fait l'acquisition et sont venus l'habiter en 1631. Il sert maintenant de caserne pour la cavalerie.
B 12.	
rue des Oies, — Quai des Dominicains. rue des Oies, — Quai des Dominicains.	Le *Magerzoo*, d'abord couvent de religieuses du tiers-ordre; les religieuses de Ste-Godelieve l'ont habité de 1577 jusqu'en 1717, époque où elles l'ont cédé aux Apostolines. Il fut démoli en 1799.
B 13.	
rue Porte de Gand, — des Ciseaux. rue Porte de Gand, — Quai de la Coupure. rue des Ciseaux, — Rempart Boonem.	Le prévôt de St-Donat avait juridiction sur une partie du terrain qui s'étend le long du rempart entre la rue des Oies et l'Avenue des Guillelmites, et qui, en se retrécissant, se terminait en pointe au coin nord-ouest de la rue *Booneems Wal.* — Près de la Porte de Gand, sur l'enclos des maisons 38[1] 38[2] 38[3], fut bâti, en 1430, le couvent des Guillelmites, devenu l'église de Ste-Catherine en 1731 et démoli en 1804.
B 14.	
Quai du Chapelet, — Marché au Fil. rue de l'Eeckhout, — impasse.	Un pont, le *Kleyn Eeckhoutbrugsken*, traversait autrefois cette rue.
rue des Ciseaux, — Marché au Fil.	Maison de refuge du comte Baudouin, maintenant un hospice. N° 10. En 1482, les Frères de St-Martin (*Staelyzer Broeders of St-Maertens Heeren*; le couvent de St-Trude, en 1580.

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
Marché aux Herbes. N° 60 à 61	Groenselmerkt.	Pandreytje; Walsche Kaye; Hont Reye.	sud et ouest
Geerolf. 62 à 68	Geerolf-straet.	S'heer Geerolf-st. Pandstraetje; Cleen Eeckhout-straet.	nord et sud
Marché aux Herbes. 68² à 72	Groenselmerkt.		ouest
Quai du Rosaire. 72² à 82	Roozenboed Rey.	Zout Dyk; Roozenhoedstallen; Braemberg Kaye.	sud
			Section
des Ronces. N° 1 à 20⁴	Braemberg-straet.	Predikheeren-straet; Keyzer-straet.	sud
de la Fon. des Frères. 21 à 29	Freren Fonteyn-straet.		ouest
de la Prison. 30 à 36	Gevaog-straet.		nord
Marché aux Herbes. 37 à 42	Groenselmerkt.		est
Wallonne. 43 à 48	Waelsche-straet.		nord et sud
Suvée. 49 à 67	Suvée straet.	Frere- *ou* Cleen Frere-st.	est et ouest
Wallonne. 68 à 75	Waelsche-straet.	Recollette-straet.	nord et sud
Suvée. 76 à 79⁴	Suvée-straet.		est et ouest
			Section
de la Bride. N° 1 à 4	Breydel-straet.		sud
du Savon. 5 à 9²	Zeep-straet.		est et ouest
de la Bride. 10 à 16	Breydel-straet.		sud
des Laines. 17 à 40	Wollen-straet.	Wullebuus-straet.	est
des Ronces. 41 à 47	Braemberg-straet.		nord
Marché au Poisson. 48 à 56	Vischmerkt.		ouest
Place des Tanneurs. 57 à 60	Huydevetters Plaets.	Kleyne Vischmerkt; Hudevetters Dam.	est et ouest
de l'Ane aveugle. 61 à 62	Blinden Ezel-straet.		ouest
Place du Bourg. 63 à 69	Burg Plaets.		sud et ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
rue de l'Eeckhout, — Marché aux Herbes.	En 1570, un marché au lait se tenait vis-à-vis du *Pand*. — Le *Pandbruggeken* s'étendait sur le canal voûté le *Pandreytje*, au coin de la rue Gheerolf.
Place des Tanneurs, — rue de l'Eeckhout.	Le *Koukuytbrugge*, sur le *Pandreytje*, près du Quai du Rosaire, n'existe plus.
B 15.	
rue des Dominicains, — Marché au Poisson.	Le *Beerenhoek* ferme l'angle au bout de la rue des Roncea, vis-à-vis *la Couronne*.
Marché aux Herbes, — rue des Frères-Mineurs.	
Marché au Poisson, — rue de la Prison.	
B 16.	
rue de la Bride, — Pont de St-Jean Nepomucène.	La maison de Perez de Malvenda, au côté est du Pont de St-Jean Népomucène, — connu aussi sous la dénomination de: *Eeckhoutbrugge*, *Vlasbrugge*.
	La maison des tanneurs, aujourd'hui l'estaminet à l'enseigne *het Drevetje*.
	L'ancien Greffe, maintenant le corps de garde des sergents de police et les bureaux des commissaires de police, bâti en 1557.
	Het Ghyselhuys, maintenant l'Hôtel de Ville, bâti en 1374; à l'est, la rue dite *Brauwer-straet*, ayant sortie dans la rue de l'Aue aveugle, fut incorporée en 1540, dans l'Hôtel de Ville. — La chapelle du St-Sang, et au-dessous la chapelle des maçons et la crypte de St-Basile, monument du IXe siècle; cette chapelle attenait à la demeure de nos premiers comtes, depuis *het Steen*, incendiée en 1689.

NOMS ACTUELS DES RUES — EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES — EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
des Pierres. N° 1 à 33	Steen-straet.	*Keyzerinne-straet ;* une partie de la rue, depuis la Place Simon Stevin, jusqu'au cimetière de St-Sauveur, se nommait *Ongepluymde Vogel-st.*	sud
Place Simon Stevin. 34 à 38	Simon Stevins Plaets.	West Vleeschhuys; Beenhuys	est
du Vieux Bourg. 39 à 48	Ouden Burg-straet.	Oude Bourgh.	nord
de Lophem. 49 à 67	Lophem-straet.	Derde Halfrond-straetken; Engel straet; Halfkoutstraet; Ingheland.	nord, sud et ouest
de l'Été. 68 à 72	Zomer-straet.		nord
du Vieux Bourg. 73 à 75	Ouden Burg-straet.		nord
St-Nicolas. 76 à 84	St-Nicolaes-straet.	Mostaerd-straetje; Claiestratje van den Wulhuze.	est et ouest
du Vieux Bourg. 85 à 91	Ouden Burg-straet.		nord
de la Halle. 92 à 96	Halle-straet.	Bachten Halle.	ouest
Grand'Place. 97 à 100²	Groote Merkt.		sud
			Section
Place Simon Stevin. N° 1 à 9	Simon Stevins Plaets.		ouest
des Pierres. 10 à 24	Steen-straet.		sud
Sud du Sablon. 25 à 46	Zuyd Zand-straet.	Steen- *et* Keyzerinne-st.	sud
Courte des Foulons. 47 à 60	Korte Vulders-straet.	Put-straet.	nord
Cimetière de St-Sauv. 61 à 63	St-Salvators Kerkhof.		est et ouest
du Chœur St-Sauveur. 64 à 65	St-Salvators Choor-straet.		nord
des Tilleuls. 66 à 67	Linden-straet.		est et sud
			Section
Courte des Foulons. N° 1 à 12	Korte Vulders-straet.		sud
Cimetière de St-Sauv. 13 à 19	St-Salvators Kerkhof.		sud
du St-Esprit. 20 à 21	Heylig Geest-straet.	S'Heliehs Geest-straet.	ouest
Petite rue du St-Esprit. 22 à 31	Kleyne Heylig Geest-st.		est et ouest
du Puits aux Oies. 32 à 44²	Goezeput-straet.		nord
Ouest du Marais. 44³ à 50	West Meersch.	Kleyne Meersch.	est et ouest
Haut de Bruges. 50⁵ à 50³	Hoogste van Brugge.	Muyzenhol; Heuvel-straet.	nord, sud et ouest
Sud du Sablon. 51 à 52	Zuyd Zand-straet.		sud
Haut de Bruges. 53 à 65	Hoogste van Brugge.		nord, sud et ouest
Ouest du Marais. 66 à 69	West Meersch.		ouest
Quai des Capucins. 70 à 73	Capucienen Key.	Losschaerts Kaye.	nord

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
C 1.	
Grand'Place, — rue Sud du Sablon.	Le N° 17 de cette rue, est l'ancienne maison des maçons.
	Il y eut jadis une impasse, *het Schaepstraetken*, là où se trouve la porte de la brasserie le Cigne.
rue des Laines, — Place Simon Stevin.	
Place Simon Stevin, — rue du Vieux Bourg.	
rue du Vieux Bourg, — impasse.	
rue des Pierres, — du Vieux Bourg.	L'hospice des merciers et leur chapelle dédiée à St-Nicolas, bâtis en 1394.
Grand'Place, — rue du Vieux Bourg.	
C 2.	
Cimetière de St-Sauveur, — Place de la Station.	
Cimetière de St-Sauveur, — Haut de Bruges.	
Église de St-Sauveur, — Place Simon Stevin.	
rue Sud du Sablon, — Courte des Foulons.	Au nord, la maison de ouvriers-cordonniers (*olsenaers*).
C 3.	
rue Notre Dame, — Cimetière de St-Sauveur.	A l'ouest, *Hof van Pitthem*, qui devint le séminaire en 1759 et l'évêché en 1834.
Cimetière de St-Sauveur, — rue du puits aux Oies.	
rue du St-Esprit, — Ouest du Marais.	
rue Courte des Foulons, — de l'Ilot.	
rue Sud du Sablon, — Ouest du Marais.	
Place de la Station, — rue Ouest du Marais.	Le Pont des Capucins se nommait *Losschaertsbrugge*.

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
du Puits aux Oies. N° 1 à 9	Goezeput-straet.		sud
Ouest du Marais. 10 à 14	West-Meerseb.		est
St-Jean au Marais. 15 à 25	St-Jan in den Meersch.	Maene-straet.	nord et sud
des Boulongers. 26 à 31[7]	Bakkers-straet.		nord et sud
des Charbonniers. 32 à 50	Koolbranders-straet.		nord et sud
St-Aubert. 51 à 55	St-Obrecht-straet.	St-Obrechts Mure.	nord
Est du Marais. 56 à 68	Oost Meersch.		ouest
			Section
Marché du Vendredi. N° 1 à 2	Vrydagmerkt.	Het Zand.	sud
de la Bouverie. 3 à 10	Bouverey-straet.	Boeverie.	sud
Cloribus. 11 à 20	Cloribus-straet.	Raem-straet.	est
de la Bouverie. 21 à 55	Bouverey-straet.		sud
Rempart du Beguinage. 56 à 57	Beggynen Vest.	Le *Minnebrug* se nommait jadis *Windebrugge.*	est
			Section
Quai des Capucins. N° 1 à 3[a]	Capucine Rey.		ouest
Ouest du Marais. 4 à 50	West Meersch.		nord
de l'Ilot. 50[a] à 55	Eyland-straet.		ouest
			Section
Est du Marais. N° 1 à 27	Oost Meersch.		ouest
des Chasseurs. 28 à 29	Jaegers-straet.		nord
Est du Marais. 30 à 38	Oost Meersch.		ouest
de l'Ilot. 39 à 42[a]	Eyland-straet.		nord
Ouest du Marais. 43 à 89	West Meersch.		est
St-Aubert. 90 à 91[4]	St-Obrecht-straet.		ouest

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
C 4.	
. . . . .	Le couvent *het H. Geesthuys*, bâti en 1387, fut démoli en 1798.
rue Est du Marais, — Ouest du Marais.	
rue Est du Marais, — Ouest du Marais.	
rue Est du Marais, — Ouest du Marais.	
rue du Puits aux Oies, — Rempart de la Bouverie.	Un conduit-d'eau alimenté par les eaux du Rempart de la Bouverie, coule par la rue Est du Marais vers un puits dans l'arrière-rue du Beguinage (*den steert van 't Beggynhof*), et de là derrière l'évêché, où il alimente la pompe.
C 5.	
Marché du Vendredi, — Porte de la Bouverie.	En 1617, fut construit le couvent des Capucins; — l'abbaye de Ste-Godelieve, en 1717.
rue de la Bouverie, — impasse.	
Pont dit Minnebrug, — Porte de la Bouverie.	L'hospice de St-Julien, fondé en 1275 sous le titre de Notre Dame d'Egypte, fut érigé en hôpital pour les pèlerins en 1305. On y admet les aliénés depuis 1600.
C 6.	
Rempart du Beguinage, — rue Ouest du Marais.	
C 7.	
rue Est du Marais, — Ouest du Marais.	*Het Speytje*, au fond de la rue Est du Marais.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
Neuve du Marais. N° 1 à 23	Nieuwen Meersch.	Zonneken Meersch; rue du Soleil.	sud
Est du Marais. 24 à 37	Oost Meersch.		est
Beguinage. 38 à 78	Beggynhof.	Wyngaerd.	nord, est, sud et ouest
Rempart du Beguinage. 79 à..	Beggynen Vest.		ouest
			Section
du St-Esprit. N° 1 à 3	H. Geest-straet.		ouest
Notre Dame. 4 à 8	Maria-straet.	Marien-straet; O. L. Vrouwe-straet.	ouest
Ste-Catherine. 9 à 20^2	Sinte-Catharine-straet.	Cortryk Weg; Austerlitz-straet.	ouest
de la Digue. 21 à 24	Wal-straet.	Dyk-straet; Walsche-st.	nord
Place de la Digue. 25 à	Wal Plaets.	Dyk Plaets	est et ouest
de l'Étuve. 25^2 à 30	Stoof-straet.	Kromme Walsche-straet; Stront-straetje.	nord et sud
Place de la Digue. 31 à 35	Wal Plaets.		nord et ouest
Neuve du Marais. 36 à 50^3	Nieuwen Meersch.		nord
Est du Marais. 51 à 64^{15}	Oost Meersch.		est
du Puits aux Oies. 65 à 84	Goezeput-straet.		sud
			Section
Ste-Catherine. N° 1 à 22^2	Sinte-Catharine-straet.		ouest
de l'Arsenal. 23 à 26	Arsenael-straet.	Fonteyn-straetje; Netelbusch; Schelt-strate.	nord
Place de la Vigne. 27 à 35	Wyngaerd Plaets.		est
du Nord. 36 à 47	Noord-straet.	Nieuwland. Cette rue conduisait dans la rue de l'Arsenal, une partie a été enclavée dans l'école de Bogaerde.	est et ouest
de la Vigne. 48 à 64	Wyngaerd-straet.		nord et sud
Neuve du Marais. 65 à 73	Nieuwen Meersch.		sud
Place de la Digue 74 à 96	Wal Plaets.		est et ouest
de la Digue. 97 à 100	Wal-straet.		sud

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
C 8.	
rue ouest du Marais, — Place de la Digue.	
C 9.	
Place Simon Stevin, — Pont de Notre Dame.	L'hôpital St-Jean, dont la construction date de 1127.
Porte Ste-Catherine, — Pont de Notre Dame.	En descendant le Pont de N. D. il y a, au côté ouest, une impasse du nom de *Boone-straetken*.
Place de la Digue, — rue Ste-Catherine.	La juridiction dite *het Zuyd Prooische* s'étendait sur l'*Anker Plaets*, le côté sud de la rue Neuve de Gand, le côté ouest de la rue Eeckhoot jusqu'au pont supprimé de cette rue; puis elle s'étendait sur une partie de celle-ci jusqu'à l'égout qui se trouve derrière les maisons au côté est de la même rue.
rue Ste-Catherine, — Place de la Digue.	
C 10.	
rue Ste-Catherine, — Place de la Vigne.	L'institution des *Bogaerde-Broeders*, tisserands, date de 1283; on y créa l'école des enfants pauvres en 1513.
rue de la Vigne, — impasse.	Le *Fonteynebrugge* n'existe plus.
Place de la Vigne, — rue Ste-Catherine.	A l'ouest de cette place, N° 33, était la maison des *Bertoenen*, habitée depuis par Anselme De Boodt.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES — EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES — EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
Ste-Catherine.	N° 1 à 35	Sinte-Catharine-straet.		ouest
Remp Ste-Catherine.	36 à 39	Sinte-Catharine Vest.		nord
Vieux Sas.	39² à 53	Oud Sas.	Près du canal *het Minne-water.*	and
de l'Arsenal.	54 à 62	Arsenael-straet.		sud
des Collettines.	63 à 70	Colletten-straet.	Sulfer-straet.	nord et sud
de la Souffrière.	71 à 86	Sulferenberg-straet.	Assebrouck-straete; Daverloo-straete.	est et ouest
de l'Arsenal.	87 à 92	Arsenael-straet.		sud
				Section
Ste-Catherine.	N° 1 à 38	Sinte-Catharine-straet.		est
du Panier.	39 à 68	Vischpaen-straet.	Mande- *ou* Mandekine-vischpaen-straet.	nord
Vieille de Gand.	69 à 91	Ouden Gentweg.		ouest
				Section
Ste-Catherine.	N° 14	Sinte-Catharine-straet.		est
du Panier.	2 à 28	Vischpaen-straet.		sud
Vieille de Gand.	29 à 34	Ouden Gentweg.		ouest
des Corbeaux.	35 à 51	Raeven-straet.	Graf-str. Bondewyn Raeve-straet; Veste-straetken.	est et ouest
Vieille de Gand.	52 à 86⁴	Ouden Gentweg.		ouest
Rempart de la Porte de Gand.	86⁵ à 92	Gentpoort Vest.		nord
				Section
Neuve de Gand.	N° 1 à 26	Nieuwen Gendweg.		sud
de la Porte de Gand.	27 à 57	Gendpoort-straet.		ouest
Vieille de Gand.	58 à 78²¹	Ouden Gendweg.		est

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, EDIFICES REMARQUABLES ETC.
C 11.	
Porte Ste-Catherine, — Pont Minnebrug.	Sur cette plaine étaient les arsenaux de la ville.
rue Ste-Catherine, — de la Souffrière. rue des Collettines, — de l'Arsenal.	Au nord, le couvent des Collettines, 1469, se nommait auparavant le *Grutthuyshof*.
C 12.	
rue Vieille de Gand, — Ste-Catherine. Porte de Gand, — rue Ste-Catherine.	Au coin est du rempart se trouvait la chapelle des drapiers, 1430; c'était l'ancienne chapelle de St-Jacques, avec un hospice pour les pèlerins. Elle devint, en 1598, église paroissiale sous l'invocation de Ste-Catherine, démolie en 1753.
C 13.	
	A l'est, les Frères Cellites, 1470, maintenant les Frères de Charité; — c'est sur une partie du terrain du couvent des Capucines, bâti en 1652, qu'on a construit le couvent des Rédempteristines. *Anker Plaets*, aux confins des rues Neuve de Gand et Vieille de Gand.
Rempart de la Porte de Gand, — rue Vieille de Gand.	Au côté ouest était le couvent ou hospice *Haverloo*, N° 65.
Porte de Gand, — Ste-Catherine.	
C 14.	
rue des Ciseaux, — Marché au Fil. Porte de Gand, — rue des Ciseaux.	Au côté sud de la rue Neuve de Gand se trouve l'ancien hospice de Nazareth; en 1589, on y établit la Léproserie de la Madeleine, et, en 1805, on en érigea la chapelle en église succursale. Les filles pauvres de l'école de

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
des Jacobines. N° 78[22] à 86	Jacobinessen-straet.	Klop- *ou* Clofhamer-straetken ; Magdaleene-st.	est et ouest
Vieille de Gand. 87 à 99	Ouden Gentweg.		est
de l'Atelier. 100 à 109	Werkhuys-straet.	Kleyne Eeckhout-straet.	est
			Section
Neuve de Gand. N° 1 à 16	Nieuwen Gendweg.		sud
de l'Atelier. 17 à 33	Werkhuys-straet.		ouest
Vieille de Gand. 34 à 48	Ouden Gendweg.		nord
des Trois Gobelets. 49 à 54	Drie Kroesen-straet.	Roo-straetken ; Kleyne Vlaeming-straet.	est et ouest
Vieille de Gand. 55 à 68	Ouden Gentweg.		nord
			Section
Dyver. N° 1	Dyver.	Divere; Bloemmerkt.	sud
Gruthuys. 2 à 5	Gruthuys-straet.	O. L. Vronwe Kerk-straet; Lombaerd-straet.	sud
Netre Dame. 6 à 14	Maria-straet.		est et sud
Ste-Catherine. 15 à 29	Sinte-Catharine-straet.		est
Neuve de Gand. 29[2] à 35	Nieuwen Gendweg.		nord
de Groeninghe. 35[2] à 47	Groeninghe-straet.		ouest
du Marronnier. 48 à 62	Kastanjeboom-straet.	Zwarte Zuster-st. Groeninghe-straet.	nord et sud
de Groeninghe. 63 à 66	Groeninghe-straet.		ouest
			Section
de Groeninghe. N° 1 à 15	Groeninghe-straet.		est
Neuve de Gand. 16 à 30[2]	Nieuwen Gendweg.		nord
Marché au Fil. 31 à 40	Gaerenmarkt.		ouest
de l'Eeckhout. 41 à 51	Eeckhout-straet.		ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
	la ville, dite *Meystjens Stedeschool*, occupent les bâtiments des Sœurs hospitalières de la Madeleine.
Église de la Madeleine, — rue Vieille de Gand.	
rue Neuve de Gand, — Vieille de Gand.	Les Jacobines firent bâtir, en 1578, leur couvent au côté est de cette rue, sur l'emplacement de leur refuge.
C 15.	
rue Neuve de Gand, — Vieille de Gand.	
C 16.	
Pont St-Jean Népomucène, — de Gruthuys.	
rue Neuve, — Cimetière de Notre Dame.	L'Hôtel de Gruuthuse sert, depuis 1628, de mont de piété ou lombard.
	Le couvent des Sœurs Noires, dit *Kastanjeboom*, construit en 1361, démoli en 1798.
Dyver, — rue Neuve de Gand.	Une ruelle du nom de *Melkwiet-straetje*, aboutissait dans cette rue.
rue Ste-Catherine, — ac Groeninghe.	
C 17.	
	Zoutenacy-straetken, impasse supprimée.
	L'école dominicale, bâtie en 1807.
	L'Hôtel de Cuba, N° 48. — L'abbaye de l'Eeckhoutte, fondée en 650, rebâtie en 1050, fut dévastée en 1578, réparée en 1584 et démolie en 1798.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
de l'Eeckhout.	N° 1 à 28	Eeckhout-straet.		ouest
Dyver	29 à 43	Dyver.		sud
Groeninghe.	44 à 63	Groeninghe-straet.		est, sud et ouest
				Section
du Vieux Bourg.	N° 1 à 2	Oudenburg-straet.		sud
Place Simon Stevin.	3 à 7	Simon Stevins Plaets.	Plaets van het West-Vleeschhuys.	sud
du Chœur de St-Sauv.	8 à 12	St-Salvators Choor-straet.		sud
du St-Esprit.	13 à 14	Heylig Geest-straet.		est
des Fifres.	15 à 16	Pypers-straet.		nord et aud
du St-Esprit.	17 à 19	Heylig Geest-straet.		est
Notre Dame.	20 à 52	Maria-straet.		est et uuest
Cimetière de N. D.	53 à 61[2]	O. L. Vrouw kerkhof.		est
Gruthuys.	62 à	Gruthuys-straet.		nord
Neuve.	63 à 74	Nieuwe-straet.		ouest
				Section
Neuve.	N° 1 à 5	Nieuwe-straet.		est
du Vieux Bourg.	6 à 25	Oudenburg-straet.		sud
aux Laines.	26 à 39[2]	Wollen-straet.		ouest
des Chartreuses.	40 à 51	Chartreusinnen-straet.	Coocert-straet; Mercenier-straet; S'heer Gilles Dop-straete; Kleyne Mercenier-straet.	nord et aud
aux Laines.	52 à 56	Wollen-straet.		ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
C 18.	
C 19.	
rue de Notre Dame, — du St-Esprit.	La boucherie fut démolie en 1819; — au côté ouest se trouvait la chapelle du S. Sacrement, bâtie en 1701 et démolie au commencement de ce siècle. Elle a fait place à une maison particulière sous le N° 7a, de la section C 2.
Pont de Gruthuys, — rue du Vieux Bourg.	Hubert Goltzius, après avoir séjourné quelque temps dans la demeure d'Adornes, s'établit dans une maison de la rue Neuve, dont on a fait deux habitations sous les Nos 71 et 71a. — Les fondons avaient leur chapelle et leur maison dans la même rue, N° 70.
C 20.	
rue aux Laines, — du Vieux Bourg.	Lanchals habitait la maison reconstruite de nos jours et habitée par M. Ryeland-Van Namen, N° 10. A côté se trouvait *het Hof van Beveren*, dont on a fait des maisons séparées sous les Nos 8 et 9 de la rue d'Ondenbourg, et N° 5 de la rue Neuve. En 1612 fut construit, au côté nord, le couvent des Chartreuses, occupé aujourd'hui par les Sœurs de Charité, dans lequel sont enclavées une partie du jardin de la maison de Lanchals, et une ruelle nommée *Vitse Hoofdstraetken*, qui aboutissait à la rue du Vieux Beurg.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
St-Jacques.	N° 1 à 22	St-Jacobs-straet.	St-Jacop-straet.	ouest
du Marécage.	23 à	Moer-straet.	Korte Moer-straet.	sud
Gheerwyn.	24 à 31	Gheerwyn-straet.	S'heer Gheerwyn-*ou* S'heer Oude Gherwin-straet.	est
des Palmes.	32 à 40	Palm-straet.		nord et sud
Gheerwyn.	41 à 46	Gheerwyn-straet.		est
de la Monnaie.	47 à 56	Geldmunt-straet.	Gelthuus-st. Munters-st.	nord
				Section
du Marécage.	N° 1 à 5	Moer-straet.		sud
Gheerwyn.	6 à 14	Gheerwyn-straet.		ouest
Place de la Monnaie.	15 à 21	Munte Plaets.		nord, est et ouest
Gheerwyn.	22 à 23	Gheerwyn-straet.		ouest
de la Monnaie.	24 à 29	Geldmunt-straet.		nord
Nord du Sablon.	30 à 39	Noordzand-straet.		nord
Cour du Prince.	40 à 45	Princen Hof.	Prince-straet; Hof.	nord et est
des Receveurs.	46 à 50	Ontvangers-straet.	's Ontvanger-straet.	est
des Lions.	51 à	Leeuwen-straet.	Lee-straet.	ouest
du Marécage.	52 à 84	Moer-straet.	rue des Mères.	nord
				Section
Nord du Sablon.	N° 1 à 17	Noordzand-straet.	Une partie de la rue *Korte Noordzand-straet.*	nord
aux Loups.	18 à 33	Wulfhaeghe-straet.	Wulftraegers-, Wulfhaegher-et Wulfaert-straet; Poortgragt.	est
du Coq.		Haene-straet.		nord, est, sud et ouest
du Marécage.	34 à 42	Moer-straet.		sud
du Casque.	43 à 74	Helm-straet.		est et ouest
du Marécage.	75 à 83	Moer-straet.		sud
des Receveurs.	84 à 90	Ontvaogers-straet.		ouest
				Section
aux Loups.	N° 1 à 19	Wulfhaeghe-straet.		ouest
Nord du Sablon.	20 à 35	Noordzand-straet.		nord
d'Artois.	36 à 63	Artois-straet.	Schuddebed-straet; Stryk Stok-straet.	nord, est et sud
Nord du Sablon.	64	Noordzand-straet.		nord

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
D 1.	
Marché aux OEufs, — Pont des Baudets.	L'Hôtel du Commerce fut bâti, en 1720, par les courtiers. Ils y tenaient leur assemblée. — L'église paroissiale de St-Jacques, bâtie en 1240.
rue St-Jacques, — aux Loups.	
rue de la Monnaie, — du Marécage.	
rue St-Jacques, — Cheerwyn.	
rue St-Jacques, — Nord du Sablon.	
D 2.	
	La maison portant le N° 5, est l'ancien Hôtel de Charolais
	A l'est se trouvait l'hôtel de la Monnaie.
rue de la Monnaie, — Place de la Station.	La Cour du Prince, bâtiment de 1420. — Les chanoinesses de St-Augustin, dites Dames Anglaises, 1632.
rue Nord du Sablon, — des Receveurs.	*Het Hof van Dudzeele*, à l'est de la rue des Receveurs, jusqu'en 1500.
rue Nord du Sablon, — du Marécage.	Une ruelle, dite *Akker-straetken*, conduisait de cette rue au canal.
rue du Marécage, — du Vieux Sac.	
D 3.	
rue des Bouchers (Pont de la Clef), — Nord du Sablon.	
rue Nord du Sablon, — aux Loups.	
rue Nord du Sablon, — du Marécage.	
D 4.	
	Une rue supprimée conduisait de la rue aux Loups à la rue d'Arteis.
rue Nord du Sablon, — aux Loups.	

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES			NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
EN FRANÇAIS.		EN FLAMAND.		
				Section
du Marécage.	N° 1 à 14	Moer-straet.		nord
Vischpoortgang.	15 à 18	Vischpoortgang.	Vette Vischpoortgang.	est et ouest
du Marécage.	19 à 23	Moer-straet.		nord
St-Jacques.	24 à 29	St-Jacobs-straet.		ouest
du Vieux Sac.	30 à 51	Oudenzak-straet.	Onden Sac.	sud
des Lions.	52 à 55	Leeuwen-straet.		est
				Section
des Bouchers.	N° 1 à 242	Beenhenwers-straet.	Une partie se nommait *Bloedput-straet.*	est
du Vieux Sac.	25 à 482	Oudenzak-straet.		nord et sud
des Bouchers.	482 à 532	Beenhonwers-straet.		est
Val des Roses.	54 à 562	Roozendael.	Kattevoorde; Buckendale; l'impasse se nommait *Kleyn Roozendale* et une ruelle qui y conduisait *Kromme Roozendaele.*	ouest
				Section
des Baudets.	N° 1 à 29	Ezel-straet.	rue d'Ostende.	ouest
du Traineau.	30 à 34	Sleede-straet.		sud
de la Rame.	35 à 47	Raem-straet.	Raeme.	est
du Petit Sac.	48 à 70	Zaksken.		nord et sud
de la Rame.	71 à 84	Raem-straet.		ouest
Verte.	84[4] à 85	Groene-straet.	Moerkerck-straet.	sud
Val des Roses.	86 à 942	Roozendael.		est
du Vieux Sac.	95 à 107	Oudenzak-straet.		nord
				Section
des Baudets.	N° 1 à 43[a]	Ezel-straet.		ouest
Remp. du Maréchal.	44 à 44[4]	Smeden Vest.		est
Verte.	45[2] à 49[10]	Groene-straet.		nord
Val des Roses.	49[12] à 58	Roozendael.		ouest
Verte.	59[2] à 62	Groene-straet.		nord
de la Rame.	63 à 89	Raem-straet.		ouest
du Traineau.	90	Sleede-straet.		nord

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
D 5.	
rue des Baudets, — des Bouchers.	
D 6.	
Rempart du Maréchal (*Bloedput*), — rue aux Loups.	Le Pont de la Clef, se nommait autrefois *Wulfhagebrugge*. — Un cul de sac nommé *Spykelboord-straetken*. Au côté sud, N° 26, l'ancien couvent des Sœurs Grises, bâti en 1455, supprimé en 1784. Le *Smout-straetken* qui conduisait de la rue des Bouchers au Vieux Sac, n'existe plus.
rue du Vieux Sac, y compris l'impasse.	Sur le terrain du couvent des *Maricolen* (1677), on a bâti les maisons sous les N°s 56, 56^a^ et 56^b^.
D 7.	
Porte des Baudets, — Pont des Baudets (rue St-Jacques).	
rue des Baudets, — de la Rame.	
rue du Petit Sac, — impasse.	
rue des Baudets, — de la Rame.	
rue des Bouchers, — de la Rame.	
D 8.	
Porte du Maréchal, — des Baudets.	L'hospice de St-Josse, érigé en 1575. Un conduit reçoit les eaux du rempart, parcourt la rue des Bouchers, entretient la pompe au coin de la rue du Vieux Sac, et se perd dans un puits du jardin de l'ancien couvent des Sœurs Grises.

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
des Bouchers. N° 1 à 32	Beenhouwers-straet.		ouest
du Pet à la Crème. 33 à 40	Roompot-straet.		nord et sud
St-Trond. 41 à 49[35]	St-Trudo-straet.	Hoog St-Trudo-straet.	nord et sud
du Mortier. 50[6] à	Mortier-straet.	Jan van Brugge-straet.	est et ouest
Bollaert. 51 à 56	Bollaert-straet.	Collaert-straet; Beterhuse.	nord et sud
Petite rue des Tonneliers. 56 à 66[5]	Kleyne Knypers-straet.		est et ouest
du Mortier. 66[8] à 84	Mortier-straet.		est
du Fossé. 85 à 94	Laen-straet.	Lane; Gragt-straet.	nord
			Section
du Fossé. N° 1 à 7	Laen-straet.		nord
Petite rue St-Jean. 8 à 22[4]	Kleyne St-Jans-straet.	S'heer Dicx Van Belle-straetken; Fonteyu-straetken.	est et ouest
du Fossé 23 à 26	Laen-straet.		nord
Nouvelle Promenade. 27 à 32	Nieuwe Wandeling.		ouest
du Mortier. 33 à 49[3]	Mortier-straet.		est et ouest
St-Trond. 50 à 52	St-Trudo-straet.		sud
Remp. du Maréchal. 53 à 55	Smeden Vest.		sud
des Ramoneurs. 56 à 64	Schauwvaegers-straet.	Besem-straetken.	nord et sud
de l'Incendie. 64[2] à 83	Brand-straet.		est
			Section
Place de la Station. N° 7 à 9	Statie Plaets.	Vrydagmerkt; Smeden Rey.	nord
Quai des Ménétriers. 10 à 24	Speelmans Rey.	Poorters Kaye; Poortgragt; 't Zaksken, impasse.	nord
des Bouchers. 25 à 28	Beenhouwers-straet.		ouest
du Fossé. 29 à 32	Laen-straet.		sud
du Nid. 33 à 36[4]	Nest-straet.		est, sud et ouest
du Fer à Cheval. 38	Hoefyzer-straet.		nord et sud
du Fossé 37	Laen-straet.		sud
Nouvelle Promenade.	Nieuwe Wandeling.		est

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
D 9.	
Rempart du Maréchal, — rue des Bouchers. Rempart du Maréchal. — rue des Bouchers. rue du Fossé, — des Bouchers. rue des Bouchers, — du Mortier.	La partie entre les rues St-Troud et Bollaert se nommait *Eerdeweg*.
rue du Fossé, — Bollaert.	
rue des Bouchers, — de la Grange.	
D 10.	
rue du Fossé, — impasse.	
Rempart du Maréchal, — Place de la Station.	
rue du Mortier, — Rempart du Maréchal. rue du Fossé, — des Rameneurs.	L'Hôtel *het Blauw Torreken*.
D 11.	
Place de la Station, — Pont de la Clef.	Près du *Wulfhage-* ou *Slotorbruggs*, au coin de la rue des Bouchers et du Quai des Ménétriers se trouvait la chapelle des Ménétriers (*speellieden of pypers*).
Quai des Ménétriers, — rue du Fossé.	Un cul de sac, dans la rue du Nid, se nommait *t'Saxkens*.
Marché du Vendredi, — rue du Fossé.	

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
du Maréchal. N° 1 à 18	Smeden-straet.	Smeid-straet.	oord
des Boiteux. 19 à 24[2]	Kreupeleo-straet.	Blindekens-straetje; Crepels-straet.	est
do Fossé. 24[2a] à 24[2c]	Laen-straet.		sud
des Peigniers. 24[3] à 45	Kammaekers-straet.	Camer-straet, Blindeliedeo Gasthuys-straet.	est et nuest
du Fossé. 45[2] à 46	Laen-straet.		sud
de la Boroe. 47 à 58[2]	Pael-straet.	Paelstaeck-straet.	est et ouest
du Fossé. 59 à	Laeo-straet.		sud
des Sept Étoiles. 59[2] à 81	Zeveo Sterre-straet.	Kleyne Smedeo-straet.	est et ouest
du Fossé. 82 à 86	Laen-straet.		sud
du Fer à Cheval. 87 à 96	Hoefyzer-straet.		ouest
			Section
du Maréchal. N° 1 à 15	Smedeo-straet.		nord
d'Argile. 15[2] à 32[5]	Leem-straet.	Leemput-st. St-Eloys Fort.	oord et aud
de la Grange. 33 à 64	Greinschuer-straet.	Visier-straetkeo.	est et ouest
du Fossé. 64[2] à 65	Laen-straet.		sud
des Boiteux. 65[2] à 68[16]	Kreupelen-straet.		ouest
			Section
du Maréchal. N° 1 à 28	Smedeo-straet.		sud
Rempart de la Bouverie. 28[a] à	Bouverey Vest.		est
des Vierges. 29 à 39	Maegden-straet.	Vermaegden- *et* Vermaben-straet.	est et onest
Pré St-Martin. 40 à 44[7]	St-Maertens Bilk.		nord
de l'École. 44[8] à 56	School-straet.		est et nuest
du Porc. 57 à 65	Zwyn-straet.	Herteo-straet.	ouest
			Section
Marché du Vendredi. N° 1 à 12	Vrydagmerkt		ooest
du Maréchal. 13 à 23	Smedeo-straet.		sud
du Porc. 24 à 31[a]	Zwyo-straet.		est
des Vierges. 32 à 43	Maegden-straet.		ouest
Remp. de la Bouverie. 44 à 47	Bonverey Vest.		est
de la Hâche. 48 à 71	Houwers-straet.	Hauwaer-, Hanckwaert- *ou* Jan Hauwers-straet.	nord

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
D 12.	
Porte du Maréchal, — Marché du Vendredi. rue du Maréchal, — du Fossé. rue du Maréchal, — du Fossé. rue du Maréchal, — du Fossé. rue du Maréchal, — du Fossé.	La chapelle des aveugles, à l'est de cette rue, fut jadis un hôpital pour les pèlerins, doté en 1279 par la comtesse; Robert de Bethune y fit construire, en 1305, une chapelle en bois et ajouta un hospice pour treize personnes aveugles. Cette chapelle fut bâtie en pierres, en 1652.
D 13.	
rue du Fossé, — d'Argile. rue de la Grange, — Rempart du Maréchal.	En 1320, les maréchaux obtinrent l'hôpital qui servait pour les pèlerins, et y élevèrent en l'honneur de S. Éloi une chapelle, qui fut consacrée en 1449. Leur maison y était attenante, la chapelle sert aujourd'hui d'écurie.
D 14.	
Porte de la Bouverie, — du Maréchal. rue du Maréchal, — de la Hâche. rue du Porc, — des Vierges. rue du Maréchal, — Pré St-Martin. rue du Maréchal, — de la Hâche.	Le bout de la rue du Pré St-Martin, vers les remparts, se nommait *Meulepuit*.
D 15.	
Marché du Vendredi, — Rempart de la Bouverie.	L'abattoir, entre les rues des Vierges et du Porc, fut construit en 1846.

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
de la Bouverie. N° 1 à 32	Bouverey-straet.		nord
Rempart de la Bouverie.	Bouverey Vest.		est
de la Fontaine.	Fenteyn-straet.	Fusteyn-st. Necker-str.	nord et sud
Remp. de la Bouverie 89 à 92	Bouverey Vest.		est
du Mireir.	Spiegel-straet.		sud et ouest

été transférée, en 1759, dans un nouveau bâtiment sur les remparts extérieurs, vis-à-vis de l'ancien. C'est de là que part un conduit-d'eau (*moerbuys*) qui longe les rues de la Fontaine, de Bouverie, le Marché du Vendredi; les rues Sud du Sablon et des Pierres, et la Grand'Place, où il se divise en plusieurs embranchements, dont un tuyau va alimenter la pompe du Marché aux OEufs et un autre celle derrière la Halle. Une autre branche se dirige vers le milieu de la Grand'Place et là se divise encore, parcourant d'un côté les rues aux Laines et des Chartreuses, jusque dans le jardin des Sœurs de Charité, et d'un autre côté la rue Flamande jusqu'à la Place de

			Section
Marché du Vendredi.	Vrydagmerkt.		ouest
de la Bouverie	Bouverey-straet.		nord
du Mireir.	Spiegel-straet.		nord
de la Cleche.	Klok-straet.	Clocke-straet.	nord et sud
Remp. de la Bouverie. 32 à 52	Bouverey Vest.		est
de la Hâche. 34 à 40	Houwers-straet.		sud
de l'Évêque.	Bisschop-straet.		est et ouest
de la Hâche. 50 à 62	Houwers-straet.		sud

			Section
Sud du Sablon.	Zuyd Zand-straet.	Suid Sant-straet; Steen- *et* Keyzerine-straet.	nord
Place de la Station.	Statie Plaets.		est
Nord du Sablon.	Noord Zand-straet.	Korte Nord Zand-straet.	sud
Traversière. 45 à 62	Dweers-straet.	Dwer-, Duir- *et* Duer-st.	ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
D 16.	
Marché du Vendredi, — Porte de la Bouverie.	Le refuge de l'abbaye de St-André, aujourd'hui le couvent des Capucines. — Le N° 16, hospice Van Volden ou St-Hubert, fondé en 1615, était d'abord un hôpital pour les aliénés.
rue de la Bouverie, — Rempart de la Bouverie.	A l'extrémité de la rue de la Fontaine, sur les remparts, se trouve la maison-d'eau (*waterhuys*), construite au XIIIe siècle; la machine hydraulique qui s'y trouvait, a
rue de la Bouverie, — Rempart de la Bouverie.	

la Grue. Le conduit se divise ici de nouveau: une branche se dirige de la rue d'Ypres, la Place et la rue St-Jean, la rue Courte des Chevaliers, vers la Place St-Martin, tandis que l'autre prend sa direction par la rue Flamande, la Place de la Vieille Bourse, la rue des Pelletiers, la rue des Aiguilles et aboutit à la pompe vis-à-vis de l'église de St-Jacques. Ce conduit fournit de l'eau à toutes les pompes publiques qui se trouvent sur son passage, ainsi qu'à un grand nombre de maisons.

D 17.	
rue de la Bouverie, — Rempart de la Bouverie.	Les faiseurs de balais avaient jadis leur maison dans cette rue.
rue de Hâche, — de la Cloche.	
D 18.	
rue Nord du Sablon, — Sud du Sablon.	La *Solae-straet*, supprimée, conduisait de la rue Traversière dans la rue Courte Nord du Sablon.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
Nord du Sablon.		Noord Zand-straet.		sud
Traversière	27 à 32	Dweers-straet.		est
Sud du Sablon.	33 à 47	Zuyd Zand-straet.		nord
d'Argent.	49 à 55	Zilver-straet.	Silverin-straet; le bout de la ruelle qui conduit de la rue des Pierres à la rue d'Argent, se nommait *Pierke Pacx-*, *Pierke Pack-* ou *Lamsin Pax-straet*, ainsi que *Roobaerd-straet* et *Witte Wyngaerd.*	nord et ouest
de la Levûre.		Gist-straet.	Vleeschhouwers-straetken.	est et ouest
d'Argent.	64 à 71	Zilver-straet.		nord
de la Coupe.	71² à 74	Kop-straet.	Bleekers- *et* Corte Block-straet.	ouest
				Section
des Pierres.	N° 1 à 38	Steen-straet.		nord
d'Argent.	38² à 42	Zilver-straet.		sud
du Chameau.	43 à 56	Kemel-straet.	Lippenhoede Naey-straetken.	est et ouest
d'Argent.	57 à 70	Zilver-straet.		nord, est et sud
de la Coupe.	72 à 75	Kop-straet.		est
Nord du Sablon.	75 à 80	Nord Zand-straet.		sud
St-Amand.	81 à 83	St-Amand-straet.		ouest
Courte d'Argent.	84 à 89	Korte Zilver-straet.		ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
D 19.	
rue des Pierres, — Sud du Sablon.	Le refuge de St-Bertin, vendu en 1757 à M. Van Huerne, aujourd'hui collége St-Louis. Le refuge de l'abbaye de St-Pierre à Gand, divisé aujourd'hui en plusieurs maisons, sous les Nos 37 et 38 de la rue des Pierres et Nos 38², 39 et 39² de la rue d'Argent.
rue Nord du Sablon, — d'Argent.	
rue Nord du Sablon, — d'Argent.	La chapelle de St-Luc ou des peintres, bâtie en 1450, attenante à leur maison, aujourd'hui le couvent de St-Joseph.
D 20.	
rue Sud du Sablon, — d'Argent.	La maison des charpentiers, au coin nord-ouest de la *Pierke Pacx-straetje*, dont on a fait quatre habitations sous les Nos 1, 2, 3 de la rue des Pierres et 90 de la rue d'Argent. Le No 5 était la maison des cordonniers. Le refuge d'Ondenbourg, No 42, de la rue d'Argent.
Grand'Place, — rue Nord du Sablon.	Sur la Place St-Amand s'élevait la chapelle dédiée à ce saint, et démolie vers le commencement du XIXe siècle. Les pharmaciens et les épiciers y fesaient leurs services religieux. Ces derniers tenaient leurs réunions dans la maison No 44, au coin sud.
rue d'Argent, — St-Amand.	L'Hôtel de France, aujourd'hui *la Balance de Paris*.

NOMS ACTUELS DES RUES — EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES — EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
Grand'Place.	Groote Merkt.		ouest
de la Monnaie.	Geld Muot-straet.		sud
St-Amand.	St-Amand-straet.		nord et est
			Section
des Pierres.	Steen-straet.		nord
d'Argent.	Zilver-straet.		est
Courte d'Argent. 20² à 25	Korte Zilver-straet.		est
St-Amand. 24 à 34	St-Amand-straet.		sud
Petite rue St-Amand.	Kleyne St-Amand-straet.		est et ouest
St-Amand. 44 à 49	St-Amand-straet.		sud
Grand'Place.	Groote Merkt.		ouest
			Section
Flamande. N° 1 à 17	Vlaming-straet.		ouest
de la Fleur de Blé. 18 à 25	Koornbloem-straet.	Kleyne Kuypers-straet.	sud
des Tonneliers. 26 à 33	Kuypers-straet.		est
du Balai. 34 à 55	Besem-straet.	Pluym-straetken.	nord et sud
Marché aux OEufs. 56 à 62	Eyermerkt.	Bergpoele; Zuyvelmart.	nord et est
du Romarin 63 à 65	Roozemaryn-straet.	Crommeo Elleboogha.	est et ouest
Marché aux OEufs. 66 à 67	Eyermerkt.		sud
de la Crevette. 68 à 72	Gaernael-straet.		est et ouest
Marché aux OEufs. 72² à 80	Eyermerkt.		est et sud
Grand'Place. 81 à 103	Groote Merkt.		nord

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
D 21.	
	La maison *Cranenburg*.
D 22.	
rue des Pierres, — St-Amand.	Au coin nord-ouest de la rue St-Amand se trouve la maison de Bouchoute, où se tenait la Bourse depuis 1675; l'anémomètre et la sphère y furent placés en 1682.
E 1.	
Grand'Place, — Pont Flamand. rue Flamande, — des Tonneliers. rue des Aiguilles, — Marché aux OEufs. rue Flamande, — des Tonneliers.	La maison des tonneliers faisait le coin nord-ouest de la rue du Balai N° 10.
Marché aux OEufs, — impasse.	
Grand'Place, — Marché aux OEufs.	La Halle au Beurre jusque vers la fin du XVIIIe siècle. Les chapelles de St-Christophe et de St-George couvraient la partie nord de la Place jusqu'au coin de la rue de la Chevrette; elles furent démolies en 1780. — Le N° 93 était la maison des couvreurs (*tegeldekkers*) et le N° 96 celle des poissonniers.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
St-Jacques.	N° 1 à 17	St-Jacobs-straet.		est
des Aiguilles.	15 à 22	Naelden-straet.	Nael-straet.	sud
des Pelletiers.	23 à 29	Grauwwerkers-straet.	des Grisons.	ouest
Flamande.	30 à 31	Vlaming-straet.		ouest
de l'OEuf.		Ey-straet.		est et ouest
Flamande.	32 à 39	Vlaming-straet.		ouest
de la Fleur de Blé.	43 à 45	Koornbloem-straet.		nord
des Tonneliers.	46 à 49	Kuypers-straet.		est et ouest
Robyn.		Robyn-straet.		sud et nord
des Tonneliers.	50 à 73	Kuypers-straet.		est et ouest
Marché aux OEufs.	74 à 79	Eyermerkt.		nord
				Section
St-Jacques.	N° 1 à 18	St-Jacobs-straet.		est
des Aiguilles.	19 à 22	Naelden-straet.		nord
Halle au Beurre.	23 à 27	Boterhuys.		nord et sud
des Aiguilles.	28 à 34	Naelden-straet.		nord
des Pelletiers.	35 à 42	Grauwwerkers-straet.		est et ouest
Queue de Vache.	43 à 50	Koeysteert-straet.	Peerde-straet.	nord et sud
des Pelletiers.	51 à 59	Grauwwerkers-straet.		est
Flamande.	60 à 79	Vlaming-straet.		ouest
				Section
des Baudets.	N° 1 à 8	Ezel-straet.		est
Poietevyn.	9 à 17	Potevyn-straet.	Wynpot-straet; Pente Vin-straet; Spille Win-st.	sud
St-George.	18 à 24	St-Jooris-straet.	Pootmaeckers-straet; Pottebakkers-st. Geeraerda Dulle-straet.	ouest
des Poitiers.	25 à 58	Pottemaekers-straet.		nord et sud

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
E 2.	
rue des Pelletiers, — St-Jacques. Pont des Baudets, — Place de la Vieille Bourse.	L'Hôtel de Lucques (*Lucoische Loge*), bâti en 1390, faisait le coin nord-ouest de la rue des Tonneliers, divisé en deux habitations, marquées N°21 et 57a.
Place de la Vieille Bourse, — rue Robyn.	La Salle du Spectacle, bâtie en 1756. — L'Hôtel des Genois, bâti en 1441, s'étendait jusqu'au coin est de la ruelle *het Eytje*, y compris la maison de la *Croix Rouge*. Une partie a servi de Halle aux Laines depuis 1578.
rue des Pelletiers, — des Tonneliers.	Les *Linwaed plooyders* y avaient leur maison.
E 3.	
rue des Aiguilles, — St-Jacques.	L'Hôtel de Ghistelles, devenu en 1543 l'Hôtel de Sainpol, dont fait partie la Halle au Beurre, dans la rue St-Jacques.
	L'Hôtel de Blandelin, en 1479 l'Hôtel de Fiennes, vers le milieu du XVIe siècle l'Hôtel du comte d'Egmond, aujourd'hui l'école de M. De Foere. Au côté ouest, maintenant fermé par un mur, était une place où se tenait le Marché des Aiguilles.
rue Flamande, — des Pelletiers.	Au coin de la rue, N° 6, la maison Van der Beurse, a servi de Bourse, de 1473 jusque vers 1675.
	Le N° 1, faisant le coin près du Pont des Baudets, fut jadis l'Hôtel Le Gros.
E 4.	
rue St-George, — des Baudets. Pont Flamand, — Rempart du Bassin. rue St-George, — des Baudets.	Le *Coolhof*, entre les rues Poictevyn et Jean Boonin, qui conduisait de la rue des Baudets à la rue St-George, n'existe plus.

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
des Baudets.	N° 1 à 8	Ezel-straet.		est
Jean Boonin.	9 à 17	Jan Boonin-straet.	S'heer Jan Boonin-straet; Jan Boone-straet; Boonem Wal-straet.	sud
du Chaufour.	18 à 22[3]	Kalkoven-straet.	Achter Schermers-straet.	sud
St-George.	23 à 37	St-Jooris-straet.		ouest
Poietevyn.	38 à 51	Poietevyn-straet.		nord
				Section
des Baudets.	N° 1 à 32	Ezel-straet.		est
Louis de Cassel.	34 à 67	Lonis van Cassel-straet.	Klaver-straet.	sud
St-George.	68 à 79	St-Jooris-straet.		ouest
du Chaufour.	80 à 85	Kalkoven-straet.		nord
des Arbalétriers.	86 à 91	Schutters-straet.	Agter Schotters alley.	nord, est et ouest
Losschaert.	91[2] à 91[3]	Losschaert-straet.	Nonne-straet; Losschen-, Lossaert-, 's Heer Hugo-straet; Hugo Lossen *et* 'sHeer Hugo Losschaerd-straet.	nord et sud
des Arbalétriers.	92 à 96	Schutters-straet.		ouest
Jean Boonin.	97 à 114	Jan Boonin-straet.		nord
				Section
des Baudets.	N° 1 à 16	Ezel-straet.		est
Rempart du Bassin.	17 à 20	Kom Vest.		sud
des Baudets.	21 à 21[2]	Ezel-straet.		nord et est
St-George.	21[3] à 36	St-Jooris-straet.	Vlamingdam.	ouest
Louis de Cassel.	36[2] à 40	Louis van Cassel-straet.		nord
de la Poulie.	41 à 46	Blok-straet.	Bloch-straet.	est et ouest
Louis de Cassel.	47 à 56[3]	Louis van Cassel-straet.		nord

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
E 5.	
rue des Baudets, — des Arbalêtriers.	L'Hôtel d'Uutkerke, depuis 1635 le couvent des Carmes Déchaussés. — Le couvent des Thérésiennes, bâti en 1625, supprimé en 1783; l'église sert de temple pour les anglicans et les bâtiments servent d'hôpital militaire. Une rue entre les rues Losschaert et Louis de Cassel qui n'existe plus, conduisait de la rue des Baudets à la rue des Arbalêtriers.
rue des Arbalêtriers. — St-George.	L'ancienne école latine sert, depuis 1832, de couvent pour les Thérésiennes. La maison dite *het Nethuys*, N° 25, était *het Jonghof*.
E 6.	
rue des Baudets, — St-George.	L'hôpital Ste-Élisabeth, érigé vers le milieu du XVe siècle, pour les pèlerins; devenu, en 1518, l'école des pauvres filles, sert maintenant de maison particulière, N° 27.
rue Jean Boonem, — Losschaert.	Le jardin des anciens arbalêtriers (*Oud Hof*).
rue des Baudets, — des Arbalêtriers.	
E 7.	
Porte des Baudets, — rue Wulpen.	Une rue, entre celle de Louis de Cassel et les remparts, conduisait à la *Rude Knegtstraete;* celle-ci dirigeait aux remparts: toutes deux sont supprimées.
Rempart du Bassin, — rue de Louis de Cassel.	Le jardin des arquebusiers, que l'on a adapté pour hôpital militaire. — A côté, le couvent des Carmélites, bâti en 1487, et supprimé en 1783, après avoir servi quelque temps de caserne, est devenu aujourd'hui l'hôpital militaire.

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
St-George.	N° 1 à 17	St-Jooris-straet.		est
du Calvaire.	18 à 22[2]	Calvarieberg-straet.	Galgenberg; Galeyberg-straet.	ouest
Ste-Claire.	23	Ste-Clara-straet.		nord
Avenue Ste-Claire.	24 à 34[3]	Ste-Clara Dreve.		nord et sud
Ste-Claire.	34[4] à 60	Ste-Clara-straet.		ouest
				Section
Wulpen.	N° 1 à 10	Wulpen-straet.		sud
Plaine des Ecluses.	11 à 20	Sas Pleyn.	Nieuw Sas.	sud
Bassin.	21 à 21[2]	Kom.		ouest
Wulpen.	22 à 24	Wulpen-straet.		ouest
Rempart du Bassin.	24[2] à 24[4]	Kom Vest.		sud
Wulpen.	25 à 39	Wulpen-straet.		ouest
du Comte.	40 à 56[3]	Graeven-straet.	's Graven-st. Scraven-st.	nord
				Section
Quai Long.	N° 1 à 38	Lange Rey.	Kom Kaey; Houtbrekers Dam.	ouest
du Comte.	39 à 60	Graeven-straet.		sud
				Section
du Calvaire.	N° 1 à 7[13a]	Calvarieberg-straet.		sud
de la Barrière.	7[2] à 30	Baillie-straet.	Lange Baillie-straet.	est
Petite rue Neuve.	31 à 42	Kleyne Nieuw-straet.	St-Gillis Nieuw-st. Kryeschers-st. Latoen-straetken.	nord
Quai Long.	43 à 64[6]	Lange Rey.		ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
E 8.	
Rempart du Bassin, — rue de la Barrière. rue St-George, — Avenue Ste-Claire. rue Ste-Claire, — Rempart du Bassin.	L'Hôtel de la Motte, dite *ter Walle*, habité à présent par les Frères Xavériens. L'abbaye de Ste-Claire (*ryke Claeren*), fondée en 1270, sur l'emplacement d'une chapelle dite Bethléem, supprimée en 1783, sert de blanchisserie. — L'abbaye de s'Hemeldaele, construite en 1672.
E 9.	
rue du Comte, — Porte de Damme. Porte de Damme, — rue Wulpen.	Le *Corte Vlaming-stroetken*, qui conduisait au canal, n'existe plus. Le Bassin fut creusé en 1665.
Quai Long, — rue du Calvaire.	La juridiction du *Proossche* s'étendait sur le terrain compris entre les rues du Comte, du Calvaire et de Wulpen, jusqu'au Bassin; le terrain où se trouvait l'église de la Place St-Jean, était sous la même juridiction.
E 10.	
Quai du Miroir, — rue Wulpen.	Le *s'Graevensbrugge*, construit en 1270, était vis-à-vis de la rue du Comte.
E 11.	
rue des Claires, — Cimetière de St-Gilles. Quai Long, — rue de la Barrière.	Le *Bailliebrugge*, séparait les rues Longue et Courte de la Barrière. Le *Oliebrugge*, vis-à-vis de cette rue, ainsi que le *'s Graevensbrugge*, était construit en pierres; ces deux ponts furent démolis, lorsqu'on creusa la Coupure.

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
Ste-Claire. N° 1 à 19	Ste-Clara-straet.		est
de la Barrière. 20 à 39	Baillie-straet.		ouest
des Annonciades. 40 à 57	Annunciaten-straet.	Vuylreytje; Vuldersreyje.	nord
des Prieurs. 57² à 61	Bidders-straet.	Jongen Wolf-st. Freren Acker-straet.	nord et sud
Val des Vierges. 62 à . .	Maegdendal.		nord
			Section
Quai Long. N° 1 à 23	Lange Rey.		ouest
Petite rue Neuve. 24 à 37	Kleyne Nieuw-straet.		sud
de la Barrière. 38 à 45	Baillie-straet		est
des Annonciades. 46 à 52⁸	Annunciaten-straet.		nord
Collaert Moyses. 52 à 53	Collaert Moyses-straet.		ouest
Cimet. de St-Gilles. 54 à 63	St-Gillis Kerkhof.	Freren Acker.	nord et est
Collaert Moyses. 64 à 64⁹	Collaert Moyses-straet.		est
des Annonciades. 64¹⁰ à 64¹⁷	Annunciaten-straet.		sud
de la Barrière. 65 à 76	Baillie-straet.		est
Chœur de St-Gilles. 77 à 79	St-Gillis Choor-straet.	Zak-straet.	nord
de Sarepta. 80 à 85	Sarepta-straet.	Roozendaele.	est
Chœur de St-Gilles. 86 à 90	St-Gillis Choor-straet.		nord
			Section
Courte de la Rame N° 1 à 1²	Korte Raem-straet.		ouest
Longue de la Rame. 2 à 10	Lange Raem-straet.		nord
du Hameau St-Gilles. 11 à 20¹⁷	St-Gillis Dorp-straet.	Gehugt St-Gillis; Freren Acker.	est et nuest
des Prieurs. 21 à 31¹⁸	Bidders-straet.		nord et sud
Courte de la Rame. 32 à 39	Korte Raem-straet.		nord et ouest
Longue de la Rame. 39² à 46	Lange Raem-straet.		sud
Écossaise. 47 à 47⁶	Schottinnen-straet.	Scotte Poorte; Scottinne-straet; Schotte Bolle-st. Schotille-st. Zottinne-st.	ouest
de l'Étoile. 48 à 54	Sterre-straet.		nord
Nord de Ghistel. 55 à 71	Noord Ghistelhof.	Ghistelhof; Cort Ghistelhof.	nord
des Annonciades. 72 à 75²	Annunciaten-straet.		est

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
E 12.	
Quai Long, — rue Nord de Ghistel. rue Ste-Claire, — Longue de la Rame. rue Ste-Claire, — des Chapeliers.	L'Hôtel de Croy, dit Espiooy, *het Fluweelen Hof*, a servi, en 1564, de refuge aux Annonciades ou Sœurs Rouges; en 1620, ils y firent construire leur couvent, supprimé en 1784; maintenant la maison N° 50. Le château de Clèves ou d'*Houtmarck*, d'abord la propriété du seigneur de Rosebureh jusqu'en 1302, ensuite du duc de Clèves, puis, vers 1480, de Guillaume Van Houtmarkt, incorporé, en 1672, dans l'abbaye de s'Hemeldaele.
E 13.	
	Le *Nieuwbrugge*, entre le *Vuylreytje* et le canal, n'existe plus.
Cimetière de St-Gilles, — rue des Annonciades.	L'église de St-Gilles bâtie en 1240, sur un terrain nommé *Bachtenwyk*.
Église de St-Gilles, — Quai Long. rue Chœur de St-Gilles, — impasse.	
E 14	
rue Nord de Ghistel, — des Prieurs. rue des Prieurs, — Église de St-Gilles. rue des Annonciades, — Courte de la Rame.	Une rue et une impasse, au côté nord de la rue Longue de la Rame, sont supprimées.
rue Longue de la Rame, — de l'Étoile. rue Courte de la Rame, — de l'Église St-Gilles. rue Courte de la Rame, — des Chapeliers.	L'emplacement entre les rues de l'Étoile, Courte de la Rame et Est de Ghistel, forme les *Vyfhoeken*.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
Quai Long. N° 1	Lange Rey.		ouest
de la Main d'Or. 1² à 8	Goud Hand-straet.	Nieuw-straet.	sud
Pont de la Tour. 9 à 10	Torrebrug.	St-Gillisbrug.	est et ouest
de la Main d'Or. 10² à 16²	Goud Hand-straet.		nord
Quai Long. 17 à 24²	Lange Rey.		ouest
Chœur de St-Gilles. 24³ à 25	St-Gillis Choor-straet.		sud
Cimet. de St-Gilles. 25² à 26	St-Gillis Kerkhof.		est
de l'Église St-Gilles. 27 à 34	St-Gillis Kerk-straet.	St-Gillis-straet.	est et ouest
de l'Étoile. 34² à 35	Sterre-straet.		sud
Écossaise. 36 à 37	Schottinne-straet.		est
de l'Église St-Gilles. 38 à 40	St-Gillis Kerk-straet.		ouest
Longue de la Rame. 41 à 44	Lange Raem.		sud
Est de Ghistel. 45 à 52	Oost Ghistelhof.	Schotinnepoort; Ghistelhof.	est
			Section
Quai des Augustins. N° 1	Augustyne Rey.	Kaeye Van Eyck.	nord
Est de Ghistel. 2 à 10	Oost Ghistelhof.		ouest
de l'Étoile. 11 à 14	Sterre-straet.		sud
Nord de Ghistel. 14ᵃ à 14⁵	Noord Ghistelhof.		sud
des Chapeliers. 14⁶ à 23	Hoedemackers-straet.	Oude Marx-straet; Oud Marx Kasteel.	est
Petite rue des Chapeliers. 24 à 27	Kleyne Hoedemaekers-st.		nord et sud
Ouest de Ghistel. 27² à 31²	West Ghistelhof.	Ghistelhof.	est et ouest
Petite rue des Chapeliers. 32 à 42	Kleyne Hoedemaekers-st.		nord et sud
Ouest de Ghistel. 43 à 67	West Ghistelhof.		est et ouest
des Chapeliers. 68 à 75	Hoedemaekers-straet.		est
			Section
Quai des Augustins. N° 1ᵃ à 5	Augustyne Rey.		nord

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
E 15.	
Quai Long, — rue Ouest de Ghistel.	L'Hôtel de St-Pol, devenu, en 1617, le couvent de Sarepta, supprimé en 1784.
rue de la Main d'Or.	La maison à l'est du *Torrebrugge* est l'ancienne demeure de Jean Van Eyck; — une rue vis-à-vis de ce pont est sup. — Le Pont de la Main d'Or, s'appelait *Keerenmelkbrug*. — Le N° 16, d'abord l'Hôtel des Autrichiens, fut, au xve siècle, l'Hôtel de Watervliet.
Église de St-Gilles, — rue de la Main d'Or.	Dans la maison N° 22, au côté ouest du Quai Long, fut érigé, en 1572, le Mont de Piété.
rue de l'Étoile, — Quai des Augustins.	
E 16.	
rue St-George, — Est de Ghistel.	Le Pont des Augustins se nommait aussi *Winkelbrugge;* les Pères Augustins le firent bâtir en 1294.
Quai des Augustins, — rue Nord de Ghistel.	
rue des Chapeliers, — de l'Étoile.	
Quai des Augustins, — rue Nord de Ghistel.	
E 17.	
	En 1250, le couvent des Augustins fut bâti sur le terrain des seigneurs de Ghistelles, où se trouvait une chapelle dédiée à St-Nicolas. Le couvent fut supprimé vers la fin du xviiie siècle et les bâtiments, vendus en 1813, furent démolis.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
Jean Mirael.	N° 6 à 14	Jan Mirael-straet.	s'Heer Jan Miraels *et* Marael-straet; s'Heer Jan Admirael-straet.	est
Ste-Claire.	15 à 26	Ste-Clara-straet.		est et sud
Val des Vierges.	26² à 29³	Maegdendal.		sud et nord
des Chapeliers.	29⁴ à 40	Hoedemaekers-straet.		ouest
des Écrivains.	41 à 55	Schryvers-straet.	s'Heer Pier- *ou* Pieter Gryse- *ou* Grysen-straet; s'Heer Pier Schryver-straet.	nord
des Chapeliers.	56 à 60	Hoedemaekers-straet.		ouest
				Section
St-George.	N° 1 à 34	St-Jooris-straet.	Wallekens-straet; Capeau-straetken. — Les rues *Peper-st.* et *Comyn-st.* qui conduisaient de la rue St-George à celle de Ste-Claire, sont suppr.	est
de la Chapelle.	34² à 35⁸	Kapel-straet.		sud
Ste-Claire.	36 à 53	Ste-Clara-straet.		nord et ouest
St-George.	54 à 54²	St-Jooris-straet.		sud
Jean Mirael.	55 à 62	Jan Mirael-straet.		ouest
Quai des Augustins.	63 à 68	Augustyne Rey.		nord
				Section
Philipstok.	N° 1 à 2	Philipstok-straet.		nord
Flamande.	3 à 22	Vlaming-straet.		est et sud
Quai de la Grue.	22¹ à 22³	Kraen Rey.		ouest
Place de la Grue.	22⁴ à 25	Kraen Plaets.		nord et est
Flamande.	26 à 33	Vlaming-straet.	Zouters-straet.	est
de l'Académie.	34 à 57	Academie-straet.		nord et sud
Flamande.	58 à 62	Vlaming-straet.		est
de la Poule.		Kip-straet.	Kyp-, Kieken- *et* Eerde-st.; Vuyle Poorte.	sud
Espagnole.	62² à 63	Spaguaerd-straet.		ouest
du Coq Rouge.	64	Rooden Haen-straet.		ouest
Espagnole.	65 à 74	Spaguaerd-straet.		ouest

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
rue Jean Mirael, — des Chapeliers.	*Ter Boillie*, au point où la rue Jean Mirael se joint à celle de Ste-Claire.
rue Ste-Claire, — Quai des Augustins.	
E 18.	
rue St-George, — Ste-Claire.	Le N° 35 était la chapelle des courtiers, construite en 1290 et détruite en 1784. Leur maison de réunion, jusqu'en 1720, y était attenante et formait le coin nord-ouest de la rue de la Chapelle, dans la rue Ste-Claire; c'est maintenant l'estaminet *het Maekeloers Heester*.
F 1.	
	Le Pont de la Grue n'existe plus.
	Le magistrat y fit placer une Grue en 1292.
Place Jean Van Eyck, — de la Vieille Bourse.	L'Académie des beaux-arts. La construction primitive de cet édifice datait du commencement du XIIIe siècle; c'est l'ancienne *Poorters-Loge*, où se réunissaient les joûteurs; la société de l'Ours Blanc y fit placer, en 1417, la figure qui se trouve encore dans la niche, à l'angle sud de la façade. Plus tard, les sociétés d'Escrimeurs et de Rhétorique y occupèrent une salle pour leurs exercices, jusqu'en 1719. Alors le magistrat de la ville consentit à y ériger une école de dessin. Détruit par un incendie en 1755, ce monument fut immédiatement rebâti. — Le Pont St-Jean, dit *Nieuwjaarbrugge*, démoli en 1787.
rue Espagnole, — Flamande.	Le N° 57 de la rue Flamande, est l'Hôtel des Florentins, bâti en 1450.
rue de l'Académie, — Pont des Augustins.	
rue Espagnole, — impasse.	Le coin sud-ouest de la rue du Coq Rouge, dans la rue Espagnole, servait d'entrepôt pour les marchandises des Espagnols; l'inscription *Casa negra*,

NOMS ACTUELS DES RUES — EN FRANÇAIS.	NOMS ACTUELS DES RUES — EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
			Section
Flamande. N° 1 à 4	Vlaming-straet.		est
Courte de l'Equerre. 5 à 19	Kortenwinkel-straet.	Petit Coin.	nord et sud
Flamande. 20 à 24	Vlaming-straet.	Le bout de la rue, près du canal, se nommait *de Spagnaerds Plaets.*	est
Espagnole. 25 à 39	Spagnaard-straet.	Lange Winckel. — Une rue supprimée conduisait de la rue Espagnole à la Place des Orientaux.	est et ouest
Place Jean Van Eyck. 40 à 48	Jan Van Eyck Plaets.	Academie Plaets; Aerdappelmarkt; St-Jansbrugghe.	nord
de la Cour de Gand. 49 à 52	Gendhof-straet.		nord
Marché du Mercredi. 53 à 56	Woensdagmerkt.		nord et ouest
Place des Orientaux. 57 à 59	Oosterlingen Plaets.	Kool Plaets.	ouest
Quai Espagnol. 60 à . .	Spaensche Loskaey.		sud
			Section
Place Jean Van Eyck. N° 1	Jan Van Eyck Plaets.		est
Quai du Miroir. 2 à 17	Spiegel Rey.		nord
Quai Long. 18 à 26	Lange Rey.		ouest
Quai de la Main d'Or. 27 à 32[2]	Gond Hand Rey.	Hout Leye; Hout Kaey; St-Gillis Reye.	sud
Place des Orientaux 33 à 34	Oosterlingen Plaets.		nord et est
Courte de la Cour de Gand. 35 à 38	Korte Gendhof-straet.	Kromme Genthof.	nord, est et ouest
Marché du Mercredi 39 à 41	Woensdagmerkt.		est
de la Cour de Gand. 42 à 67	Gendhof-straet.		nord et sud
des Menuisiers. 67[2]	Schrynwerkers-straet.	Scrinwerkers-straet.	est et ouest
de la Cour de Gand. 68 à 89	Gendhof-straet.		sud

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
	qui se trouve encore dans la façade, paraît indiquer qu'une partie du bâtiment servait de prison pour leurs nationaux. C'est aujourd'hui un magasin avec écuries.
F 2.	
rue Flamande, — Espagnole.	
	L'Hôtel des Espagnols, bâti en 1348, formait le coin nord-est de la rue Espagnole, N° 30; les magasins se prolongeaient le long du canal jusqu'au coin près du Pont de la Tour; — au sud, cet Hôtel touchait à celui de La Torre, bâti en 1599, où se tenait une Bourse, c'est le N° 31; — et également au côté sud de ce dernier se trouvait l'Hôtel des Castillans, bâti en 1450.
Pont des Carmes, — Place Jean Van Eyck.	Pierre de Luxembourg, dont les armes décorent le péristyle de l'ancien bureau des douanes (*Konings kantoor*), fit bâtir cet édifice en 1477; le pesage public, dit *St-Jans Weeghuys*, y est établi depuis 1640.
F 3.	
	Le N° 5 était l'Hôtel de Spinola; — non loin de là était la maison consulaire des Anglais, bâtie en 1390 et rebâtie en 1558; elle sert aujourd'hui d'institution pour les sourds-muets et aveugles.
Quai Long, — Pont de la Tour.	
rue de la Cour de Gand, — Place des Orientaux.	L'Hôtel des Orientaux, bâti en 1478, formait le coin sud-est du Quai de la Main d'Or, N° 35.
rue de la Cour de Gand, — Quai du Miroir.	Le N° 42, formant le coin nord-est, était l'Hôtel de Smyrne.

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
Quai de la Potterie.	N° 1 à 39	Potterie Rey.	Josephine Kaey; Potte Reye; Carmers Reye.	est
de l'Égont.	39² à 55	Gotje.	Corte Gotken; le *Lange Gotje*, est supprimé.	sud et ouest
Snaggaerts.	56 à 79	Snaggaerts-straet.	rue du Refus; Snackers-, Snaeckars- *et* Snackaerts-straet.	nord et sud
				Section
Quai de la Potterie.	N° 1 à 11	Potterie Rey.		est
de l'Huile.	12 à 14	Olie-straet.		sud
Snaggaerts.	15 à 21	Snaggaerts-straet.		sud
des Portefaix.	22 à 34	Rykepinders-straet.		ouest
des Carmes.	35 à 42	Carmers-straet.		nord
Élizabeth Zorge.	43 à 55³	Elizabeth Zorgen-straet.	Petite rue des Carmes; rue des Veuves; Agter Carmers Koor.	est
de l'Égont.	56 à 68	Gotje.		nord et est
				Section
des Carmes.	N° 1 à 17	Carmers-straet.		nord
des Ménétriers.	18 à 27²	Speelmans-straet.	Muziekanten-straet.	ouest
Snaggaerts.	28 à 37	Snaggaerts-straet.		sud
de l'Affût.	38 à 83¹⁷	Roopeerd-straet.	Merinos-st. Raem-st.	est et ouest
Snaggaerts.	84 à 91	Snaggaerts-straet.		sud
des Portefaix.	91² à 113	Rykepinders-straet.		est

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
F 4.	
Porte de Damme (Pont St-Léonard), — Quai de Ste-Anne.	La chapelle des bateliers (*St-Clemens kapelle*), bâtie en 1425, sert de magasin de fourrage; le N° 22, y attenant, était la maison de cette corporation.
Quai de la Poterie, — rue Snaggaerts.	
Quai de la Poterie (Pont Snaggaerts), — rue du Persil.	Le refuge des Dunes, acheté en 1600 par l'abbesse de Spermalie. L'abbaye, supprimée en 1796, sert aujourd'hui de pensionnat sous la direction de dames religieuses.
F 5.	
Quai de la Poterie, — rue du Persil.	
rue des Carmes, — Snaggaerts.	
rue des Carmes, — Snaggaerts.	Le couvent des Carmes, dits Frères de Notre Dame, bâti en 1265, au côté nord de la rue des Carmes, fut supprimé en 1797. C'est aujourd'hui la brasserie *den Brandhaek*. Nous avons placé, par erreur, ce couvent sous la section A 8, côté sud.
F 6.	
rue Snaggaerts, — des Carmes.	
rue Snaggaerts, — des Carmes.	

Digitized by Google

NOMS ACTUELS DES RUES — EN FRANÇAIS.		NOMS ACTUELS DES RUES — EN FLAMAND.	NOMS ANCIENS.	CÔTÉS des rues faisant partie de la section.
				Section
des Carmes.	N° 1 à 16[3]	Carmers-straet.		nord
du Paradis.	17	Hemelryk-straet.	Agter Hemelryke; Paradys-straet. — La *Korte Snaggaerts-straet*, de la rue du Paradis à la rue des Toudeurs, est supprimée.	est
Snaggaerts.	18 à 23	Snaggaerts-straet.		nord et sud
de l'Huile.	24 à 26	Olie-straet.		sud
Snaggaerts.	27 à 42	Snaggaerts-straet.		nord et est
des Mégétriers.	43 à 45	Speelmans-straet.		est
				Section
Quai de la Potterie.	N° 1 à 60	Potterie Rey.	Les *Zandstraete*, *Leestenburg* et *Boomgaerd-st.* ont été enclavées dans l'abbaye des Dunes, et la Petite rue du Persil dans l'enclos de la Poterie. — Les rues dites *Ryke Veldstraete*, de la rue des Toudeurs à la Petite rue du Persil; *Block-straete*, de la rue du Persil à celle des Toudeurs, et *Vynkel-st.* de la rue du Persil aux remparts, sont suppr.	est
des Toudeurs.	61 à 68	Hairhakkers-straet.	Scheerders-st. deu Hairacker; Aerhackeren.	est et ouest
Quai de la Potterie.	69 à 74[2]	Potterie Rey.		est et ouest
du Persil.	75 à 93	Peterselie-straet.	Pieter Celle-, Pier Celle-, Dulle Boudewyns- *et* 's Heer Boudewyns Dulle-straet.	est et sud
de l'Huile.	94 à 95[2]	Olie-straet.		nord

Digitized by Google

LIMITES DES RUES.	OBSERVATIONS. — MONUMENTS, ÉDIFICES REMARQUABLES ETC.
F 7.	
rue de l'Huile, — Snaggaerts.	Le convent Anglais, bâti en 1629 sur l'emplacement du couvent de Nazareth. Tout près se trouvait le couvent *Maegdendaele*, ou *Bethanien*, construit en 1460, supprimé en 1784 et démoli depuis. Vis-à-vis du couvent Anglais, au côté sud, se trouve, depuis 1573, le jardin de la société de St-Sébastien (*Handbogenhof*). Nous avons omis au même côté, sect. A 9, de mentionner le couvent des Pénitentes d'Aerdenbourg, bâti, sur l'enclos du refuge des Chartreux, en 1609, supprimé en 1784, et démoli en 1796; aujourd'hui c'est une maison, avec potager, sous le N° 25. La chapelle de St-Victor (*Zagerscapelle*), bâtie en 1415, formait, dans la rue Stuvenberg, supprimée, l'angle nord-est de la rue de l'Huile. A côté se trouvait une caserne, dite *de vier-en-twintig huyzen*.
F 8.	
	L'abbaye des Dunes, bâtie en 1627, sur l'emplacement du refuge de Ter Doest, sert aujourd'hui de séminaire épiscopal. Non loin de là se trouve l'hôpital de la Poterie, qui fut primitivement la chapelle des potiers; vers le milieu du XIIIe siècle, on l'affecta comme hôpital pour les pèlerins. L'église, bâtie en 1228, fut reconstruite en 1358; on y ajouta, en 1625, la seconde nef.
Quai de la Poterie, — rue du Persil. Quai de la Poterie, — Rempart Ste-Croix.	La juridiction du *Proossche* s'étendait sur tout le terrain qui se trouve entre le côté est de la rue des Tondeurs, le côté nord de la rue de l'Huile et le côté sud des remparts.

Digitized by Google

LIMITES SUCCESSIVES DE LA VILLE.

La première enceinte de la ville se bornait au Bourg, avec ses fortifications.

En 919, elle occupait l'espace compris entre le canal formant un îlot, qui s'étendait depuis le pont des Capucins jusqu'au pont des Carmes et de là jusqu'au pont de la Digue. Là où se trouvent les ponts Flamand, des Baudets et Sud du Sablon, étaient alors des portes de la ville.

En 1040, on y enclava tout le terrain, depuis le *Minnewater*, qui ne fut creusé qu'en 1332, le long des remparts où se trouvent maintenant les portes de Gand et de Ste-Catherine, jusqu'au *Vuldersreytje*, qui coule sous la rue Longue et aboutit au pont des Moulins.

En 1270, on étendit la ville au côté sud et ouest, depuis le *Minnewater* jusqu'à la porte de St-Léonard (du Bassin); les portes de la Bouverie, du Maréchal et des Baudets, ainsi que le *Vlamingdam* sont comprises dans cet agrandissement. Le canal la limitait à l'est, et le *Vuylreytje*, maintenant la rue des Annonciades, près de l'église de St-Gilles, était alors le bassin de la ville.

En 1332, tout le côté est du canal, depuis la porte de Damme jusqu'au *Vuldersreytje*, y fut incorporé. C'est dans cet enclos que se trouve la porte Ste-Croix.

En 1384, Philippe-le-Hardi divisa la ville en six sections, nommées *Zesdendeelen*, auxquelles il donna le nom de l'église qui se trouvait dans sa circonscription; ces sections ont été désignées depuis par les lettres de l'alphabet: la première section était celle de St-Jean, ou section A; la seconde, celle de St-Donat, B; la troisième, celle de Notre-Dame, C; la quatrième, celle de St-Jacques, D; la cinquième, celle de St-Nicolas, E; la sixième, celle des Carmes, F. Toutes ces sections commencent sur la Grand'place. Cette division est encore suivie aujourd'hui.

Chaque *Zesdendeel* avait son chef (*hoofdman*), auquel étaient confiées les clefs de la ville; ces chefs étaient chargés de maintenir l'ordre dans leurs sections respectives et d'assister, avec les soixante-douze doyens des métiers, à la reddition des comptes de la ville.

Parmi les soixante-douze doyens, neuf avaient le titre de *Zwaerdeken*: c'étaient le chef de *St-Jans Zesdendeel*, les doyens des drapiers, des bouchers, des charpentiers, des serruriers, des cordonniers, des tailleurs, des boulangers et des courtiers; chacun d'eux avait sous sa dépendance un certain nombre de métiers subalternes et était en possession d'une clef de la chambre où étaient conservés les archives et le sceau de la ville; le bourgmestre des échevins gardait la dixième clef.

Marc Gheeraert a trouvé que la circonférence de la ville, qu'il a mesurée en 1572, est de 27,430 pieds. L'étendue n'a pas varié depuis.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS DES RUES EN FRANÇAIS.	PAGES.
1	Academie-straet.	de l'Académie.	310
2	Annuntiaten-straet.	des Annonciades.	306
3	Arsenael-straet.	de l'Arsenal.	278, 280
4	Artois-straet.	d'Artois.	286
5	Augustyne Rey.	Quai des Augustins.	308, 310
6	Baillie-straet.	de la Barrière.	304, 306
7	Bakkers-straet.	des Boulangers.	276
8	Bal-straet.	de la Balle.	258
9	Balsemboom-straet.	du Baumier.	268, 270
10	Bapanme-straet.	de Bapanme.	260
11	Beenhouwers-straet.	des Bouchers.	288, 290
12	Beggynhof.	Béguinage.	278
13	Beggynen Vest.	Rempart du Béguinage.	276, 278
14	Bezem-straet.	du Balai.	298
15	Bidders-straet.	des Prieurs.	306
16	Biscayers Plaets.	Place des Biscayens.	254, 256
17	Bisschop-straet.	de l'Évêque.	294
18	Bleekers-straet.	des Blanchisseurs.	260
19	Blinden Ezel-straet.	de l'âne aveugle.	262, 272
20	Blok-straet.	de la Poulie.	302
21	Bollaert-straet.	Bollaert.	290
22	Boomgaerd-straet.	du Verger.	256
23	Boonems Vest.	Rempart Boonem.	270
24	Boterhuys.	Halle au Beurre.	300
25	Boudewyn Osten-straet. *	Boudouin Osten.	
26	Bouverey-straet.	de la Bouverie.	272
27	Bouverey Vest.	Rempart de la Bouverie.	292, 294
28	Braemberg-straet.	des Ronces.	272
29	Brand-straet.	de l'Incendie.	290
30	Breydel-straet.	de la Bride.	262, 272
31	Burg Plaets.	Place du Bourg.	262, 272
32	Burg-straet. **	du Bourg.	
33	Calvarieberg-straet.	du Calvaire.	304

* Nous rectifions ici quelques erreurs que nous avons commises dans la rédaction de notre tableau : la rue Boudewyn Osten que nous avons interpolée dans ce tableau comme faisant une seule rue avec celle de l'Outre, en est séparée; elle s'étend de la rue St-Jean à celle de l'Outre, et appartient à la sect. A 3.

** Comprise par erreur dans la Place du Bourg, cette rue s'étend de cette Place à la rue Philipstock, et fait partie de la sect. B 1.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS DES RUES EN FRANÇAIS.	PAGES.
34	Capucienen Rey.	Quai des Capucins.	274, 276
35	Carmers-straet.	des Carmes.	260, 314, 316
36	Casernen Vest.	Rempart des Casernes.	268, 270
37	Chartreusinnen-straet.	des Chartreuses.	284
38	Cloribus-straet.	Cloribus.	276
39	Collaert Moyses-straet.	Collaert Moyses.	306
40	Collotton-straet.	des Collettines.	280
41	Confyt-straet.	des Confitures.	270
42	Corduaniers-straet.	de Cordoue.	254
43	Coupure Rey.	Quai de la Coupure.	266, 270
44	Drie Kroesen-straet.	des Trois Goholets.	282
45	Drie Zwanen-straet.	des Trois Cignes.	260
46	Dweers-straet.	Traversière	294, 296
47	Dyver.	Dyver.	282, 284
48	Eeckhout-straet.	de l'Eeckhout.	270, 282, 284
49	Elizabeth Zorge-straet.	Elizabeth Zorge.	314
50	Engel-straet.	de l'Ange.	266
51	Engelsche-straet.	Anglaise.	256
52	Essehenboom-straet.	du Frêne.	268, 270
53	Eyland-straet.	de l'Ilot.	276
54	Eyermerkt.	Marché aux OEufs.	298, 300
55	Ey-straet.	de l'OEuf.	300
56	Ezel-straet.	des Baudets.	288, 300, 302
57	Fonteyn-straet.	de la Fontaine.	294
58	Frereu Fonteyn-straet.	de la Fontaine des Frères.	264, 274
59	Freren Mineur-straet.	des Frères-Mineurs.	266
60	Gaerenmerkt.	Marché au Fil.	270, 282
61	Gaernaet-straet.	de la Crevette.	298
62	Ganzen Plaets.	Place des Oies.	268
63	Ganzen-straet.	des Oies.	268, 270
64	Gapaerd-straet.	du Bailleur.	266, 270
65	Geerolf-straet.	Geerolf.	272
66	Geldmunt-straet.	de la Monnaie.	286, 298
67	Gendhof-straet.	de la Cour de Gand.	312
68	Gendpoort-straet.	de la Porte de Gand.	270, 280
69	Gendpoort Vest.	Remp. de la Porte de Gand.	280
70	Gevang-straet.	de la Prison.	272
71	Gheerwyn-straet.	Gheerwyn.	286
72	Gist-straet.	de la Levûre.	296
73	Goezeput-straet.	du Puits aux Oies.	274, 276, 278
74	Gotje.	de l'Égout.	314
75	Goud Hand Rey.	Quai de la Main d'Or.	312
76	Goud Hand-straet.	de la Main d'Or.	308
77	Graeuwwerkers-straet.	des Pelletiers.	300
78	Graeven-straet.	du Comte.	304
79	Greinschuer-straet.	de la Grange.	292

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS DES RUES EN FRANÇAIS.	PAGES.
163	Maegden-straet.	des Vierges.	292
164	Malleberg Plaets.	Place Malleberg.	254, 262
165	Maria-straet.	Notre Dame.	278, 282, 284
166	Mee-straet.	de l'Hydromel.	264
167	Middelburg-straet.	de Middelburg.	254
168	Moerkerke-straet.	de Moerkerke.	270
169	Moer-straet.	du Marécage.	286, 288
170	Molen Meersch.	Pré aux Moulins.	256, 258
171	Mortier-straet.	du Mortier.	290
172	Munte Plaets.	Place de la Monnaie.	286
173	Naelden-straet.	des Aiguilles.	300
174	Nest-straet.	du Nid.	290
175	Nieuwen Gendweg.	Neuve de Gand.	270, 280, 282
176	Nieuwen Meersch.	Neuve du Marais.	278
177	Nieuwe-straet.	Neuve.	284
178	Nieuwe Wandeling.	Nouvelle Promenade.	290
179	Nieuwland.	de Terre Neuve.	256, 258
180	Noord Ghistelhof.	Nord de Ghistel.	306, 308
181	Noord-straet.	du Nord.	278, 286
182	Noordzand-straet.	Nord du Sablon.	294, 296
183	Olie-straet.	de l'Huile.	314, 316
184	Ontvangers-straet.	des Receveurs.	286
185	O. L. Vrouwe kerkhof.	Cimetière de Notre-Dame.	284
186	Oosterlingen Plaets.	Place des Orientaux.	312
187	Oost Ghistelhof.	Est de Ghistel.	308
188	Oost Meersch.	Est du Marais.	276, 278
189	Oranjeboom-straet. *	de l'Oranger.	
190	Oude Beurs Plaets. **	Place de la Vieille Bourse.	
191	Ouden Burg-straet.	du Vieux Bourg.	374, 284
192	Ouden Gentweg.	Vieille de Gand.	280, 282
193	Oud Sas.	Vieux Sas.	280
194	Oudenzak-straet.	du Vieux Sac.	288
195	Oyevaers-straet.	des Cigognes.	268
196	Pael-straet.	de la Borne.	292
197	Palm-straet.	des Palmes.	286
198	Peerde-straet.	du Cheval.	264, 266
199	Peper-straet.	du Poivre.	260, 262
200	Peterselie-straet.	du Persil.	316
201	Philipstock-straet.	Philipstock.	254, 262, 310
202	Poictevyn-straet.	Poictevyn.	300, 302
203	Pottemaekers-straet.	des Poitiers.	300
204	Potterie Rey.	Quai de la Potterie.	314, 316
205	Predikheeren Rey.	Quai des Dominicains.	268, 270

* Cette rue s'étend de la rue Courte des Foulons à celle du Puits aux Oies, et fait partie de la sect. C 3.
** Cette Place fait partie de la sect. E 3.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS DES RUES EN FRANÇAIS.	PAGES.
206	Predikheeren-straet.	des Dominicains.	264, 268
207	Prineen Hof.	Cour du Prince.	280
208	Pypers-straet.	des Fifres.	284
209	Raam-straet.	de la Rame.	288
210	Raeven-straet.	des Corbeaux.	280
211	Ridder-straet.	des Chevaliers.	254, 256
212	Rubyn-straet.	Rubyn.	300
213	Rolleweg.	du Rouleau.	258, 260
214	Rooden Haen-straet.	du Coq Rouge.	310
215	Roode-straet.	Rouge.	256, 258, 260
216	Roompot-straet.	du Pot à la Crème.	290
217	Roopeerd-straet.	de l'Affût.	314
218	Roozemaryn-straet.	du Romarin.	298
219	Roosendael.	Val des Roses.	288
220	Roozenhoed Rey.	Quai du Rosaire.	272
221	Ryke Pynders-straet.	des Portefaix.	314
222	Sarepta-straet.	de Sarepta.	306
223	Sas Pleyn.	Plaine des Écluses.	304
224	Schaere-straet.	des Ciseaux.	266
225	School-straet.	de l'École.	292
226	Schottinnen-straet.	Écossaise.	306, 308
227	Schonwvaegers-straet.	des Ramoneurs.	290
228	Schrynwerkers-straet.	des Menuisiers.	312
229	Schryvers-straet.	des Écrivains.	310
230	Schutters-straet.	des Arbalétriers.	302
231	Simon Stevins Plaets.	Place Simon Stevin.	274, 284
232	Sint-Amand-straet.	St-Amand.	296, 298
233	Sinte-Anne Kerk-straet.	de l'église Ste-Anne.	258
234	Sinte-Anne Rey.	Quai de Ste-Anne.	258
235	Sinte-Catharine-straet.	Ste-Catherine.	278, 280, 282
236	Sinte-Catharine Vest.	Rempart Ste-Catherine.	280
237	Sinte-Clara Dreve.	Avenue Ste-Claire.	304
238	Sinte-Clara-straet.	Ste-Claire.	304, 306, 310
239	Sinte-Kruys Vest.	Rempart de Ste-Croix.	260
240	Sinte-Walburg-straet.	Ste-Walburge.	254
241	Sint-Gillis Choor-straet.	Chœur de St-Gilles.	306, 308
242	Sint-Gillis Dorp-straet.	du Hameau St-Gilles.	306
243	Sint-Gillis Kerkhof.	Cimetière de St-Gilles.	308
244	Sint-Gillis Kerk-straet.	de l'Église St-Gilles.	308
245	Sint-Jacobs-straet.	St-Jacques.	286, 288, 300
246	Sint-Jan in den Meersch.	St-Jean au Marais.	276
247	Sint-Jans Plaets.	Place St-Jean.	254
248	Sint-Jans-straet.	St-Jean.	254, 256
249	Sint-Jooris-straet.	St-George.	300, 302, 304, 310
250	Sint-Maertens Bilk.	Pré St-Martin.	292

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS DES RUES EN FRANÇAIS.	PAGES.
80	Groene Rey.	Quai Vert.	264
81	Groene-straet.	Verte.	288
82	Groeninghe-straet.	de Groeninghe.	282, 284
83	Groenselmerkt.	Marché aux Herbes.	272
84	Groote Merkt.	Grand'Place.	262, 274, 298
85	Gruthuys-straet.	Gruthuys.	282, 284
86	Haene-straet.	du Coq.	286
87	Hairhakkers-straet.	des Tondeurs.	316
88	Halle-straet.	de la Halle.	274
89	Helm-straet.	du Casque.	286
90	Hemelryk-straet.	du Paradis.	316
91	Hertsberghe-straet.	Hertsberghe.	264
92	Heylig Geest-straet.	du St-Esprit.	274, 278, 284
93	Hoedemaekers-straet.	des Chapeliers.	308, 310
94	Hoefyzer-straet.	du Fer à Cheval.	290, 292
95	Hooge-straet.	Haute.	254, 256, 262, 264
96	Hoogste van Brugge.	Haut de Bruges.	274
97	Hoogstuk.	de la Colline.	270
98	Hoorn-straet.	du Cornet.	256
99	Hooy-straet.	du Foin.	268, 270
100	Houwers-straet.	de la Hâche.	292, 294
101	Huydevetters Plaets.	Place des Tanneurs.	272
102	Jacobinessen-straet.	des Jacobines.	282
103	Jaegers-straet.	des Chasseurs.	276
104	Jan Boonin-straet.	Jean Boonin.	302
105	Jan Mirael-straet.	Jean Mirael.	310
106	Jan Van Eyck Plaets.	Place Jean Van Eyck.	312
107	Jernsalem-straet.	de Jérusalem.	258, 260
108	Kalkoven-straet.	du Chaufour.	302
109	Kammaekers-straet.	des Peigniers.	292
110	Kandelaers-straet.	du Chandelier.	256
111	Kapel-straet.	de la Chapelle.	310
112	Kastanjeboom-straet.	du Marronnier.	282
113	Keers-straet.	de la Chandelle.	254
114	Kelk-straet.	du Calice.	254
115	Kemel-straet.	du Chameau.	296
116	Kersenboom-straet.	du Cérisier.	256
117	Kip-straet.	de la Poule.	310
118	Kleyne Hertsberghe-straet.*	Petite rue Hertsberghe.	
119	Kleyne Heylig Geest-st.	Petite rue du St-Esprit.	274
120	Kleyne Hoedemaekers-st.	Petite rue des Chapeliers.	308
121	Kleyne Kuypers-straet.	Petite rue des Tonneliers.	290
122	Kleyne Nieuw-straet.	Petite rue Neuve.	304, 306

* De la rue Haute à la rue Hertsberghe; cette rue fait partie de la sect. B 2.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS DES RUES EN FRANÇAIS.	PAGES.
123	Kleyne Schaere-straet. *	Petite rue des Ciseaux.	
124	Kleyoe St-Amand-straet.	Petite rue St-Amand.	298
125	Kleyne Ste-Anna-straet. **	Courte Ste-Anne.	
126	Kleyno St-Jans-straet.	Petite rue St-Jean.	290
127	Klok-straet.	de la Cloche.	294
128	Koeysteert-straet.	Queue de Vache.	300
129	Kom.	Bassin.	304
130	Kom Vest.	Rempart du Bassin.	302, 304
131	Keningen-straet.	des Rois.	256
132	Koolbranders-straet.	des Charbonniers.	276
133	Koopmans-straet.	des Marchands.	270
134	Koornbloem-straet.	de la Fleur de Blé.	298, 300
135	Kop-straet.	de la Coupe.	296
136	Korte Bleekers-straet. ***	Courte des Blanchisseurs.	
137	Korte Genthof-straet.	Courte de la Cour de Gand.	312
138	Korte Raem-straet.	Courte de la Rame.	306
139	Korte Ridders-straet.	Courte des Chevaliers.	256
140	Korte Roopeerd-straet.	Courte de l'Affut.	260
141	Korte Ryke Pynders-straet.	Courte des Portefaix.	260
142	Korte Speelmans-straet.	Courte des Ménétriers.	260
143	Korte Vulders-straet.	Courte des Foulons.	274
144	Korte Wynkel.	Courte de l'Equerre.	312
145	Korte Zilver-straet.	Courte d'Argent.	296, 298
146	Kraeoe Plaets.	Place de la Grue.	310
147	Kraene Rey.	Quai de la Grue.	254, 310
148	Krenpelen-straet.	des Beiteux.	292
149	Kruytenburg-straet.	Kruytenburg.	264, 266
150	Kuypers-straet.	des Tonneliers.	298, 300
151	Laen-straet.	du Fossé.	290, 292
152	Lange Raem.	Longue de la Rame.	306, 308
153	Lange Rey.	Quai Long.	304, 306, 308, 312
154	Lange-straet.	Longue.	256, 260, 262, 268, 270
155	Leem-straet.	d'Argile.	292
156	Leeuwen-straet.	des Lions.	286, 288
157	Leffioghe-straet.	de Leffinghe.	258
158	Linden-straet.	des Tilleuls.	274
159	Lephem-straet.	de Lephem.	274
160	Losschaert-straet.	Losschaert.	302
161	Louis van Cassel-straet.	Louis de Cassel.	302
162	Maegdendal.	Val des Vierges.	306, 310

* Cette rue forme une impasse qui confine à la rue des Ciseaux, et appartient à la sect. B 7.
** Du Cimetière de Ste-Anne à la rue Pre aux Moulins, cette rue fait partie de la sect. A 7.
*** De la rue des Blanchisseurs à celle des Carmes; cette rue fait partie de la sect. A 8. Dans des imprimés et manuscrits de 1500 et 1600, elle porte le nom de *Corte Blecker-straet.*

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES EN FLAMAND.	NOMS DES RUES EN FRANÇAIS.	PAGES.
251	Siot-Maertens Plaets.	Place St-Martin.	256, 258
252	Sint-Nicolaes-straet.	St-Nicolas.	274
253	Siut-Ohrecht-straet.	St-Aubert.	276
254	Sint-Salvators Choor-straet.	du Chœur St-Sauveur.	274, 284
255	Sint-Salvators Kerkhof.	Cimetière de St-Sauveur.	274
256	Siut-Trudo-straet.	St-Trond.	290
257	Sleede-straet.	du Traineau.	288
258	Smeden-straet.	du Maréchal.	292
259	Smeden Vest.	Rempart du Maréchal.	288, 290
260	Snaggaerts-straet.	Snaggaerts.	314, 316
261	Spaensche Loskaey.	Quai Espagnol.	312
262	Spagnaerd-straet.	Espagnole.	310, 312
263	Speelmans Rey.	Quai des Ménétriers.	290
264	Speelmans-straet.	des Ménétriers.	314, 316
265	Spiegel Rey.	Quai du Miroir.	312
266	Spiegel-straet.	du Miroir.	294
267	Spinola Rey.	Quai Spinola.	256
268	Spykelboord-straet. *	du Foret.	
269	Statie Plaets.	Place de la Station.	290, 294
270	Sterre-straet.	de l'Étoile.	306, 308
271	Steenhouwers Dyk.	Quai des Marbriers.	264
272	Steen-straet.	des Pierres.	274, 296, 298
273	Stoel-straet.	de la Chaise.	260, 262
274	Stoof-straet.	de l'Étuve.	278
275	Strooy-straet.	de la Paille.	260
276	Solfereoberg-straet.	de la Souffrière.	280
277	Suvée-straet.	Suvée.	272
278	Timmermans-straet.	des Charpentiers.	258
279	Torrebrug.	Pont de la Tour.	308
280	Twyn-straet.	du Fil.	254
281	Venkel-straet.	du Fenouil.	258
282	Verwers Dyk.	Quai des Teinturiers.	256
283	Violier-straet.	de la Violette.	266
284	Vischmerkt.	Marché au Poisson.	264, 272
285	Vischpaen-straet.	du Panier.	280
286	Vischpoortgang.	Vischpoortgang.	288
287	Visier-straet.	de la Visière.	266
288	Vlamiug-straet.	Flamande.	298, 300, 310, 312
289	Vrydagmerkt	Marché du Vendredi.	270, 292, 294
290	Vulders-straet.	des Foulons.	268, 270
291	Waelsche-straet.	Wallonne.	264, 272
292	Wapenmaekers-straet.	des Armuriers.	254
293	Wal Plaets.	Place de la Digue.	278

* Cette impasse touche à la rue des Bouchers et fait partie de la sect. D 6.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES RUES. EN FLAMAND.	EN FRANÇAIS.	PAGES.
294	Wal-straet.	de la Digue.	278
295	Werkhuys-straet.	de l'Atelier.	282
296	West Meersch.	Ouest du Marais.	274, 276
297	West Ghistelhof.	Ouest de Ghistel.	308
298	Wilhelmyne Drove.	Avenue des Guillelmites.	270
299	Willem-straet. *	Guillaume.	270
300	Witte Leerthouwers-st.	des Corroyeurs Blancs.	264, 266
301	Woensdagmerkt.	Marché du Mercredi.	312
302	Wollen-straet.	des Laines.	272, 284
303	Wulfhaeghe-straet.	aux Loups.	280
304	Wulpen-straet.	Wulpen.	304
305	Wyngaerd Plaels.	Place de la Vigne.	278
306	Wyngaerd-straet.	de la Vigne.	278
307	Wynzak-straet.	de l'Outre.	254, 256
308	Yper-straet.	d'Ypres.	
309	Zakaken.	du Petit Sac.	288
310	Zeep-straet.	du Savon.	272
311	Zeven Sterre-straet.	des Sept Étoiles.	292
312	Zilver-straet.	d'Argent.	290, 298
313	Zomer-straet.	de l'Été.	274
314	Zuyd Zand-straet.	Sud du Sablon.	274, 294, 296
315	Zwarte Leerthouwers-st.	des Corroyeurs Noirs.	264, 266
316	Zwyn-straet.	du Porc.	292

* Cette rue s'étend de la Place de la Grue à la rue du Cordons et fait partie de la sect. A 1. Elle s'appelait jadis rue d'Amérique.

Digitized by Google